

Avis 155  
Typologies et maturités : Des Concepts obsolètes ?

ANNEXES

Table des matières

<b>Annexe 1 : Articles de décrets nourrissant notre travail.....</b>	<b>2</b>
Types .....	2
Maturités .....	2
Orientation/réorientation .....	2
Organisation .....	3
<b>Annexe 2 : Tableau de synthèse des bases légales nourrissant notre recherche .....</b>	<b>7</b>
<b>Annexe 3 : Méthodologie pour la réalisation de l'enquête.....</b>	<b>8</b>
Création des indicateurs .....	8
Identification des acteurs à interroger .....	8
Identification des items au regard des indicateurs.....	9
<b>Annexe 4 : Modèles de questionnaires.....</b>	<b>10</b>
Questionnaire parents.....	10
Questionnaire écoles.....	13
Questionnaire Centres PMS / Services agréés.....	17
<b>Annexe 4 : Résultats de l'enquête .....</b>	<b>20</b>
Questionnaire Parents.....	20
Questionnaire PMS.....	40
Questionnaire Membres du personnel et Directions d'écoles spécialisées.....	99

## Annexe 1 : Articles de décrets nourrissant notre travail

Dans cette annexe, sont repris des extraits de textes de loi nous ayant aidé dans notre travail, en concernant l'un ou l'autre de nos huit indicateurs.

### Types

#### **CODE de l'enseignement (47165)**

Article 1.2.1-9. - § 1er. *L'enseignement spécialisé se scinde en plusieurs types.*

*Chacun de ces types correspond à l'enseignement adapté aux besoins éducatifs généraux et particuliers des élèves relevant de l'enseignement spécialisé appartenant à un même groupe, besoins qui sont déterminés en fonction du handicap principal commun à ce groupe.*

*Pour les élèves atteints de handicaps multiples, le type d'enseignement spécialisé est déterminé, compte tenu des besoins éducatifs qui, eu égard à l'âge et aux capacités des intéressés, doivent être satisfaits par priorité.*

### Maturités

#### **Décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé (réf 28737)**

Article 4 §2-16°

*16° degré de maturité : L'un des quatre degrés correspondant aux stades d'évolution de l'élève dans l'enseignement primaire : a) pour les élèves atteints de retard mental léger, de troubles instrumentaux, comportementaux, sensoriels et de handicaps physiques, ils sont définis comme suit : - maturité I : niveaux d'apprentissages préscolaires; - maturité II : éveil des apprentissages scolaires; - maturité III : maîtrise et développement des acquis; - maturité IV : utilisation fonctionnelle des acquis selon les orientations envisagées. b) pour les élèves atteints de retard mental modéré ou sévère, ils sont définis comme suit : - maturité I : niveaux d'acquisition de l'autonomie et de la socialisation ; - maturité II : niveaux d'apprentissages préscolaires ; - maturité III : éveil des premiers apprentissages scolaires (initiation), - maturité IV : approfondissements ;*

### Orientation/réorientation

#### **Décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé (réf 28737)**

Article 8bis. ...

*- Outre le rapport mentionné à l'article 12, § 1er, l'orientation de l'élève est subordonnée à la production d'un document conforme au modèle fixé par le Gouvernement établi par un centre psycho-médico-social, par un office d'orientation scolaire et professionnelle ou par tout autre organisme offrant les mêmes garanties en matière d'orientation scolaire ou professionnelle, organisés, subventionnés ou reconnus par la Communauté française. Une liste de ces organismes est établie annuellement par le gouvernement et communiquée aux instituts, établissements et écoles d'enseignement spécialisé ainsi qu'aux commissions consultatives de l'enseignement spécialisé. - Après consultation préalable du comité de concertation de base pour les établissements d'enseignement organisés par la Communauté française, de la Commission paritaire locale pour les établissements d'enseignement officiel subventionné par la Communauté française ou des instances de concertation locale ou à défaut des délégations syndicales pour les établissements d'enseignement libre subventionné par la Communauté française.*

## Organisation

### **CODE de l'enseignement (47165)**

Article 1.2.1-9. - § 1er. *L'enseignement spécialisé se scinde en plusieurs types.*

*Chacun de ces types correspond à l'enseignement adapté aux besoins éducatifs généraux et particuliers des élèves relevant de l'enseignement spécialisé appartenant à un même groupe, besoins qui sont déterminés en fonction du handicap principal commun à ce groupe.*

*Pour les élèves atteints de handicaps multiples, le type d'enseignement spécialisé est déterminé, compte tenu des besoins éducatifs qui, eu égard à l'âge et aux capacités des intéressés, doivent être satisfaits par priorité.*

### **Décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé (réf 28737)**

#### Art 2 §2

*§ 2. Il est organisé sur la base de la nature et de l'importance des besoins éducatifs et des possibilités psychopédagogiques des élèves et assure le développement de leurs aptitudes intellectuelles, psychomotrices, affectives et sociales tout en les préparant, selon les cas :*  
*à l'intégration dans un milieu de vie ou de travail adapté ;*  
*à l'exercice de métiers ou de professions compatibles avec leur handicap qui rende possible leur intégration dans un milieu de vie et de travail ordinaire ; supérieur tout en offrant des possibilités de vie active ;*  
*à la poursuite des études jusqu'au terme de l'enseignement secondaire.*

*Art. 4, 16° : Maturités en primaire (I à IV pour le Type 2 et I à IV pour les autres)*

#### Degrés de maturité :

*L'un des quatre degrés correspondant aux stades d'évolution de l'élève dans l'enseignement primaire :*

*a) pour les élèves atteints de retard mental léger, de troubles instrumentaux, comportementaux, sensoriels et de handicaps physiques, ils sont définis comme suit :*

- maturité I : niveaux d'apprentissages préscolaires ;*
- maturité II : éveil des apprentissages scolaires ;*
- maturité III : maîtrise et développement des acquis ;*
- maturité IV : utilisation fonctionnelle des acquis selon les orientations envisagées.*

*b) pour les élèves atteints de retard mental modéré ou sévère, ils sont définis comme suit :*

- maturité I : niveaux d'acquisition de l'autonomie et de la socialisation ;*
- maturité II : niveaux d'apprentissages préscolaires ;*
- Maturité III : éveil des premiers apprentissages scolaires (initiation),*
- maturité IV : approfondissements ;*

Article 8bis. *- Un enseignement spécialisé pour élèves polyhandicapés peut être organisé dans les types 2, 4, 5, 6 ou 7 d'enseignement spécialisé, aux conditions suivantes :*

*Outre le rapport mentionné à l'article 12, § 1er, l'orientation de l'élève est subordonnée à la production d'un document conforme au modèle fixé par le Gouvernement établi par un centre psycho-médico-social, par un office d'orientation scolaire et professionnelle ou par tout autre organisme offrant les mêmes garanties en matière d'orientation scolaire ou professionnelle, organisés, subventionnés ou reconnus par la Communauté française. Une liste de ces organismes est établie annuellement par le Gouvernement et communiquée aux instituts, établissements et écoles d'enseignement spécialisé ainsi qu'aux commissions consultatives de l'enseignement spécialisé.*

*Après consultation préalable du comité de concertation de base pour les établissements d'enseignement organisés par la Communauté française, de la commission paritaire locale pour les établissements d'enseignement officiel subventionné par la Communauté française ou des instances de concertation locale ou à défaut des délégations syndicales pour les établissements d'enseignement libre subventionné par la Communauté française.*

*L'enseignement spécialisé adapté aux élèves polyhandicapés est destiné aux élèves pour lesquels l'examen pluridisciplinaire visé à l'article 12, § 1er, 1°, se basant sur le rapport d'un médecin neurologue ou d'un orthopédiste ou d'un spécialiste en réadaptation fonctionnelle, a conclu à un diagnostic de polyhandicap.*

*Un enseignement spécialisé adapté aux élèves avec autisme peut être organisé dans tous les types d'enseignement spécialisé, aux conditions suivantes :*

*L'orientation de l'élève est subordonnée à la production d'un document conforme au modèle fixé par le Gouvernement établi par un centre psycho-médicosocial, par un office d'orientation scolaire et professionnelle ou par tout autre organisme offrant les mêmes garanties en matière d'orientation scolaire ou professionnelle, organisés, subventionnés ou reconnus par la Communauté française.*

*Après consultation préalable du comité de concertation de base pour les établissements d'enseignement organisés par la Communauté française, de la commission paritaire locale pour les établissements d'enseignement officiel subventionné par la Communauté française ou des instances de concertation locale ou à défaut des délégations syndicales pour les établissements d'enseignement libre subventionné par la Communauté française.*

*L'enseignement spécialisé pour élèves avec autisme est destiné aux élèves pour lesquels l'examen pluridisciplinaire visé à l'article 12, § 1er, 1°, 2° et 3°, se basant sur le rapport d'un pédopsychiatre ou d'un centre de référence agréé, a conclu à un diagnostic d'autisme.*

*Un enseignement spécialisé pour élèves aphasiques ou dysphasiques peut être organisé dans tous les types d'enseignement spécialisé, sauf dans l'enseignement de type 2, aux conditions suivantes :*

*L'orientation de l'élève est subordonnée à la production d'un document conforme au modèle fixé par le Gouvernement établi par un centre psycho-médico-social, par un office d'orientation scolaire et professionnelle ou par tout autre organisme offrant les mêmes garanties en matière d'orientation scolaire ou professionnelle, organisés, subventionnés ou reconnus par la Communauté française.*

*Après consultation préalable du comité de concertation de base pour les établissements d'enseignement organisés par la Communauté française, de la Commission paritaire locale pour les établissements d'enseignement officiel subventionné par la Communauté française ou des instances de concertation locale ou à défaut des délégations syndicales pour les établissements d'enseignement libre subventionné par la Communauté française.*

*L'enseignement spécialisé pour élèves aphasiques ou dysphasiques est destiné aux élèves pour lesquels l'examen pluridisciplinaire visé à l'article 12, § 1er, 1°, se basant sur le rapport d'un médecin neuro-pédiatre, a conclu à un diagnostic d'aphasie ou de dysphasie.*

Article 8ter. - *Un enseignement spécialisé pour élèves avec handicaps physiques lourds entravant fortement leur autonomie et nécessitant des actes de soins et de nursing importants mais disposant de compétences intellectuelles leur permettant d'accéder aux apprentissages scolaires grâce à des moyens orthopédagogiques très spécifiques peut être organisé dans les types 4, 5, 6 et 7 d'enseignement spécialisé, aux conditions suivantes :*

*1° Outre le rapport mentionné à l'article 12, § 1er, l'orientation de l'élève est subordonnée à la production d'un document conforme au modèle fixé par le Gouvernement établi par un centre psycho-médico-social, par un office d'orientation scolaire et professionnelle ou par tout autre organisme offrant les mêmes garanties en matière d'orientation scolaire ou*

*professionnelle, organisés, subventionnés ou reconnus par la Communauté française. Une liste de ces organismes est établie annuellement par le Gouvernement et communiquée aux instituts, établissements et écoles d'enseignement spécialisé ainsi qu'aux commissions consultatives de l'enseignement spécialisé.*

*2° Après consultation préalable du comité de concertation de base pour les établissements d'enseignement organisés par la Communauté française, de la Commission paritaire locale pour les établissements d'enseignement officiel subventionné par la Communauté française ou des instances de concertation locale ou à défaut des délégations syndicales pour les établissements d'enseignement libre subventionné par la Communauté française.*

*3° L'enseignement spécialisé adapté aux élèves avec handicaps physiques lourds entravant fortement leur autonomie et nécessitant des actes de soins et de nursing importants mais disposant de compétences intellectuelles leur permettant d'accéder aux apprentissages scolaires grâce à des moyens orthopédagogiques très spécifiques est destiné aux élèves pour lesquels l'examen pluridisciplinaire visé à l'article 12, § 1<sup>er</sup> se basant sur le rapport d'un médecin neurologue ou d'un orthopédiste ou d'un spécialiste en réadaptation fonctionnelle, a conclu à un diagnostic de pathologie lourde définie par une affection neurologique centrale avec déficit moteur étendu.*

**Art. 8quater :**

*Inséré par D. 03-05-2019*

*- L'enseignement spécialisé peut être organisé au niveau fondamental et secondaire sous la forme d'une classe ou d'une implantation à visée inclusive. Une classe à visée inclusive est un groupe classe d'élèves à besoins spécifiques inscrits dans l'enseignement spécialisé de type 2 porteurs ou non d'autisme ou de type 3 pour les élèves porteurs d'autisme implantée au sein d'une école de l'enseignement ordinaire. L'objectif premier pour les élèves qui participent à ce type de projet consiste en une inclusion sociale et relationnelle en vue d'acquérir divers apprentissages dans un milieu scolaire de vie ordinaire. Une implantation à visée inclusive est composée d'une ou de plusieurs classes à visée inclusive.*

*Modifié par D. 03-05-2019*

**Article 9.** - *Les types 1 et 8 d'enseignement spécialisé ne sont pas organisés au niveau de l'enseignement maternel spécialisé.*

**Décret du 7 décembre 2017, relatif à l'accueil, à l'accompagnement et au maintien dans l'enseignement ordinaire, fondamental et secondaire des élèves présentant des besoins spécifiques ;**

Dans ce cadre, le décret du 7 décembre 2017 relatif à l'accueil, à l'accompagnement et au maintien dans l'enseignement ordinaire, fondamental et secondaire, des élèves présentant des besoins spécifiques est d'application depuis la rentrée scolaire 2018-2019.

Ce décret prévoit que tout élève de l'enseignement ordinaire présentant un ou des besoin(s) spécifique(s) est en droit de bénéficier d'aménagements raisonnables appropriés, pour autant que sa situation ne rende pas indispensable une prise en charge par l'enseignement spécialisé.

Les aménagements raisonnables peuvent être matériels, organisationnels ou pédagogiques. Ils sont mis en place au profit d'élèves présentant des besoins spécifiques attestés par un diagnostic posé par des spécialistes et feront l'objet d'une concertation entre les acteurs concernés.

Toutes les dispositions dudit décret ont été inscrites à l'article 102 du décret « Missions ».

Ce décret rappelle les obligations contenues dans le décret du 12 décembre 2008 relative à la lutte contre certaines formes de discrimination et vise à prévoir leur mise en place effective dans le cadre scolaire.

Une série de 20 fiches reprenant une typologie des aménagements raisonnables a été réalisée. Elle permet de déterminer si l'aménagement demandé relève d'un caractère obligatoire ou conseillé. Ces 20 fiches servent à outiller l'Administration de l'enseignement obligatoire ainsi que la Commission de l'Enseignement obligatoire inclusif qui sont chargées, pour l'une de la médiation entre les parents et les écoles en cas de litige ; et pour l'autre du traitement du recours.

Comme prévu dans le décret du 7 décembre 2017, le caractère raisonnable de l'aménagement sera évalué, entre autres, à la lumière de l'impact financier et organisationnel, de l'impact de cet aménagement en particulier en matière d'encadrement, de la fréquence et de la durée de l'aménagement et de l'impact sur la qualité de vie des

## Annexe 2 : Tableau de synthèse des bases légales nourrissant notre recherche

	Types	Maturités	Outils de références	Orientation/ réorientation	Pratiques pédagogiques	Formation	Organisation
Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées	Article 24. Education						
Décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé (Gallilex 28737)	Articles 6 et 7 (abrogé et remplacé par l'article 1.2.1.9 du code de l'enseignement)	Article 4 §2-16°	Pas de programmes spécifiques et par défaut utilisation des programmes de l'EO.	Article 8 bis	Pédagogies adaptées.	Pour la formation continuée chaque réseau et/ou PO peut proposer des formations en fonctions des besoins d'écoles.	Chaque réseau travaille à la création et à l'utilisation de référentiels pertinents aux problématiques rencontrées.
CODE DE L'ENSEIGNEMENT (Gallilex 47165)	Article 1.2.1-9. - § 1 <sup>er</sup> , 2 et 3		DAccE PIA DDAPE	TITRE IV. - Du changement d'école	Concertation		
Décret AR Décembre 2017 (Code de l'enseignement)	Possibilité d'AR dans l'ordinaire, tous besoins spécifiques confondus.		Protocole AR	Mise en place d'AR avant orientation vers l'enseignement spécialisé.	Réflexion en concertation sur les AR à mettre en place.		
Décret pôles Juin 2021	Accompagnement de l'ordinaire pour inclure tous les élèves à besoins spécifiques. Moyens supplémentaires pour l'inclusion des élèves ayant des handicaps sensori-moteurs.		Les pôles soutiendront l'enseignement ordinaire pour l'inclusion et la mise en place de AR, tous besoins spécifiques confondus.	Soutien dans l'enseignement ordinaire avant orientation vers l'enseignement spécialisé.	Les pôles soutiendront l'enseignement ordinaire pour l'inclusion et la mise en place de AR, tous besoins spécifiques confondus.		Les pôles soutiendront l'enseignement ordinaire pour l'inclusion et la mise en place de AR, tous besoins spécifiques confondus.

## Annexe 3 : Méthodologie pour la réalisation de l'enquête

### Création des indicateurs

Afin de cerner l'enseignement spécialisé dans sa globalité sans omettre des facteurs d'influence, les indicateurs « Type » et « Maturité » ont été étayés de 6 autres axes de questionnement pour éclairer la problématique :

- Orientation/ réorientation des élèves
- Pratiques pédagogiques
- Cadre légal
- Outils de références
- Formation
- Organisation

### Identification des acteurs à interroger

Le groupe de travail a décidé d'interroger les différents acteurs concernés par l'enseignement spécialisé :

- Les écoles spécialisées (enseignants et directions) ;
- Les centres PMS et les centres orienteurs ;
- Les parents.

Un questionnaire a été établi pour chacun de ces acteurs, en distinguant les équipes éducatives des directions pour les écoles. L'enquête a été diffusée par mail auprès des écoles, des centres PMS et centres orienteurs.

Nombre de réponses au questionnaire selon les acteurs et représentativité du panel

Panel représentatif décidé par le groupe de travail et validé en CSEBS :

- Toutes les écoles fondamentales spécialisées
- Tous CPMS/services agréés (CPMS : 181 au total dont 18 spécialisés / organismes habilités : 99 au total avec une grande diversité suivant les régions ( 40 à Bruxelles, 22 dans le Hainaut et 15 à Liège )
- Fédération d'associations de parents UFAPEC et FAPEO
- Associations spécifiques de handicaps via les fédérations.

Pour toucher un maximum de parents, nous sommes passés par les écoles, les organisations représentatives et le milieu associatif.

Réponses reçues :

- 61 parents d'enfants inscrits en enseignement spécialisé ;
- 114 membres du personnel des CPMS ;
- 148 membres du personnel des écoles spécialisées (tous les types sont représentés) ;
- 86 directions d'écoles spécialisées.

Précautions/ réserves concernant le panel :

- L'échantillon des réponses au questionnaire des parents ne peut refléter que ce qui se réfère aux situations spécifiques de leurs enfants. Il nous faut donc les regarder avec un certain recul qui ne permet pas de généraliser pour toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le questionnaire a été adressé tant aux centres PMS qu'aux organismes habilités à délivrer

et/ou modifier les documents nécessaires à l'inscription en enseignement spécialisé. Ces centres agréés sont au nombre de 99. Aucune réponse ne nous est parvenue de leur part.

### Identification des items au regard des indicateurs

Plusieurs réunions du groupe de travail se sont centrées sur la réalisation des trois questionnaires.

Macro	<u>Comparer les trois questionnaires</u> : est-ce que nous interrogeons bien les huit éléments déterminés chez chacun des trois acteurs ?
Micro	<u>Questions :</u> Y a-t-il des redites ? La question oriente-t-elle la réponse ? La formulation est-elle positive ? La case « autre » est-elle présente chaque fois que c'est nécessaire ? Le vocabulaire est-il compréhensible par tous ? (Attention au jargon) Y a-t-il un bon équilibre entre questions à cocher et questions ouvertes ? Quelles questions sont obligatoires ? Propose-t-on des échelles de Likert paires ? (Exemple : absolument d'accord – plutôt d'accord – plutôt pas d'accord – absolument pas d'accord)
Méso	<u>Cohérence de chaque questionnaire :</u> Y-a-t-il une suite logique dans les questions ? Le temps à y consacrer est-il raisonnable ? Les éléments de contexte sont-ils présents ? (Introduction, objectif, remerciements, ...)

## Annexe 4 : Modèles de questionnaires

### Questionnaire parents

Ce questionnaire est destiné aux parents/ responsables légaux des enfants inscrits en enseignement spécialisé. Il a pour objectif de vérifier la perception, la compréhension et l'adéquation (ou non) des différents acteurs au système qui structure l'enseignement spécialisé en typologies, elles-mêmes scindées en maturités.

1. Qui a suggéré l'orientation de votre enfant en enseignement spécialisé ?
2. Qui a rédigé l'attestation d'orientation de votre enfant dans l'enseignement spécialisé ?
3. Savez-vous dans quel type d'enseignement est inscrit votre enfant ?
  - Non
  - Oui
  - Lequel ?
4. Selon vous, pour quelle(s) raison(s) votre enfant a-t-il été orienté dans ce type d'enseignement ?
5. Connaissez-vous les autres types d'enseignement ?
  - Oui
  - Non
6. Trouvez-vous que le type d'enseignement fréquenté par votre enfant réponde à ses besoins éducatifs?
  - Oui
  - Non
7. Êtes-vous d'accord avec la décision d'orientation de votre enfant dans le type d'enseignement dans lequel il est inscrit ?
  - Oui
  - NonPourquoi ?
8. Avez-vous demandé une réorientation vers un autre type d'enseignement?
  - Non
  - OuiCette demande a-t-elle été acceptée ?
  - Non
  - OuiPourquoi ?
9. Avez-vous demandé un retour vers l'enseignement ordinaire ? (avec ou sans intégration)
  - Non
  - OuiCette demande a-t-elle été acceptée ?
  - Non
  - OuiPourquoi ?

10. Votre enfant bénéficie-t-il en plus d'une "pédagogie adaptée" ?
- Non
  - Oui  
Laquelle ?
11. Connaissez-vous le "degré de maturité" dans lequel se trouve votre enfant ?
- Non
  - Oui  
Lequel ?  
Selon vous, à quoi cela correspond-il?
12. Savez-vous qui décide du degré de maturité ?
- Non
  - Oui  
Qui ?
13. Les activités éducatives proposées par l'école répondent-elles aux besoins de votre enfant ?
- Non  
Pourquoi ?
  - Oui  
En quoi ?
14. Pensez-vous que l'école soit suffisamment adaptée aux besoins de votre enfant en matière d'accessibilité ?
- Oui
  - Non
15. Pensez-vous que l'école soit suffisamment adaptée aux besoins de votre enfant en matière d'encadrement paramédical ?
- Oui
  - Non
16. Si votre enfant a besoin de prise(s) en charge paramédicale(s) (logopédie, ergothérapie, kiné, psychomotricité, puériculture, soins infirmiers, ...), l'école est-elle en mesure de les satisfaire ?
- Oui
  - Non
17. En dehors du cadre scolaire, faites-vous appel, via des organismes ou associations, à des spécialistes pour le suivi scolaire et/ou paramédical de votre enfant ?
- Non
  - Oui  
Pourquoi ?
18. Une concertation existe-t-elle entre eux et l'équipe éducative ?
- Non
  - Oui  
Pourquoi ?
19. Ces services sont-ils payants ?
- Oui

- Non
20. Des intervenants extérieurs (infirmières, logopèdes, kiné, psychomotricien,... ) peuvent-ils avoir accès à l'école pour dispenser les soins ?
- Oui
  - Non
21. A quelle fréquence avez-vous des moments de concertation avec l'équipe éducative (y compris les réunions de parents individuelles) ?
22. Connaissez-vous le Plan Individuel d'Apprentissage (PIA) de votre enfant ?
- Non
  - Oui
- Avez-vous été invité à participer à l'élaboration de ce PIA ?  
Et son évolution ?
23. Quelles sont vos suggestions afin d'améliorer l'organisation de l'enseignement spécialisé?

## Questionnaire écoles

1. Quelle est votre profession/fonction dans l'école ?
  - Direction
  - Membre du personnel
  
2. Dans quel niveau d'enseignement travaillez-vous ?
  - Maternel
  - Primaire
  
3. Votre établissement organise-t-il une/des classes à pédagogie adaptée ?
  - Non
  - OuiLe(s)quelle(s) ?
  
4. Dans quel(s) type(s) d'enseignement travaillez-vous ?
  - Type 1
  - Type 2
  - Type 3
  - Type 4
  - Type 5
  - Type 6
  - Type 7
  - Type 8
  
5. Connaissez-vous le type d'enseignement de chacun de vos élèves
  - Oui
  - NonPourquoi ?
  
6. Connaissez-vous les définitions décrétales des types d'enseignement organisés dans votre école ?
  - Oui
  - Non
  
7. Les définitions des types permettent-elles de rejoindre les profils des élèves afin de répondre au mieux à leurs besoins ?
  - OuiEn quoi ?
  - NonPourquoi ?
  
8. De quoi tenez-vous compte prioritairement pour organiser les classes ? ([classer les items par priorité](#))
  - Des âges
  - Des types
  - Du niveau en langue française
  - Du niveau en mathématiques
  - Des degrés de maturités
  - Autre(s) : ...

- Sans objet
9. Organisez-vous les 4 degrés de maturités ?
- Oui
  - Non
- Pourquoi ?
10. Savez-vous comment sont définies les maturités ?
- Oui
  - Non
11. Connaissez-vous le degré de maturité de vos élèves ?
- Oui
  - Non
12. Le choix de la maturité est-il décidé en conseil de classe ?
- Oui
  - Non
- Si non, pourquoi ?
13. Quels sont vos critères pour décider du degré de maturité ?  
Tenez-vous compte :
- Des âges
  - Du niveau en langue française
  - Du niveau en mathématiques
  - Des définitions des degrés de maturités
  - Autre(s) : ...
14. En quoi la notion de maturité vous permet-elle d'adapter vos pratiques aux besoins de vos élèves ?
15. Vous arrive-t-il d'avoir des visées pédagogiques différentes pour deux classes de même maturité ?
- Oui
  - Non
16. Estimez-vous avoir les moyens suffisants pour adapter vos pratiques aux besoins de vos élèves sur le plan :
- Encadrement
    - Oui
    - Non
    - Pourquoi ?
  - Formations
    - Oui
    - Non
    - Pourquoi ?
  - Matériels pédagogiques
    - Oui
    - Non
    - Pourquoi ?
  - Référents théoriques
    - Oui

- Non
- Pourquoi ?

17. Quels sont selon vous les principaux critères pris en compte pour l'orientation des élèves vers le(s) type(s) organisés dans votre établissement ?

18. Accueillez-vous des élèves qui relèvent d'un autre type d'enseignement ? (Avec dérogation)

- Non
- Oui

Quels sont les moyens mis en œuvre afin d'accueillir dans les meilleures conditions ces élèves ?

19. Le Conseil de classe, assisté de l'organisme de guidance, propose-t-il parfois la réorientation d'un élève de votre établissement vers un autre type d'enseignement ?

- Non
- Oui

Si oui, dans quelle(s) situation(s) par exemple...

20. Avez-vous suivi une/des formation(s) par rapport aux besoins des élèves de votre classe/école ?

- Non
- Oui

Si oui, lesquelles ?

21. Actualisez-vous vos compétences professionnelles ?

- Non
- Oui

Si oui, comment ?

22. Trouvez-vous que l'offre de formation continuée vous permet de faire face aux besoins de vos élèves ?

- Oui
- Non

Que manque-t-il ?

23. Est-ce que l'organisation pédagogique de votre école rencontre les besoins des élèves qui la fréquentent ?

- Oui
- Non

Pourquoi ?

24. Les locaux sont-ils aménagés en fonction de ces besoins ?

- Oui
- Non

Pourquoi ?

#### **Uniquement pour les directions**

25. Bénéficiez-vous de moyens complémentaires (APE, ACS, 0,25%, dérogations paramédicales, circulaire moyens complémentaires...) ?

- Oui

- Non

A quelles tâches sont-ils affectés ?

26. Selon vous, l'organisation par types dans l'enseignement fondamental a-t-elle encore sa pertinence ?

- Oui
- Non

27. Quelles sont vos suggestions afin d'améliorer l'organisation de l'enseignement spécialisé (typologie et maturité) ?

## Questionnaire Centres PMS / Services agréés

1. Quelles missions assurez-vous ?
  - l'orientation
  - la guidance dans l'enseignement spécialisé.
  - les deux
2. Selon vous, est-ce que les types d'enseignement tels qu'organisés actuellement permettent de répondre aux besoins des élèves ?
  - Oui, en quoi ?
  - Non, pourquoi ?
3. Vous arrive-t-il de devoir expliquer aux parents à quoi correspond le type dans lequel est orienté leur enfant ?
  - Oui
  - Non
  - Si oui, comment ?
4. Connaissez-vous les différents degrés de maturité de l'enseignement spécialisé?
  - Oui
  - Non
5. Selon vous, est-ce que l'organisation de l'enseignement fondamental spécialisé en degrés de maturité permet de répondre aux besoins des élèves ?
  - Oui  
Comment? En quoi?
  - Non,  
Pourquoi?
6. Vous arrive-t-il de devoir expliquer aux parents à quoi correspond la notion de "maturité" ?
  - Oui  
Comment ?
  - Non
7. Vous arrive-t-il, en conseil de classe, de proposer un degré de maturité ou un changement pour un élève?
  - Oui.  
Pourquoi?
  - Non
8. Vers quel(s) type(s) d'enseignement spécialisé orientez-vous le plus souvent et pourquoi ?
9. Quels sont vos critères d'orientation des élèves vers ces types?
10. L'existence de « pédagogies adaptées » dans un établissement influence-t-elle l'orientation d'un élève vers un type particulier ?
  - Oui  
En quoi?
  - Non

11. Vous arrive-t-il de devoir orienter un élève vers un type qui ne correspond pas à ses besoins?

- Oui
- Pourquoi ?
- Non

12. En cours de scolarité, vous arrive-t-il de modifier l'attestation d'orientation d'un élève vers un autre type :

Oui

Dans quelles circonstances ?

Non

13. Vous arrive-t-il de rendre un avis de réorientation vers l'enseignement ordinaire ?

Oui

Dans quelles circonstances ?

Non

### **Pour les organismes orienteurs**

14. Connaissez-vous les pratiques pédagogiques des établissements scolaires spécialisés dans lesquels les élèves de votre ressort sont amenés à s'inscrire ?

- Non
- Oui

15. Correspondent-elles aux besoins des élèves ?

- Non
- Pourquoi ?
- Oui

Pour les centres qui assurent la guidance dans l'enseignement spécialisé:

16. Connaissez-vous les pratiques pédagogiques des établissements scolaires spécialisés dans lesquels les élèves de votre ressort sont amenés à s'inscrire ?

- Non
- Oui

17. Correspondent-elles aux besoins des élèves ?

- Non
- Pourquoi ?
- Oui

18. La définition actuelle des types permet-elle de rencontrer les besoins des élèves afin de les orienter au mieux ?

- Oui
- Non
- Si non, quelles améliorations suggérez-vous?

19. Quelles sont vos références théoriques pour orienter un élève (dans) vers un type d'enseignement ?

20. Considérez-vous que le cadre de références utilisé soit pertinent ?

- Oui

- Non
- Pourquoi ?

21. Considérez-vous que les outils utilisés pour l'orientation et/ou la réorientation des élèves soient pertinents ?

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

22. Permettent-ils d'identifier les besoins des élèves de manière précise ?

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

### **Pour les organismes de guidance**

23. Vous estimez-vous suffisamment formé/informé à la typologie actuelle ?

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

24. Estimez-vous que l'offre de formation continuée permette de faire face aux besoins des élèves ?

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

25. Dans le cadre de la collaboration avec les écoles, disposez-vous d'un accès aux informations nécessaires à la guidance et/ou à l'orientation des élèves ?

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

26. Disposez-vous d'un temps de concertation suffisant avec l'équipe éducative ?

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

27. Estimez-vous que l'équipe éducative prenne suffisamment en compte votre avis ?

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

28. Selon vous, l'organisation par types dans l'enseignement fondamental a-t-elle encore sa pertinence ?

- Oui
- Non

29. Quelles sont vos suggestions afin d'améliorer l'organisation de l'enseignement spécialisé (typologie et maturité) ?

## Annexe 4 : Résultats de l'enquête

**Nous avons choisi de laisser le texte brut des réponses afin de ne pas dénaturer les propos des personnes qui se sont exprimées en répondant à l'un ou l'autre des questionnaires.**

### Questionnaire Parents

61 réponses

Clôture du questionnaire le 19 novembre 2019

#### Préambule

En dessous de chaque item, le nombre de réponses est mentionné. Parfois, celui-ci ne correspond pas au nombre de réponses aux questions ouvertes car certains répondants ont tapé sur la barre d'espace (croyant que la réponse était obligatoire) afin de ne pas y répondre et de pouvoir avancer dans le questionnaire.

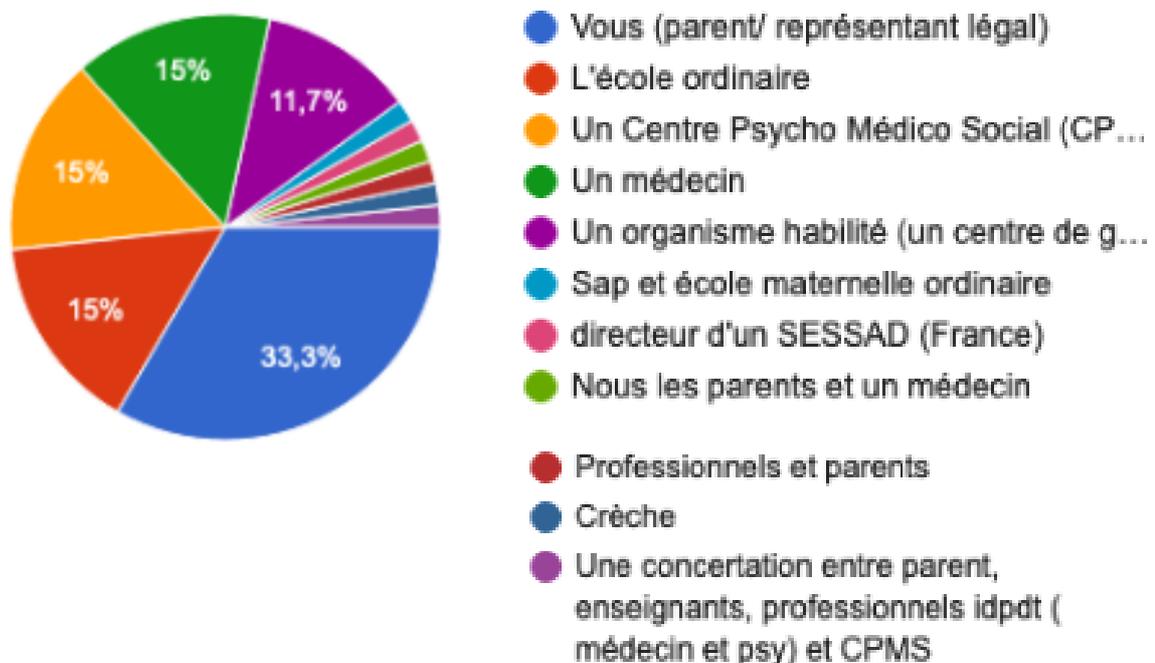
Aucune des questions n'était obligatoire afin de permettre à chacun de s'investir dans le questionnaire selon sa motivation.

Une disparité dans les réponses s'explique également par le fait que des sous-questions étaient prévues selon la réponse donnée :

Généralement, si le répondant avait répondu oui, il était renvoyé aux questions : *en quoi ? Comment ?* Si le répondant avait répondu non, il était renvoyé à la question : *Pourquoi ?*

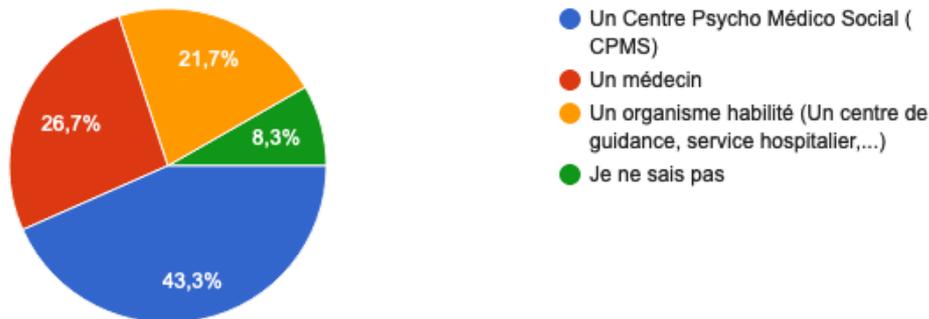
Question 1 : Qui a suggéré l'orientation de votre enfant en enseignement spécialisé?

61 réponses



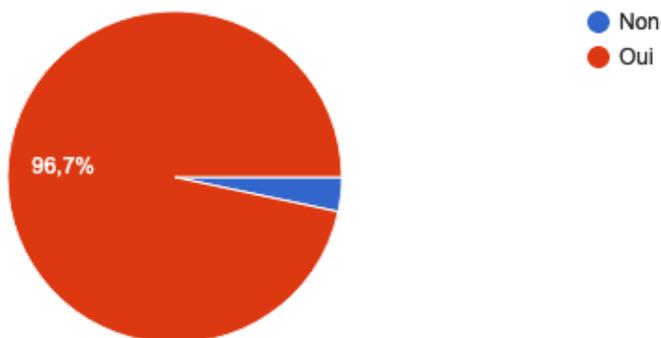
Question 2 : Qui a rédigé l'attestation d'orientation de votre enfant dans l'enseignement spécialisé ?

60 réponses



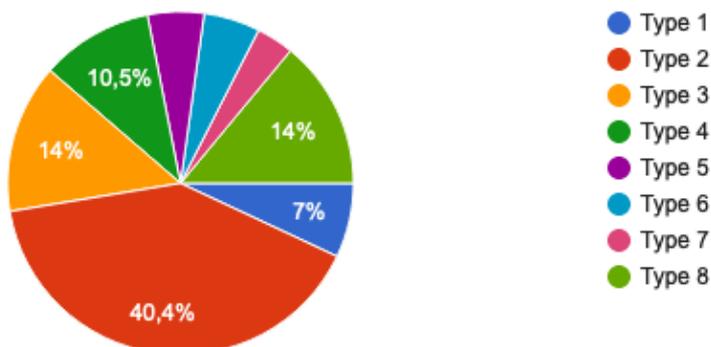
Question 3 : Savez-vous dans quel type d'enseignement est inscrit votre enfant?

60 réponses



Question 4 : Lequel ?

57 réponses



Question 5 : Selon vous, pour quelle(s) raison(s) votre enfant a-t-il été orienté dans ce type d'enseignement ?

57 réponses

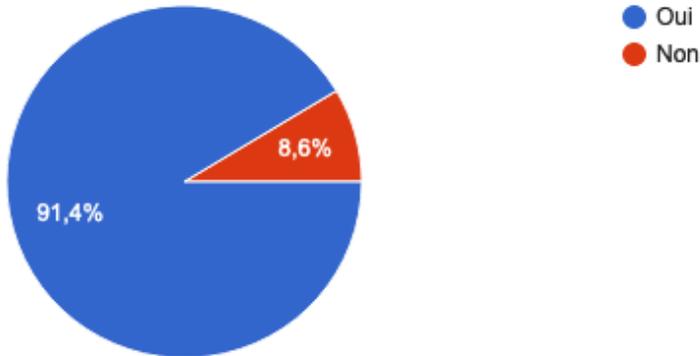
- 1) Handicap mental
- 2) Pas assez de moyens mis en place par l'enseignement ordinaire en général
- 3) Ordinaire pas adapté et formé en primaire, pas d'avs!!!
- 4) Parce qu'il est autiste
- 5) Parce qu'il n'y avait rien d'autre pour un enfant autiste sans DI ni TC

- 6) Son syndrome
- 7) Déficience intellectuelle modérée à sévère
- 8) En raison de son handicap, nécessité d'une scolarité adaptée
- 9) Troublés du comportement du a un tsa
- 10) Trouble de la concentration, manque de maturité et propos inadaptés
- 11) parce que ça serait mieux pour lui
- 12) Après une longue bataille entre type 2 et type 3 on a gagné contre le pms qui voulait un type 2 pour un enfant sans DI
- 13) Infirmité motrice cérébrale
- 14) Intégration
- 15) Mon fils est autiste d'asperger
- 16) Déficience intellectuelle sévère
- 17) Car il est non verbal et a un retard important de développement
- 18) Correspond mieux
- 19) Surdité
- 20) Difficultés à suivre le rythme des apprentissages
- 21) Autisme ... donc, on se permet plus facilement de s'en débarrasser plutôt que de se donner les moyens de s'adapter à lui !
- 22) à cause de son handicap assez lourd
- 23) Parce qu'il présentait à l'époque des caractéristiques pouvant correspondre à un TSA
- 24) polyhandicap
- 25) phobie scolaire
- 26) Dyslexie
- 27) A cause de sa lenteur
- 28) type 9 ovi 4 enseignement neerlandophone
- 29) Handicap moteur
- 30) Handicap / retard cognitif et scolaire
- 31) Difficultés dans les apprentissages. Troubles psychomotricité fine, troubles "dys" en général.
- 32) Déficience intellectuelle
- 33) Trisomie 21
- 34) Handicap mental et absence de parole
- 35) TSA
- 36) retard scolaire et instrumementaux
- 37) Besoins multiples uniquement disponibles dans le spécialisé : petite classe, para médical, compétences linguistiques (français/langue signes) de l'enseignant
- 38) Difficultés d'apprentissage liées à son IMC
- 39) Mal voyante
- 40) Parce qu'il est mal voyant de naissance
- 41) Parce qu'elle est mal voyant de naissance
- 42) Son retard de développement en particulier langage et compréhension
- 43) Autiste avec déficience mentale
- 44) Angoisse massive, haut potentiel
- 45) Notre fils est hospitalisé à la petite maison à Chastre; automatiquement, il a été inscrit en type 5 aux Chardons, établissement attenant à l'hôpital.
- 46) Troubles du comportement. Ceux-ci sont cependant liés à une surdité unilatérale sévère (type 7)
- 47) Infirme Moteur Cérébral, lié à une malformation congénitale du cerveau
- 48) Mon fils est dysgraphique/dyspraxique/HP mais il est en intégration et ne fréquente en fait l'enseignement ordinaire
- 49) En raison de ses importants troubles de l'apprentissage Dyspraxie et multidys plusTDAH-I
- 50) non conformité à l'enseignement type pédagogie active
- 51) Déficience intellectuelle de modérée à sévère

- 52) pathologie génétique, X-fragile
- 53) Syndrome x fragile
- 54) handicap mental modéré
- 55) retard global du développement

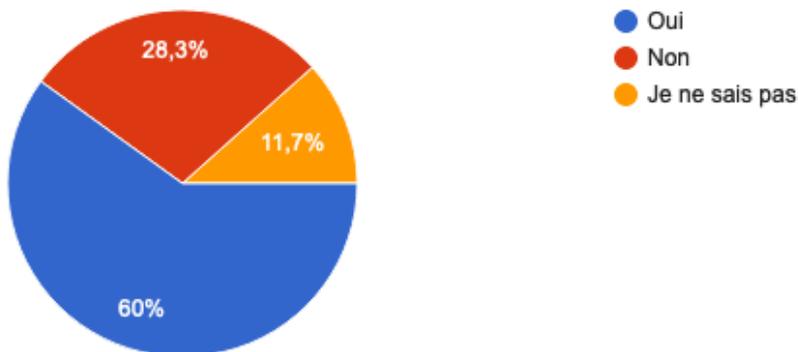
Question 6 : Connaissez-vous les autres types d'enseignement?

58 réponses



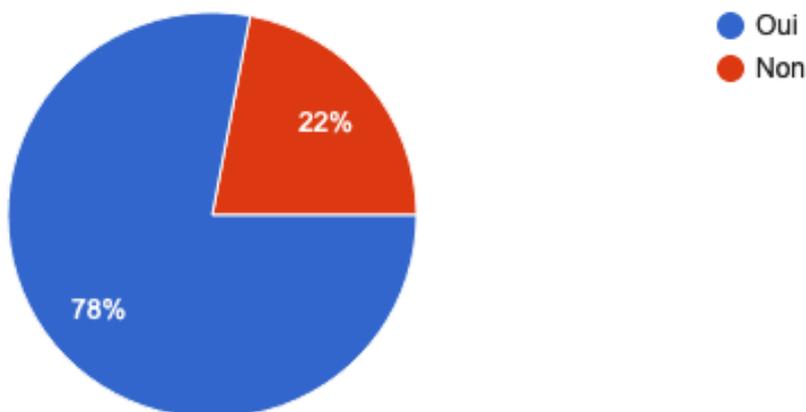
Question 7 : Trouvez-vous que le type d'enseignement fréquenté par votre enfant réponde à ses besoins éducatifs?

60 réponses



Question 8 : Êtes-vous d'accord avec la décision d'orientation de votre enfant dans le type d'enseignement dans lequel il est inscrit ?

59 réponses



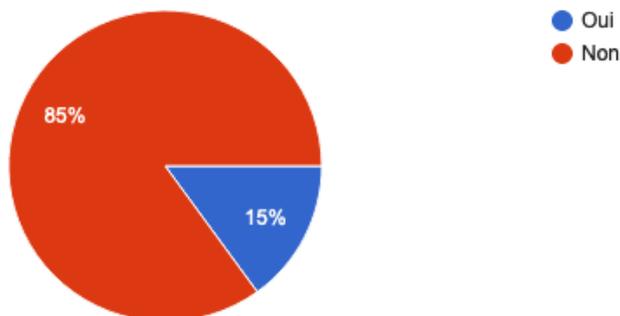
## Question 9 : Pourquoi ?

### 49 réponses

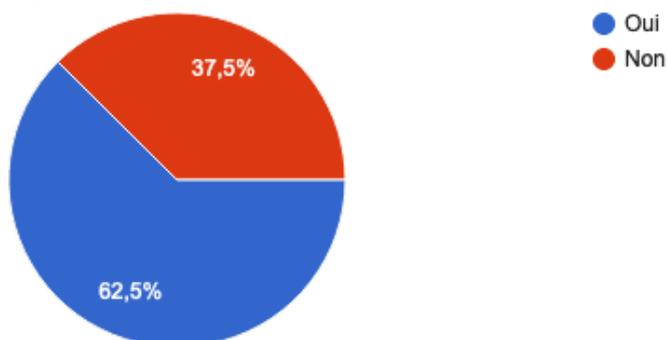
- 1) Moins de pression dans l'enseignement différencié sur les enseignants et élèves
- 2) Sur handicap, pas assez de travail sur acquis scolaires, beaucoup occupationnel, travailler la socialisation entre tsa c'est compliqué !, violence subies par autres enfants, durée transports, pas de garderie, avenir ? Secondaire type 1 et 2 pour se retrouver entre 4 murs, incompatible avec horaires quand on travaille, ségrégation, etc etc
- 3) Parce que l'école répond à ses besoins
- 4) Il fallait bien rentrer dans une case administrative pour bénéficier de l'aide
- 5) Notre enfant aurait pu continuer en ordinaire, avec l'accord de la direction et de l'institutrice. C'est le PMS qui a refusé!
- 6) Il a besoin d'encadrement et plus de pratiques que de théories.
- 7) Notre fils évolue et est épanoui, ce type d'enseignement lui est profitable
- 8) Très intelligent et ne présentait des troubles du comportement qu'à l'école
- 9) Elle a du potentiel, mais ce type d'enseignement est trop "long" pour passer d'une matière à l'autre
- 10) J'aurais préféré qu'il reste en ordinaire avec une aide
- 11) Parce qu'avec des avs et des formations il aurait pu être dans l'ordinaire
- 12) Car il est handicapé mais il est également en intégration partielle. Si je pouvais faire une totale avec une aide permanente et un Crf ce serait parfait mais pas possible.
- 13) Pour le moment, l'intégration lui convient
- 14) Oui, il était en forme 2 et il ne se plaisait pas car il se trouvait à la mauva place. Alors, on l'a changé
- 15) Cela correspond à ses besoins
- 16) L'école ordinaire telle qu'elle est conçue actuellement ne lui convient pas
- 17) Elle a sa place avec les entendants
- 18) Chaque enfant devant avoir le droit d'être tiré vers le haut et d'avoir des copains de classe ordinaire afin justement qu'il acquiert les bons comportements sociaux.
- 19) Le niveau de l'école correspond à son retard intellectuel. Mais dans les faits les cours sont nuls, les profs trop souvent absents.
- 20) Parce que la pédagogie utilisée lui correspond et qu'on a vu un réel changement 1 mois après son arrivée dans la classe
- 21) Il était en intégration dans l'enseignement ordinaire
- 22) je l'ai choisi avec le psychiatre
- 23) Moteur
- 24) C'est l'enseignement qui lui convient le mieux.
- 25) La définition de l'enseignement Type 8 correspond à mon enfant mais ce qui est réellement mis en place non.
- 26) Cela correspond à ses besoins actuels et nous avons mis en place un système de classe spécialisée au sein d'une école ordinaire qui nous semble très bon pour lui.
- 27) Je ne vois pas mon enfant dans l'enseignement normal
- 28) Parce que je suis consciente de ses difficultés
- 29) Pour mieux évoluer à son rythme et suivant ses capacités
- 30) mon enfant était en type 8 et ce type est inexistant en secondaire donc ma fille a été mise en type 1
- 31) C'était également notre choix
- 32) Sa singularité est mieux prise en compte. L'enseignement et la pédagogie sont adaptés
- 33) Impossibilité de suivre un enseignement normal
- 34) Parce que les enfants sont suivis selon leur handicap. Par conséquent, ils sont suivies en tenant compte de cela.

- 35) Parce que ca répond aux besoins de son handicap
- 36) C'est une évidence
- 37) Parce que c' est ce qui lui convient
- 38) Vu que la majorité des classes à pédagogie adaptée sont en type 2 c'eta Le plus adéquat
- 39) Absence d'alternatif. Ce n'est pas comme si l'hypersensibilité et l'hp sont reconnus comme handicaps
- 40) Notre fils, étant hospitalisé en psychiatrie, a été inscrit en type 5 or le type 8 serait mieux adapté pour ses troubles de l'apprentissage.
- 41) L'intégration dans l'enseignement normal nous semblait une meilleure approche. Nous constatons cependant que l'accompagnement et la communication sont nettement plus adéquats dans l'enseignement spécialisé.
- 42) Besoin de contact plus importants avec des enfants disposants de schémas corporels et mentaux complets = INCLUSION!!! pour progresser au maximum.
- 43) parce que l'école n'aurait pas eu de moyens matériels si on s'était contentés des aménagements raisonnables
- 44) Parce que c'était l'ultime recours possible pour son bien-être et la poursuite d'apprentissages de base. Mon enfant a fréquenté l'enseignement fondamental jusqu'à 12 ans alors qu'une réorientation a été envisagée dès la fin de la seconde primaire avec intégration.
- 45) parce qu'il n'exploite pas ses possibilités de façon optimum
- 46) l'enseignement spécial répond le plus aux besoins de notre enfant
- 47) Oui car le type 1 est trop poussé et non car il n apprend rien en type 2 (garderie)
- 48) Certains établissements sont aptes à accueillir ces personnes car le personnel est spécialisé mais malheureusement beaucoup d'établissements n'ont pas ce personnels. Mon fils a été éjecté de trois établissements car il gênait.

Question 10 : Avez-vous demandé une réorientation vers un autre type d'enseignement?  
60 réponses



Question 11 : Cette demande a-t-elle été acceptée ?  
8 réponses



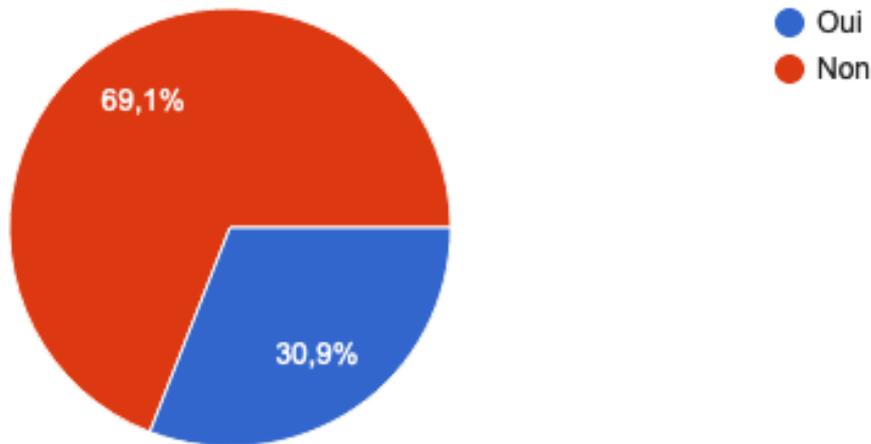
Question 12 : Pourquoi ?

4 réponses

- 1) En cours...ne font pas l'intégration partielle ou totale
- 2) Le PMS a fait barrage.
- 3) Type 8 à défauts de l'enseignement ordinaire. Ma fille a de très bonnes capacités intellectuelles et elle aime être auprès d'enfants "normaux".
- 4) Pas de structures inclusives!!!

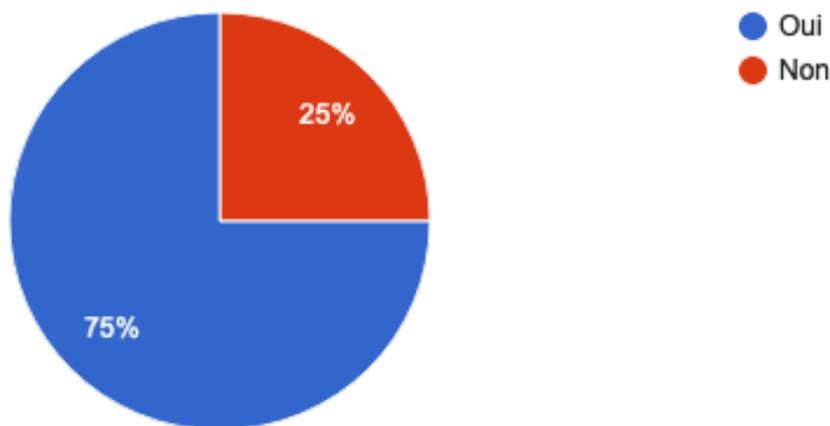
Question 13 : Avez-vous demandé un retour vers l'enseignement ordinaire ? (avec ou sans intégration)

55 réponses



Question 14 : Cette demande a-t-elle été acceptée ?

16 réponses

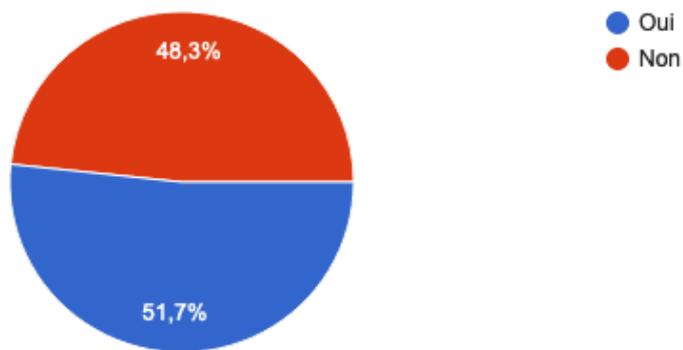


Question 15 : Pourquoi ?

5 réponses

- 1) En cours.... le spécialisé a des œillères
- 2) Le PMS ne croit pas dans les projets d'intégration ou d'inclusion.
- 3) Pas d'envie de la part de l'école ordinaire
- 4) Nous ne savons pas encore si notre fils rentrera en intégration à l'issue de son hospitalisation. Des réunions sont prévues à ce sujet au 1er trimestre 2020.
- 5) inadaptabilité aux yeux de la direction

Question 16 : Votre enfant bénéficie-t-il en plus d'une "pédagogie adaptée" ?  
60 réponses



Question 17 : Laquelle ?  
29 réponses

- 1) Teacch, mais pas assez sur acquis scolaires
- 2) A l'autisme
- 3) autisme
- 4) méthode TEACCH, PECS au début de sa scolarité
- 5) Aba a domicile
- 6) Teacch
- 7) Des aides motrices...
- 8) École inclusive
- 9) Classe TEACCH
- 10) En fonction de ses besoins et difficultés
- 11) petite classe; travail sur ordinateur
- 12) Intégration et collaboration avec les différents prof
- 13) Avec ordinateur
- 14) autisme spectrum stornis Qi élevé ou normal
- 15) petite classe, PIA, plusieurs profs, outils adaptés, rythme adapté, objectifs adaptés.
- 16) Je préférerais un mélange type 1 et 2
- 17) Teach
- 18) Teacch
- 19) logopédie
- 20) PECS
- 21) La question n'est pas claire
- 22) Je ne sais pas
- 23) Teach
- 24) Teacch type2 maturité 2
- 25) Pictogrammes, logopédie, psychomotricité relationnelle, Hippo thérapie,

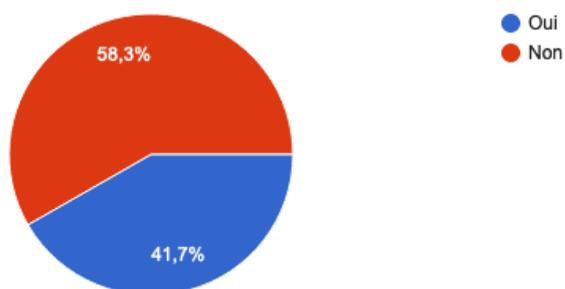
musique pour enfants autistes

26) méthodes parallèles Davis et Fuerstein

27) logo, kiné, psychomot

28) Teacch et autonomie

Question 18 : Connaissez-vous le "degré de maturité" dans lequel se trouve votre enfant?  
60 réponses



Question 19 : Lequel ?

25 réponses

- 1) Lequel?
- 2) IV
- 3) 3 eme primaire integration
- 4) Maturité 1
- 5) Maternelle
- 6) Deux
- 7) Type 9
- 8) ENSEIGNEMENT TYPE 2 FORME 2
- 9) Type 8
- 10) ovi 4
- 11) 2e / 3e maternelle
- 12) premier
- 13) Qi très faible
- 14) elle a l'âge mental de 10 ans
- 15) Type 7,forme 4
- 16) Question peu précise
- 17) Age mental entre 1.5 et 3 ans
- 18) Il se trouve dans le groupe des plus grands vu son âge 13 ans mais n'est pas dans la norme de son groupe
- 19) ce n'était pas en application entre 1994 et 2003 mais il passait d'un stade à un deuxième après 3 ans à cette époque..
- 20) Forme 2
- 21) Âge mental 3 ans pour 22 ans

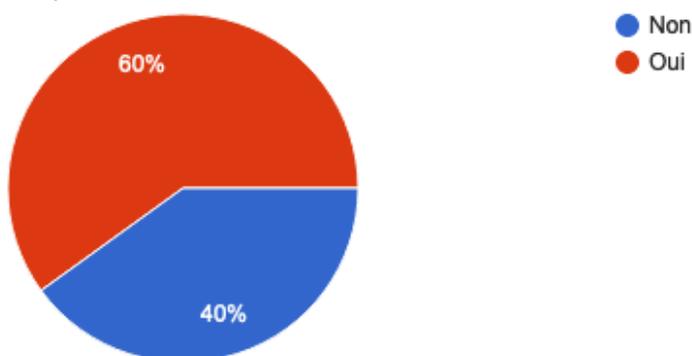
Question 19 : Selon vous, à quoi cela correspond-il?

24 réponses

- 1) Préparation à la vie professionnelle
- 2) maturité le plus élevé
- 3) Vise l'insertion socio-professionnelle
- 4) Le niveau de ses apprentissages
- 5) A son age de développement
- 6) Degré d'évolution
- 7) Type 9
- 8) Retard intellectuel mais peut être sociabilisé.
- 9) Je ne sais pas
- 10) dyslexie
- 11) enseignement humanité normal avec aide pour son autisme au niveau social
- 12) je ne comprends pas la question
- 13) apprentissages préscolaires
- 14) Qi tres faible
- 15) Niveau acquis maternel
- 16) voir réponse précédente
- 17) Préparation du CEB
- 18) Voir réponse précédente
- 19) Ça correspond à son niveau de maturité et aux compétences qu'il a acquises indépendamment de son âge
- 20) Un bébé
- 21) Cela devrait correspondre à son niveau de ses compétences scolaires (lecture, écriture, calcul) et également à son groupe d'âge (niveau de maturité)
- 22) Une adaptation est nécessaire car une déficience ne signifie pas une évolution dans le besoin ! Il faut faire évoluer les enjeux et les apprentissages.
- 23) enfant présentant un retard mais capable d'autonomie
- 24) Autonomie et mental

Question 20 : Savez-vous qui décide du degré de maturité ?

25 réponses



Question 21 : Qui ?

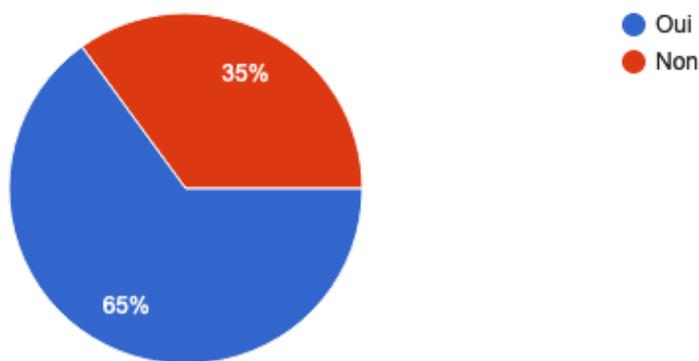
15 réponses

- 1) L'équipe éducative
- 2) L'école
- 3) Concertation entre école et PMS

- 4) Conseil de classe
- 5) Medecin et corps enseignant
- 6) Le conseil de classe
- 7) Psychologue
- 8) PMS
- 9) l'école, le pms
- 10) Professeur
- 11) Le conseil de classe enseignants direction et PMS
- 12) collégialité direction, instituteurs et CPMS
- 13) Le conseil de classe
- 14) PMS en accord avec enseignants
- 15) Psychologue

Question 22 : Les activités éducatives proposées par l'école répondent-elles aux besoins de votre enfant ?

60 réponses



Question 23 : En quoi ?

31 réponses

- 1) Autonomie ok mais beaucoup trop occupationnel
- 2) L'enseignement est individualisé
- 3) On calme ses angoisses, on déjoue ses stratégies d'évitement
- 4) l'équipe part de l'enfant, ils adaptent en fonction de ses capacités et travaillent à partir d'objectifs
- 5) Il a des aménagements adaptés à ses troubles
- 6) Elles l'aident à acquérir plus d'autonomie et à s'épanouir
- 7) L'école s'adapte aux capacités et nécessités de mon fils
- 8) Oui car il peut travailler et aussi de dépenser grâce aux 3 périodes de sport par semaine. Ayant un souci pour se concentrer cela lui permet de faire d'autres choses
- 9) activités au sens larges, pas seulement dans le domaine intellectuel, études et savoirs
- 10) ?
- 11) Travail adapté aux besoins
- 12) clair , donne le temps de réfléchir , permet d'adapter en fonction de ses besoins
- 13) Tout
- 14) programme adapté à chaque enfant et ses besoins;

- 15) Construites en fonction de ses capacités actuelles et de ses objectifs à atteindre, dans un climat sympathique et chaleureux qui lui donne envie d'aller à l'école.
- 16) Petit groupe, individualisé, mais pousse pas assez sur l'écriture et la lecture
- 17) Reunion entre enseignants et les parents
- 18) ouverture vers le monde et la Société
- 19) Elles sont basées plus sur l'écrit et sur l'observation concrète que sur les raisonnements abstraits
- 20) aide a evoluer
- 21) Dans l'ensemble
- 22) Répond à ses besoins
- 23) Adapté à son niveau
- 24) En tout
- 25) Elles lui permettent de progresser en autonomie
- 26) Placé dans la classe "terminal" (ceux qui vont passer le CEB) depuis l'âge de 8 ans pour augmenter le niveau de stimulation.
- 27) Accompagnement, confiance en soi, objectifs clairs, adaptés
- 28) Dès qu'il ne s'agit pas d'enseignement mais d'expérience et d'autonomie à acquérir, les choses vont mieux
- 29) les séances kine, logo, psychomot, petite classe, beaucoup de travail en face à face
- 30) sorties extérieures, apprentissages scolaires
- 31) Autonomie

Question 24 : Pourquoi ?

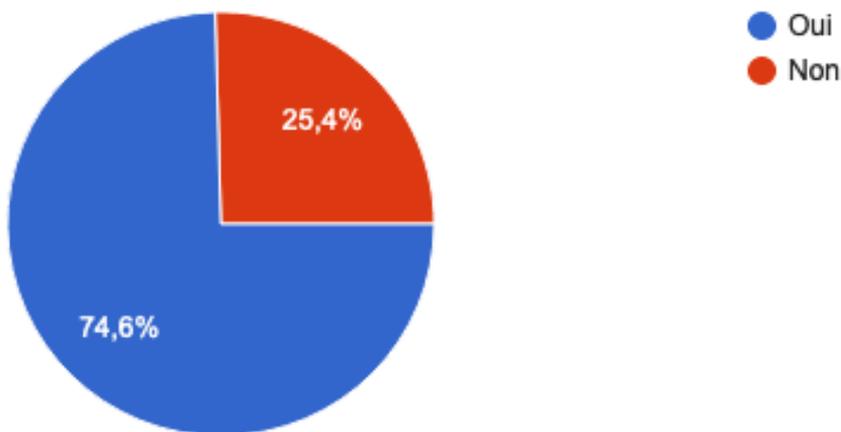
*21 réponses*

- 1) Donner 4h de cours de couture à un enfant avec des difficultés de psychomotricité fine... Manque d'ambition dans l'enseignement secondaire pour poursuivre les apprentissages, alors que l'enfant est demandeur!
- 2) Manque de réactivité de l'école - Manque de créativité - Manque de formation des enseignants - Manque de personnel ou peur du personnel de sortir avec les adolescents en ville - Manque de confiance en l'inclusion sociale.
- 3) Trop simple
- 4) Les enseignants ne sont pas formés à son handicap
- 5) On ne prend pas assez son Intelligence conservée en compte
- 6) Pas assez de personnes pour s'occuper des enfants différents dans l'établissement. Aucune personne compétente lors de sortie scolaire.
- 7) Il n'y a pas assez de formation adaptée pour les enfants atteint d'autisme
- 8) Il ne comprend pas
- 9) Pas assez d'apprentissage par rapport à ce qu'elle est capable de faire
- 10) Pas de connaissances en autisme
- 11) En fait sur papier, ça peut être intéressant . Mais dans les faits, tout dépend de la bonne volonté du professeur.
- 12) Beaucoup trop scolaire et semblable à l'école ordinaire dans le fonctionnement général
- 13) Par exemple il ne bénéficie plus de l'hippo et la danse qui lui convenaient bcp. La piscine c'est chaque semaine ce qui est bien mais la prise en charge est trop collective pour ses besoins
- 14) Assez répétitives
- 15) La manière d'enseigner n'est pas adaptée aux troubles d'apprentissage (pas d'utilisation des nouvelles technologies, par exemple).
- 16) Structure secondaire organisée selon le schéma de l'enseignement ordinaire = changement de prof toutes les 2 heures, or, ces enfants ont besoin de temps pour s'approprier une activité, trouver leurs marques...
- 17) parce que le projet est en construction mais pas encore appliqué

- 18) Car mon enfant présente un profil très dysharmonique/ il possède de bonnes compétences langagières, avec un très bon niveau de compréhension et des compétences de base très déficitaires. Les enseignants se trouvent très dépourvu face à un tel profil et ne savent comment accompagner ses apprentissages. que les enseignants soient issus de l'enseignement spécialisé ou non, tous ont rencontré les mêmes difficultés. Ce sont de compétences neuropsychologiques très pointues dont nous avons besoin au quotidien dans les écoles pour soutenir des enfants tels que le mien. Certains troubles laissent les enseignants les plus motivés et créatifs très démuniés.
- 19) Manque d'ambition dans les apprentissages et dans la mise en situation dans la vie hors des murs de l'école (prendre le bus, se déplacer en ville ...).
- 20) Cela relève plus du gardiennage que de l'apprentissage scolaire
- 21) Je trouve que les professeurs ne sont pas assez formés et manquent d'aide qd ils sont démuniés

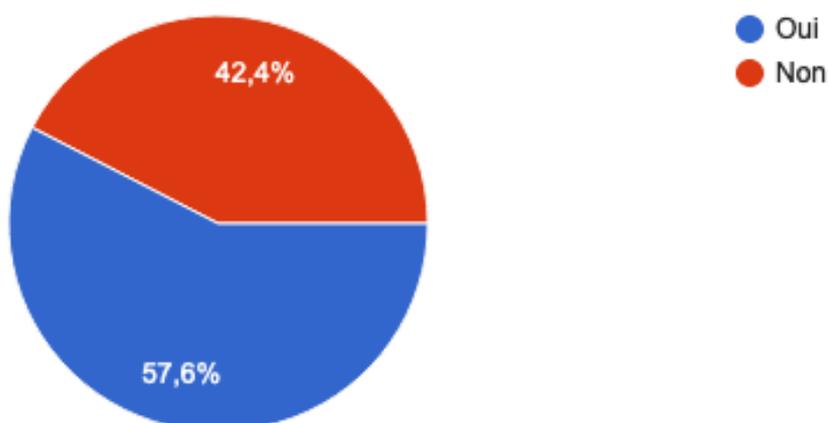
Question 25 : Pensez-vous que l'école soit suffisamment adaptée aux besoins de votre enfant en matière d'accessibilité ?

59 réponses



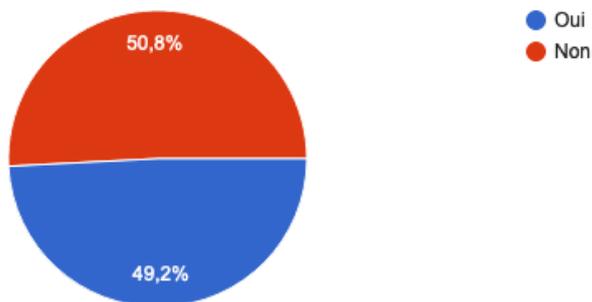
Question 26 : Pensez-vous que l'école soit suffisamment adaptée aux besoins de votre enfant en matière d'encadrement paramédical ?

59 réponses



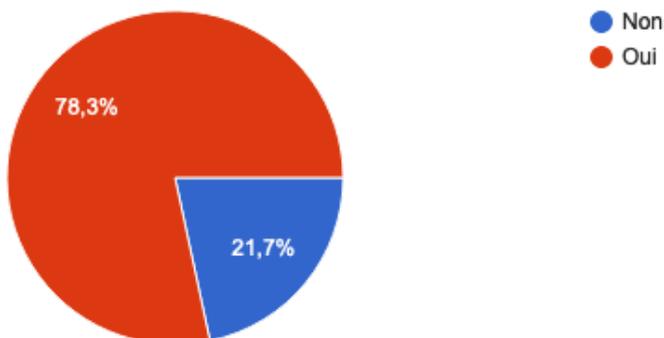
Question 27 : Si votre enfant a besoin de prise(s) en charge paramédicale(s) (logopédie, ergothérapie, kiné, psychomotricité, puériculture, soins infirmiers, ...), l'école est-elle en mesure de les satisfaire ?

61 réponses



Question 28 : En dehors du cadre scolaire, faites-vous appel, via des organismes ou associations, à des spécialistes pour le suivi scolaire et/ou paramédical de votre enfant ?

60 réponses



Question 29 : Pourquoi ?

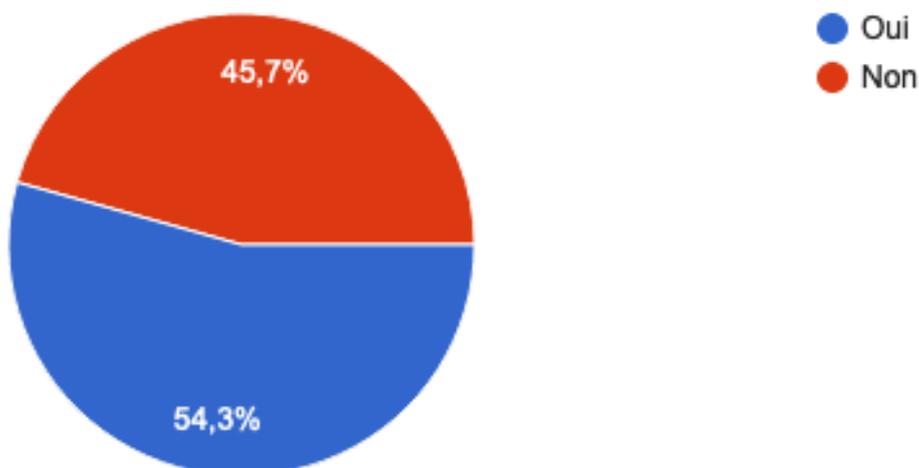
46 réponses

- 1) Compléter ce qu'il n'a pas à l'école surtout niveau cognitif
- 2) Liste d'attente trop longue, pas assez d'heures
- 3) Parce qu'il est capable d'apprendre et que l'école ne joue plus ce rôle. Alors on pallie (logo, kiné, hippotherapie hebdomadaires et guidance parentale quotidienne)
- 4) Parce que l'école ne fournit pas les heures de logopédie nécessaire voire indispensable à l'inclusion sociale
- 5) l'école propose des séances de logopédie et de kiné. En parallèle, notre fils suit des séances de psychomotricité
- 6) Parce que je peux les choisir selon leurs compétences et les besoins de mon fils
- 7) Parce que ma fille n'est pas suivie par la logopède à l'école, elle a besoin de thérapie cognitivo comportementale que l'on ne trouve pas dans l'enseignement
- 8) parce qu'à l'école, la logopède n'est pas formée à son handicap et ne sait pas quoi faire avec
- 9) Parce qu'il n'en a pas à l'école
- 10) Il est suivi dans un Crf pour avoir un maximum de rééducations possibles
- 11) Nécessaire à son évolution
- 12) Car ce qui est fait à l'école n'est pas assez poussé à mon sens
- 13) Aide précoce
- 14) Infection Orl et digestive
- 15) pour un soutien kiné + adapté
- 16) Pour suivie autisme

- 17) mon fils a 3 logopèdes indépendantes pour les math, l'expression et la lecture
- 18) logopédie pour dyslexie
- 19) Il avait deux logo une a l ecole et une en prive
- 20) Pour plus de suivi
- 21) Soins, ergo, logo, kine
- 22) Les séances hors école se passent beaucoup mieux. Mieux adaptées, moins scolaires!
- 23) parce que ce n'est pas disponible dans l'école (psychomot, kiné, logo).
- 24) Pour apprendre a lire et a ecrire
- 25) Pour son suivi éducatif
- 26) Activités non presentes dans le cadre scolaire
- 27) plus aucune prise en charge nécessaire
- 28) Pour développer son goût pour la musique
- 29) pas suffisamment informer
- 30) Besoin matériel et activités, (classe de dépaysement)
- 31) Achat aide matériel et classe de dépaysement
- 32) Difficile de trouver 1 place, liste attente
- 33) Il a encore plus besoin de logopedie mais la logopede travaille avec celle de l' école
- 34) Pour lui donner encore plus de chance
- 35) Pédopsychiatre pour un suivi avec les parents
- 36) séance de neuropsychologie
- 37) Pour l'apaiser, pour sa concentration, pour son plaisir
- 38) Infirmier Moteur cérébral et pathologie orpheline l'opurde qui demande de la kiné régulièrement!!!
- 39) parce qu'il en a besoin
- 40) Parce que j'ai le souhait de mettre toutes les chances de son côté et que cela dépasse grandement ce qui est mis à disposition dans le cadre scolaire
- 41) Pour compléter ses connaissances et varier les approches et les référents
- 42) Parce que c'était nécessaire et très utile pour développer la communication, le langage et le reste !
- 43) assistance à domicile, plus pour parents que pour Edgar
- 44) Pour qu il puisse apprendre a lire, a calculer, qu il puisse progresser
- 45) L'école ne propose ni logopédie ni kiné
- 46) Susa

Question 30 : Une concertation existe-t-elle entre eux et l'équipe éducative ?

46 réponses



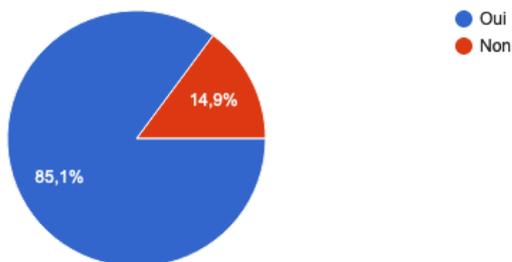
### Question 31 : Pourquoi ?

20 réponses

- 1) Parce que la direction de l'école refuse de rencontrer les acteurs extérieurs. Dommage!
- 2) Les profs ont une tendance à ne voir que leur mission d'enseignant et de ne pas voir la nécessité d'une prise en charge thérapeutique (logopédie).
- 3) Nous, parents, faisons le lien entre l'école et la psychomotricienne
- 4) Refus de l'école
- 5) Manque de temps de part et d'autre
- 6) Aucune demande faite
- 7) Pas une bonne prise en charge
- 8) Tout dépend de la bonne volonté du prof qui prend ou non contact avec la logopède, suit les conseils de la logopède ...
- 9) Pas trop
- 10) Jamais demander
- 11) L'école a demandé à consulter les intervenants extérieurs en mai, fin d'année scolaire ! Et n'entend pas les avis de ceux-ci. L'école reste sur sa position et n'adapte pas sa pédagogie.
- 12) il n'y a pas d'initiative des parties
- 13) Les professionnels n'ont soit pas le temps, soit demandent à être payés comme une séance!!!
- 14) Pas d'intervenants extérieurs
- 15) Pas de demande
- 16) Clarence vient d'arriver en septembre. Je suppose que cela se passera en cours d'année.
- 17) Pas de kiné disponible à l'école pour ma fille, donc, avec qui dialoguer?
- 18) je l'ignore, nous avons pourtant suggéré que ce soit le cas
- 19) Parce que l'école était trop refermée sur elle-même et convaincue de son excellence.
- 20) Il n'y a pas suffisamment d'implication de l'école

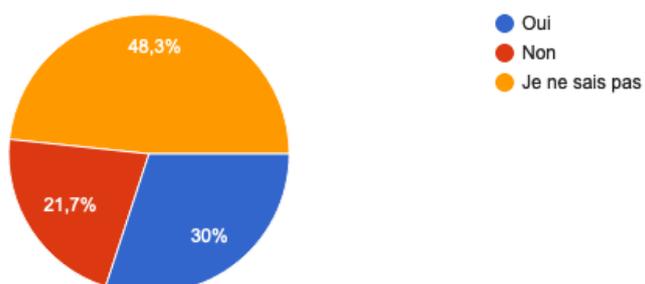
### Question 32 : Ces services sont-ils payants ?

47 réponses



### Question 33 : Des intervenants extérieurs (infirmières, logopèdes, kiné, psychomotricien,... ) peuvent-ils avoir accès à l'école pour dispenser les soins ?

60 réponses

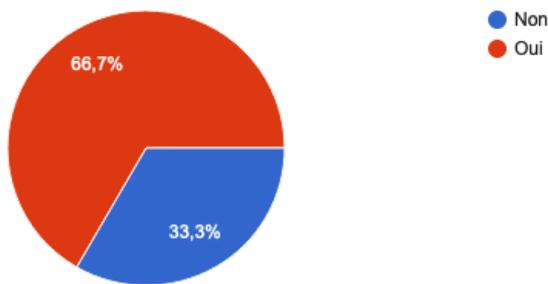


Question 34 : A quelle fréquence avez-vous des moments de concertation avec l'équipe éducative (y compris les réunions de parents individuelles) ?

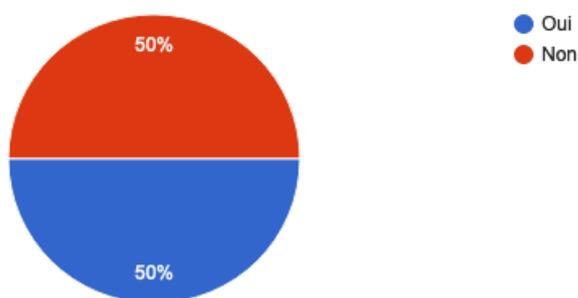
60 réponses

- |                                |                                |
|--------------------------------|--------------------------------|
| 1) Trimestrielle               | 36) Trimestrielle              |
| 2) Trimestrielle               | 37) Sur demande                |
| 3) Trimestrielle, Sur demande  | 38) Mensuelle                  |
| 4) Trimestrielle, Sur demande  | 39) Annuelle                   |
| 5) Sur demande                 | 40) Hebdomadaire, Sur demande  |
| 6) Hebdomadaire, Sur demande   | 41) Trimestrielle, Sur demande |
| 7) Annuelle                    | 42) Trimestrielle, Sur demande |
| 8) Trimestrielle               | 43) Annuelle                   |
| 9) Trimestrielle               | 44) Trimestrielle, Sur demande |
| 10) Mensuelle, Sur demande     | 45) Trimestrielle              |
| 11) Trimestrielle              | 46) Sur demande                |
| 12) Trimestrielle              | 47) Trimestrielle              |
| 13) Trimestrielle              | 48) Trimestrielle, Sur demande |
| 14) Mensuelle                  | 49) Trimestrielle              |
| 15) Trimestrielle              | 50) Sur demande                |
| 16) Annuelle, Sur demande      | 51) Trimestrielle              |
| 17) Trimestrielle              | 52) Sur demande                |
| 18) Trimestrielle, Sur demande | 53) Trimestrielle              |
| 19) Mensuelle, Sur demande     | 54) Trimestrielle              |
| 20) Sur demande                | 55) Sur demande                |
| 21) Mensuelle                  | 56) Trimestrielle, Sur demande |
| 22) Annuelle                   | 57) Sur demande                |
| 23) Sur demande                | 58) Annuelle                   |
| 24) Trimestrielle              | 59) Sur demande                |
| 25) Trimestrielle              | 60) Trimestrielle              |
| 26) Trimestrielle, Sur demande |                                |
| 27) Trimestrielle              |                                |
| 28) Hebdomadaire, Sur demande  |                                |
| 29) Trimestrielle, Sur demande |                                |
| 30) Sur demande                |                                |
| 31) Trimestrielle              |                                |
| 32) Trimestrielle, Sur demande |                                |
| 33) Sur demande                |                                |
| 34) Sur demande                |                                |
| 35) Hebdomadaire               |                                |

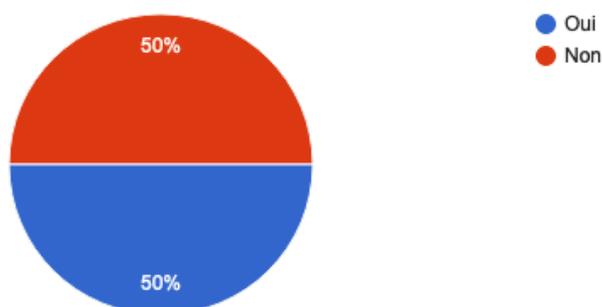
Question 35 : Connaissez-vous le Plan Individuel d'Apprentissage (PIA) de votre enfant ?  
60 réponses



Question 36 : Avez-vous été invité à participer à l'élaboration de ce PIA ?  
40 réponses



Question 37 : Et son évolution ?  
40 réponses



Question 38 : Quelles sont vos suggestions afin d'améliorer l'organisation de l'enseignement spécialisé ?

50 réponses

- 1) Suffisant
- 2) Intégration !!!! Financement, formation, moyens humains et financiers, arrêter de maintenir les enfants en spécialisé car ils stagnent ou régressent. Avoir avx qui s'estomp ! Formation et suivi de ceux-ci
- 3) Plus de collaboration avec l'enseignement ordinaire
- 4) Mutualiser les budgets régionaux et fédéraux pour les enfants plus atteints mais laisser l'enseignement pilote
- 5) Plus d'ambition! Nos enfants sont capables... Les professionnels ont souvent tendance à voir leurs incompétences. Soutenir les apprentissages. Un meilleur partenariat entre l'école, es parents et les intervenants extérieurs. On a tous à y gagner!
- 6) Participer, c'est discuter et rédiger pas recevoir les avis de l'équipe éducative.

- 7) Notre fils a des séances de logopédie et kiné mais à la rentrée ce n'est jamais garanti. Beaucoup de besoins, pas assez de professionnels. De plus, soigner davantage les transitions primaire adapté -collège adapté.
- 8) Former réellement les professionnels qui y travaillent
- 9) Un enseignement plus adapté à chacun en fonction de son potentiel et sa manière d'acquérir la matière
- 10) Et bien déjà qu'il soit VRAIMENT spécialisé. On m'avait dit que mon enfant aurait tout ce dont il a besoin et résultat, passe sa vie dans les transports (plus fatigué), copie les mauvais comportements des autres, fait finalement pas grand chose de ses journées, le PIA est juste une farce (3-4 lignes), enseignants pas formés,..... bref je regrette amèrement notre choix
- 11) Plus de moyens, des avs,des classe inclusives, des possibilités de passer ses diplômes... stop à l'occupationnel!!
- 12) Impossible à expliquer en entier ici
- 13) Plus de formation pour le personnel enseignant de l'inclusion
- 14) Plus de suivi au cas par cas
- 15) Plus de concertation avec les parents, de transparence sur les activités entreprises avec l'enfant
- 16) Donner plus de formations aux enseignants
- 17) Des professeurs mieux formés pour la différence . Peu accepte de s'adapter . Trop de travail...
- 18) être + impliqué dans l'élaboration et le suivi du PIA certainement!
- 19) Spécialisé ne devrait pas rimer avec deuil du ceb
- 20) Plus de formation en autisme
- 21) Motiver les prof à se présenter à leur propre cours.
- 22) A l'heure actuelle je le trouve mieux que l'enseignement normal je ne vois pas d'amélioration
- 23) Faire plus d'intégration pour le type 8
- 24) Plus de dialogue, d'écoute, plus de suivi et de sérieux
- 25) proposer plus de classe de niveau normal mais adapté à l'autisme dans des écoles normales, surtout au niveau humanité , en Flandre il y en a plusieurs et certain élèves francophone s'y trouvent afin de quand même pouvoir avoir un diplôme d'humanité normal ou technique , ces écoles les préparent aussi à retourner à leur rythme en enseignement normal si il le veulent avec un suivi venant de leur mentor individuel , et cela je ne l'ai pas trouver en wallonie
- 26) Augmenter l'intégration
- 27) plus de moyens pour les petites structures / en ce qui nous concerne, tout va super bien !
- 28) L'enseignement spécialisé de type 8 n'est en aucune mesure adapté aux enfants ayant des troubles dyspraxiques et de concentration. Le fonctionnement semblable à l'école ordinaire n'est pas adapté. On demande à ces enfants d'être autonome comme un enfant "classique" et lorsque ce n'est pas le cas, l'autonomie devient l'objectif du PIA !!!! On ne vous parle alors plus d'apprentissages !!! L'enseignement Type 8 reçoit beaucoup trop d'enfants capables de suivre à l'école ordinaire ce qui fait que les enfants ayant de vraies difficultés d'apprentissages "dys" n'y trouvent pas leur place et sont redirigés vers d'autres types. Un enfant ayant des troubles dysne sait pas mettre ses boutons, sa tirette seul ! Il n'est pas accompagné en type 8 ! On le laisse se débrouiller...
- 29) l'inclure au sein d'écoles ordinaires, sans nier les besoins spécifiques des enfants qui s'y trouvent.
- 30) Plus d'ouverture, collaboration, plus d'intégration, plus de mélange
- 31) Plus de transparence pour les familles, plus de places réparties géographiquement pour éviter les longs trajets en bus scolaire.
- 32) Un autre regard sur le handicap de la part de la société en générale. Dédratiser les situations, faire confiance à l'équipe pédagogique tout en restant présent derrière son

enfant. Faire un partenariat parents/enseignants. Nous recherchons tous, normalement, le meilleur pour l'enfant 😊

- 33) la création d'un type 8 en secondaire
- 34) Plus de communication direction-profs-parents
- 35) L'ouvrir plus sur les activités périscolaires avec des enfants non handicapés
- 36) Difficile se résumer en une ligne. J'ai beaucoup de suggestion !
- 37) Octroyer plus de moyens pour donner davantage de personnel pour prendre en compte tous les besoins de tous les élèves
- 38) D'avantage de concertation avec les parents.
- 39) Maintenir une communication avec les parents
- 40) Viser à plus d'inclusion et construire des écoles adossées à des écoles ordinaires pour favoriser le vivre ensemble. En enfant handicapée dans un système d'inclusion progresse tellement plus vite, car il est porté par et vers ses pairs non handicapés!
- 41) supprimez le
- 42) Inclure des neuropsychologues et de véritables spécialistes des troubles que présentent les enfants qui fréquentent l'établissement scolaire. Accoler les classes d'enseignement spécialisé aux classes du fondamental afin de construire de véritables projets d'intégration, favorisant les échanges entre enfants et entre professionnels. Travailler dans le cadre de véritables concertations, régulières, animées par de véritables facilitateurs permettant l'élaboration de projets clairement définis étape par étape. Veiller au passage des informations entre professionnels. Compléter la formation de tous afin qu'ils soient plus à même de comprendre où se situent les difficultés des enfants et soient plus capables de co-construire ensemble, enseignants et spécialistes paramédicaux et médicaux. Vaste programme ! et belles perspectives en vue pour ceux qui ont l'élan de donner sens à leur travail si important pour soutenir les familles souvent dépassées elles aussi !
- 43) Le rendre le plus proche d'un enseignement exploitant au maximum les possibilités des enfants présents et en le faisant "voisiner, interférer" avec des classes d'enseignement normal
- 44) Que l'école accepte de dialoguer avec les familles de façon naturelle et une plus grande collaboration avec le monde en dehors de l'école à tous niveaux.
- 45) augmentation des moyens financiers, il n'y a que 2 écoles Néerlandophone à Bruxelles et il est clair que l'infrastructure de l'école est très limitée, un exemple concret, quand il pleut les enfants doivent jouer dans un couloir d'un peu plus qu'un mètre en largeur, ils n'ont pas les infrastructures adaptées, sinon super bonne volonté de tous le monde etc. mais c'est triste de voir les peu de moyens financiers, ils doivent s'orienter vers des sponsors comme le Lions Club qui ont fait une donation de 5000 EUR, il y a un problème fondamental au niveau d'octroi des moyens gouvernemental
- 46) Ça serait bien qu'ils puissent mettre en pratique le Pia. Plus adapté aux enfants.. Plus d'aide financière, plus d'aide afin d'assurer un apprentissage correcte aux enfants
- 47) plus de motivations pour les apprentissages scolaires avec une aide logopédique, l'absence de perspective autre que la sociabilisation ne doit pas justifier la démission en matière d'apprentissages scolaires
- 48) Plus de spécialisations des enseignants, plus de soins sur place et surtout UNE GARDERIE SCOLAIRE...LES BUS NE SONT PAS DES GARDERIES. 1H DE TRAJET POUR 10KM
- 49) Un personnel plus qualifié et motivé à accueillir toutes les personnes handicapées avec leurs difficultés. Mettre à disposition plus de personnels qualifiés pour mieux encadrer la personne handicapée car trop peu de personnels. Je connais une école qui demande aux parents une aide financière assez élevée pour pouvoir engager plus de personnels pour la qualité de l'encadrement de la personne handicapée mentale

## Questionnaire PMS

114 réponses

Clôture du questionnaire le 11 novembre 2019

### Préambule

En dessous de chaque item, le nombre de réponses est mentionné. Parfois, celui-ci ne correspond pas au nombre de réponses aux questions ouvertes car certains répondants ont tapé sur la barre d'espace (croyant que la réponse était obligatoire) afin de ne pas y répondre et de pouvoir avancer dans le questionnaire.

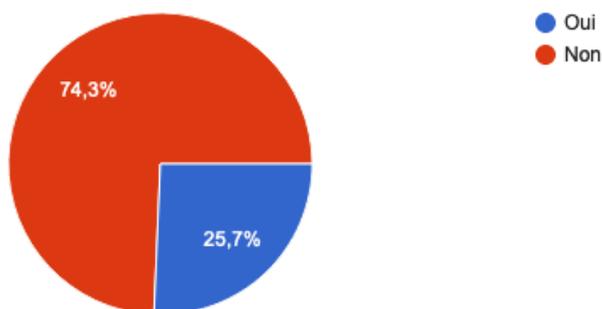
Aucune des questions n'était obligatoire afin de permettre à chacun de s'investir dans le questionnaire selon sa motivation.

Une disparité dans les réponses s'explique également par le fait que des sous-questions étaient prévues selon la réponse donnée :

Généralement, si le répondant avait répondu oui, il était renvoyé aux questions : *en quoi ? Comment ?* Si le répondant avait répondu non, il était renvoyé à la question : *Pourquoi ?*

Question 1 : Selon vous, est-ce que les types d'enseignements tels qu'organisés actuellement permettent de répondre aux besoins des élèves?

113 réponses



Question 2 : En quoi ?

22 réponses

1. Les difficultés des enfants ou des jeunes sont parfois tellement multiples qu'un type ne répond pas nécessairement à l'ensemble de ses besoins.
2. Adéquation de la prise en charge en fonction du diagnostic et/ou des symptômes des enfants.
3. Classe avec moins d'élèves, matériels et locaux adaptés, méthodologies différentes...
4. La typologie touche une grande majorité des troubles ou handicaps existant. La problématique du choix du type est cependant importante pour les enfants qui cumulent les troubles et/ou les handicaps
5. Catégorisation adéquate pour autant que l'orientation soit bien faite
6. Nous parvenons quasiment toujours à définir le type qui convient le mieux à l'enfant lorsque nous l'orientons vers l'ES.
7. Assez bien, hormis pour des élèves "decrocheurs", atteints de troubles de la personnalité
8. De mon expérience, je remarque que l'enseignement spécialisé permet aux élèves de reprendre confiance en leurs capacités et en eux. Certes, le manque cruel de moyen est indéniable mais quand l'enseignement donné est de qualité, je trouve que cela a un effet bénéfique sur les enfants. = Les élèves a besoin plus spécifiques peuvent ainsi évoluer à leur rythme
9. l'ensemble des besoins sont pris en compte

10. Chaque type d'enseignement répond à des spécificités bien précises. Si celles ci sont respectées, l'enfant peut alors être prit en charge de manière adéquate.
11. variété des typologies et adaptation de certaines écoles (classes de langage, classes teacch...)
12. dans notre région nous orientons principalement vers du type 1 et 8 plus rarement type 3. Ces 2 premiers types répondent aux besoins spécifiques des élèves de l'enseignement ordinaire présentant des difficultés qui y sont relatives. Nous ne nous tournons presque jamais vers les autres types car cela ne se présente pas dans notre réalité de terrain.
13. Il y a 8 profils pour ens spécialisé. Cependant c'est l'encadrement de l'intégration qu'il faille revoir. Et en type 3, il y a trop de disparités entre les enfants
14. en leur proposant un suivi individualisé permettant une meilleure approche en fonction des forces et faiblesses de chacun
15. chaque besoin et difficultés entrent en adéquation avec les différents types proposés
16. Les différents types rencontrent les problématiques des élèves par contre dans beaucoup d'écoles type 1 et 8 sont mélangés et je ne trouve pas toujours cela judicieux. De même, il existe trop peu de classe de langage.
17. Les types et les formes envisagés brossent un tableau assez large des difficultés. Cependant lorsqu'il s'agit des élèves de forme 2 dans le secondaire une distinction spécifique serait intéressante au vu des grosses différences au niveau pédagogique et d'autonomie entre les élèves
18. Si l'élève est orienté dans le type qui lui correspond, l'enseignement lui conviendra
19. Bonne différenciation mais il manquerait un type social
20. Dans la majorité des cas , selon les difficultés des enfants cela répond à leurs besoins.
21. répond aux besoins pédagogiques des enfants. Cela leur permet également de s'épanouir sans ressentir de la frustration par rapport aux autres élèves.
22. C

### Question 3 : Pourquoi ?

#### 83 réponses

1. On se base sur des indications intellectuelles et scolaires. Les orientations ne prennent pas assez en compte les besoins liés aux aspects culturels, affectifs, aux différenciations des troubles...
2. Parfois un enfant/jeune peut présenter des caractéristiques qui se retrouvent dans aucun type ou dan plusieurs types. Le choix du type est parfois réducteur.
3. Souvent, des jeunes sont un peu "entre deux types", et il est difficile d'orienter plus vers un que l'autre. Par exemple, un enfant ayant des problèmes importants de comportement et un retard d'apprentissage; type un ou type trois ? D'où vient la difficulté ; le comportement difficile qui explique le retard d'apprentissage ou l'inverse ? Globalement, c'est compliqué de faire "entrer" les jeunes dans les "cases" telles que les 8 types actuels.
4. il manque un type pour les élèves en grand retard pédagogique ou en décrochage scolaire sans troubles instrumentaux. Un vrai type 8 secondaire, un type pour élèves avec autisme
5. Certaines écoles manquent encore d'outils pour réaliser des intégrations positives et des écoles dites spécialisées ne développent pas toujours un suivi adéquat. Il faudrait davantage se baser sur la réponse d'aide à l'intervention.
6. Les besoins des élèves ne correspondent pas toujours aux méthodologies spécifiques proposées dans le type d enseignement dont ils "dépendent". Ou bien, ils ont des besoins multiples, retrouvés dans plusieurs types. Les accompagnements sont fort différents. On en arrive à choisir le besoin "prioritaire".
7. Système d'étiquettes des élèves, vision trop générales. Même si certains types (4,5,6,7) sont très bien balisés et clairs
8. Oui et non selon moi. il y a des catégories pour répondre à différents troubles. Néanmoins, des enfants ne répondent pas toujours qu'à une seule typologie. Ce n'est pas toujours évident de déterminer un type et donc que ça réponde aux besoins spécifiques de l'enfant.

9. Uniquement pour ce qui concerne les trouble du spectre autistique où il n'y a pas réellement un type qui convient à leur besoins spécifiques. Ils sont alors relégués au type 3 qui n'est, selon moi pas tout à fait adapté à leur besoin. C'est problématique sachant que nous rencontrons de plus en plus d'élèves ayant ce profil.
10. étiquette, peu de souplesse. parfois difficile de mettre dans un type.
11. Pas assez de moyen en ordinaire pour permettre une intégration correcte des élèves
12. Il est difficile parfois de faire entrer un élève dans l'une des propositions, et aussi absence de type 8 forme 4
13. peu de moyens et de formations de enseignants par rapport à la messe de difficultés des enfants, ainsi que leurs besoins spécifiques et le nombres d'adaptation nécessaire. pas non plus de moyen adapté pour les immigrés
14. pour le type 3, besoins très différents pour les enfants avec troubles de la personnalité et ceux manifestant des troubles du comportements, manque d'encadrement spécifique pour les élèves présentant un TSA
15. Des élèves ne rentrent dans aucune typologie (troubles psychiatriques, doubles diagnostiques,...)
16. Il devrait exister du type 8 dans le secondaire. Il est difficile de faire "entrer" certains élèves dans ces types
17. Typologie pour l'enseignement qui on le sait bien, en réalité, type les enfants. Typologie beaucoup trop restrictive, aux termes surannés, et stigmatisants. Typologie qui ne correspond pas/plus aux nombreux besoins particuliers différents des enfants que l'on rencontre.
18. Certains types sont des types par défaut, le type 8 n'est pas organisé dans le secondaire, le type 1 et 8 n'existant pas dans l'enseignement maternel, on retrouve des enfants ayant des facultés intellectuelles préservées dans du type 2 et qui risquent d'y rester car les écoles ont tendance à les garder, ...
19. Parce que ce n'est pas la réponse aux situations. Certaines écoles spécialisées ne mettent que trop peu voire pas d'aménagement en place. Je pense qu'une possibilité est d'organisation l'enseignement ordinaire, comme l'enseignement spécialisé, avec une équipe paramédicale.
20. Manque de souplesse en fonction des besoins des élèves : pe T8, Autisme, élève à la frontière t1 et t2 pour lesquels les conséquences en terme professionnel sont importantes.
21. Trop d'hétérogénéité au sein de chaque type
22. Car certains types englobent des enfants qui ont des besoins différents et/ou incompatibles (exemple : Type 3 => décrochage scolaire vs psychose, autisme vs parcours socio-familial difficile et complexe menant à des fragilités affectives. Type 8 => dyspraxie vs troubles du langage ; etc)
23. Le type 3 est trop fourretout: des problématiques différentes regroupées dans un même type mais qui ne peuvent pas cohabiter ensemble (caractériel et autisme pas ensemble). Des problématiques multiples peuvent se justifier dans plusieurs types mais ne peuvent pas être associés ensemble. L'autisme n'a pas sa place dans le type 3. Des sous catégories pourraient être créer, une catégorie autisme pourrait exister à part entière. Les types 1 et 3 peuvent être organisés en 31 ou 13 Les types 8 et 3 peuvent être organisés en 83 ou 38 Les types 2 et 3 idem 23 ou 32 Le type 8 trop fourretout aussi. Les troubles du langage demandent une prise en charge spécifique Le type 4 handicap motrice lourd ou pas, confusion parfois avec le type 2
24. Parce que trop d'écoles d'enseignement spécialisé doivent pour raison des de nombres constituer des groupes classes avec des enfants n'ayant ni le même profil, ni les mêmes besoins. Ayant travaillé dans l'enseignement spécialisé n'organisant que du type 8 et dans d'autres écoles mélangeant différents types, je peux affirmer que les résultats au terme du parcours étaient très différents (retour dans l'enseignement secondaire 1C et 1Diff en majorité pour la première, poursuite dans l'enseignement spécialisé et pas de CEB pour

l'autre même pour les enfants relevant du type 8). De plus, tous les enfants n'ont pas la chance de pouvoir bénéficier des suivis du personnel paramédical (logo, psychomot, psy,..). Peut-être parce que les enseignants ne sont pas suffisamment formés et surtout pas assez outillés (règne de la débrouille) ? Parce que l'orientation n'est pas toujours adéquate. Pour avoir lu beaucoup de protocole, je peux dire que les services agréés, tels que les hôpitaux, ne réalisent pas une analyse multidisciplinaire (souvent juste QI et bilan logo). De plus, on sent parfois leur manque de connaissance du monde scolaire.

25. Ils y répondent partiellement, en sachant que plusieurs types d'enseignement, notamment les types 1,8 et 3 sont regroupés souvent dans les mêmes classes et n'ont donc pas forcément une pédagogie différenciée par rapport au type d'enseignement. Les classes de type 8 pour troubles du langage sont encore insuffisamment spécifiques, notamment pour les troubles dysphasiques qui nécessite un encadrement plus spécifique que pour le simple retard de langage, ou pour les enfants qui ont été peu stimulés en famille à ce niveau. De plus, certains enfants combinent plusieurs problématiques et il s'agit de véritablement individualiser, ce qui est finalement l'inverse des classifications en typologie...
26. beaucoup de profil différents sont mélangés dans les classes
27. un type 9 devrait être destiné à l'autisme
28. Les écoles n'ont pas toujours les moyens humains et matériels pour faire face aux besoins des élèves.
29. pas de 8 en secondaire et "disparition" en fondamental: aberration. Type 3 pas suffisamment différencié en fonction des problématiques, idem pour le type 2
30. les différents types sont regroupés dans des mêmes classes, en fonction de leur "niveau" (pédagogique"--> certains enfants sans retard intellectuel sont parfois intégrés dans des groupes très faibles, où leur capacité d'évolution est très faible
31. Les typologies ne tiennent pas compte de la complexité des troubles des enfants ainsi que de l'avancée de la recherche (ex: des études ont montré qu'un certains nombres d'enfants diagnostiqués dysphasique ont en réalité un trouble de l'audition central)
32. la typologie 1 et 8 sont trop vagues et ne permettent pas d'orienter correctement les élèves en difficultés, les autistes (ou spectre autistique ) ne sont pas facile à décider dans quels type les orienter. La définition des troubles s'est affinée et les types non
33. Typologie trop clivante, ne répondant plus à l'ensemble des problématiques rencontrés sur le terrain
34. C'est l'éternel problème de la classification en catégories : il y a des troubles multiples et associés; il y a des enfants qui ont besoin d'un enseignement individualisé au vu de leurs parcours personnel, familial et scolaire qui font qu'ils sont en complet décalage par rapport à ce que peut apporter l'EO mais ils n'ont de place dans aucun type.....et pourtant on les y retrouve....
35. En enseignement fondamental les types manquent au minimum de finesse et les maturités sont peu compréhensibles.... et en enseignement secondaire, ils sont problématiques... s'ils doit y avoir des catégories les formes sont plus logiques...
36. enfants troubles de la personnalité/prépsychotiques vont en type 3 avec des enfants présentant des problématiques tdah et/ou plus comportementales et/ou éducatives
37. Un certains nombres d'élèves ne rentrent dans aucun type ou sont à cheval entre plusieurs types.
38. Trop TOUT ou RIEN. Pas de juste milieu et surtout pas assez d'aide paramédicale au sein des écoles ( = neuropsychologues, logopèdes)
39. Certains enfants ne rentrent pas dans les cases car leurs besoins sont multiples et complexes. Certains types sont devenus des catégories fourre tout faute de mieux existant dans le système scolaire.
40. Il importe que l'avis relève de services agréés ou cpms car ceci permet d'éviter de nombreuses dérives et abus où l'enfant n'est pas nécessairement le principal bénéficiaire.

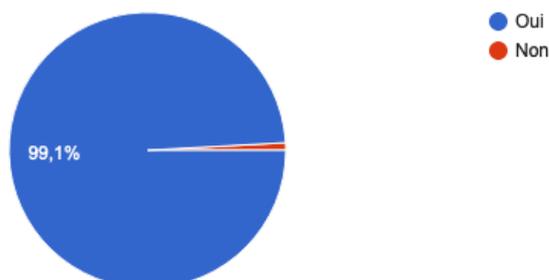
41. Pas assez d'individualisation en fonction des besoins. Système scolaire séculaire! Classes de plus en plus nombreuses. Pas assez de joie d'apprendre.
42. la population (dys..., immigration, démission des parents, réseaux sociaux, nouveaux médias, ...) dans les écoles de Bruxelles changent et les enseignants ont des difficultés à s'adapter
43. pénurie de places pour des enfants porteurs d'autisme d'âge maternel et primaire en région bruxelloise. Difficultés massives pour trouver des écoles spécialisées bruxelloises de type 1 soutenant des projets d'intégration pour des enfants déficients mentaux (trisomie)
44. Dans beaucoup d'écoles spécialisées, plusieurs types sont mélangés dans une même classe.
45. Certains enfants ont des besoins auxquels ne peuvent répondre un type défini. Ils ont des besoins "à cheval sur deux types" et donc l'enseignement ne pourra répondre pleinement à ceux-ci lorsqu'il faut trancher.
46. certains élèves se retrouvent parfois dans un type qui ne leur correspond pas pour diverses raisons
47. Beaucoup d'enfants à la fin de leur enseignement primaire T8 sont perdus dans l'enseignement secondaire. Ils passent de petites classes avec aides (très souvent bien nécessaire pour eux lorsque l'intégration n'a pas suffi) vers un enseignement secondaire : grandes classes, peu d'aide, qui demande autonomie et organisation. Souvent ces enfants doivent être bilantés et orientés vers du type 1 pour qu'ils reçoivent les aides nécessaires en secondaire :(
48. Beaucoup d'enfants sont difficilement "classables", par exemple, les dysphasiques, les enfants avec DYS + TDAH, les enfants pour lesquels l'évaluation du QI est compliquée. Certains enfants pourraient évoluer davantage mais ne sont pas tirés vers le haut. En effet, il est difficile d'individualiser dans le cas d'enfants "type 8" qui sont de niveaux très différents
49. hétérogénéité des publics rencontrés aujourd'hui : ex: multiculturalité
50. Il est de plus en plus difficile de "caser" des enfants dans un type d'ES alors que les enfants présentent de plus en plus de problématiques multiples nécessitant de plus en plus de besoins
51. en fait : oui et non : en ce qui concerne le type 3 et type 8, pour certains élèves orientés vers le type 3, une aide de type 8 devrait être intégrée (ce sont surtout ces deux types qui me sont le plus proches)
52. Enfant avec profil complexe, multifactoriel par exemple autisme
53. Ils ne permettent pas de prendre en compte les nuances des profils des élèves faisant l'objet d'une réorientation vers l'enseignement spécialisé.
54. La typologie n'a pas évolué avec l'avancement des différentes neurosciences. Il y a un grand nombre d'enfants "inclassables".
55. Les enfants avec troubles affectifs mais sans troubles du comportement ont beaucoup de mal à y trouver leur place (cf enfants dépressifs ++), les autistes avec des moyens intellectuels, les dyspraxiques également ; la notion de continuum des profils entre le type 1 et le type 2 n'est pas prise en compte (difficulté de trouver la place adéquate de ces enfants entre deux) ; les structures adéquates pour doubles profils sont également très difficiles à trouver (cf. des enfants de type 2 mais présentant de graves troubles du comportement)
56. Certains enfants sont difficilement classables dans les types existants
57. Il est nécessaire de mettre en place plus de possibilités pour les enfants porteurs de troubles des apprentissages (dys...). Actuellement le pacte d'excellence avec le tronc commun favorise l'envoi de ce type d'enfants vers des classes différenciées qui ne sont pas adaptées à ce type de pathologie. La population présente en différenciée est plus souvent composée d'enfants en décrochage scolaire ou à la recherche de leur voie (futur métier). Ceci ne constitue pas un environnement favorable aux développements des compétences des enfants dys. Il faut différencier les enfants porteurs de troubles mais qui sont motivés et ont les compétences nécessaires pour développer leurs apprentissages grâce aux aménagements raisonnables et les enfants démotivés qui ont besoin d'aide ou de réorientation car la filière générale ne leur convient pas.

58. Certains types n'existent pas en maternelle ou en secondaire. La plus grande aberration est l'absence de type 8 en secondaire
59. Il n'y a pas de type 8 en secondaire et l'enseignement différencié n'est pas forcément la réponse adéquate pour ces jeunes qui n'auraient pas obtenu le CEB. En effet, par expérience la majorité vont faire leur parcours en enseignement professionnel et ce n'est pas forcément un choix de leur part mais plutôt une contrainte dû à l'organisation du système scolaire. Certains devraient pouvoir bénéficier d'une intégration pour l'entrée en secondaire mais la seule solution pour nous est de devoir modifier l'attestation d'orientation de type 8 en type 1 (ce qui n'est pas du tout logique).
60. la typologie est globalement obsolète et inadéquate face aux besoins spécifiques des enfants
61. La typologie ne répond pas à un enseignement adapté aux besoins développementaux des enfants. Je rêve de l'école inclusive.
62. Certaines écoles font des classes mixtes Type 1 et type 8 ensemble par exemple ce qui ne répond pas totalement aux réels besoins de chaque enfant. De plus des élèves avec des dys importantes nécessitant une prise en charge conséquente en logopédie ne bénéficient que de quelques périodes à l'école et n'ont souvent plus d'autres suivis extérieurs car plus droit au remboursement. Des enfants relevant du type 3 n'ont pas toujours un encadrement suffisant à l'école par rapport à leurs difficultés (ex: manque d'éducateurs quand besoin de cadre ou manque de suivi psychologique quand grosse problématique affective).
63. Nous sommes de plus en plus souvent confrontés à des enfants qui ne sont nulle part dans leurs apprentissages et déjà en 3ème ou 4ème année primaire sans déficit intellectuel et sans trouble d'apprentissage réel. Non, ce sont plutôt des enfants ballottés d'une école à l'autre ou dont les parents, de par leurs parcours de vie n'arrivent pas à offrir le cadre rassurant permettant d'entrer dans les apprentissages.
64. La typologie ne permet pas de refléter les besoins spécifiques de l'élève et les ressources. Elle se base principalement sur des capacités dites "intellectuelles".
65. Tous les élèves "DYS" devraient pouvoir être intégrés dans l'enseignement ordinaire, avec des logopèdes dans les écoles en nombre SUFFISANT
66. Selon moi, les élèves ne sont pas assez stimulés. Certes l'enseignement spécialisé s'adapte à leurs difficultés. Mais il m'arrive de constater qu'un élève aurait pu être plus stimulé.
67. \_En ce qui concerne les types 3, une différenciation des problématiques (autisme, caractériel, psychose...) peut s'avérer intéressante. \_Ce qui pose parfois problème dans la classe est aussi d'enseigner à des élèves de différents types ex: T3 et T8, T1 et T3
68. Les types ne rencontrent pas forcément les besoins des élèves - nous sommes parfois confrontés à des doubles diagnostics.
69. Certains enfants souffrent de plusieurs difficultés et ne s'y retrouvent pas toujours dans la typologie classique. En maternelle, il serait intéressant de créer du T1.
70. Manque de matériels, d'enseignants et de motivation des enseignants
71. Progrès depuis ouverture type VIII secondaire. Mais manque de finesse et nuances dans les types (ex 1 enfant dyspraxique en type IV avec 1 enfant porteur de polyhandicaps ou 1 autisme avec 1 trouble du comportement)
72. Je trouve que souvent, les enseignants manquent de formation par rapport aux troubles des élèves. De plus, certains types d'enseignement spécialisés sont parfois des écoles poubelle avec des problématiques bien différentes que celle définies de base. Les profils des enfants divergent donc fort ce qui met à mal le travail des professionnels et l'évolution de certains élèves. Une difficulté également présente est que les enfants ne peuvent parfois plus bénéficier de séance en logopédie à l'extérieur de l'école alors qu'il n'y en a pas à l'école pour eux et qu'ils en ont absolument besoin.
73. nosographie trop rigide, qui ne correspond plus au profil des élèves - nécessité de partir de leurs besoins et de prendre en compte la dimension de contexte ( ressources de l'environnement).

74. Professeurs pas toujours formés pour le type d'enseignement dans lequel ils travaillent. Manque de moyens financiers pour mettre en place les aides nécessaires et correctes
75. parce que dans certaines écoles d'enseignement spécialisé, les élèves orientés dans un certain type sont dans des classes avec des élèves orientés pour un autre type. où est l'accompagnement spécifique aux besoins de chacun?
76. Manque de place dans les écoles spécialisées, que faire avec un élève qui se situe entre 2 types d'enseignement spécialisé?
77. le type 3 regroupe trop d'enfants ayant des besoins spécifiques fort différents
78. Certains enfants ont des besoins pour lesquels plusieurs types d'enseignement sont nécessaires. Exemple: type 3 et 8 Au niveau maternel, il manque un type intermédiaire (type ?) pour les retards légers de développement. Il nous semble important de privilégier le maintien en ordinaire avec des aides spécifiques adaptées aux besoins des enfants (intégration? limitation du nombre?, formation des enseignants?, encadrement adapté?)
79. Manque de place pour des enfants présentant des troubles autistiques. Dans le secondaire pas de place pour les enfants multidys ou avec des difficultés d'apprentissage suit à un ou des dys. Se retrouvent la plupart du temps avec des enfants ayant un retard intellectuel.
80. Questionnement sur l'encadrement spécifique : besoins, méthodes, connaissances, ...
81. Les élèves de l'enseignement de type 8 et de type 1 ne bénéficient pas tous d'une aide paramédicale même si elle est indiquée car il n'y a pas assez de personnel ex: logopédie. / Certaines personnes devraient pouvoir être engagées pour encadrer les enfants, soutenir les parents et le corps enseignants sans pour cela devoir faire un choix entre proposer une aide ou une autre ex: il est indispensable que dans une école de type 2, une infirmière et un éducateur soient engagés alors que le NTPP ne le permet pas car cela voudrait dire que le PO doit mettre plus d'élèves dans les classes ou enlever une autre aide. / En type 8 et type 1, 17 élèves par classe c'est trop nombreux/ L'équipe éducative n'a pas toujours le matériel ou la classe adéquate pour proposer un aménagement, une différenciation. Manque de moyens important. / Les enseignants de l'enseignement spécialisé devraient être spécifiquement formés aux troubles dys, aux syndrômes ou à l'autisme. / Des concertations entre personnel paramédical et enseignants devraient être concrètement prévues dans l'horaire. / Des PIA sont demandées 3x/ an ce qui dans la pratique n'est pas faisable.
82. Pour que ce soit un service extérieur, connaissant bien l'enseignement et l'enseignement spécialisé, et aussi en lien avec l'école actuelle de l'enfant, mais ayant une certaine distance. La prise en charge est pluridisciplinaire et concertée.
83. Le type ne détermine pas à lui tout seul les besoins spécifiques de l'enfant, les PIA le font nettement mieux

Question 4 : Vous arrive-t-il de devoir expliquer aux parents à quoi correspond le type dans lequel est orienté l'enfant?

114 réponses



Question 5 : Comment ?

103 réponses

1. En essayant de montrer que ce type d'enseignement correspond davantage aux besoins de leur enfant. Cependant, le choix du type se fait souvent par élimination pour garder la moins pire solution. C'est parfois difficile d'expliquer aux parents.
2. Cela dépend des situations. par exemple: explication du type en lien avec le bilan, visite d'école, ...
3. J'explique comment l'école va pouvoir répondre aux besoins de leur enfant en fonction des difficultés qu'il rencontre.
4. En partant des difficultés mises en évidence chez le jeune et en expliquant le fonctionnement de l'enseignement spécialisé (avec les différents types)
5. En partant des résultats du QI, des bilans et analyses des différents intervenants, des forces et faiblesses de l'enfant mais aussi de ses besoins.
6. Lors d'entretien parents. Souvent ils ne connaissent pas du tout. Ou bien, ne sont pas au clair sur le type d'enseignement fréquenté par leur enfant.
7. En reprenant les termes de la typologies dans un premier temps puis en expliquant à partir des besoins spécifiques de l'enfant et des aménagements raisonnables mis en place
8. Je précise ce que signifie le type (troubles d'apprentissage en T8 par exemple). Que nous avons une obligation de réaliser une attestation de type, qui permettra aux parents de finaliser l'inscription dans l'école spécialisée de leur choix.
9. En expliquant tous les types d'enseignement spécialisé. En mettant en correspondance le profil de l'enfant et le type d'enseignement spécialisé ciblé pour lui.
10. En donnant des exemples concrets, imaginer au mieux. En parlant des écoles, nous allons parfois les visiter avec les parents.
11. lors de l'entretien d'orientation
12. En faisant le parallélisme entre les besoins de leur enfant et ce que l'école va pouvoir lui apporter en plus que des aménagements raisonnables et/ou une intégration en 'ordinaire'. En allant aussi visiter l'école avec eux.
13. En entretien
14. Il est important pour le parent de bien comprendre les besoins spécifiques de son enfant et ce que l'école spécialisée pourra lui apporter. Le parent est systématiquement informé du type défini.
15. En entretien personnalisé
16. quel type correspond à quel besoin et ce que ça engendre dans le concret au quotidien et sur le long terme
17. en évoquant la nature de l'encadrement en lien avec les besoins de l'élève
18. En entretien individuel et en les accompagnant lors de visites d'écoles
19. Expliquer ce qu'est l'ES. Plus petites classes, autre rythme, pas de programme imposé, suivre le rythme de l'enfant, plus petits objectifs et ceux-ci individualisés
20. En précisant les objectifs du type, de l'école et de l'enseignement en fonction du profil de leur enfant
21. En définissant le type, voire en visitant l'école
22. En nuanciant fortement les "termes bruts"
23. En expliquant ce que veut dire un type d'enseignement dans le spécialisé, le type en question (le 8 n'est pas plus grave que le 1 parce que c'est le chiffre le plus grand par exemple, cela est déjà arrivé), expliquer l'importance et le "poids" d'un type aux parents qui parfois ne saisissent pas le sens qu'il y a derrière, mais voient plutôt l'école, la classe voire même l'enseignant(e) qu'il y a derrière (parfois c'est une question de transport aussi : changer un enfant de type 3 vers le type 2 peu importe les conséquences mais par "facilité" ou manque d'informations). J'explique également que cela suit l'enfant dans sa scolarité et qu'arrêter un type n'est pas sans conséquence et a son importance.
24. En décrivant le profil de leur enfant, ses forces et faiblesses et en expliquant la signification de la typologie.

25. En terme de besoins rencontrés, de finalités sociales et professionnelles. La situation est plus délicate pour les élèves intégrés où le type à moins d'importances que le projet d'intégration en lui-même. (Elève mutlidys avec Ceb qui est en T3. Le type ne reflète en rien ses besoins, ...)
26. En expliquant les difficultés que rencontrent généralement des enfants du type en question
27. par des entretiens avec la famille et parfois des visites d'écoles ES.
28. En me référant à la typologie et en choisissant les mots pour l'expliquer par rapport aux besoins de l'enfant
29. Via des entretiens parents
30. De nombreux parents ne sont pas au courant des types existants dans l'enseignement spécialisé ni ce que cela signifie. Beaucoup de parents ne savent d'ailleurs pas dire dans quel type se trouve leur enfant.
31. C'est une obligation, elle fait partie de nos missions. Malheureusement les équipes pédagogiques et les professionnels de la santé ne les connaissent pas suffisamment ou pas du tout
32. J'explique systématiquement aux parents les types, les maturités pédagogiques, les objectifs visés, la constitution des groupes classes,... je n'ai pas de support particulier.
33. Ceux-ci n'ont pas toujours compris ou on été vaguement informés. C'est important de remettre des mots sur les difficultés de leur enfant, en tentant de ne pas parler que du type d'enseignement. Il est important de rappeler aux équipes PMS et éducatives que c'est l'enseignement qui est d'un type x et non l'enfant! Cela évite d'enfermer l'enfant dans une étiquette immuable...
34. J'explique simplement le fonctionnement de l'enseignement spécialisé quand il y a une orientation.
35. un exemple : différencier type 1 - type 2
36. Lors des entretiens d'orientation vers l'ES
37. les parents ne maîtrisent pas les différents types, le terme spécialisé fait peur, il faudrait plutôt parler d'enseignement adapté
38. Lors d'un entretien, sur base de l'évaluation intellectuelle et du profil général de l'enfant; on tente de leur expliquer qu'il y a lieu de "prescrire" le type le plus adapté; on leur dit que les types ne sont pas destinés aux mêmes enfants... Il ne s'agit pas juste de trouver une place mais LA place qui répond à ses besoins
39. de par l'utilisation de tests et en réexpliquant les différentes typologies
40. explication de l'organisation l'enseignement spécialisé
41. en recadrant surtout ce qui sera le plus bénéfique pour l'enfant, ce qui paliera dans ce type à ses difficultés. Dans ce type il aura l'opportunité de, d'être compris comme etc
42. En prenant le temps de partir de ses représentations et en expliquant concrètement ce qu'il en est
43. En partant de leurs représentations mais en restant attentive à ce qu'ils fassent le lien avec" la définition et le titre"officiels afin de pouvoir poursuivre un des rôles des parents qui est d'accompagner leur enfant dans son projet éducatif
44. On essaye de l'expliquer en fonction des besoins au moment du questionnement sur l'orientation ou réorientation
45. entretien avec eux et explication sur base évaluation mais aussi en fonction des ressources dont on dispose dans la région et des pratiques des écoles
46. En utilisant les appellations officielles qui définissent les types et en leur expliquant avec des mots moins lourds que ceux du type "arriération" "retard mental" "handicap", en leur donnant des exemples de ce qui se fait dans les écoles spécialisées qui pourraient répondre aux besoins de leur enfant.
47. En y expliquant le type d'aide apporté et le type d'enfants inscrits

48. En faisant le lien entre la pathologie de l'enfant et le type d'enseignement vers lequel il est dirigé. En expliquant quels sont les méthodes d'apprentissages nécessaires au vu de sa pathologie.
49. Lors des entretiens individuels. Lors du passage en enseignement secondaire des élèves sortant du spécialisé
50. Les personnes responsables de l'orientation doivent nécessairement être formées toutes de la même façon
51. Par des entretiens. Et parfois même à plusieurs reprises ils ne comprennent pas
52. il faut expliquer la différence entre l'enseignement ordinaire et enseignement spécialisé surtout T8 et T1
53. Lorsqu'un avis d'orientation vers l'ES est conseillé aux parents, j'essaie d'être le plus explicite sur type d'enseignement conseillé en lien avec les difficultés spécifiques de leur enfant et ce que les écoles spécialisées peuvent apporter en termes d'encadrement pédagogique et spécialisé.. Si l'enfant fréquente déjà l'enseignement spécialisé, il arrive de devoir réexpliquer aux parents et aux enfants le fonctionnement du spécialisé. Egalement dans les situations de réorientation vers un autre type d'enseignement ou les situations de réorientations vers l'enseignement ordinaire
54. En expliquant les différents types qui existent dans l'enseignement spécialisé et en insistant sur le type choisi pour l'enfant en question.
55. En parlant des besoins de leur enfant, des objectifs de tel ou tel type d'enseignement. En évoquant les prises en charges éventuelles. En mettant en avant le bénéfice pour leur enfant dans tel type d'enseignement. ...
56. entretien, visite d'écoles...
57. en parlant en terme de besoins ... en expliquant que l'enseignement spécialisé porte mal son nom qui par ailleurs fait peur aux parents et que ce sont les enseignants qui sont spécialisés ;)
58. cela se fait lors d'entretien ( au besoin plusieurs) , de manière progressive en partant du principe que le cadre de l'enseignement ordinaire ne répond plus aux besoins de l' enfant (grand groupe classe, outils , pas ou peu d'apprentissage plus individuel, pas le temps ni l'espace pour travailler au niveau d'autres sphères que le scolaire ...). Si nécessaire pour le type 1 on développe l' évaluation intellectuelle et pédagogique pour relever les domaines où il y a des faiblesses. On n'oublie jamais de valoriser les ressources de l'enfant.On présente les avantages du cadre de travail en Ens.Spéc....
59. Verbalement
60. il s'agit surtout de rassurer le parent. Partir des besoins spécifiques de l'enfant et dire comment l'école va pouvoir lui venir en aide
61. Via des entretiens avec les parents et des visites des écoles afin de les aider dans le processus d'acceptation de l'ES
62. par un contact oral, essentiellement, lors de rencontres
63. En parlant des besoins spécifiques et de l'aide adaptée
64. Tjs que ce soit lors de la remise d'une attestation en vue de l'inscription et que ce soit au moment où on accueille le jeune et sa famille suite à son inscription dans le cadre de l'intégration ou de l'enseignement spécialisé
65. Ils n'ont souvent aucune idée des réalités derrière le chiffre. Le fait qu'il s'agisse de chiffres les incitent d'ailleurs à penser qu'il s'agit d'une gradation des difficultés : 1 est "moins grave" que 8...
66. Le cheminement des parents prend du temps. Il est important de donner voir redonner des explications sur l'orientation.
67. En leur expliquant simplement le type et les difficultés que rencontrent les enfants fréquentant ce genre d'école
68. Je parle des besoins de l'enfant d'un type de pédagogie spécifique ; ce type d'enseignement est celui qui semble correspondre le mieux aux besoins de cet enfant.

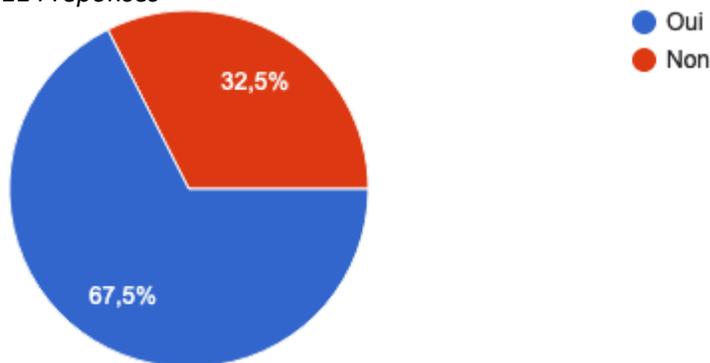
69. Nous décrivons le types d'enseignement, le nombre d'élèves par classe, les diverses méthodologies ou pédagogies employées, le rythme de travail...
70. L'enseignement spécialisé est vaste, il est nécessaire de préciser le type d'enseignement afin de permettre aux parents de connaître les tenants et les aboutissants de la scolarité de leurs enfants.
71. J'explique toujours qu'il existe différents types pour répondre au mieux aux besoins des enfants
72. C'est un processus qui relève de l'analyse de la demande, des différentes actions mise en place pour finalement arriver au "diagnostic" que l'enfant ou l'adolescent a des besoins spécifiques qui ne peuvent pas être pris en compte dans un enseignement ordinaire. Les parents peuvent bien souvent reconnaître que leur enfant a tels ou tels difficultés mais delà à savoir à quel type cela correspond peu le savent.
73. par le biais d'un entretien individuel avec eux
74. Explications des différents profils et comment sont travaillés les besoins spécifiques.
75. entretiens avec ces parents et réponses aux questions
76. Le type définit un encadrement pour l'école, c'est l'école qui du type X et non l'enfant.
77. En partant des besoins de l'enfant et de ce que peut offrir l'enseignement spécialisé.
78. en se référant au descriptif des différents types. Cependant pour réassurer les parents, nous les encourageons toujours à aller visiter les établissements pour mieux les appréhender. En effet nombreux sont les parents qui imaginent l'ES comme regorgeant d'enfants lourdement handicapés tant physiquement qu'intellectuellement.
79. En accentuant sur les besoins de l'enfant. La réponse est trop longue.
80. Informations explicatives. Les parents ne sont pas au courant des "types" d'enseignement spécialisé. Ils n'ont que de vagues notions de cet enseignement.
81. Il faut pouvoir argumenter sur une vision à long terme et une certification de l'enseignement spécialisé qui correspondrait à de réelles chances d'obtenir du travail et d'être autonome
82. J'explique en quoi le type correspond légalement et je fais aussi le lien avec les difficultés que rencontre leur enfant. De plus j'explique aussi le fonctionnement de l'école.
83. En expliquant à quoi correspond le Type, et quels sont les besoins rencontrés dans ces types d'enseignement. Parfois aussi expliquer pourquoi une des problématiques a été mise en avant plutôt qu'une autre (lorsque l'enfant a différents problèmes)
84. Par rapport aux besoins spécifiques de leur enfant. Souvent, les élèves relevant du type 1, 8 et parfois 3 se retrouvent dans la même classe en fonction de leur niveau pédagogique et non de leurs besoins spécifiques. Les parents ne le comprennent pas toujours.
85. En expliquant les résultats et les caractéristiques du type
86. Succinctement en insistant sur les types 1 2 3 et 8
87. Description des types lors d'entretiens avec les parents
88. Via un RDV
89. D'une manière simple et compréhensible
90. En entretien individuel et en étant honnête avec eux quant au fonctionnement de l'enseignement spécialisé
91. Informations, visites d'écoles, et adéquations entre besoins et difficultés et typologie ES ainsi que ressources correspondantes de l'ES
92. En expliquant la population qui se trouvera dans l'école, le travail des enseignants, la correspondance entre le profil de l'enfant et la manière de fonctionner de l'école,...
93. entretien, visite d'écoles, fiche de présentation existante dans un répertoire des écoles de l'enseignement spécialisé (mis à jour par l'ASBL CRIH), tâche qui devrait incomber à l'administration de la FWB.
94. Explication des 8 types qui existent, raisons pour lesquelles il serait profitable que leur enfant aille en enseignement spécialisé et ce que l'enseignement spécialisé pourrait lui apporter. Explication du fonctionnement de ce type jusqu'à la sortie vers le secondaire et les choix possibles pour la suite en fonction de l'avancée pédagogique de l'enfant

95. En expliquant les besoins de leur enfant tant au niveau pédagogique que personnel et relationnel et les manières de pouvoir l'aider.
96. En regard des difficultés de leur enfant
97. en se centrant sur les besoins singuliers de leur enfant et le type d'enseignement qui les rejoint
98. Lors d'un entretien, après avoir analysé les besoins de l'enfant, en concertation avec l'équipe éducative. En nommant les types et en explicitant à quoi ils correspondent. L'explication est adaptée aux besoins de l'enfant et aux réponses que l'école d'enseignement spécialisée peut apporter concrètement (logopédie, petits groupes, méthode pédagogique différente, expertise des enseignants, adaptation au rythme de l'enfant). Un temps peut être donné à l'accueil des représentations qu'ils se font de l'orientation. Quelles sont leurs craintes, le deuil à réaliser, ...
99. On explicite à quoi correspond le type, pourquoi nous avons fait ce choix et la raison pour laquelle il semble le plus adéquat même si ce n'est pas celui qui correspondrait au besoin de l'enfant (pas de type 8 dans le secondaire).
100. Aborder l'ens. spéc. avec les parents se fait en douceur en tenant compte de leur rythme et leur volonté. de faire ce choix

3 ont répondu « autre »

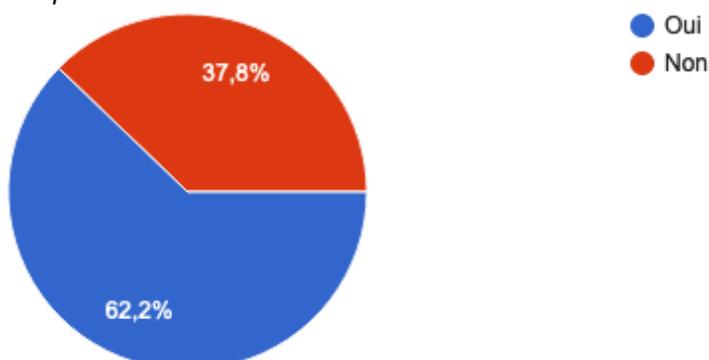
Question 6 : Connaissez-vous les différents degrés de maturité de l'enseignement spécialisé?

114 réponses



Question 7 : Selon vous, est-ce que l'organisation de l'enseignement fondamental spécialisé en degrés de maturité permet de répondre aux besoins des élèves ?

98 réponses



Question 8 : Comment? En quoi ?

56 réponses

1. L'évaluation en début d'année semble respecter le profil de l'enfant pour l'intégrer dans le bon groupe.
2. J'ai difficile à répondre à cette question, n'ayant pas été confrontée réellement
3. Permettre à l'élève d'être en situation de réussite et d'avancer au niveau pédagogique en fonction de son développement propre.
4. souplesse
5. parce que une meilleur connaissance de ce dont l'enfant à besoin, mais difficile à savoir avant que l'enfant n'intègre l'école spécialisée
6. Ma réponse est oui mais je pense que cela dépend de l'organisation de l'école
7. De l'écho que j'en ai eu cela semble adapté.
8. pas d'école secondaire à ma charge
9. en respectant le rythme d'acquisition propre à chaque enfant
10. Oui pour ceux qui sont bien à leur place dans ce qui existe actuellement. Ils sont alors classés en fonction de leur âge et de leur évolution pédagogique. Il serait par contre intéressant d'être dans des maturités différentes en fonction des matières.
11. Je ne connais pas assez le domaine pour y répondre
12. Adéquation avec ses besoins. Mais la maturité 4 n'a pas toujours la même signification d'un élève à l'autre. (PEX : Ceb pour un T8 ou renforcer ses acquis s'il est d'un niveau 2p par exemple avec un projet de poursuite dans l'enseignement secondaire)
13. Je n'ai pas assez de recul pour me prononcer
14. cela permet d'organiser les classes et de répondre aux besoins des jeunes
15. Parce qu'il est important de construire au départ des acquis des enfants. La logique d'âge telle que dans l'enseignement ordinaire serait je pense handicapante. Jamais je n'ai eu de remarques de parents ou d'enfants qui s'étonnaient de la disparité des âges. Toujours, j'ai eu des parents qui étaient heureux de voir leur enfant qui retrouvait le plaisir de se rendre à l'école car en était dans un groupe adapté à leur niveau et besoins, il reprenait confiance.
16. L'enfant développe des compétences qui sont reprises en maturités, mais encore une fois, il y a des intersections entre les différentes maturités et un enfant peut évoluer dans un domaine et moins dans un autre et se trouver "à cheval" entre deux maturités. Ces maturités servent finalement de balises uniquement...
17. Impossible de répondre à la question ne connaissant pas bien les degrés de maturité
18. cela permettra de définir mieux et individualiser lieux les besoins réels de l'enfant
19. Si cela est bien fait et que le conseil de classe réfléchit en termes de compétences et de difficultés sans se laisser polluer par leur ressenti affectif vis-à-vis de l'enfant ou par un certain maternage et/ou paternalisme, cela permet vraiment de soutenir une évolution respectueuse des avancées de l'enfant. Encore faut-il respecter également le type et ne pas mélanger n'importe comment des enfants aux types différents et à la maturité similaire. Tout doit être pensé et centré sur l'enfant. Mais une organisation d'école n'est pas chose aisée
20. plus proche de chaque situation en fonction d'évaluations régulières
21. élèves de "mêmes" difficultés ensemble
22. adaptation aux besoins et aux niveaux des élèves, pas aussi figé que l'âge chronologique
23. il me semble que les écoles spécialisées primaires parviennent à faire du sur mesure et donc de la différenciation selon le niveau pédagogique de l'enfant
24. C'est un outil qui permet à l'enfant d'avancer à son rythme, en ciblant ses besoins, ses ressources, ses défis.
25. pas d'avis
26. Je ne maîtrise pas assez ce sujet
27. Cela permet de faire des groupes de niveaux et d'individualiser davantage L'idée est bonne
28. Plus ou moins. Car ceux- ci s'organisent au niveau de l'enfant
29. Laisser du temps aux enfants répondre de façon plus spécifique aux besoins et capacités

30. Les 4 maturités par exemple de type 8 correspondent à des apprentissages différents. C'est plus difficile à comprendre pour les parents qui connaissent les 6 années du primaire ordinaire.
31. En leur proposant des solutions adaptées aux difficultés que ces enfants rencontrent. En leur permettant de ne pas être noyés dans la masse
32. Cela permet au sein de l'école de parler le même langage autour du niveau pédagogique et de l'évolution des élèves (mais je ne suis pas du tout certaine que la maturité 1 d'une école soit équivalente à celle d'une autre école du même type) ; cela permet aussi d'avoir une indication de la progression de l'élève (un élève qui stagne dans la même maturité doit susciter le questionnement). Evidemment, cela permet plus ou moins de regrouper les élèves qui relèvent du même niveau pédagogique mais ce n'est pas très fin, étant donné la grande hétérogénéité des profils intra et inter élèves. Par ailleurs, de grands élèves qui relèvent d'une plus petite maturité ne seraient pas forcément épanouis avec des enfants plus jeunes ; c'est du cas par cas.
33. la pédagogie s'adapte au rythme d'apprentissage et aux capacités de l'élève
34. La maturité est un facteur de développement beaucoup plus précis que l'âge et le niveau de scolarité lié à ce dernier.
35. ça permet aux enfants d'évoluer à leur rythme, sans étiquette
36. Aucune idée étant donné que je ne connais pas les différents types de maturités.
37. Oui je pense...adapté selon les besoins de l'enfant et de là où il est dans son développement.
38. si les pratiques pédagogiques correspondent effectivement à ces degrés de maturité, ce qui n'est pas toujours le cas.
39. Je n'aime pas le terme maturité mais plutôt seuil pédagogique. Un enfant qui a acquis des compétences peut être valorisé par le passage vers un degré de maturité supérieur.
40. je ne connais pas bien les différences car ce sont souvent les écoles qui organisent ça mais ça permet de faire des groupes plus homogènes par rapport au niveau de chacun
41. En ce sens que l'enfant peut avancer en fonction de ses acquis et non pas en fonction d'un programme imposé pour une tranche d'âge.
42. Plutôt oui que non. Le degré de maturité apporte plus de spécificité et peut mettre en réflexion l'équipe éducative autour des compétences, des acquis et des besoins de l'enfant. La difficulté sera de donner des points de repères sans tomber dans un "référentiel" trop contraignant.
43. je ne maîtrise pas assez ce domaine pour me prononcer sur la question.
44. En fonction des acquis, de sa maturité, les objectifs seront différents, et les moyens pédagogiques
45. En fonction de l'évolution du jeune et non en année scolaire
46. Répond aux besoins pédagogiques des enfants
47. . .
48. cela permet de travailler sur base de leurs forces et leurs faiblesses et en fonction de leur évolution.
49. donne des balises au niveau de l'évolution de l'élève
50. Cela permet aux enfants d'être dans le même groupe classe que des enfants qui ont le même niveau pédagogique qu'eux. Néanmoins, la grande différence d'âge entre certains peut être un frein pour le développement de l'estime de soi.
51. car cela permet une évaluation de chaque élève régulièrement afin d'éventuellement le changer de maturité pour qu'il continue à évoluer.
52. Je ne peux répondre à cette question car ne connaît pas les différents niveaux de maturité
53. normalement , cela permet de suivre l'évolution de l'enfant en fonction de ce qu'il est à un moment t et non un objectif certificatif à atteindre
54. Nous n'avons pas suffisamment d'informations sur la manière dont cela se passe concrètement dans les écoles spécialisées.

55. Cela permet une certaine souplesse dans la composition des classes en fonction du niveau pédagogique et des possibilités d'évolution des enfants. Plus d'évolution personnelle de l'enfant et moins d'évolution pour parvenir aux compétences attendues en fin d'année scolaire ordinaire.
56. L'âge biologique de l'enfant en enseignement spécialisé correspond rarement à son niveau scolaire, et l'organisation en type ne suffit pas à préciser le niveau de besoin des enfants

Question 9 : Pourquoi ?

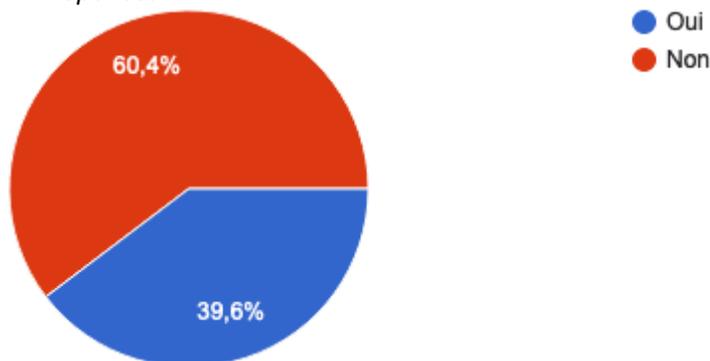
28 réponses

1. C est un avancement supposé de l enfant en fonction de son âge pas selon son réel avancement pédagogique
2. A nouveau, très clivant de devoir rentrer les enfants dans des cases. Un fonctionnement au plus près de l'évolution de l'enfant serait plus profitable
3. J'ai l'impression que peu importe le type de maturité, l'enseignement est "identique". L'enseignant tient compte du niveau péda de l'élève, peu importe sa maturité
4. C'est un critère qui est essentiellement basé sur le niveau pédagogique mais qui ne tient pas compte de l'âge, de la maturité et de la confiance en soi
5. Ne serait-ce que par le manque de connaissance des agents PMS
6. On ne peut définir les objectifs de maturité qui seront accessibles sur du long terme, en fonction de l'évolution plus ou moins importante de l'enfant en cours de scolarité. Ces degrés de maturité peuvent d'ailleurs être modifiés à tout moment, preuve que cela est très subjectif et variable. Gros risques d'enfermer des enfants dans des objectifs qui ne leur conviennent pas.
7. Selon moi et selon mes observations, il semble y avoir deux lectures différentes selon les écoles : soit les élèves sont dans une classe selon leur type et âge et la maturité est par rapport à l'âge. Soit c'est en fonction du niveau pédagogique et la maturité est en fonction du niveau péda. Selon moi, un enfant peut rester dans la maturité 1 toute sa scolarité primaire.
8. Je pense que les forces des élèves ne sont pas suffisamment travaillées. Concrètement, je ne vois pas ce que cela apporte à l'élève.
9. Je travaille en EO donc ne connaît pas les degrés de maturité...
10. Car souvent, le niveau pédagogique ne correspond pas toujours aux maturités. Ou, les écoles n'ont pas suffisamment de classes pour organiser tous les niveaux pédagogiques et donc maturités/objectifs.
11. Il a des choses insensées au niveau des degrés, comme par exemple qu'un élève "sortant" soit d'office considéré comme ayant un degré de maturité 4...
12. mélanger des types 1 et 8 ne me paraît pas opportun et c'est leurrer les parents
13. Je ne connais pas suffisamment l'organisation en niveaux de maturité que pour me prononcer
14. l'hétérogénéité des élèves et les attentes sont différentes d'un élève à un autre
15. Les maturités ne sont pas assez claires dans la pratique et ne sont pas toujours appropriées
16. La définition initiale des niveaux de maturité sont en décalage complet avec ce qui se fait dans l'enseignement spécialisé primaire. Il y a pas mal de flou dans la définition des niveaux de maturité et les parents ne comprennent pas pour quoi leur enfant doit rester parfois deux ans dans le même niveau.
17. Ces degrés de maturité ne sont pas suffisamment précis ni détaillés. Ils pourraient être développé par compétence
18. Car je ne sais pas
19. j'aurais voulu répondre "je ne sais pas" mais il n'y a pas cette option de réponse
20. comme dit précédemment, le type 3 pourrait être renforcé par toutes les adaptations du type 8

21. Ce n'est pas qu'une question de maturité mais des besoins en terme matériel, prise en charge et aménagements qui sont les plus importants et manquants
22. Là aussi il ne permet pas de prendre en considération les véritables nuances dans les profils, de donner déjà une ligne directrice à l'individualisation des projets pédagogiques.
23. Un élève peut avoir un très faible niveau en français et un niveau meilleur en math. et vice et versa. Le niveau pédagogique n'est pas toujours homogène.
24. lorsque l'enfant souffre de plusieurs difficultés
25. Sur quoi se base-t-il pour évaluer le niveau de maturité des enfants? Sur des compétences? Sur des observations? Il y a parfois un passage en maturité supérieure car l'enfant a fait 2 ans dans le même niveau .... Or il n'a peut-être pas acquis les compétences nécessaires pour passer le niveau de maturité suivant
26. Parents mal informés, peu conscients des niveaux et difficulté de repérage par rapport à l'ordinaire
27. les degrés de maturité ne sont pas assez détaillés de plus chaque membre de l'équipe éducative n'a pas ma même vision ex : niveau d'acquisition de l'autonomie pour l'un elle sera acquise mais pas pour l'autre
28. Une classe de maturité 2 dans une école n'équivaut pas toujours au même niveau dans une autre école. Il faut donc réfléchir de manière plus large lors de l'orientation d'un enfant dans une classe. On se fie davantage sur ses compétences et les objectifs visés plutôt que sur une maturité.

Question 10 : Vous arrive-t-il de devoir expliquer aux parents à quoi correspond la notion de degré de maturité ?

111 réponses



Question 11 : Comment ?

37 réponses

1. Lors d entretiens
2. Nous essayons de faire référence à ce que les parents connaissent à savoir l'ordinaire et de faire des rapprochements entre les années de l'ordinaire et les maturités du spécialisé
3. Dans le cadre de l'orientation
4. pas d'école secondaire à ma charge
5. Il faut expliquer que les maturités ne correspondent pas à des années primaires
6. En expliquant les acquis pédagogiques abordés et la transversalité des niveaux de maturité
7. En fonction des définitions du décret.
8. Via entretiens... (cette question est imprécise, je ne suis pas certaine de répondre adéquatement ou d'avoir compris ce qu'il est attendu du "comment")
9. Lors d'entretien d'accueil (individuel) ou lors de séance d'accueil collective (powerpoint). Je le mentionne également quand je prépare une famille à une orientation.
10. en se centrant sur les besoins de l'enfant
11. idem type

12. En tant que pms, il faut pouvoir répondre aux questions des parents
13. idem entretiens et puis confiance dans l'école suivante ;-)
14. En se basant sur les définitions officielles des niveaux de maturité même s'ils ne sont plus trop en adéquation avec la réalité.
15. En donnant des exemples, référence au site de l'école, à comment est organisée l'école, etc
16. entretiens individuels
17. en m'appuyant sur les informations que je connais de l'organisation par maturité (cf décret ES). N'étant pas enseignant, je ne connais pas de manière approfondie le contenu de chaque maturité.
18. En entretien
19. Idem question précédente
20. En donnant des exemples par rapport aux objectifs, niveau scolaire et certification
21. Ils n'ont aucune idée de la réalité des différents types de maturité, à moins qu'un autre enfant de la famille ait déjà été admis en enseignement spécialisé, et encore. Il faut souvent tout réexpliquer.
22. cf avant
23. En faisant une sorte de parallélisme avec les niveaux du primaire ordinaire tout en précisant que l'enseignement spécialisé permet à chaque enfant d'évoluer à son rythme.
24. Il est nécessaire que les parents comprennent le niveau de développement de l'enfant qui n'est pas lié à son âge ni aux autres enfants de son âge. Il évolue à son rythme et il est indispensable de lui proposer des choses propres à son niveau de développement et donc à sa maturité affective, psychologique, cognitive...
25. entretiens individuels et illustrations
26. nous ne parlons pas de degrés de maturité mais plutôt de classes regroupant les enfants en fonction de leurs acquis.
27. En fonction du niveau pédagogique.
28. lors d'entretien individuel avec les parents
29. via rdv
30. Dd
31. En expliquant chaque degré
32. que l'école d'enseignement spécialisé s'adapte à l'évolution de chaque élève dans les différents domaines d'apprentissage.
33. idem que précédemment
34. En expliquant comment s'organise l'école spécialisée et pourquoi il n'y a pas d'années comme en enseignement ordinaire.
35. il est bien difficile d'expliquer objectivement et c'est une réelle difficulté car beaucoup de facteurs entrent en ligne de compte et plus particulièrement l'aspect émotionnel de chaque partie
36. J'explique les objectifs de la maturité en cours.
37. C'est plus compliqué, car cela dépend aussi de l'établissement scolaire ES.

Question 12 : Vers quel(s) type(s) d'enseignement orientez-vous le plus souvent et pourquoi ?

*108 réponses*

1. type 1, 3 et 8
2. type 8
3. Type 8
4. T1-T3-T8. Ce sont les situations que nous rencontrons le plus dans notre population.
5. 3 et 8, parce que cela répond aux besoins des élèves rencontrés
6. En fondamental, vers le type 8, parce que ce profil est celui que l'on rencontre le plus dans notre travail et qu'il reste assez "généraliste" dans son approche. Pour beaucoup, il s'agit d'une orientation type 8 dans le cadre d'une intégration, avec mise en évidence de troubles spécifiques d'apprentissage. Selon l'évolution du jeune, il arrive parfois que nous soyons

amenés à réfléchir à un changement de type (souvent vers le type 3 ou le type 1). En secondaire, les orientations se font plus vers le type 1 ou 3, parfois dans le cadre d'une intégration.

7. 8/1 en fonction du profil et des besoins de l'élève
8. Vers le type 8 en raison de difficultés d'apprentissage massives ou d'un profil de type dysphasie
9. Tous les types T4 dyspraxie T8 dyspraxie ou difficulté de langage T7 trouble du langage T3 difficultés comportementales et psycho-affectif T1 passage t8 au secondaire
10. 8. Plusieurs raisons dont notamment l'augmentation des intégrations, plus facile pour les parents d'accepter cette typologie dans un premier temps
11. Essentiellement type 8 mais ça m'est déjà arrivée d'orienter vers T1, T2 et T3. Pourquoi ? Dans ma pratique, je suis davantage confrontée à des enfants confrontés à des troubles instrumentaux, d'apprentissages. Est-ce lié à ce qu'on en parle plus ? Qu'il y a de plus en plus de diagnostics posés ?
12. Vers le type 1 et le type 8 niveau primaire (des orientations vers le type 3 sont également réalisées ponctuellement). Je travaille dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire. Avec mon équipe, nous soutenons les enseignants dans la différenciation qu'ils proposent aux élèves et l'orientation arrive souvent après un parcours (long) d'échec. Nous sommes attentifs au vécu des familles par rapport au parcours scolaire de leur enfant et l'orientation arrive souvent SOIT après avoir mis en place de nombreuses solutions (soldées par des échecs) SOIT dans des situations de précarité (sociale, familiale, économique, intellectuelle).
13. T3, T1
14. 1,8,3 mais surtout dans le cadre des intégrations.
15. Le plus fréquemment en type 8 pour problèmes dys. Ensuite, en type 1. Et pour finir, en classe teach pour des enfants authistes. Dans ce cas, cela dépend de l'école qui organise cette classe et dans quel type elle est classifiée
16. type 8, type 3 et type 1
17. Type 8 et 3 pour les élèves de l'enseignement primaire ordinaire. Ponctuellement tous les autres types
18. type 8 primaire, beaucoup de problèmes spécifiques d'apprentissage
19. Type 8 parce que c'est le profil d'enfant qui correspond le plus à ceux qui ont des difficultés dans l'ordinaire et aussi pour l'intégration.
20. 8
21. Nous avons exclusivement des réorientations vers tous les types, le 8 étant le moins représenté
22. 8 troubles instrumentaux
23. Types 1,2, et 8. Un peu en fonction de l'offre régionale (quasi absence de types 3 dans la région) Types 2: surtout pour les innombrables situations d'enfants français polyhandicapés, où affectés de troubles de nature autistique, pour lesquels il n'existe pas assez d'offres adaptées en France (région frontalière)
24. Vers le type 8 pour les troubles d'apprentissage
25. 1 vers 2 ou 3 vers 2. Je pense qu'un enfant de type 2 génère plus de périodes d'aide... Il arrive que l'on nous demande un changement de type dans ce sens et que nous constatons que l'enfant est déjà depuis un certain temps dans la classe de type 2. Nos investigations arrivent de ce fait à posteriori et il est difficile de faire marche arrière. "L'enfant est si bien dans sa nouvelle classe". Nous sommes parfois appelés pour l'administratif (le changement de type dans l'attestation, l'annexe 3 ou autre) et notre travail de guidance passe parfois à la trappe.
26. 8, 1 et 3 Les élèves des autres types sont moins fréquents.
27. Type 8 et type 1 Car les difficultés rencontrées se situent dans ces 2 types

28. T1 et T8 car ce sont les plus adéquats pour notre population: trouble des apprentissages et retard mental léger.
29. T8-T1-T3, plus rarement T5 et T2
30. je n'ai pas de statistiques. je dirais 1 et 8, mais pas certaine.
31. Travaillant dans l'enseignement spécialisé, nous faisons des réorientations. Principalement vers le type 1 ou 2
32. Nous réorientons vers les types 1, 3 et 2. La réorientation vers le type 4 est de plus en plus fréquente. Les problèmes psychiatriques de plus en plus nombreux amènent à le médecin à orienter vers le type 5
33. type 8, 3, 1 sans doute parce que les enfants souffrant d'autres handicaps sont orientés par des médecins spécialistes.
34. Rarement... Ce sont plutôt les écoles qui en parlent (nous sommes centres PMS). Les parents ne s'en préoccupent pas beaucoup, mais à l'occasion, nous précisons ces notions.
35. Type 1, type 3, type 8 en raison des difficultés repérées, des concertations institutrices et entretiens parents+ des testings réalisés nous prenons le temps de la réflexion pour orienter au mieux!
36. type 1 et 8
37. Type 1, type 8
38. 1 et 8 Enfants présentant des troubles d'apprentissage ou déficit intellectuel léger en grosses difficultés scolaires dans l'enseignement ordinaire
39. 8 - 1 - 3 les aménagements raisonnables ne suffisent pas et les enfants sont en souffrance, l'école "ordinaire" est bien souvent "maltraitante" pour ce type d'enfant. Le bien être l'enfant doit être au cœur de nos préoccupations et ça passe parfois par l'accès à l'enseignement adapté.
40. T1, T8: les bilans intellectuel et pédagogique nous donnent des indications en ce sens
41. Type 1 et 8 : le niveau pédagogique, le QI et le mal être de l'enfant sont des facteurs importants
42. Il n'y a pas de type en particulier. Tout dépend de la problématique de l'élève
43. vers l'ordinaire incluant l'intégration et l'inclusion
44. type 1 ou 8 a cause des difficultés d'adaptation de l'enseignement ordinaire aux difficultés d'apprentissage spécifique de certains enfants
45. type 8 : pour des troubles trop importants et malheureusement pour des élèves en énorme décrochage
46. type 8 plus rarement type 1. On fait d'abord beaucoup de travail autour des aménagements raisonnables
47. 1-2-3-8 et un peu moins 4... c'est juste en fonction de la réalité de terrain et des besoins des enfants
48. 8... les enfants avec réel handicap sont plus rares.
49. Type 8 et 1
50. type 8 - troubles d'apprentissages, personnel enseignant des écoles ordinaires pas assez outillés, pas assez d'aides neuropsychy et logo dans les écoles
51. 1 et 8
52. type 8, 3 et 1 car ce sont les profils d'élèves le plus souvent rencontrés dans notre population
53. T8
54. T8 et T1
55. T8 avec ou sans intégration; T7 dysphasie; réorientation du T8 (avec ou sans intégration primaire) vers T1 secondaire (projet intégration), réorientations vers l'enseignement ordinaire ou intégration
56. type 1 et type 8
57. types 1-2-3 car ce sont des types organisés dans les écoles où je travaille
58. Type 8, mais de plus en plus dans le cadre de projet d'intégration. Les besoins spécifiques d'apprentissages "dys" sont de plus en plus connus et observés chez les enfants. Lorsque les

- aménagements raisonnables ne suffisent plus, les projets d'intégration peuvent être d'un grand soutien au bénéfice des enfants,... Type 1 ou 3 : en fonction des besoins des enfants.
59. Je ne sais pas car je ne rédige pas d'avis d'orientation et n'ai pas encore assez de recul dans le milieu des CPMS pour savoir vers quels types notre centre oriente le plus.
  60. T8 T1
  61. Type 1 et 8 .Expliqué au début de l'enquête
  62. T1 et T8
  63. Tout les types en fonction des besoins de l'enfant
  64. type 8 : dans le cadre des projets d'intégration et si le projet n'est pas porteur et porté par l'ensemble des partenaires, , alors orientation éventuelle dans le type 8
  65. Type 1 et 8
  66. t1 t8
  67. 1, 8 et 3 car ils correspondent aux difficultés les plus souvent rencontrées mais il nous est parfois difficile de décider car les problématiques se conjuguent souvent.
  68. Vers les types 1 et 8 en fonction de notre population scolaire. Peu vers le type 3 car il y a trop peu d'écoles à Bruxelles et une trop grande diversité des enfants dans ces écoles.
  69. type 1 ou type 8. En fonction des difficultés rencontrées par l'élève
  70. Les types 8 et 1. Les enfants relevant du type 2 sont plus fréquemment orientés par les hôpitaux car nous demandons généralement un bilan multidisciplinaire. Vers les types 4,5,6,7, ce sont également plutôt des orientations qui se font via des avis médicaux. Les enfants pour lesquels nous conseillons du type 3 sont plus rares.
  71. Type 1 et type 8 (la majorité des enfants orientés présentent une déficience intellectuelle légère ou des troubles dys et difficultés scolaires pour lesquels les aménagements raisonnables mis en place ne suffisent pas et l'intégration non plus)
  72. Type 1, type 3 car cela correspond à la population rencontrée
  73. 8 parce que c'est le type que nous rencontrons le plus souvent dans notre population
  74. Du type 8 car c'est de ce type qu'ils relèvent.
  75. je ne réalise pas d'orientation vers l'enseignement spécialisé car je travaille déjà dans celui-ci. Nous effectuons des changements de type 8->1,3 type1->2 type 2->1,....
  76. 8, 1 et 3. Difficultés apprentissages et de développement.
  77. type 1-2-3 et 8
  78. 8-1 impossible de répondre au pourquoi de manière succincte, la proposition est à chaque fois individualisée en fonction de l'enfant, de la famille mais aussi de notre connaissance des structures scolaires.
  79. type 1 et 8 et parfois 3. ce sont principalement des demandes de difficultés pédagogiques et de difficultés de comportement qui nous arrivent.
  80. Type 8 car de nombreux enfants ont un tel retard pédagogique que l'enseignant de la classe dans laquelle ils se trouvent n'est pas en mesure de reprendre des bases !
  81. pas de référence
  82. type 8 et type 3
  83. Type 8 , pour troubles "DYS"
  84. Type 1, nous essayons de maintenir au travers des aménagements raisonnables les élèves qui seraient type 8. Nous rencontrons peu d'élèves relevant du type 3 et du type 2
  85. Le type 1 et le type 8: ce sont les difficultés les plus présentes dans la population.
  86. Etant en PMS Spécialisé, nous sommes concernés uniquement pour l'enfant déjà inscrit en spécialisé. Dans notre cas (Mmes Delmont, et Huyghe) nous avons certaines réorientations de type ou vers l'ordinaire. Mais nous n'avons en orientation qu'une partie déjà circonscrite par l'orientation de départ.
  87. Type 1 type 8 type 3 et 2
  88. 8 troubles importants d'apprentissages et souffrance scolaire
  89. Cela dépend du handicap
  90. T1

91. Il y a peu d'orientations pour le moment. Les écoles ordinaires essaient de répondre aux besoins des enfants avec plus ou moins de succès.
92. Type 8 et un
93. type 8, troubles des apprentissages
94. VIII (plus global), I, III, IV, VII
95. type 1 et type 8 selon les besoins de l'enfant
96. type 8 ou type 1. Je n'ai pas encore beaucoup d'expérience en réorientation.
97. Type 8 lorsque plusieurs aides ont été mises en place pour aider l'enfant qui présente des compétences cognitives dans la moyenne et que celles-ci sont insuffisantes pour continuer à suivre ou progresser. et type 1 lorsque les difficultés sont très importantes et que les facultés cognitives ne permettent pas de s'appuyer dessus
98. 1,3 et 8. parce que je travaille dans l'enseignement fondamental et que les besoins des enfants, après analyse, se trouvent dans ces sphères.
99. très variable comme nous sommes en centre PMS spécialisé
100. Type 8 pour le primaire + intégrations Type 3 pour les maternelles (pas d'autre choix)  
Type 1 Type 2 en maternelles à défaut de type 1

5 ont répondu : « autres »

Question 13 : Quels sont vos critères d'orientation des élèves vers ces types?

101 réponses

1. Mon 1er critère est le bien-être de l'enfant. A partir du moment où l'enfant est en souffrance, une orientation peut être envisagée. Un autre critère est que si, malgré les adaptations mises en place par l'école, l'enfant n'est plus en évolution (pédagogique et/ou comportementale)
2. Nous nous basons sur l'ensemble des données recueillies; bilans, testing, observations pédagogiques, comportement ... Nous ciblons les besoins de l'enfant. Et nous réfléchissons à l'orientation qui peut le mieux y répondre.
3. situation scolaire, les besoins de l'élève, le bilan intellectuel
4. Difficulté de l'accompagnement parental à la maison, difficultés massives avec conséquences dans tous les apprentissages, le manque d'évolution malgré la mise en place d'aménagements raisonnables.
5. Les besoins des enfants
6. Le parcours scolaires et de vie de l'enfant ainsi que ses acquis pédagogiques, ses ressources individuelles et familiales, ses compétences intellectuelles, relationnelles, son autonomie, son degré de maturité, son état affectif, etc
7. S'assurer que l'école ordinaire a essayé tout ce qu'elle pouvait, moyennant des adaptations, des aménagements raisonnables. Enfant qui s'épuise, où on peut constater que l'école ordinaire lui en demande de trop. Ouverture à un ES pour lui mettre moins de pression, qu'on avance à son rythme
8. Dans l'absolu ils sont nombreux, chaque orientation est réfléchie au cas par cas. Je peux essayer de dresser une liste: l'anamnèse de l'enfant, les observations pédagogiques des enseignants ayant suivi l'élève, le vécu des parents, le vécu de l'enfant face à la scolarité, le retard scolaire, les diagnostics posés (s'il y en a), le comportement de l'enfant, et nos observations propres.
9. T3: lorsque les troubles du comportement et/ou psychoaffectifs des élèves sont tel que le cadre de l'enseignement ordinaire ne peut plus répondre à leurs besoins. T1: lorsque il y a un retard généralisé et qu'on arrive à un palier où l'élève n'évolue plus. Et lorsque l'élève est en souffrance d'être confronté à ses limites et décroche scolairement.
10. qi, niveau scolaire, adaptation scolaire, comportement à l'école, les ressources du jeune, L'école ordinaire a-t-elle mis des choses en place antérieurement et avec quels résultats?
11. analyse des difficultés, constats d'echecs de A.R., diagnostique ...

12. aménagements raisonnables qui ne fonctionnent pas, mal-être de l'élève
13. Plus de 2 ans de décalage avec le groupe, souffrance scolaire, besoins d'adaptation trop importants
14. troubles d'apprentissages, dys...
15. besoins spécifiques liés à un retard mental, un trouble envahissant du développement ou un trouble de l'apprentissage
16. quand les aménagements dans l'ordinaire ne suffisent pas et que les progrès ne sont plus possibles, que le thermomètre bien-être de l'élève à l'école chute et que les parents adhèrent au projet d'orientation
17. Des difficultés d'apprentissages qui persistent malgré des aménagements raisonnables mis en place avec un QI dans la norme.
18. intelligence normale, mais difficultés d'apprentissage
19. Les besoins prédominants
20. Manque de moyens et de formation dans l'enseignement ordinaire
21. Pour Type 2: handicaps avérés, qui nécessitent approches spécifiques et adaptations très importantes. Pour types 1 et 8, enfants avec gros retards d'acquis scolaires relativement à l'âge, qui sont en souffrance au sein de l'enseignement ordinaire, et/ou pour lesquels les adaptations/intégrations en ordinaire ne suffisent plus à répondre aux besoins. Entre le 1 et le 8 , la nuance s'effectue parfois au cas par cas, en essayant de déterminer ce qui conviendra le mieux. La présence d'un trouble d'apprentissage avéré, fait naturellement pencher vers le T8.
22. Principalement, après la mise en place des aménagements raisonnables, l'élève ne suit toujours pas en classe
23. Changement de type vers le type 2 : le contexte de la demande et de qui elle émane... Le niveau pédagogique, le quotient intellectuel (plus ou moins récent), l'adaptation de l'enfant dans les différentes situations, le parcours scolaire de l'enfant, l'avis des intervenants (à l'école : logopède, ...) ou extérieurs , etc....
24. Un ensemble d'éléments: le QI, les résultats pédagogiques, les données psycho-médico-sociales, les données scolaires, attitude scolaire,...
  - références à l'avis, besoins à rencontrer, projet professionnel pour les élèves du secondaire.
25. Des testings, entretiens avec l'institutrice, les parents, la direction de l'école
26. QI inférieur à la moyenne, retard scolaire, présence d'une dys ou TDA/H, manque d'estime de lui en EO, démotivation scolaire à cause du décalage avec les autres enfants,...
27. L'analyse des difficultés et des besoins sur base de rapports de spécialistes, de tests, en concertation avec le jeune, sa famille et l'école
28. Bilan intellectuel, bilans instrumentaux, bilans pédagogiques, conseils des professionnels extérieurs
29. Bilan pédagogique, bilan intellectuel, échanges avec les professeurs et les parents
30. Les niveaux pédagogiques et intellectuels, l'handicape physique, les troubles dys, les problèmes de comportement, voir psychiatrique. On choisit le trouble dominant selon nos critères, d'où la difficulté de choisir un seul type car la problématique est multiple. Une double catégorie permettrait aux écoles d'obtenir plus de moyens et de répondre aux mieux aux besoins des jeunes.
31. type 8 = trouble dys, type 1 = retard intellectuel, type 3 = difficultés comportementales, fragilités affectives. Nous veillons à ce que les difficultés soient telles que l'enseignement ordinaire ne soient plus envisageables (soutiens extérieurs et aménagements n'ayant pas portés leurs fruits)
32. C'est une question qui nécessiterait une longue réponse. Il s'agit d'une analyse multifactorielle. Pour ma part, en tant que centre pms spécialisé, nous sommes uniquement concerné par la ré-orientation. Les critères sont multiples et surtout très individualisés. Elle tient compte de composantes individuelles, médicales, psychologiques, cognitives,

environnementales et familiales... Le bien-être de l'enfant doit toujours être au centre du processus d'orientation.

33. Résultat testing, Quand il n'y a pas d'évolution malgré les différents suivis ou aménagements mis en place. Mauvaise adaptation au niveau comportementale
34. difficultés d'apprentissage
35. Discussion avec école, parents, tests péda, test psy, rapports de professionnels extérieurs, discussion en équipe
36. Le bilan intellectuel, le parcours scolaire, le diagnostique de spécialiste pour les troubles d'apprentissage, ...
37. troubles multi dys et mal être de l'enfant, déficience mentale avérée, trouble du comportement inadapté et diagnostiqué
38. niveau intellectuel, niveau pédagogique, autonomie, (estime de soi déficitaire)
39. Pour le type 8, les différents bilans des spécialistes, le niveau pédagogique et le bien être et l'épanouissement de l'élève
40. l'ensemble des données recueillies (médicales, cognitives, pédagogiques et sociales)
41. les retard pédagogique, la souffrance de l'enfant, la résistance du système ordinaire
42. Lorsque les aides mises en place (soutien de l'enseignant, aménagements raisonnables, suivis extérieurs, intégration) ne sont pas suffisantes
43. Bilan tri-disciplinaire nuancé et avec hypothèse + attention au contexte scolaire qui va recevoir l'enfant
44. Respecter les besoins de leurs enfants avec comme premiers critères leur bien-être et les possibilités d'évolution
45. évaluation des difficultés , echec (souffrance) des dispositifs mis en place, possibilités psycho sociales familiales d'accompagnement , réalité géographique, bref en concertation avec tous les acteurs trouver la solution la plus adéquate pour l'enfant après avoir tout essayé en ordinaire. (écoles rurales)
46. Type 1 : QI faible-peu d'autonomie dans les apprentissages, peu capacité à faire des liens entre les compétences pédagogiques, peu accès à l'abstraction, difficultés à se projeter dans l'avenir même à court terme, parfois lié à des syndromes ou des difficultés à la naissance, ....  
Type 8 : QI dans la moyenne ou un peu en dessous (80-85), profil cognitif souvent hétérogène, rééducations logopédiques ou psychomotrice évoluant parfois difficilement, retard pédagogique de plus de 2 ans, enfant en souffrance dans l'enseignement ordinaire malgré la mise en place d'aménagement , l'orientation vers ce type se fait souvent après avoir mis en place au sein de l'école ou en dehors si possible des aides, ....
47. Ecoute des besoins des élèves, diagnostic, réflexion, discussion parents
48. Fragilité cognitive, limites des ressources existant dans l'enseignement ordinaire. Parcours de vie et scolaire chaotique pour lesquels l'orientation en spécialisé semble optimale (mais pas la meilleure dans l'absolu)
49. Les critères repris dans le décret correspondant
50. Des tests, et suite à la mise en place d'aménagements et logopédie
51. Les différents critères sont discutés en équipe en fonction du bilan PMS
52. les résultats des bilans multidisciplinaires, la synthèse des avis des différents professionnels qui suivent les élèves, l'impossibilité de l'école ordinaire à poursuivre un accompagnement scolaire adapté aux besoins et au rythme de l'enfant, les besoins de prises en charge spécialisées des élèves, l'impossibilité matérielle des parents à mettre en place ou à poursuivre l'aide en ambulatoire, etc ...
53. le QI, le niveau pédagogique
54. Comportement, niveau pédagogique, QI
55. Lorsque les aménagements raisonnables, les remédiations (quand il y en a), les projets d'intégrations ne parviennent ne sont plus suffisant pour accompagner/soutenir l'enfant. Lorsque l'enfant, malgré toute l'aide est en mal être et décroche scolairement. Lorsque l'école ordinaire ne peut apporter/répondre aux besoins des enfants ...

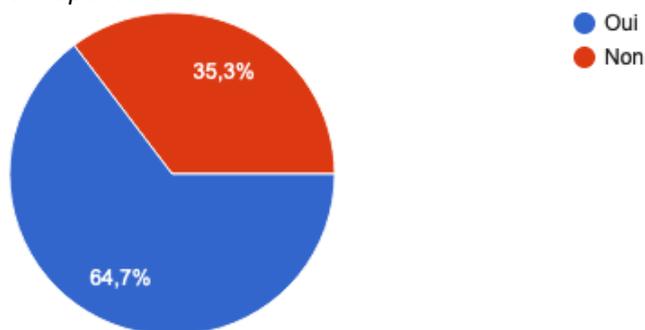
56. /
57. Observations pédagogiques et testing qui permettent d'objectiver l'orientation
58. J'ai envie de dire le "bien-être de l'enfant" c'est à dire que lorsque les difficultés sont telles que l'enfant perd la confiance en lui, n'accroche plus à l'école....Bien entendu s'en suivent les différentes évaluations, des bilans éventuels de spécialistes avec ou sans diagnostic....Nous sommes aussi sensibles aux inquiétudes de l'enseignant de l'ordinaire qui sent qu'il n'apporte plus grand chose à l'enfant. Tout cela est débattu en réunion d'équipe et le type y est réfléchi également car entre type 1 et 8 c'est parfois sensible de se positionner clairement.
59. Test cognitif, pédagogique, affectif, observation, autonomie...
60. compétence intellectuelle, forces de l'élève, partenariat avec l'école (l'ensemble du corps éducatif) et les parents : cela ds le cadre des projets d'intégration si l'intégration n'est pas suffisante pour aider l'enfant à progresser et qu'il reste en souffrance, il est alors envisagé l'orientation vers une école de type 8. Ou si l'école ne porte plus le projet et que l'enfant est alors en souffrance, et qu'il n'a pas la possibilité de trouver un autre établissement qui accepte les projets d'intégration, alors il peut être orienté vers le type 8. Cela peut être aussi quand l'élève présente une pluralité de dys et que le projet d'intégration de 2 heures au départ ne sera pas suffisant, alors une orientation vers le type 8 est envisagé. Toutes les situations sont toujours discutées en équipe, avec les parents et l'école afin de voir ce qui est possible
61. La souffrance d'un enfant en échec permanent. La capacité des parents à faire le suivi
62. Critères en fonction du bilan pluridisciplinaires qui reprend les tests logo, affectif, pédagogique, intellectuelle, médical, autonomie, observations. Cela demande une discussion tridisciplinaire au minimum afin de conseiller au mieux et d'expliquer les éléments qui nous font penser que l'enseignement spécialisé d'un certain type conviendrait au mieux pour l'épanouissement de l'enfant
63. L'analyse est bien sûr globale et se fait également en lien avec ce qui est rapporté pour l'école sur le plan pédagogique ainsi qu'avec les solutions d'adaptation qui ont déjà été tentées. Pour le type 1 le testing intellectuel reste prépondérant, pour le type 8 le bilan instrumental et les données pédagogiques, pour le type 3 l'avis d'un pédopsychiatre reste pour nous un complément primordial.
64. ?
65. Leurs difficultés au niveau pédagogique, leur vécu, l'avis de leurs intits. L'avis des parents
66. Les difficultés à suivre en classe, le niveau cognitif, le niveau pédagogique, le degré d'autonomie, l'échec des aides mises en place au sein de l'école, le manque de possibilités des parents de mettre des suivis extérieurs en place, le mal-être du jeune à se sentir en échec permanent dans sa scolarité, la mise en lumière de troubles dys-, ou d'une limite intellectuelle. Bref tous les critères qui nous amènent à penser que les besoins de ce jeune seraient mieux rencontrés dans ce type d'enseignement que là où il est scolarisé actuellement.
67. retard intellectuels avérés, difficultés scolaires difficiles ou impossibles à gérer dans l'enseignement ordinaire
68. Il existe une multitude de critères qui sont discutés en équipe. Ils visent tous le bien être de l'enfant.
69. Ils sont multiples: observation des parents, des enseignants, des spécialistes, bien être de l'enfant, éventuellement diagnostics,...
70. Le critère principale est qu'ils présentent des troubles des apprentissages qui nécessitent de leur donner des stratégies efficaces pour les aider à pouvoir poursuivre une scolarité "ordinaire"
71. en fonction des besoins spécifiques de chaque élèves. Il est donc difficile de donner un seul critère.
72. dys, retard global, autisme, difficulté psychoaffective, de comportement, de développement.

73. multicritères psycho-médico-sociaux et décision en équipe pluridisciplinaire
74. multifactoriel
75. évaluation globale: QI, test pédagogique, concertations enseignants, entretiens parents, entretiens enfant, concertations services extérieurs. Lorsqu'un enfant est mal à l'école et/ou à la maison et malgré les aménagement mis en place ça ne s'améliore pas, l'enseignement spécialisé est envisagé.
76. En principe troubles instrumentaux avec QI préservé. En réalité;;;de plus en plus d'enfants avec QI préservé, sans réel trouble instrumental mais retard pédagogique MASSIF dû à un environnement familial inadéquat.
77. QI, niveau pédagogique, difficultés d'apprentissage, difficultés émotionnelles/affectives/familiales
78. Tests réalisés par logopèdes ou centres pluridisciplinaires (bilans multidisciplinaires encadrés par un neuropédiatre)
79. Les bilans intellectuels, les bilans pédagogiques et des bilans extérieurs qui attestent de difficultés plus spécifiques
  - 1) l'analyse des difficultés de l'élève; 2) l'analyse des besoins de l'élève; 3) le bien être de l'élève; 4) le retards/décalage avec l'école ordinaire; 5) les suivis extérieurs 6) le contexte familiale (regard sur le spécialisé, suivi de l'enfant etc) C'est au vu de ces divers critère que l'équipe évalue la pertinence d'une entrée dans le spécialisé ainsi que du type.
80. Quand nous avons à réorienter, nous suivons les critères proposés
81. Le bilan psy et pédagogique
82. Bonnes capacités mais troubles dys
83. le handicap , les compétences , les besoins d'apprentissages .
84. selon les résultats des tests pédagogiques, QI
85. difficultés scolaires et mal-être de l'enfant dans l'école ordinaire
86. Ses besoins, l'encadrement nécessaire ainsi que les enseignants formés à ce type de difficultés
87. Besoins des enfants
88. QI, trouble d'apprentissage.
89. profil de l'élève, diagnostic réalisé, évolution scolaire, aide interne ( aménagements raisonnables,...) et/ou externe ( suivi logo,neuropsy, neuropédiatrique,...), "souffrance" de l'élève
90. Voir réponse précédente
91. critères au niveau des besoins pédagogique, médical, personnel et relationnel
92. Le retard scolaire, les difficultés d'apprentissages, les différents diagnostics posés par les spécialistes
93. investigations individuelles
94. Présence d'un trouble de l'apprentissage Aides possibles en ordinaire ou au niveau familial Potentiel intellectuel Echec dans le parcours scolaire et dans les aides mises en place, chute de la confiance en soi de l'élève
95. Correspondre le mieux aux besoins de l'enfant en lien avec les difficultés mises à jour lors des bilans réalisés.
96. L'orientation est décidée en équipe tri-disciplinaire au sein du PMS mais aussi et surtout en collaboration avec l'école et les intervenants extérieurs
97. En priorité le bien-être de l'élève dans l'enseignement quel qu'il soit et envisager une évolution personnelle et pédagogique positive.
98. Il s'agit de cas par cas! on peut quand même stigmatiser: Type 8: un trouble ayant un impact sur la scolarité, un bilan QI "préservé" Type 3 : enfants souffrant affectivement et relationnellement, avec une entrave à la scolarité.

1 réponse « autre »

Question 14 : L'existence de "classes à pédagogies adaptées" dans un établissement influence-t-elle l'orientation d'un élève vers un type particulier?

102 réponses



Question 15 : En quoi ?

62 réponses

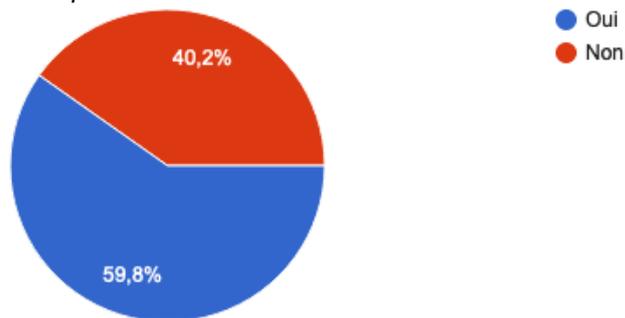
1. Pour répondre davantage aux besoins de ces élèves (ex: les classes de langage)
2. Par exemple, l'orientation vers une classe de langage pour un jeune ayant un diagnostic de dysphasie.
3. les parents acceptent plus facilement le passage vers l'enseignement spécialisé si il n'y a pas de changement d'implantation d'école
4. Si ces classes peuvent répondre aux besoins spécifiques des élèves avec trouble d'apprentissage.
5. Les méthodologies spécifiques qui pourraient être proposées aux enfants
6. Les classes teach, les classes de langage, ... nous avons tendance à orienter certains élèves avec des besoins spécifiques correspondant aux aménagements mis en place au sein de ces classes
7. J'aurais répondu je ne sais pas car je n'ai pas de classes adaptées
8. Pour obtenir une aide plus spécifique à des pathologies particulières
9. Nous n'avons pas d'expérience de cette situation
10. lorsque on hésite entre plusieurs types, si on sait que telle école organise en type 8 des classes dysphasie, et que l'on sent que l'enfant aurait besoin de cette pédagogie, alors on le met type 8
11. Elle permet une différenciation des réponses aux besoins des enfants et une meilleure prise en charge de leurs particularités
12. Meilleure adéquation au trouble d'apprentissage spécifique
13. en pariant sur une réponse la mieux adaptée possible aux besoins
14. Les centres PMS orientateurs vont prendre en considération dans la guidance et la proposition des écoles possibles, auprès des parents, que dans tel ou tel établissement, il existe une classe à pédagogie adaptée (en plus de la pédagogie adaptée correspond au type par exemple les classes de polyhandicapés ou Teacch ou autre), qui correspond davantage aux besoins spécifiques de l'élève. Cela implique que ces PMS aient connaissance de ces classes à pédagogie adaptée, qu'ils sachent qu'ils peuvent rédiger une annexe 1 (cela nous arrive, en tant que centre PMS spécialisé, de les rédiger nous-mêmes à l'arrivée de l'élève et sur base de documents médicaux dans lesquels figurent le/les diagnostic(s)). Il en va de même pour les centre PMS spécialisés, cela est important selon moi que nous connaissions les écoles ordinaires de nos régions afin d'orienter au mieux les élèves lors d'intégration ou de retour dans l'ordinaire. Cela prend du temps mais c'est important et riche. (Je m'égare peut-être...)
15. Les parents sont attirés vers les écoles où ces classes sont organisées
16. Car les besoins de l'élève sont diamétralement différents.

17. Pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant
18. De part la spécificité du trouble et de la spécificité de l'école spécialisée. Il manque des écoles qui proposent plusieurs types (type 1,2,3)
19. Toutes les écoles ne possèdent pas de classe à pédagogie spécifique, notamment pour les élèves dysphasiques, autistes, polyhandicapé. Les écoles sont parfois très éloignées du domicile des parents et il s'agit d'être attentifs à ne pas déstructurer la vie familiale par une orientation qui ne prendrait pas en compte tous les facteurs (pédagogie spécifique, mais également distance et faisabilité du projet).
20. C'est plus facilement accepté par les parents qu'une orientation totale.
21. Car répond aux besoins de l'enfant
22. Lorsqu'on pense qu'une classe de langage ou une classe teach aurait du sens, on cherche évidemment à orienter le jeune vers ce type de classes
23. c'est une question de chiffre pour les écoles
24. en se basant sur la pathologie et des besoins des élèves
25. Cela permet d'avoir une orientation dans certains cas plus pointues et donc plus optimales pour l'enfant
26. Ça peut être le cas selon les besoins par exemple pour des classes pour enfants autistes
27. ex teach/autisme ou formation dysphasie..
28. On porte déjà sur l'enfant un autre regard, et si dans cette classe il ne progresse pas alors cela sous entendant pour les profs que la seule autre solution est l'ES
29. Adaptation de l'enseignement au sein de l'école ordinaire - mieux pour la confiance en soi des élèves et pour la reconnaissance de leurs difficultés - professeurs à l'écoute - enseignement plus individualisé
30. Lorsqu'un diagnostic est posé en milieu hospitalier, nous nous référons à celui-ci pour proposer une école aux parents
31. Si notre équipe PMS émet un avis d'orientation pour un enfant porteur d'autisme ou ayant un diagnostic de dysphasie, le type d'enseignement repris sur l'attestation sera complété par "dysphasie" ou "autisme" et sera lié à l'école où l'enfant sera inscrit (en effet, nous accompagnons les familles dans leur recherche d'école)
32. correspond le mieux aux besoins de l'enfant
33. Je ne connais pas assez ce sujet mais je pense que ces classes sont un plus et peuvent donc influencer le choix d'un type selon les besoins de l'enfant.
34. Cela permet d'explorer mieux et plus longtemps les difficultés de l'enfant . Cela donne du temps à tout le monde pour affiner la situation , voir si les stratégies mises en place fonctionnent. Chez les très jeunes enfants les garder encore un peu dans l'ordinaire est rassurant (si ils prennent) C'est parfois un passage obligé pour préparer les parents à opter vers un temps plein spécialisé
35. classes TEACH, classes de langage
36. attentes (inconscientes parfois) transmises aux élèves
37. Classe langage par exemple
38. heu désolée je ne comprends pas cette question...est ce que l'école fondamentale traditionnelle à pédagogie adaptée influence l'orientation vers l'ES pour les enfants dys ? je comprends votre question comme cela : dans ce cas la réponse est : non
39. Plus de tolérance et d'adaptation
40. Évidemment exemple pour un dysphasique l'orientation vers une classe de langage pour signifier différents. Donc nous sommes dépendants de l'offre par rapport au lieu de vie de l'enfant et du désir des parents
41. Dans les données qu'elle nous transmet l'école est bien souvent influencée par sa propre réalité. On ne peut donc exclure l'existence d'une certaine influence sur le travail CPMS.
42. par exemple les enfants dysphasiques peuvent relever de différents types alors le type choisi va dépendre de l'école qui conviendra le mieux au parents parmi les écoles adaptées aux

- enfants dysphasiques (critères tels que plus proche du domicile ou ayant simplement une place libre).
43. Les classes TEACCH sont rares et proposées par des écoles de type 1, 3, voire 2. C'est le type de l'école proposant ce type d'encadrement qui définit le choix
  44. nous cherchons la cohérence entre le profil de l'enfant et une offre pédagogique ( théorique) mais en principe adaptée.
  45. En ce qui concerne la péda adaptée, le type est celui de l'école qui organise ce type de péda
  46. Si par exemple, un établissement propose une classe pour enfants dysphasiques, nous allons conseiller celui-là plutôt qu'un ne présentant pas cette spécificité aux parents d'un enfant diagnostiqué dysphasique. Nous citons cependant tous les établissements à proximité de chez les parents et laissons le choix à eux-ci!
  47. la réponse est dans la question
  48. Pour beaucoup d'enfants, la pédagogie traditionnelle est sans intérêt.
  49. Je n'ai pas ce type de classe dans les écoles de ma population, je ne peux pas me prononcer.
  50. polyhandicap sera souvent un T4 dysphasie : peut être tout type sauf 2, mais souvent sera en T8 autiste: souvent T3 ou 2
  51. En fonction du besoin de l'élève d'une certaine pédagogie comme la pédagogie TEACCH et de la proximité de l'école du domicile des parents.
  52. Je ne sais pas...je ne connais pas
  53. Besoins spécifiques rencontrés de manière plus précise et adaptée
  54. existence de classes de langage par exemple
  55. Si une école organise des classes de langage spécifique pour des enfants présentant de la dysphasie, le type 8 ou le type 7 en secondaire pourraient être privilégiés
  56. dans le choix de l'établissement et du type d'enseignement
  57. Si une classe langage ou teacch est organisée dans une école spécialisée, cela influence le choix de l'école mais pas du type, on conseillera plus volontiers une école pour sa pédagogie qu'une autre.
  58. Certains parents peuvent avoir fait préalablement le choix de l'école en fonction de la/les classes à pédagogies adaptées. C'est alors parfois un passage transitoire avant une orientation plus adaptée. C'est parfois aussi ce qui semble le mieux lorsqu'on est face à un syndrome pour lequel aucun type n'est particulièrement adapté.
  59. En fonction du partenariat entre l'école ordinaire et l'école spécialisée
  60. Par exemple, les enfants autistes ne peuvent être orientés en primaire qu'en type 2 ou 3 ce qui ne correspond pas toujours à leur profil. Il serait plus intéressant de ne plus associer classes à pédagogie adaptée et type d'enseignement. On orienterait simplement en classes pour enfant dysphasique et plus en type 7 ou 8.
  61. Si nous avons connaissance qu'il existe ce genre de classes et qu'elle serait propice pour répondre aux besoins d'un enfant, nous pouvons en informer les parents, et si possible en proposant plusieurs écoles avec ce type de classe, et invariablement proposer plusieurs écoles aux parents, car il s'agit de leur choix à eux.
  62. Les aménagements raisonnables pour les type 8 font partie de nombreuses recommandations des professionnels consultés lors des bilans.

Question 16 : Vous arrive-t-il de devoir orienter un élève vers un type qui ne correspond pas à ses besoins?

112 réponses



Question 17 : Pourquoi ?

65 réponses

1. Parce qu'il n'existe pas d'autre alternative, c'est la moins pire solution pour l'enfant, mais ce n'est pas spécialement la bonne orientation.
2. C'est exceptionnel ! C'est arrivé en attendant une place dans un service pédopsychiatrique
3. proximité de l'école par rapport au domicile de l'élève, élèves qui ne rentrent dans aucun type
4. Manque de structure adaptée, orientation au mieux...selon les besoins prioritaires de l'enfant. Manque de places!
5. Chaque école d'enseignement spécialisé possède sa propre culture et mènent certains projet. Il m'est déjà arrivé de délivrer une attestation qui, sur papier, ne correspond pas au type de l'enfant (au sens strict) pour qu'il puisse bénéficier d'une structure dans une école particulière. Par ex.: il nous arrive d'orienter des élèves avec autisme en type 7 et en type 3 en fonction du profil de l'élève et de ce qu'offre l'école d'enseignement spécialisé. Autre exemple: je travaille en collaboration avec une petite école d'ens spéc de type 1 et 8. Les orientations positives dans cette école sont celles dont les élèves ont déjà réalisé une année dans l'enseignement primaire ordinaire. Lorsqu'ils viennent du maternel ou lorsqu'ils n'ont pas encore été scolarisés l'école est en difficulté pour leur offrir ce dont ils ont besoin (question d'avantage liée à la structure de l'école qu'à la typologie).
6. Principalement dans le cadre des troubles autistiques
7. Transformation type 8 en type 1 ou 3 en secondaire (avant nouvelles dispositions). orientation d'élèves avec difficultés psychologiques/personnalité/difficultés sociale vers type 3 secondaire.
8. Parce que les parents n'acceptent que cette orientation
9. Ceux pour lesquels aucun type ne correspond à ses besoins.
10. L'orientation vers l'enseignement spécialisé peut être difficile pour les parents. L'orientation vers le type 2 est souvent lourde et difficilement accepté par eux . Il m'est arrivée de mettre type 1, pour que l'enfant soit déjà orienté vers l'ES quitte à demander dans le PJ de revoir, de réévaluer le type après
11. Dans la mesure du possible on tente d'éviter... Il faut parfois suivre les familles dans le chemin à parcourir face à l'acceptation du handicap. Il y a la question du manque de place et des enfants qui ne peuvent plus rester dans l'ordinaire. Il y a enfin des enfants multi... pour lesquels on propose un premier type tout en sachant qu'il sera, dans un deuxième temps, redirigé vers un autre pour couvrir un maximum de ses besoins
12. Absence du type 8 en secondaire
13. Il est impossible de répondre à cette question. De nombreuses situations complexes amènent à hésiter fortement. Les besoins d'un enfant sont très souvent multiples et la typologie appliquée de façon stricte est non seulement impossible mais potentiellement

dangereuse. C'est pourquoi, nous essayons d'évaluer au mieux le rapport entre les ressources et possibilités offertes par les différentes écoles spécialisées de la région, et les besoins des enfants, indépendamment d'un type. De mon expérience de 30 ans la typologie est plus souvent source de difficultés à l'orientation, qu'une aide.

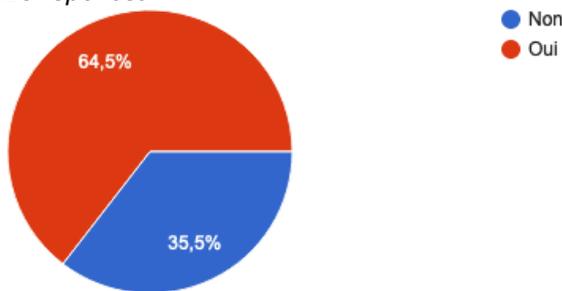
14. Pour des raisons pratiques (une question de transport par exemple) ou cela est déjà arrivé que les écoles acceptent un enfant dans un type qui n'a pas été modifié par le dernier PMS et que le nouveau PMS soit sollicité pour le faire...
15. Pas d'écoles spécialisées organisant le type à proximité, non-acceptation des parents par rapport au type proposé.
16. Car c'est ce qui se rapproche le plus des difficultés de l'enfant.
17. Parfois nous hésitons entre 2 types et nous faisons par force le meilleur choix. Nous nuancions la situation dans notre PJ et expliquons pourquoi on a hésité entre 2 types. Il y a aussi parfois le handicap socio-familial qui n'existe pas comme un type ES mais qui est une réalité du terrain.
18. En principe NON, mais c'est arrivé une fois ou l'autre pour un élève de T2 orienté en T1 car l'ES était plus que nécessaire mais les parents n'étaient pas prêts pour le T2. Les éléments sont alors bien indiqués dans le rapport et propose une réévaluation par l'équipe du CPMSS. Parfois, aussi si le choix est possible(ex. T1 ou T3). Des critères comme la proximité du domicile, l'âge de l'enfant, les représentations des parents entrent en considération.
19. Par exemple en type 1 secondaire par défaut
20. Principalement en secondaire. Jusque-là, de nombreux élèves étaient orientés type 1 car le niveau n'était pas suffisant pour retourner dans l'enseignement ordinaire. La création du type 8 secondaire est une bonne chose je pense
21. Géographiquement, pas d'école proche qui répond au type. Les types sont trop généralistes et ne correspondent pas aux besoins spécifiques
22. c'est souvent entre le type 1 et le type 3... Dans certaines écoles, il vaut mieux orienter vers un type 1 pour éviter que certains enfants ne soient mélangé avec des caractériels.
23. Pas de type 8 en secondaire
24. difficultés parfois d'un diagnostic différentiel, pas de véritable type 8 en secondaire
25. car parfois le type n'est pas proposé par l'établissement choisi par les parents
26. parfois à cause de l'absence d'école spécialisé dans le type recherché plus près...parfois pour espérer un cheminement plus harmonieux (ex: type 2 pour un autiste et pas en type 3 si classe pas adaptée)
27. Lorsqu'un élève arrive de l'étranger sans connaître la langue, avec un grand retard scolaire et que les aides mises en place à l'école sont insuffisantes
28. Manque de place et pas de solutions suffisamment solide pour l'enfant en grande souffrance et en perte totale d'apprentissage. Le fait qu'un enfant ne peut plus rien apprendre (m<sup>^</sup>me si ce sont de petites choses sans lien avec la réussite de l'année scolaire) est une balise importante. Relancer chez l'enfant la "machine à apprendre" est d'autant plus difficile que le temps à ne pas apprendre a été long.
29. Impossibilité de trouver dans la région, souffrance, phase de transit pour les parents etc.
30. Parce qu'il ne correspond pas au profil lié aux différents types ou parce que son profil est à cheval sur plusieurs types donc on l'oriente vers le type qui répondra le plus à ses besoins
31. Parce que, dans le secondaire, le type 8 n'est pas accessible dans les projets d'intégration quand ils ont réussis leur CEB. Ils sont parfois orienté en type 1!!!
32. Parfois et même trop souvent il s'agit d'une orientation à cause d'un retard pédagogique et non à cause de troubles
33. manque de place dans certaines écoles ou choix des parents
34. Pas moi personnellement (car je n'oriente pas) mais j'ai déjà entendu mes collègues en parler car il arrive que l'élève ne corresponde pas à tous les "critères" d'un certain type ou que l'établissement qui va l'accueillir ne propose pas le type adéquat (plus rare) et que les parents ne souhaitent pas un autre établissement, pour diverses raisons.

35. la majorité des orientation en T8 se font pour des raisons sociales ... en orientant l'élève, nous pallions à un manque d'action des parents : soit pour des raisons financières soit par manque de capacité (rééducation neuropsychologue, logopédie, suivi pédagogique, ...)
36. Parce qu'aucun type ne correspond au profil
37. par élimination ou en devant "faire au mieux"
38. Parfois, des enfants en difficultés d'apprentissage non soutenus par l'école et les parents sont orientés vers le type 8 alors qu'on sait pertinemment bien qu'une prise en charge par l'école (aménagement raisonnable ++) et partenaires extérieurs pourraient aider l'enfant. Les partenaires extérieurs peuvent être très coûteux pour des parents socialement défavorisés.
39. Enfant autiste car plus de place dans école adaptée
40. Parce que c'est la moins mauvaise solution
41. les enfants qui présentent des problématiques multiples, "inclassables".
42. Oui et non ; c'est à dire que l'on opte pour une orientation vers le type qui correspond le mieux à ses besoins même si le profil de l'élève n'est pas toujours celui de la moyenne des élèves de ce type. C'est le cas d'enfants qui ont besoin d'une structure plus petite, attentive, partant de leur niveau et pratiquant la différenciation malgré un potentiel intellectuel normal et pas de troubles dys. Cela peut être d'origine affective, mais le retard pédagogique est présent et il est manifeste que l'enfant ne trouve pas d'épanouissement dans son école ordinaire. Que faire ?
43. Tous les types d'enseignement spécialisé ne sont pas présents proches du domicile de l'enfant.
44. Pressions des parents, des spécialistes
45. Pour permettre à un élève sortant du type 8 de pouvoir bénéficier d'une intégration dans le secondaire.
46. L'enseignement maternelle ne comporte pas tous les types et auparavant le secondaire non plus. Parfois, l'élève est bien orienté en type 8 mais dû à un manque de place ou à une localisation géographique, il ne peut bénéficier d'une classe de langage avec des élève que tu type 8.
47. sur pression des parents, ou sur pression de l'institution d'hébergement voire scolaire. L'enseignement spécialisé fonctionne aussi comme un marché industriel...
48. Par manque de place
49. Disons ne répondant que partiellement à ses besoins. Jamais, nous ne faisons de faux. Cependant il manque un type pour ces enfants dont nous vous avons déjà parlé plus haut.
50. La demande des parents, des facteurs extérieurs
51. Par manque de place dans des écoles à pédagogie personnalisée adaptée au rythme de chaque enfant
52. Il est arrivé à notre équipe d'orienté un enfant vers un type 8 alors que pour nous l'enfant relève d'un type 1 ; ou d'orienté un enfant vers un type 1 alors que pour nous il faudrait un type 2. Ceci est principalement lié à l'acceptation des parents du handicap/difficulté de leur enfant.
53. Lorsque nous sommes face à un double diagnostic. En fonction des besoins qui priment.
54. Pas évident entre le 1 et 2 ou pfs le 1et 8
55. Il est préférable de d'abord orienter un enfant vers un enseignement de type 8, dans l'objectif de le rendre autonome dans ses apprentissages mais cela ne fonctionne pas toujours.... nous partons alors vers un enseignement type 1
56. Situation de l'élève se situe à mi-chemin entre 2 types. A défaut d'avoir des écoles adéquates proches géographiquement
57. parce que parfois, il arrive qu'il n'existe pas le bon type d'enseignement qui correspondrait tout à fait aux besoins de l'enfant. On l'oriente alors vers le type qui sera le plus adéquat. Idem pour bénéficier de l'intégration chez un élève du secondaire avec des gros troubles d'apprentissages.
58. offre d'enseignement déficitaire, saturation de certains types

- 59. Car le type 8 n existe pas en secondaire
- 60. quand un enfant n'a pas été pris en charge assez tôt ^pour ses difficultés par l'école elle-même ( aménagements adaptés au besoin)... parfois le choix du type est compliqué car l'enfant cumule des besoins dans différentes sphères. ce n'est pas un mauvais choix de type mais ça semble parfois insuffisant ou incomplet...
- 61. Parce que les parents n'ont pas la possibilité d'aller vers une autre école, par difficultés de trouver le type le plus adapté aux difficultés de l'enfant (T8? T1? T3?)
- 62. ex: un enfant de maternelle qui a besoin de stimulations langagière liées à l'environnement est parfois orienté en type 3.
- 63. Car pas d'école spécialisée avec le type qui a été défini proche du domicile des parents
- 64. Si un enfant ne rentre pas dans un type, ou aurait besoin d'un "mix" de plusieurs types. Il manque un type qui mixerait le type 3 et le non scol
- 65. Pour le passage de type 8 primaire vers le secondaire dans le cas où l'élève a obtenu son CEB.

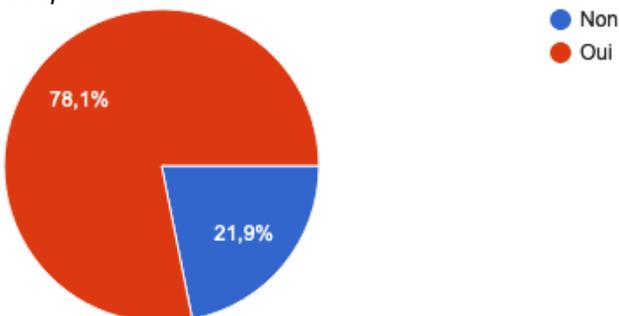
Question 18 : Connaissez-vous les pratiques pédagogiques des établissements scolaires spécialisés dans lesquels les élèves de votre ressort sont amenés à s'inscrire ?

110 réponses



Question 19 : Correspondent-elles aux besoins des élèves ?

64 réponses



Question 20 : Pourquoi ?

19 réponses

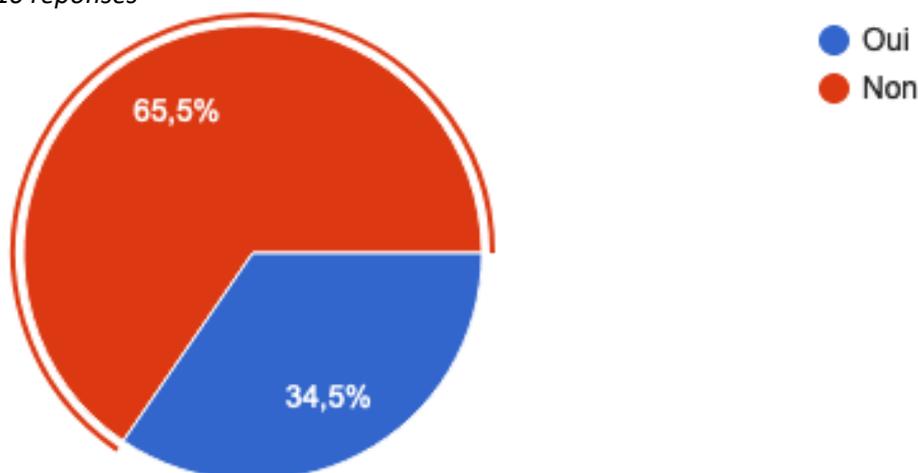
1. Ca dépend d'une situation à l'autre
2. Ca dépend vraiment des écoles. Certaines (d'ailleurs les plus "prisées") mettent de merveilleux projets en place pour leurs élèves. D'autres, pas.
3. J'espère oui en majorité mais je me demande toujours si ça répond entièrement aux besoins. C'est difficile de répondre n'ayant pas de retours après un envoi vers une ES
4. Tout dépend de la direction que l'école suit et de la possibilité ou non de se remettre en question face aux enfants qui sont actuellement dirigés en enseignement spécialisé
5. De nombreuses questions n'auraient pas dû être ainsi rédigées en oui/non. Tout est bien plus nuancé que cela. Lorsque nous orientons, nous pensons naturellement au départ, que les pratiques pédagogiques proposées conviendront !!! J'ai de grandes craintes quant à la

manière dont vous interpréterez les réponses en oui/non que vous recevrez de collègues qui auront pensé devoir absolument se positionner en oui ou non !

6. Pas toujours... Comme dit préalablement, peu d'aménagements concrets mis en place (l'enseignement ordinaire est parfois plus à la pointe que l'enseignement spécialisé), peu de prise en charge paramédicale (pas assez d'heures de professionnels), et puis il s'agit d'une question humaine et de capacité à se remettre en question en tant qu'instituteur. Certains enseignants font leur métier avec passion et ont alors envie de faire leur maximum. Parfois, manque de soutien de la direction et cruel manque de reconnaissance du monde de l'enseignement! Les écoles vont mal!
7. oui et non tout dépend de l'établissement.
8. Pas toujours
9. comme je l'ai expliqué dans les 1ères questions, c'est une correspondance partielle...
10. Pas toujours de Teach
11. Pas toujours parfaitement.
12. manque de moyens humain, financier et pédagogique
13. Je dirais que les écoles spécialisées que je connais tentent d'apporter un maximum d'aides aux enfants selon leurs besoins. Toutefois les enfants doivent par ailleurs être inscrits dans des CJES, CRA pour pouvoir bénéficier d'aides complémentaires que seules les écoles spécialisées ne peuvent apporter. Je pense par exemple aux besoins d'accompagnement psychosocial, thérapeutique des enfants fréquentant des écoles spécialisées de type 3.
14. Je voulais répondre " partiellement", mais il n'y avait pas cette proposition dans votre questionnaire. Il est difficile de faire des généralités,.... Cela dépend des établissements,...
15. les pratiques orthopédagogiques et éducatives sont parfois inadaptées, voire nocives.
16. Cela ne correspond pas toujours, manque de formation, pédagogie qui reste peu adaptée, pas assez de soutien spécifique logopédie, ergo .... pas toujours de soutien psychologique, il devrait y avoir plus de soutien parental
17. PAs toujours, chaque profil (enfant/école) est différent
18. comme expliqué plus haut pas assez de moyens humains et matériels, ainsi que des formations spécifiques, ce qui ne leur permet pas toujours de répondre aux besoins des élèves malgré toute leur bonne volonté. Le PO n'est pas toujours soutenant et au clair avec l'ens. spéc. ce qui n'aide pas.
19. Connaissance de certaines pratiques, dans certaines écoles(par le retour des parents) mais juger si cela correspond aux attentes me demanderait plus d'informations.

Question 21 : La définition actuelle des types permet-elle de rencontrer les besoins des élèves afin de les orienter au mieux ?

110 réponses



Question 22 : Quelles améliorations suggérez-vous ?

64 réponses

1. Davantage s'adapter aux besoins de l'enfant plutôt que répondre aux critères des types d'ES
2. Des écoles plus spécifiques répondant aux besoins des enfants HP ; des enfants TSA ou TED.
3. J'ai l'impression que ce sont plus les écoles et ce qu'elles mettent en place qui répondent aux besoins des jeunes que réellement la typologie. Peut-être réfléchir à plus partir de l'expérience de terrain. Imaginer peut-être une orientation vers des classes adaptées à des besoins plus précis que la typologie actuelle.
4. suppression de certains types( 1-3-8) pour tenir plus compte des besoins des élèves
5. Organiser de façon plus fine le type 3 pour éviter à un enfant plus fragile d'être confronté à des élèves avec trouble du comportement à tendance "agressive".
6. Qu'on évalue selon les besoins de l'enfant et pas selon des catégorisations
7. Essayer de décloisonner les types par un système de compétences mais qui n'est pas applicable à tous les types
8. Poursuite ES T8 en secondaire Certains troubles apprentissages me semblent bien spécifiques tel que la dysphasie par exemple. Pourquoi regrouper toutes les différents types d'apprentissages ensemble ?
9. Dans le cadre de l'autisme, créer un type adapté à ce trouble
10. Type 8 forme 4 secondaire, manque d'écoles proches à pédagogies spécifiques
11. type 3 plus spécifique au trouble identifié type 8: trop de "fourre tout"
12. Un classement plutôt par type de besoins et demandes d'encadrement. Certains élèves demandent plus d'encadrement mais n'ont pas un profil qui entre dans le type 2, par exemple. Ce serait bien aussi que le PIA soit d'avantage pédagogique plutôt que comportemental et affectif.
13. J'avoue ne pas savoir parce qu'il devrait presque y avoir un type par enfant concerné...
14. Abandon pur et simple de la typologie au profit de réponses à des besoins, un peu comme initié sur les annexes aux attestations
15. Plus de typologie, plus d'enseignement spécialisé mais un enseignement spécialisé dans un enseignement ordinaire, avec une équipe paramédicale...
16. t8 secondaire, davantage de classes à pédagogies adaptées, Un type pour les élèves avec autisme ou TSA pour éviter les types 2, 3 ou ...
17. D'organiser des sous types au sein des types
18. Une formation des professionnels agréés à orienter (les médecins et hôpitaux sont souvent inadéquats dans leurs orientations, ne connaissent pas les procédures ni les papiers/circulaires en vigueur...)
19. Accroître le choix des formations dans l'enseignement spécialisé
20. Créer des sous catégories dans le type 3 et 8 notamment. Et les types pourraient être cumulés.
21. Une plus grande souplesse dans les situations où les enfants pourraient bénéficier de plusieurs types de pédagogie et de permettre davantage de dérogations en fonction de la distance entre le domicile et l'école. Plus qu'une question de type d'enseignement, c'est la formation des enseignants qui devrait être augmentée afin qu'il puisse davantage encore différencier l'enseignement.
22. plus de nuances au sein même des différents types, un VRAI type 8 en secondaire, des intégrations digne de ce nom
23. Une autre organisation au sein des classes (moins d'élèves, pas de mélanges de types) , plus de différenciation (-->davantage de formation des enseignants du spécialisé), des prises en charge moins généralistes, ...
24. qu'elle soit plus en lien avec la recherche et les nouvelles études
25. plus de précision face aux avancées diagnostique des neurosciences
26. Plus se baser sur les besoins et les ressources des enfants
27. Je ne sais pas

28. Il faudrait repenser le système et mieux s'adapter aux besoins... notamment pour les enfants avec difficultés affectives mais pas uniquement... et en secondaire il est important de réaliser que faire dépendre des formes des types peut-être un vrai frein à l'évolution
1. Faire une continuité du type 8 en secondaire spécialisé
  2. Les enfants dysphasiques, autistes, psychotiques et autres devraient avoir leur propre type car leur besoins sont très spécifiques
  3. L'organisation de l'enseignement de type 3 devrait aussi être revue car cette population regroupe trop d'élèves avec des profils cognitifs et affectifs différents et certaines cohabitations ne sont pas bénéfiques
  3. Les formes en secondaires devraient aussi être revues
29. type 8 secondaire
30. renforcement de l'enseignement ordinaire et du soutien PMS y existant pour éviter des orientations en spécialisé qui ne sont pas la panacée mais demeurent la perspective la plus adéquate pour le bien-être des élèves concernés. Formation spécialisée de tous les enseignants aux troubles dys et de développement.
31. une plus grande diversité de choix de type pour des troubles mal pris en compte dans la typologie actuelle: troubles neurologiques, dysphasie, autisme, ...
32. Il nous arrive de devoir hiérarchiser les besoins spécifiques de certains enfants qui cumulent des difficultés, handicaps. Qu'est-ce qui est prédominant? L'handicap visuel ou les troubles du comportement? Les difficultés motrices ou les déficiences cognitives? ...
33. Une transparence avec le public, une mise en avant des projets, des accompagnements, de la dynamique des équipes éducatives, une valorisation de l'enseignement spécialisé,....
34. créer un type pour les enfants autistes
35. personnellement je réponds aux questions en tranchant entre le oui et le non. J'aurais voulu apporter plus de nuances . Ce n'est pas si "catégorique" . On se confronte plus souvent entre des difficultés face à un enfant de type 1ou 8 mais présentant des problèmes de comportements qui nous font penser au type3. Vient la question si on oriente type 3 , quelle sera sa nourriture intellectuelle? Le comportement ne va -t-il pas dégrader? Les parents sont réfractaires au type 3 quand on évoque l'hésitation dans l'orientation. Quelles améliorations: définir ,redéfinir le type 3.
36. Réévaluer les nouvelles difficultés rencontrées et peut-être proposer des types d'ES plus adaptés
37. oui et non : comme dit précédemment, il faudrait pouvoir faire une type 9 : un mélange de type 3 et type 8 , cela pour certains élèves concernant les élèves présentant de gros troubles de développement, : type 2 ? type , certains établissements de type 3 n'accueillent pas les enfants "autistes" d'autres oui....c'est pas clair
38. Plus de souplesse
39. Une typologie qui amènerait plus de nuances, peut-être avec une sous-classification plus fournie, sans chiffre...
40. Revoir la typologie en fonction des nouveaux diagnostics posés.
41. Plus définir les types selon les besoins, les types de pédagogie pratiquées que suivant les profils d'élèves (même si cela se recoupe pour la majorité des cas, cela pose problème pour tous ces enfants "entre deux"). Par exemple, on pourrait estimer qu'un élève aurait besoin d'une pédagogie de type TEACCH alors qu'il ne présenterait pas de trouble autistique à proprement parler.
42. nous ne sommes pas les décideurs. Nous souhaitons une typologie moins rigide et plus adaptée aux besoins des enfants et des adolescents.
43. La typologie actuelle repose sur des troubles/des retards/des diagnostics, elle est obsolète. Il pourrait y avoir des écoles qui proposent des aménagements spécifiques et en fonction du profil de besoins d'un élève, les parents pourraient choisir avec une aide l'école la plus adaptée à leur enfant.
44. La création d'un type 9 avec accompagnement de la cellule familiale!

45. Je suis pour l'intégration de tous les handicaps dans les écoles traditionnelles. Cette séparation fait le lit de la stigmatisation des personnes handicapées.
46. selon moi un gros facteur d'entrée dans l'enseignement spécialisé est le niveau socio économique des parents.
47. Clarifier davantage le type 3 qui est actuellement très fourre-tout. On y retrouve aussi bien des élèves qui souffrent de troubles du comportement que de réels troubles psychiatriques associés ou non à un retard mental.
48. Une orientation plus sociale
49. Enlever les notions handicap modéré, sévère
50. QUID du type 8 ? Je trouve qu'il est mal défini... il accueille des enfants qui ne sont pas toujours porteurs d'un trouble des apprentissages
51. Actualisation nécessaire en fonction de l'évolution des enfants et des troubles récemment apparus. Création de classes plus spécifiques avec pédagogies nouvelles et formation accrue des enseignants et davantage de moyens (ex permettre aux enfants type VIII qui en ont besoin de bénéficier de logopédie)
52. Un VRAI type 8 ne serait pas du luxe avec des enfants qui présentent de réels troubles d'apprentissage. Un type pour les enfants qui présentent des troubles autistiques mais avec une intelligence normale. Ils sont souvent envoyés en type 2 dans des classe teacch alors qu'ils sont intelligents. Pour les parents, c'est donc très difficile de l'admettre.
53. profil complexe lié à une amélioration des diagnostics, diversification des profils d'élèves liés à l'évolution de la société ( immigration, précarité par exemple). Nécessite de partir des besoins des élèves et des ressources disponibles au niveau de leur environnement.
54. Des sous groupes dans les types
55. de prendre en compte l'enfant plus globalement. d'avoir plus d'échanges entre l'enseignement spécialisé et l'enseignement ordinaire.
56. Il faudrait peut-être élargir/regrouper certains types
57. type d'enseignement en plus, en fonction de nouvelles pathologies
58. classes de langage en maternelle, classes maternelles pour stimuler le développement global de l'enfant à la place d'une déscolarisation. permettre une plus grande souplesse au niveau du transport scolaire pour permettre un choix d'école en fonction de l'adaptation de sa pédagogie
59. Classes de type 8 dans le secondaire. Plus de place pour les enfants avec un profil autistique.
60. Mieux définir le type 8 qui est un peu fourre tout et tenir compte de l'aspect psychologique, affectif de l'enfant avant une orientation quelconque
61. Ne plus associer classes spécifiques et type d'enseignement / avoir des écoles qui ont plusieurs types d'enseignement pour faire un travail plus transversal.
62. Un nouveau type qui mixerait du type et du non scol Une branche du Type 8 pour les élèves DYS, qui ont de bonnes compétences et un QI favorable, avec une plus grande proximité avec l'enseignement ordinaire.
63. Cela a le mérite d'exister mais parfois il est difficile de faire le choix d'un seul type, le comportement peut interférer dans les performances et le manque de capacités peut interférer dans le comportement... lequel prime sur l'autre.

Question 23 : Quelles sont vos références théoriques ou pratiques pour orienter un élève vers un type d'enseignement ?

*89 réponses*

1. Ma formation de base (psychologue) , mes formations continuées, ma pratique et mes expériences professionnelles en CPMS.
2. connaissance des écoles, analyse du profil et de besoins de l'élève
3. Concertations avec l'enseignant, les parents, les intervenants extérieurs. Évaluations et bilans par rapport aux normes. Observation en classe, temps d'arrêt sur l'évolution suite aux prises en charge extérieures.

4. La connaissance des troubles multi et multiples La connaissance du spécialisé
5. Des documents divers (avis du conseil supérieur des CPMS, législation, etc) et des expériences professionnelles (le fait d'avoir travaillé dans des écoles d'enseignements spécialisé, collaboration dans le cadre des intégrations, visites et prises de contact avec les écoles d'enseignement spécialisé, etc)
6. Décrets, circulaires, avis comité éthique à ce sujet + toute la réflexion que nous avons eu en équipe (ligne de conduite, comment procéder, rédaction protocole ...)
7. En pratique, nous nous basons sur le décret et les circulaires concernant l'enseignement spécialisé. En pratique nous nous basons sur notre connaissance du terrain (structure et culture des différents établissements scolaires). En théorie nous nous basons sur les diagnostics posés. Nous nous basons également sur les théories du développement de l'enfant (affectif et cognitif), de la structure familiale, et de l'évolution de l'Ecole.
8. interprétation weschler, élément diagnostic troubles dys, analyse des ressources et faiblesses, éléments de diagnostic par rapport à la personnalité/comportement, fonctionnement social de l'élève,...
9. analyse pluridisciplinaire de la situation
10. L'analyse des bilans, la rencontre des enfants et famille, le travail en réseau, les concertations avec les équipes pédagogiques
11. circulaires et pratique professionnelle
12. données pédagogiques, adaptation scolaire, bien -etre, partenariat avec les différentes personnes gravitant autour de l'enfant, données intellectuelles,
13. avis 38 du conseil supérieur des CPMS + circulaires écoles spécialisées + répertoire des écoles spécialisées
14. La circulaire d'orientation en ES, les observations des enseignants, les testing, les besoins des élèves. Notre connaissance de l'ES.
15. je ne retombe plus sur le nom, un livret qui explique les différences entre les 8 types, avec des infos au niveau de l'autonomie, du social, du QI , des domaines en difficultés. Je trouve qu'il ya peu de documents
16. L'expérience, la connaissance des différents troubles et handicaps et des différents aménagements nécessaires, l'analyse des bilans effectués, l'analyse des besoins prioritaires pour l'enfant, la connaissance des écoles et de leur pédagogie (dans la mesure du possible)
17. Parcours de l'élève, mise en place d'aménagements raisonnables préalables, formation continuée
18. (Questionnaire interminable et répétitif. Soit.) L'orientation est toujours le fruit d'un processus évolutif et participatif qui tient compte de l'histoire de l'enfant et de la famille, des possibilités d'adaptation tentées en ordinaire, du projet de l'enfant et de sa famille, de l'avis des enseignant-es, d'un recueil d'informations psycho-médico-sociales pertinentes, etc, etc ! Le tout analysé et réfléchi en équipe pluri-disciplinaire.
19. Le parcours de vie de l'enfant, le parcours scolaire, son niveau pédagogique, le bilan QI ou autres tests, l'avis de l'enfant, ses projets, l'avis de toute l'équipe éducative, l'avis des services ou intervenants extérieurs, l'avis et les observations des parents, ce qui a été mis en place actuellement ou dans le passé et qui n'a pas ou peu fonctionné, quels seront les avantages de l'orientation, etc...
20. Les lois, les décrets, les circulaires, mes formations, le guide des écoles spécialisées, ma connaissance des différentes écoles de notre ressort, l'organisation, le fonctionnement, l'encadrement et le dynamisme des écoles spécialisées de notre ressort.
21. Décrets, ouvrages et colloques, formation universitaire, l'expérience en enseignement spécialisé et en PMS pour l'ens. sp., les visites d'établissements, ...
22. Des tests, formations
23. les décrets, les visites d'école d'ES, l'expérience professionnelle, les contacts avec les partenaires,...

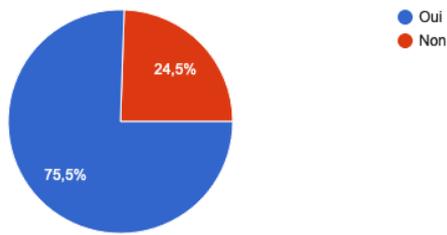
24. Une expérience dans l'ES, une connaissance de certains établissements, pas tous, des lectures (bouquins, dcts, circulaires), prise de contact avec l'établissement, visite avec les parents, internet, le bouche à oreille
25. Expérience pro + circulaires
26. Mon expérience personnelle
27. L'observation, les testings, conseils de classe, réunion parents, concertation avec toutes les personnes qui gravitent autour du jeune, la tridisciplinarité en PMS, les formations,
28. J'ai travaillé 10 ans en collaboration avec une école d'enseignement spécialisé de type 8 et quasi 2 ans dans l'enseignement secondaire de type 1,2 et3. D'un point de vue théorique, j'ai lu les circulaires, des avis, j... je n'hésite pas à téléphoner à FWB au besoin, je me suis également inscrite à différentes formations.
29. De nombreuses années de pratique, mais la plus importante à mes yeux, c'est d'aller sur le terrain, de visiter les écoles, de nouer des liens avec les centres PMS, et que chaque nouvel agent se rende compte sur le terrain, pas seulement que par des références théoriques... Les psychologues sont formés à l'évaluation , en partenariat avec d'autres professionnels, mais rien ne vaut l'expérience...
30. sur le site enseignement.be, gallilex
31. Circulaire de l'enseignement spécialisé
32. bilans intellectuels, pédagogiques et affectifs. interactions avec le réseau médical et para médical. analyse en équipe pluri
33. réflexion en interne sur base du DECRET DU 3 MARS 2004 ORGANISANT L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE / de L'ARRETE MINISTERIEL DU 1er AOUT 1980 tel que modifié.
34. décret Enseignement Spécialisé 2004, avis 38 du CSCPMS
35. ?
36. la législation en vigueur (circulaire annuelle), les avis du conseil supérieur, la pyramide de la prise en charge des difficultés de la fedefoc, les balises travaillées en équipe pms, ...
37. Bilan psycho-medico-social
38. Les documents officiels, notre connaissance du réseau, attention que selon les régions certains types ou options n'existent même pas donc forcément il faut pouvoir s'adapter et faire preuve de créativité.... car le plus important c'est que les besoins de l'enfant doivent être pris en charge du mieux possible... maintenant si cela était réalisé au niveau législatif il est clair que beaucoup de choses pourraient être modifiées
39. troubles spécifiques d'apprentissage a evaluer (detecter erreurs spécifiques, coloboration enseignants, QI, test attentionnel, echelles anxiété/dépression, entretiens individuels et familiaux...), collaboration avec specialistes ..
40. le décret du 3 mars 2004, l'avis du conseil sup sur la typologie, notre expérience professionnelle, les tests psychotechniques, ...
41. travail en enseignement spécialisé, connaissances de troubles d'apprentissage, travail en tant que psychologue et neuropsychologue
42. Observations, contact avec l'équipe pédagogique, testings standardisés, anamnèses sociales et familiales, rencontres régulières avec l'enfant et sa famille dans le cadre d'une guidance. Respect du rythme de chacun.
43. Trop nombreuses pour les citer toutes, mais l'entier té de mes formations continuées peut être utilisées dans la pratique de l'orientation
44. Les tests, l'anamnese
45. Le décret ES de 2004, les avis du conseil supérieur (36 et 38), les résultats des bilans, les lectures, les formations, ...
46. Le doc du conseil supérieur et mes connaissances
47. Les textes légaux, l'expérience professionnelle, les rencontres avec les écoles d'enseignement spécialisé, l'accompagnement des familles dans les visites d'établissement, le réseau de professionnel, la réflexion en équipe tri disciplinaire,...
48. connaissances des écoles d'enseignement spécialisé

49. Pour différencier les différents types (que je ne maîtrise pas encore tout à fait), je m'appuie sur un facicule, expliquant l'enseignement spécialisé, que j'ai reçu par notre CPMS lorsque je suis entrée en fonction d'APM.
50. observation pédagogique, sociale, les résultats de bilans/testings, la capacité que les parents ont à se mettre en mouvement
51. Evaluation intellectuelle: Wisc -wpsi.../recueil par évaluation ou concertation du niveau pédagogique: Simonart ... Avis d'un spécialiste comme les bilans de neuropsychologues. Avis pris en ens.Spécialisé. Connaissance d'un retard global de développement. Je suis auxiliaire paramédicale donc cette question est plus dans le travail du psychologue, même si nous travaillons en tridisciplinarité.
52. formations
53. Divers tests et réflexion en équipe tridisciplinaire
54. discussion en équipe tri disciplinaire, test Qi , rapport pédagogique de l'enseignant, bilans multidisciplinaires , discussion avec les parents, table ronde avec tous les partenaires qui accompagnent l'élève
55. Connaissances de terrain , visite des écoles avec les familles par exemple
56. Visite des écoles spécialisées, un ancien qui a partagé son savoir, ses connaissances et explicités son argumentaire, les supervisions interne au centre, les discussions tridisciplinaires et le regard final de la direction lors de la présentation du dossier et notre proposition d'équipe
57. Les données émanant des structures de l'enseignement et l'expérience de terrain.
58. Formations, informations, décrets, centre pms "mixte", expérience, ...
59. l'échange entre collègues
60. La législation, les avis du Conseil Supérieur, les formations en cours de carrière, la pratique de terrain tant dans l'ordinaire que dans le spécialisé, l'avis de mes collègues d'autres centres concernés plus directement par certains types en cas d'hésitation, le feedback lorsqu'on retrouve en secondaire des élèves que nous avons orientés en type 8 par exemple.
61. connaissance des écoles d'enseignement spécialisé, formations diverses sur les types de problèmes d'apprentissage que les enfants peuvent rencontrer, les prérequis ou acquis à posséder pour accéder à tel apprentissage, formation à l'analyse des échelles d'intelligences,...
62. L'observation logopédique mise en corrélation avec les observations de mes collègues. En fonction de son stade de développement cognitif et langagier mis en parallèle avec son profil intellectuel nous pouvons justifier l'envoi en enseignement spécialisé
63. Pas de références: il s'agit de cas par cas
64. Avis n°38 du conseil supérieur des centres PMS. Et en pratique, il s'agit d'un processus : analyse de la situation avec les parents, récolte des différentes données (médicales, psychologiques, familiales et pédagogiques), bilan QI et pédagogiques, analyse de toutes ces données lors d'une réunion d'équipe en présence de notre direction, retour aux parents suite à cette réunion d'équipe pour leur faire part de notre avis sur la situation. Si les parents sont d'accord, rédaction du protocole justificatif (en s'assurant que les données qui y sont reprises peuvent être transmises et soient pertinentes) et de l'avis. Parfois, ils nous arrivent de faire un protocole différents pour le PMS et l'école. En effet, certaines informations sont pertinentes pour le PMS mais pas spécialement pour l'école. Et pour finir, remise de l'avis aux parents.
65. Connaissance théorique universitaire lié à la psychologie clinique du développement et des apprentissages de l'enfant. Connaissance pratiques, visites des écoles et rencontrent avec les équipes éducatives et directions.
66. nos références viennent du chemin parcouru avec l'enfant et sa famille dans l'enseignement ordinaire vers une offre adaptée au déficit. Notre approche est globale, sûrement pas celle d'un DSM de l'échec scolaire. Au-delà, ce sont les indicateurs apportés par le bilan, les observations des enseignant, le meilleur bien-être de l'enfant.

67. Connaissance du réseau et des écoles/ profil de besoins développementaux des enfants/ profil de famille
68. document type d'une formation donnée à la FCPL
69. Répertoire des écoles d'enseignement spécialisé. Avis du conseil supérieur des CPMS traitant de l'orientation en ES et proposant des repères pour un diagnostic différentiel.
70. Publications FWB - Publication UNIA - Rencontre avec l'élève (plusieurs fois) et ses parents - Rencontre avec l'équipe éducative - Réunion équipe PMS avant décision (infirmière+assistante sociale+conseillère psycho-pédagogique+Direction)
71. La connaissance de l'enseignement spécialisé pour y avoir travaillé
72. le décret enseignement spécialisé les bilans : ceux effectués par le service et ceux réalisés par des personnes extérieures l'expérience des collègues et personnelle
73. Le décret
74. Reunion d equipe
75. deux ans d'ancienneté dans le spécialisé
76. connaissance de la typologie+étude de cas
77. Le guide du CPMS sur l'orientation en enseignement spécialisé ainsi que sur les bilans cognitifs, pédagogiques et logopédiques
78. Visites et prises de contact avec les écoles ES et typologies. Les coordinateurs nous apportent également de précieuses informations
79. connaissances des types d'enseignement et connaissances des troubles étudiés et revus tout au long de la carrière.
80. nouvelle approche de l'intelligence liée à la mise en place de nouveaux outils ( par exemple, le WISC-V) avec prise en compte de la dimension non-verbale et accent mis sur les capacités d'apprentissage plutôt que sur les déficits.
81. Résultats scolaires, parcours scolaire et de vie, aides déjà mises en place, résultats cognitifs pédagogiques et affectifs, discussion avec l'élève et ses parents
82. avis numéro 38 du conseil supérieur des CPMS. récolte d'infos à l'école, en famille, information instrumentale et psychologique et relationnelle.parcours de l'élève, besoin prioritaire et souffrance ou non de l'élève dans la situation actuelle.
83. Les expériences antérieures, des formations continues, le partenariat avec les écoles, la relation de confiance avec les familles
84. pratiques sur le terrain, lecture, colloque, concertation avec des spécialistes,...
85. notre expérience avant tout, nos formations, nos concertations, notre connaissances des troubles, la collaboration avec les services "diagnostics"
86. Connaissances légales, visite d'école spécialisées, contact avec les directions d'écoles spécialisées, avec les équipes PMS du spécialisé pour vérifier l'adéquation entre les besoins de l'enfant et le projet de l'école.
87. J'ai suivi des formations - je travaille ou ai travaillé dans l'enseignement spécialisé de type 1 - 2 - 8 - classes spécifiques pour enfants dysphasiques et autistes.
88. Tout ce qui me définit, expérience, formations, culture d'équipe, connaissances des écoles ES, du réseau, des élèves à besoins spécifiques,...
89. Connaissance de la typologie, discussion en équipe, avec la direction, contact avec les écoles d'enseignement spécialisé, rapport des bilans de professionnels, entretien avec les parents, l'enseignant.

Question 24 : Considérez-vous que le cadre de références utilisé soit pertinent ?

94 réponses



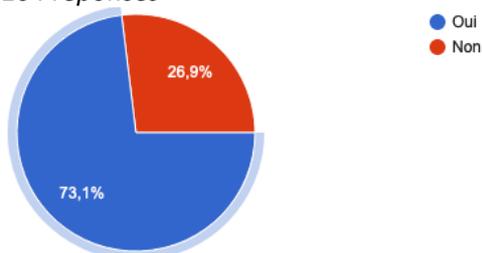
Question 25 : Pourquoi ?

19 réponses

1. A nouveau pour le type 3 par rapport à l'hétérogénéité de cette population.
2. Je pense qu'il est pertinent mais qu'il serait erroné de s'y soumettre strictement. Il est important que ce cadre reste souple et enfin. Lorsque nous sommes jeunes dans la profession, je pense qu'il peut être un guide précieux.
3. Pas clair pour moi
4. Il n'est pas assez qualitatif et ne se penche pas sur les vrais besoins de l'enfant.
5. pas toujours facile de faire entrer un enfant dans une catégorie. L'enfant par certains aspects relève de plusieurs types. pas toujours simple de savoir quel critère est prédominant
6. Le test psychopédagogique n'est pas assez récent. Manque de réactualisation de certains tests.
7. Besoin d'une évolution en lien avec l'évolution sociétale.
8. On fait avec les moyens du bord. L'enseignement spécialisé semble un peu mis de côté...
9. le cadre est trop généraliste
10. pas suffisamment affiné
11. Comme je l'ai déjà dit, il n'est pas toujours adapté aux besoins des enfants et sa déclinaison en pratique encore moins
12. oui et non, en fait je n'en sais rien ... un enfant n'est pas l'autre et une famille n'est pas l'autre ... c'est du cas par cas je trouve
13. obsolète
14. Au delà de la pertinence des textes, la pratique de terrain est essentielle ; c'est vraiment du cas par cas en fonction de tellement de facteurs individuels et systémiques !
15. Nous sommes sceptiques sur l'approche dominante qui s'articule autour des symptômes particuliers de l'enfant, avec inspirations neuro-psy.
16. cfr réponses antérieures ==> Cadre partiellement inadéquat.
17. Notamment au niveau du type 3. (idem question précédente)
18. nécessité de poursuivre la réflexion sur ce registre du potentiel d'apprentissage et de l'évaluation des ressources liées au milieu de vie du jeune
19. Il l'est mais en partie seulement.

Question 26 : Considérez-vous que les outils utilisés pour l'orientation et/ou la réorientation des élèves soient pertinents ?

104 réponses



## Question 27 : Pourquoi ?

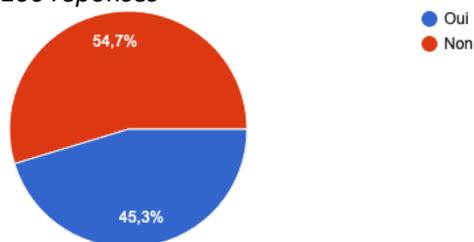
### 28 réponses

1. Difficile de répondre par oui ou non. Les outils actuels ont une importance appréciable mais la décision d'orientation est le résultat d'une décision d'équipe sur base de multiples données, et pas seulement sur base d'un testing. Plus nous avons d'informations, plus l'orientation peut être affinée.
2. Ce n'est pas selon les besoins de l'enfant. Catégorisé de manière théorique. Aides pas appropriées ou adaptées aux enfants. Structures peu claires pour les intervenants et parents.
3. On peut toujours trouver mieux. Les tests pédagogiques présents en PMS sont fort vieux. Le plus souvent c'est la mise en commun entre le pms et les instits qui nous fait définir le type
4. Tout dépend de ce qu'on appelle outil.
5. Personnellement, je trouve que l'aspect pédagogique pose problème. Nous recevons des demandes d'évaluations pédagogiques (en centre PMS, il y en a en effet des conseillers psychopédagogiques (j'en suis une) mais sommes-nous réellement au clair avec les niveaux pédagogiques actuels, ce qui est demandé de maîtriser dans telle ou telle année scolaire, ... Tout change et cela est difficile de statuer sur un niveau pédagogique précisément surtout que selon moi, les tests pédagogiques ne nous aident pas vraiment car ils sont désuets, ils ne reflètent pas toujours la réalité, ne nous aident pas toujours à percevoir les atouts et les faiblesses dans des cas concrets comme des orientations d'une option vers une autre par exemple... Il nous aide cependant de manière qualitative et rejoignent généralement l'avis et les observations des enseignants, mais... cela serait intéressant que l'on puisse bénéficier et utiliser un nouvel outil, plus récent et plus adapté ...
6. Besoin d'aller vers de nouveaux outils, d'une réflexion en terme de besoins, ressources plutôt qu'en terme rentrer dans l'une des cases de la typologie actuelle: un plan individuel d'inscription et de parcours dans l'enseignement spécialisé.
7. Certains tests pour les CPP ne sont pas appropriés principalement pour évaluer le niveau pédagogique.
8. Il s'agit toujours d'outils dont la norme est l'enseignement ordinaire. Il y a peu (ou pas) d'outils spécifiques vraiment à l'enseignement spécialisé
9. Manque de moyens et d'outils spécifiques pour le spécialisé
10. parce qu'il n'est pas commun à tous, que j'ai trop souvent vu des enfants mal orienté vers un type à défaut d'un autre. Cela n'aide pas les enseignants! ni les parents, ni les équipes de guidance
11. Certains le sont moins quand ils ne sont pas actualisés ou réalisés de façon complète et minutieuse. Tout dépend de la façon dont l'intervenant utilise les outils. Il faudrait une analyse complète avec des bilans extérieurs (logopède, neuropsychologiques), mais ceux-ci ne sont pas toujours réalisés par les parents... Les outils sont pertinents, mais pas toujours suffisants... nuance
12. manque parfois d'outils spécifiques à certaines pathologies d'où l'importance de travailler avec le réseau. les PMS n'est pas un spécialiste mais plutôt un généraliste
13. Le centre PMS ne dispose pas assez de tests et d'outils d'analyse des difficultés des élèves. Les bilans pédagogiques ne sont plus pertinents et nous ne disposons de peu d'outils d'analyse des capacités cognitives et comportementales.
14. ils restent très généraliste
15. Emettre un avis PMS conduisant à une orientation est souvent une démarche diagnostique complexe. L'apport de plusieurs disciplines est indispensable. Les outils d'analyse sont cesse en évolution notamment en raison des apports des neurosciences. Il faut donc pouvoir suivre ces évolutions scientifiques, techniques, ce qui n'est pas évident ...
16. outils différents en fonction des centres PMS, outils trop vieux
17. oui et non, il faut être original et créatif pour observer ces enfants
18. insuffisants

19. Les outils sont étalonnés correctement, nous manquons de tests pédagogiques actualisés par contre!
20. la dimension psychosociale devient de plus en plus prépondérante!
21. Il existe un manque de formation des personnes utilisant les outils, les références pédagogiques étalonnées sont peu nombreuses ou désuètes
22. Surtout dans le cadre de double diagnostic
23. Cela dépend de l'outil utilisé
24. L'évolution est bien présente mais doit se poursuivre et prendre en compte la mise en place et l'évaluation autour des aménagements raisonnables
25. je ne sais pas si le test de Q.I est nécessaire pour toutes les situations d'orientation.
26. Tests parfois difficiles à utiliser, prennent peu en compte le parcours de l'enfant mais une photo à un instant donné
27. outils à réactualiser, à adapter
28. Malheureusement, il est impossible d'établir un bilan pluridisciplinaire pour tous les enfants orientés tant les services médicaux de Bruxelles sont bouchés. Il faut parfois 8 mois pour avoir un 1er rendez-vous chez un neuropédiatre. Du coup, on part des besoins de l'enfant avant de pouvoir avoir l'avis d'un spécialiste. / Il est aussi impossible financièrement pour certains parents de payer un bilan logopédique par exemple ou de mettre en place un suivi de 2 ans en logopédie avant l'orientation.

Question 28 : Permettent-ils d'identifier les besoins des élèves de manière précise ?

106 réponses



Question 29 : Pourquoi ?

45 réponses

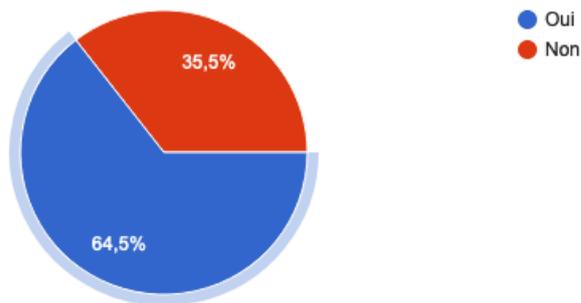
1. Ils sont trop généraux et le manque de temps, ne permet pas toujours d'investiguer plus en profondeur les besoins de l'enfant via des entretiens plus "cliniques"
2. Voir réponse précédente
3. Les besoins des enfants sont souvent multiples. Le profil des enfants ne peut entrer dans canevas/cadre
4. besoin d'outils plus précis pour investiguer ressources et besoins
5. Il est parfois difficile de connaître les besoins réels des élèves avec les outils à notre disposition. Même les professeurs ne savent pas toujours répondre à ces questions.
6. les outils mettent souvent en avant des difficultés et pas des besoins
7. Pas entièrement en tout cas. Il faut un long temps d'observation et de réajustement des méthodes pour arriver à des solutions les plus pertinentes possible pour l'enfant. Le travail est unique et à refaire pour chaque enfant. Il doit être réévalué régulièrement
8. Pas toujours de nouveau. Les outils ne suffisent pas. Nous avons aussi besoin de l'implication du jeune et de son entourage.
9. Non sauf si les outils balayent toutes les sphères (sociale, intellectuelle, ...) mais également aborde une vision écosystémique du jeune.
10. idem réponse précédente
11. Pas forcément. Les bilans extérieurs multidisciplinaires permettent parfois d'avoir d'avantage de renseignements mais sont coûteux pour les parents
12. pas adapté à la réalité de nos jours

13. Un bilan logopédique ou/et neuropsychologiques peut venir préciser le diagnostic pour affiner davantage
14. Nous demandons en supplément un avis d'un spécialiste
15. Nous ne sommes pas toujours suffisamment outillés. Nécessité de se baser sur l'avis de spécialistes
16. Le centre PMS utilise des outils généralistes. Les parents sont obligés d'effectuer des bilans à l'extérieur.
17. il n'ya que la prise en charge globale des élèves qui permettent de bien appréhender ses besoin, cela met du temps et pas que une question de test
18. nous nous aidons des observations sur le terrain , dans l'école, celles des parents pour affiner notre diagnostic
19. besoin de données supplémentaires et de connaitre bien l'enfant
20. On ne peut pas être experts en tout en tant que service de première ligne
21. Il est difficile d'être précis quand on parle d'être humain,....
22. Il devrait y avoir l'option "je ne sais pas" pour chaque question, car mon avis est mitigé, avec le "peu" de connaissances que j'ai du sujet. Je pense que tout les tests ne sont pas adéquat et qu'ils font qu'on passe parfois à côté de choses chez un élève..
23. pas toujours
24. Problématiques complexes nécessitant des tests plus précis
25. Manque parfois le côté relationnel et affectif , l'autonomie de l'enfant et gros manque quand enfants avec des tableaux cliniques disharmoniques
26. Car il manque parfois de certaines infos dont nous ne disposons pas toujours. Il devrait être mis l'accent sur les points forts et faibles de chacun
27. Pour encore plus de précision, il faudrait davantage de temps. Par exemple, en ce qui concerne l'évaluation du potentiel de mémorisation chez l'élève. Le test existe et nous le possédons mais il nous est impossible de faire passer ce test aux enfants entrant en type 1 afin de déterminer leurs forces et faiblesses en ce domaine de façon plus précise. Or cela pourrait permettre de mieux cibler les actions pédagogiques à mener.
28. Ils sont des outils diagnostiques qui dégagent des pistes de travail mais quand l'élèves arrivent dans l'école, il fait d'autres bilans qui permettent d'affiner la prise de connaissance de ses forces et ses faiblesses.
29. les enfants orientés en spécialisé le sont souvent faute de différenciation et de rigidité en enseignement ordinaire
30. dans certaines situations nous ne sommes pas assez formés ni outillés. ex: le type 3
31. La formation des personnes qui les utilisent n'est pas toujours optimale
32. la sphère affective et familiale ne s'analyse pas sur base de bilans
33. Idem question précédente
34. Pas toujours , cela dépend des besoins spécifiques des élèves .
35. Cela dépend de l'outil utilisé et de la façon dont il est utilisé
36. il faut parfois investiguer + ou compléter les tests
37. Le théorique c'est bien mais qu'en est-il sur le terrain ? Comment l'élève interagit-il en groupe? comment se comporte-t-il en groupe? Le CPMS effectue des bilans en individuel.... nous ne pouvons donc pas identifier ses besoins à 100% ni du matériel nécessaire
38. pas encore suffisamment
39. les données pédagogiques récoltées par le CPMS font double emploi avec celles de l'école qui ne les fournit pas, travailler en partenariat plus proche avec l'école me semblerait plus juste.
40. Idem réponse antérieure
41. hypothèses parfois complexes à objectiver
42. Nous pouvons identifier l'existence de certains besoins chez l'enfant. L'identification précise des besoins est laissée à l'école spécialisée qui aura en charge l'enfant.

43. D'autres items doivent rentrer en ligne de compte : la sphère affective, psychologique, le contexte dans lequel se déroule les tests
44. voir plus haut, manque d'avis de spécialiste ex: ergothérapeute, graphothérapeute, orthoptiste, neuro, ...
45. L'analyse clinique est nécessaire afin de creuser les besoins des élèves, et une analyse par le corps enseignant est nécessaire et complémentaire.

Question 30 : Vous estimez-vous suffisamment formé / informé à la typologie ?

107 réponses



Question 31 : Pourquoi ?

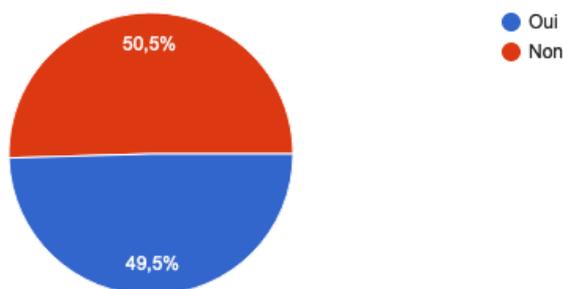
27 réponses

1. Oui et non ; un rappel et voir comment l'approche des différentes typologies a pu évoluer serait utile.
2. Par ce que se ne sont 'que' des situations ponctuelles
3. plus de formation et de rencontre avec le terrain du spécialisé seraient nécessaire
4. Je doute à chaque orientation vers l'enseignement spécialisé. je me demande si l'orientation est une bonne chose et si le type est celui qui va convenir au mieux pour l'élève. Par ailleurs, quand je vois que des types 3,1 et 8 sont souvent dans une même classe, je me demande si le choix du type a beaucoup d'importance
5. A mon avis, cette question n'est pas du tout pertinente. Sur base des questions antérieures en tout cas
6. pas proposé dans les hautes écoles des 3 disciplines, ni dans la formation continuée
7. On peut toujours apprendre davantage
8. Il faudrait se rendre dans les écoles spécialisées pour vraiment se rendre compte du type de pédagogie utilisées selon le type dans lequel est orienté l'enfant.
9. Dans la majorité des cas OK mais difficultés avec les situations d'enfants cumulant plusieurs problématiques ou pour les enfants pour lesquels les difficultés ont surtout une origine sociale
10. Il reste beaucoup de place pour le subjectif. On n'est jamais sûr de prendre la bonne direction. Même en croisant les regards, la complexité des situations laisse toujours une part de doute, d'incertitude...
11. Les psychologues ont une formation de base et théorique. Par contre, en centre PMS, nous devons principalement réaliser des lectures en dehors de notre temps de travail. Il existe peu de formation pertinente à ce sujet
12. parce que les choses ont fortement évolués ces dernières années
13. connaissances de base seulement
14. les cadres de références sont trop différents d'agent PMS à l'autre et encore plus avec un membre d'un service extérieur agréé
15. Je pense avoir les documents utiles, je devrais prendre le temps de m'y replonger régulièrement car je ne connais pas encore tout par coeur et cela me paraît pourtant très important quand on travaille dans l'enseignement spécialisé

16. je suis infirmière et je connais ce que mes collègues psy me montrent
17. Manque une connaissance réelle des écoles sur le terrain leur fonctionnement
18. on n'est jamais assez formé.
19. Peu de formations existantes. L'orientation ne fait, à la base, pas partie de mon travail quotidien.
20. j'ai pu avoir accès à des formations sur les dys... mais cela reste une approche légère
21. On apprend toujours
22. Tous les enfants ont des besoins propres
23. Connaissances se limitent aux caractéristiques globales des types
24. On manque toujours de connaissances. Il est parfois difficile de se rendre compte des conséquences d'une réorientation ou d'une non réorientation. Il faudrait mieux connaître les écoles vers lesquelles on les envoie.
25. On peut toujours faire mieux ou savoir plus
26. On a toujours besoin d'évoluer, d'avoir de nouvelles connaissances, de nouveaux outils peut-être plus pertinents encore
27. Tout est toujours perfectible,

Question 32 : Estimez-vous que l'offre de formation continuée des membres de votre équipe permette de faire face aux besoins des élèves ?

107 réponses



Question 33 : Pourquoi ?

42 réponses

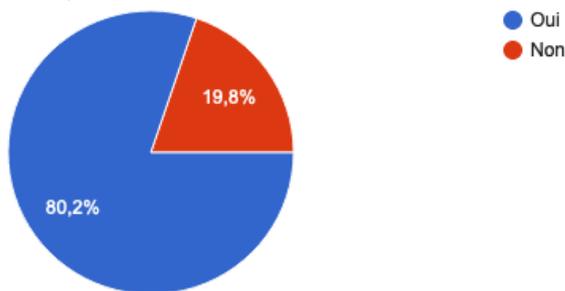
1. Une formation spécifique à l'orientation vers le spécialisé pourrait être bienvenue
2. Les profils sont vastes et diversifiés voire multiples. Les formations pas assez approfondies
3. Peu de formations proposées
4. Il faudrait des formations plus pointues pour cibler des profils particuliers d'élèves (autisme, psychose, troubles du comportement,...)
5. Beaucoup de formations concernent les troubles d'apprentissages mais pas le parcours d'un élève avant et pendant son orientation
6. Je ne sais pas
7. Il y a certes des formations intéressantes mais je trouve qu'il pourrait y avoir plus de rencontres entre les PMS, plus de groupes de travail, de concertation (entre les PMS ordinaires et spécialisés par exemple), plus de supervisions ou de propositions de projets à mettre en place facilement. Les choses bougent autour de nous avec la réforme de l'enseignement et nous ne sommes que très peu sollicités. Nous devrions davantage collaborer entre centres, cela pourrait être intéressant et nous pourrions soulever des problématiques rencontrées sur le terrain qui ne peuvent pas être abordées en formation parce que ce sont des problématiques spécifiques, ponctuelles, ... mais que chacun rencontre. Par exemple, par rapport à tout ce que j'ai pu aborder ci-avant, cela m'enchanterait de pouvoir en discuter avec d'autres agents.
8. Catalogue de notre réseau (WBE) TRES pauvre et très mauvaise qualité des formations IFC!

9. Cela devrait mais pour se former il faut prendre du temps, c'est du temps sur le terrain alors qu'il manque déjà de personnel, que les problématiques se différencient avec les réseaux sociaux, les migrations, la paupérisation, l'accès à l'information, l'élargissement des missions. Plus, le coût de certaines formation ou encore, l'indisponibilité des formations de par leur succès (inscrit mais non repris)
10. Car elle est incomplète et pas toujours réaliste face au terrain (notamment lié aux zones géographiques)
11. il manque des formations spécifiques aux spécialisées
12. je ne connais pas les formations suivies par mes collègues, trop de turn over
13. Il n'y a pas assez de formation sur les aménagements raisonnables ainsi que sur l'orientation en enseignement spécialisé.
14. Peu de formation disponibles concernant la connaissance et l'orientation en ES
15. nos formations sont très généralistes et peu spécifiques à l'une ou l'autre problématique mais est ce dans nos missions d'être des "spécialistes"? L'orientation en ES n'est qu'une de nos trop nombreuses missions
16. Une problématique peut se décliner de manière tellement différente d'un enfant à l'autre qu'il est difficile de pouvoir tout brasser, tout connaître... De plus entre la théorie des formations et la pratique, il y a un monde... Sans doute serait il utile de privilégier les analyses de cas...
17. J'ai souvent l'impression que les formations sont proposées depuis des années mais peu actualisées. De plus, nos besoins en tant qu'agent évoluent en fonction des animations et des situations. Les formations tiennent peu compte de la réalité de terrain
18. pas assez de formation de qualité sur le sujet
19. Il faut reconnaître qu'on fait de notre mieux mais le fait d'être aussi peu pour un ressort tel que le notre ne facilite pas les choses... quant aux formations continues même s'il y en a des intéressantes, il nous est impossible de les suivre à un rythme qui permet d'être toujours au fait avec les avancées dans les divers domaines
20. Très peu d'agents PMS ont une formation pédagogique, or nous y sommes constamment baignés, nous devons proposer des aménagements raisonnables, comprendre et traduire parfois l'utilisation d'outils pédagogiques spécifiques alors que beaucoup d'entre nous ne sont pas à l'aise dans ce domaine.
21. Les formations suivent malheureusement trop souvent un effet de mode...
22. sous financement de mon réseau ne permettant pas d'offrir une offre de formation continue suffisante.
23. trop peu
24. L'accompagnement des familles est souvent lourd émotionnellement et logistiquement parlant
25. Parce que comme pour les centres de guidances, c'est l'expertise par l'expérience et le fait que nous continuons à nous interroger en dehors du circuit classique de formation obligatoire qui nous permettent d'être plus EFFICIENT. selon moi il faudra un stage et une formation théorique de minimum 1 an.
26. Pour explorer davantage les besoins des élèves le nombre de journées de formation devrait être plus conséquent, les offres plus fournies...
27. Nous avons des outils mais il n'y a pas toujours le personnel suffisant d'après les normes d'encadrement. Lorsqu'il faut référer un enfant et sa famille vers l'extérieur pour un diagnostic précis, les temps d'attente sont trop long avant la prise en charge, les démarches sont compliquées et chères.
28. En tant qu'auxiliaire logopédique, les formations ne sont pas encore mises en place à ce niveau donc j'attends de voir....
29. Il est toujours important d'avoir une formation de plus en plus pointue en fonction de l'handicap
30. notre souhait est de faire admettre moins d'enfants en enseignement spécialisé

31. Trop peu de formation car trop peu de budget
32. manque de connaissance précise des dys quand on oriente vers le type 8
33. Manque de formations concernant cette matière
34. l'offre de formation continuée n'est pas étoffé et le service doit financer des formations sur des outils actuels
35. les formations ne sont pas toujours très poussées. Manques de formation sur la dynamique familiale et ses travers
36. Les formations ne pas souvent bien préparées et en adéquations avec la réalité de terrain .
37. offres peu fournies au niveau réseau et inadapté au niveau interréseau
38. Souhait de bénéficier de formation avec des enseignants ES
39. il manque le côté concret de la vie en école spécialisée, quels sont les moyens utilisés? Quelle pertinence?
40. manque de formation pour aider concrètement les enseignants à adapter dans le cadre de leur classe.
41. Trop vaste et pas assez spécifique et ciblé ni prenant en compte notre contexte de travail.
42. La connaissance des différentes possibilités d'aménagements raisonnables que les troubles aient été diagnostiqués ou non est toujours à améliorer. L'utilisation de l'outil informatique reste un domaine en pleine expansion et sa connaissance (ressources, démarches...) me reste insuffisante.

Question 34 : Dans le cadre de la collaboration avec les écoles, disposez-vous d'un accès aux informations nécessaires à la guidance et/ou à l'orientation des élèves ?

111 réponses



Question 35 : Pourquoi ?

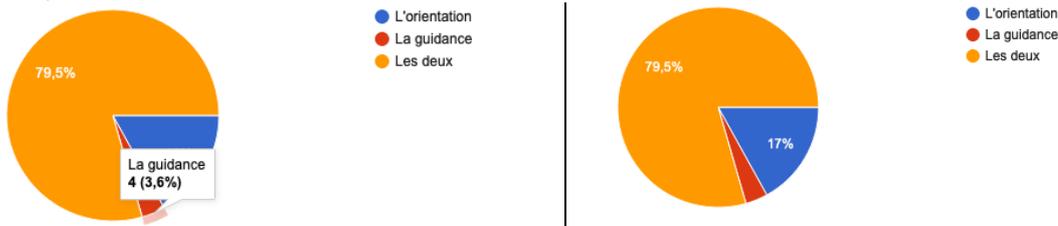
19 réponses

1. Pas toujours
2. Pas toujours, il fait souvent redemander pour avoir des infos précises quant au volet pédagogiques, qu'est-ce qui a été mis en place comme aménagements ...
3. besoin de plus d'observations objectives
4. Pas toujours. Tout dépend des écoles et du passage d'information
5. Tout ne se trouve pas sur le site internet de l'école ou dans enseignement.be . Il faut aller à la rencontre des écoles, tout du moins téléphoner pour avoir des informations.
6. Il faut aller à la "recherche" des informations dans la plupart des écoles
7. pour certains, l'orientation est une démarche administrative, plutôt qu'un processus, un cheminement... ceci dit, ce n'est pas vrai partout... Heureusement!
8. Nous avons pas, par exemple, au programme ISIS des écoles ce qui nous faciliterait notre travail. De plus, le personnel éducatif nous fait, parfois, de la rétention d'informations.

9. Tout dépend bien entendu de la collaboration CPMS/école qui n'est pas la même partout. Dans certaines écoles, rien que d'avoir une liste d'élèves en début d'année est difficile...
10. Lorsqu'il nous manque des informations, nous envoyons vers un spécialiste. Nous ne sommes que des "généralistes"
11. Nous orientons en fonction de ce qui existe dans la région , nous n'avons pas vraiment accès à ces différentes informations
12. Pas toujours accès aux dossiers scolaires, protocoles,...
13. de l'ordinaire vers l'ES : oui nous avons accès à tous ce qui est possible pour avoir un regard global
14. Le guide de l'enseignement esp n'est pas renouvelé chaque année et les projets spécifiques et le taux d'intégration n'y sont mis
15. Cela dépend des écoles , de leurs disponibilités et de leurs gestion des données .
16. Manque parfois de communication entre les écoles, écoles et équipes débordées.
17. les écoles ne donnent pas toujours des informations sur l'apprentissage des enfants.
18. Pas toujours beaucoup d'informations précises par les enseignants

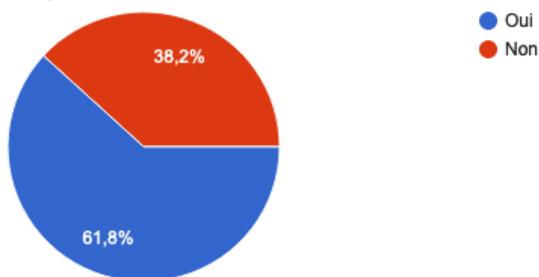
Question 36 : Quelles missions assurez-vous ?

112 réponses



Question 37 : Vous arrive-t-il, en conseil de classe, de proposer un changement de type pour un élève ?

89 réponses



Question 38 : Pourquoi ?

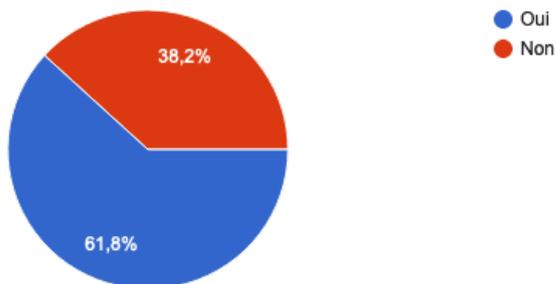
26 réponses

1. Nous ne sommes pas un PMS spécialisé, donc nous n'avons pas de conseil de classe d'enfants orientés
2. pas d'élèves de l'enseignement spécialisé dans mon ressort
3. Car je ne travaille que dans les écoles maternelles et dans des écoles fondamentales non spécialisées.
4. parce que je ne travaille pas dans l'enseignement spécialisé. Si je pense à une première orientation, je préfère en parler aux parents avant d'en parler en conseil de classe.
5. pas de mon ressort

6. Pas de travail en enseignement spécialisé
7. Je travaille dans l'ordinaire
8. car nous sommes un CPMS ordinaire
9. Car c'est une discussion qui doit avoir lieu avant avec les parents et l'élève concerné
10. Je travaille dans l'ordinaire. Si, dans le cas d'une intégration quand il y a un passage du primaire en secondaire (type8-type1)
11. Je suis dans l'enseignement ordinaire
12. Parce que nous sommes un centre ordinaire.
13. aux parents d'abord
14. Cela n'est à priori pas mon rôle (APM) et je ne m'y connais pas assez que pour émettre un tel avis. Je laisse plus ce rôle à mes collègues, qui ont plus de connaissances/ expérience à ce sujet
15. je travail dans l'enseignement ordinaire où l'on pratique de l'intégration et où il nous arrive d'orienter vers du spécialisé
16. pas le lieu
17. Pas nécessaire
18. Parce que cela se fait en équipe tri avec l'accord de la direction. On peut se poser la question avec l'équipe et de se dire qu'il faut investiguer
19. nous sommes CPMS ordinaire
20. je ne participe pas aux conseils de classe actuellement
21. nous sommes les orienteurs
22. Je travaille dans l'ordinaire
23. je ne travaille pas en enseignement spécialisé
24. Nous ne participons pas aux conseils de classe de l'enseignement spécialisé
25. nous n'avons pas d'écoles spécialisées
26. Je travaille en cpms ordinaire et nous n'avons pas accès au changement de type.

Question 39 : Disposez-vous d'un temps de concertation suffisant avec l'équipe éducative ?

89 réponses



Question 40 : Pourquoi ?

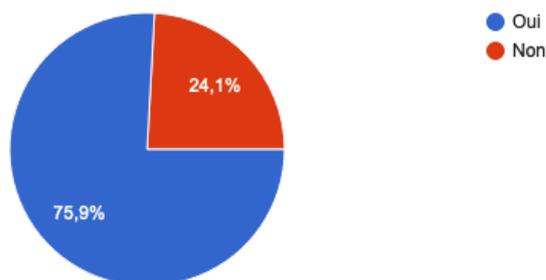
26 réponses

1. On se concerta au maximum mais parfois il y a un manque de temps de nous PMS et des équipes également.
2. Manque d'organisation entre horaire des professeurs et ceux des PMS. "Liberté" laissée ou non aux professeurs selon les directions.
3. Oui et non, on essaye
4. Les temps de concertation sont souvent courts (récrés -parfois même en présence d'autres enfants- temps de midis, fourches des profs) . Notre charge importante de travail ne permet pas toujours d'offrir des temps de concertation de qualité.
5. Difficulté pour les enseignants de dégager du temps dans les petites écoles, et de faire coïncider nos agendas

6. Les professeurs ne sont pas toujours très disponibles. On essaye malgré tout de prendre ce temps.
7. les réflexions sur les changements de types se font souvent en vitesse en conseil de classe. Certains enseignants sont peu disponibles pour approfondir une réflexion
8. Il faut trouver des moments en dehors des conseils de classe sinon lors de ces derniers, il est parfois difficile de prendre ce temps. Certains professeurs se montrent plus disponibles que d'autres également...
9. le temps du PMS et de l'école sont différents... Difficile pour l'école de s'arrêter pour réfléchir
10. Les enseignants ont rarement du temps à nous consacrer lors de leur moment de pause. Nous réalisons la plupart de nos concertations entre deux portes ou à la récréation (15 min)
11. Il faudrait un temps structurel prévu pour les enseignants
12. pas toujours. Difficultés organisationnelles et institutionnelles
13. Nous avons en charge trop d'écoles
14. Malgré la pondération différente des élèves, le temps manque cruellement à longueur d'année de pratique. Les horaires des enseignants, les horaires des agents PMS, les nombreuses missions, les urgences, le nombre trop élevé d'élèves par agent PMS, ... sont les premières raisons identifiées
15. "parfois"
16. l'équipe éducative de l'école? Des réunions sont organisées les vendredis entre l'équipe PMS, la direction/ sous direction et les éducateurs/trices, concernant les absences des élèves, mais tous les membres de l'équipe PMS ne savent y participer selon leur jour de travail etc.. Aussi, cela concerne uniquement les élèves régulièrement absents.
17. De manière générale il y a un empressement de(s) écoles d' Ens.Spéc. à aller vers le protocole de signatures. La chronologie dans le processus de réflexion, de prise de décision est chahuté par une pression pas nécessaire ! Nous avons nous PMS besoin de cheminer avec les parents. Nous sommes dépendants de notre planning, attendre nos moments de réunions.....
18. Difficultés quand le nombre de situations se multiplie
19. Le temps manque pour organiser plus de conseils de classe. Tant du côté de l'école que du nôtre.
20. Manque de disponibilité des enseignants/Surcharge de demandes
21. Equipe pas dispo..surcharge de travail pour tous
22. Manque de temps et de locaux en comparaison des demandes effectuées
23. parce que cela semble compliqué pour certains enseignants d'avoir du temps à y consacrer
24. Equipe éducative changeante, manque de temps
25. De nombreuses orientations sont demandées par les écoles dans la précipitation
26. Manque de temps!

Question 41 : Estimez-vous que l'équipe éducative prenne suffisamment en compte votre avis ?

87 réponses



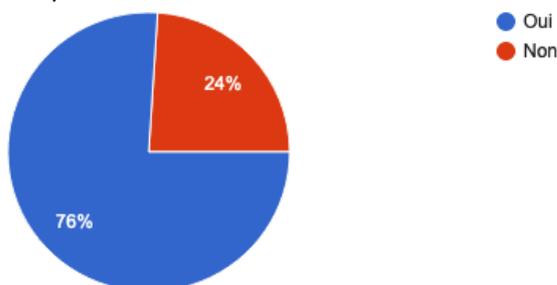
Question 42 : Pourquoi ?

18 réponses

1. C'est difficile pour certaines de vos questions, dont celle-ci d'avoir un avis si tranché. Certaines équipes prennent notre avis en compte et d'autres pas.
2. Cela dépend des écoles et des professeurs
3. Ils sont dans l'urgence de trouver une solution qui les soulage... Nous sommes dans la recherche d'une solution qui convienne à l'enfant. Les rythmes sont souvent incompatibles
4. Tout dépend des équipes et des relations avec le CPMS
5. Cfr les circulaires en vigueur pour les intégrations et notre avis "non contraignant"
6. Cela dépend des relations entretenues avec l'école, mais également de l'avis personnel des enseignants. L'image des CPMS est encore trop souvent mise à mal, avec de vieux préjugés. Toutefois, lorsque le lien de confiance est créé, cela facilite les échanges. Le turn-over du personnel ne facilite pas toujours cette confiance, à réinstaurer à chaque changement...
7. Ils sont dans leur réalité, ils veulent trouver des solutions à leurs difficultés, quitte à essayer d'influencer l'avis PMS... Il faut tjs se battre pour rester cohérents
8. remise en question de notre expertise
9. Cela dépend des écoles spécialisées ... Mais souvent, les projets des élèves sont également pensés au sein des CJES / CH / CRA qui suivent de manière hebdomadaire les élèves et leurs familles sans nécessairement nous associer à leurs réflexions. Ce qui entraîne des difficultés de gestion, de timing, de sentiment d'être oubliés, instrumentalisés ...
10. cela dépend d'une équipe éducative à l'autre, d'une école à l'autre
11. Nous sommes extérieurs à l'école, ils partagent un vécu au jour le jour avec l'enfant: un autre point de vue n'est pas toujours entendable
12. les orienteurs ne sont en rien consultés par les enseignants du spécialisé. Le protocole justificatif n'est lu que par peu de monde, il est parfois demandé par le pms spécialisé , parfois des années après l'admission, c'est dire...
13. quand il y a une équipe paramédical dans l'école, leur avis est souvent pris en compte avant le notre
14. Course aux "chiffres d'élèves inscrits" dans certaines écoles.
15. Pas toujours, vision à long terme pas toujours perçue par l'équipe éducative
16. Parfois , il ne travail pas pour l'enfant , mais pour l'école .
17. idées préconçues
18. Nous sommes parfois mis au pied du mur car les échéances pour une orientation sont là et comme écrit précédemment tous les aspects ne sont pas pris en compte

Question 43 : En cours de scolarité, vous arrive-t-il de modifier l'attestation d'orientation d'un élève vers un autre type ?

25 réponses



Question 44 : Dans quelles circonstances ?

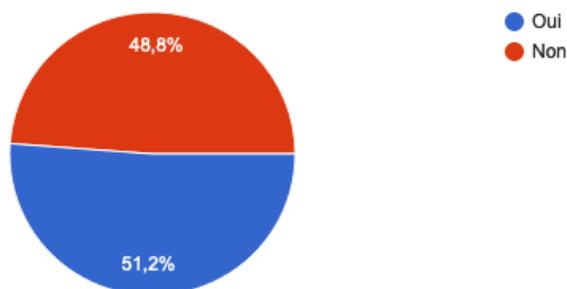
20 réponses

1. Selon l'évolution, les besoins et le bien-être de l'élève.
2. Nous avons uniquement du spécialisé et sommes régulièrement confrontés à des enfants qui ne sont pas correctement orientés au départ

3. Car l'élève était mal orienté au départ ou si ses besoins ont changés ou si les parents ont enfin accepté le projet de ré-orientation
4. Demande du conseil de classe, de médecins ou services extérieures et uniquement après analyse de la situation. Lorsque les besoins de l'élève ne sont plus rencontrés...
5. si les besoins de l'enfant le justifient... Ou lorsqu'un enfant scolarisé en T8 passe dans le secondaire mais nécessite de poursuivre sa scolarité en secondaire (changement vers le type 1). En aucun cas si c'est une demande de l'école qui souhaite plus de moyens!
6. besoins prioritaires qui évoluent
7. Quand la situation de l'élève ne nécessite plus l'encadrement de l'ES ou au contraire nécessite d'autres types d'aides
8. Demande des professeurs, des parents, de l'élève,...Elève ne se sent plus à sa place dans sa classe, a d'autres projets,...
9. L'orientation départ n'a pas été faite avec professionnalisme. Vous avez des médecins qui demandent aux parents ce qu'ils veulent. Hors on nie les besoins de l'enfant et l'encadrement spécifique qu'il lui conviendrait le mieux.
10. Le plus souvent, pour les élèves en intégration de type 8 qui entrent en secondaire. l'attestation est modifiée en type 1 ou 3, en fonction de l'école spécialisée partenaire de l'école ordinaire
11. pas concerné
12. des professeurs qui en font la demande pcq un jeune ne colle pas à ce qu'ils peuvent lui offrir. souvent lorsqu'il est dans l'enseignement spécialisé depuis longtemps ou parce qu'il a été orienté "sauvagement"
13. Elève qui n'est pas bien dans son école actuelle. Demande des parents
14. Pour mettre l'accent sur une part des difficultés à prendre prioritairement en charge Ou évolution de l'élève dans ses capacités Ou dégradation Ou prise en compte d'un nouveau diagnostic
15. Je travaille dans l'ordinaire
16. Ce n'ai pas dans ma fonction . Mais collègues , oui . Changement par rapport aux besoins spécifique de l'enfant .
17. changement au niveau des besoins
18. Passage primaire secondaire, changement d'école (intégrations)
19. si le type d'enseignement ne correspond pas aux besoins du jeune
20. Si le type ne répond plus aux besoins de l'élève

Question 45 : Vous arrive-t-il de rendre un avis de réorientation vers l'enseignement ordinaire ?

86 réponses



Question 46 : Dans quelles circonstances ?

42 réponses

1. Souvent , cela part d'une demande des parents ou d'une proposition de l'école lors des conseils de classes. Il y a alors une analyse de la situation et conseils transmis aux parents. Une intégration est souvent proposée. Cela arrive aussi régulièrement en fin de primaires, pour un jeune orienté type 8 qui réintègre l'ordinaire, la plupart du temps avec une

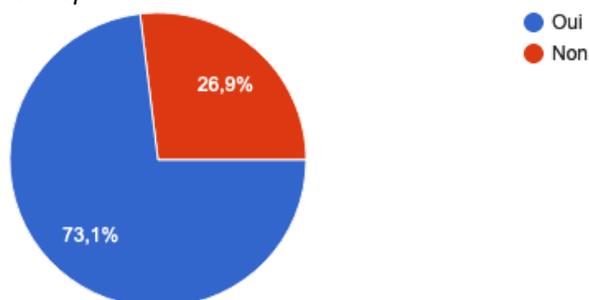
intégration conseillée. Ce retour en ordinaire est réfléchi avec l'école lors des conseils de classes.

2. Passage secondaire, intégration, demande des parents
3. pour les élèves sortant, c'est à dire en dernière année primaire
4. Arrêt d'intégration, passage en secondaire
5. Après un arrêt d'intégration et dans la transition primaire secondaire le plus souvent.
6. a la demande des parents le plus souvent, parfois à mon initiative, le plus souvent en fin de cycle primaire
7. Lorsque l'enfant a la possibilité de suivre le rythme en ordinaire (pédagogique, autonomie, intégration sociale...), ou lorsque le jeune a déjà une qualification et qu'il veut faire l'essai de l'enseignement ordinaire professionnel
8. Acquis suffisants, évolution positive, intérêt, motivation, projet de l'élève, infrastructure ou projet le permettant (intégration, petite école, aide extérieure, ...)
9. A la fin de la scolarité primaire spécialisée, en cours de scolarité, selon les demandes en primaire et en ordinaire, demandes émanant de l'école ou de l'élève et parfois des familles.
10. En fin de parcours primaire ou dans le secondaire lorsqu'un projet professionnel émerge et a du sens
11. Soit à la demande de l'équipe éducative, soit à la demande des parents
12. pour les sortants du primaire et à la demande des bénéficiaires
13. A la demande des familles et du jeune. Retour en enseignement ordinaire, cefa, intégration... suite à l'obtention d'un diplôme, ou un mal-être parfois de l'élève en enseignement spécialisé, ou au contraire une prise de confiance de celui-ci.
14. lors du passage en secondaire
15. surtout en fin de cycle primaire
16. si le jeune a atteint un niveau pédagogique et une autonomie suffisants;
17. Sortie de l'enseignement spécialisé conseillée ou non et dans le cadre de l'intégration
18. Quand l'élève quitte le type 8 pour aller en 1Diff, pour les élèves de type 1 forme 3 qui veulent rejoindre l'enseignement professionnel ordinaire, quand un parent nous demande un retour de leur enfant vers l'enseignement primaire ordinaire
19. élèves fréquentant le type 8
20. La plupart du temps en fin de parcours primaire spécialisé soit en cours de cursus, à la demande des parents,
21. En général demande venant des parents ou de l'élève. Demande de CEFA ou réorientation dans une autre option
22. élèves ayant obtenu leur CEB
23. De nouveau, pas moi personnellement, et si cela reste plus rare, je pense que mes collègues l'ont déjà fait.
24. Quand l'élève en a les capacités et ce de manière sécurisante
25. du type 3 vers le l'intégration de type 8 ou type 3 en ordinaire
26. Quand le niveau pédagogique est suffisant pour suivre une scolarité dans l'enseignement ordinaire et qu'il n'a plus besoin de prise en charge spécifique mais uniquement des aménagements raisonnables
27. Surtout en fin de M4 en type 8 comme, malheureusement, il n'y a plus de type 8 en secondaire!!
28. Dans l'école de type 1 où je travaille, j'ai assisté plus d'une fois à une récupération de l'élève. Ces quelques élèves ont pu se "poser" dans l'enseignement spécialisé, reprendre confiance en eux, reprendre les apprentissages où ils en étaient et cela a permis de leur faire récupérer parfois plus de vingt points au QI ! Avec le recul on pourrait raisonner en termes de type et se dire qu'ils avaient été mal orientés ou on raisonne en termes de besoins et on se dit qu'à ce moment-là, ils avaient ces besoins-là. Personnellement, je penche pour le 2ème raisonnement.

29. Quand le niveau pédagogique et que les conditions social et familiale sont propices pour un retour vers l'enseignement ordinaire
30. Dans le secondaire spécialisé, soit erreur d'orientation notamment avec les primo, projet avec l'élève et sa famille de retour en ordinaire, intégration
31. en fin de parcours primaire souvent
32. c'est le plus généralement dans l'enseignement spécialisé secondaire que cela à lieu. Toutefois en primaire spécialisé, certains parents ont déjà fait une demande pour retourné dans l'ordinaire. Cette demande fait suite soit à un souhaite de réintégré une scolarité dite "normale" soit parce que selon les parents l'enfant ne se plait pas à l'école.
33. Possibilité d'intégration à mettre en place, ou simplement bonne évolution
34. Bon niveau pédagogique, maturité suffisante, projet de retour dans l'enseignement ordinaire soutenu par la famille, projet de l'élève.
35. Idem .
36. en fin de maturité, lorsque l'élève a obtenu sa p4 voire, son ceb
37. passage vers le secondaire
38. A la demande des parents ou après discussion avec l'école
39. en cas de nécessité
40. A la demande des parents
41. exemple : passage vers de l'enseignement ordinaire avec intégration.
42. Si l'élève a pu suffisamment profiter de l'enseignement spécialisé que pour réintégrer l'enseignement ordinaire, sans se trouver face à des difficultés insurmontables.

Question 47 : Selon vous, l'organisation par types dans l'enseignement fondamental a-t-elle encore sa pertinence?

104 réponses



Question 48 : Quelles sont vos suggestions afin d'améliorer l'organisation de l'enseignement spécialisé (typologie et maturité) ?

71 réponses

1. ?
2. De plus prendre en compte l'enfant dans sa globalité et de ne pas brader l'aspect pédagogique/apprentissage
3. Oui et non. Il me semble qu'il serait plus opportun de partir des besoins de l'enfants et affiner les typologies existantes
4. suppression des types, réflexion en terme de besoins de l'élève
5. Revoir à l'intérieur d'un même type des "sous-classements" par rapport aux personnalités des enfants.
6. Répondre aux besoins des enfants (en évaluant ceux-ci). Sans categorisations
7. Un fonctionnement par groupe de compétences
8. Elargir les typologies afin d'avoir plus de possibilités d'orienter un enfant par rapport à ses besoins spécifiques. Certains enfants présentant différents typologies actuelles : ne serait-il pas intéressant de combiner deux types par exemple (un trouble apprentissage/trouble affectif-comportement)

9. Il faut beaucoup de temps avant d'avoir une connaissance de ce qui se fait dans l'enseignement spécialisé. Nous aurions à gagner qu'il y ait plus d'échanges. L'idéal serait une mixité dans nos pratiques professionnelles (ordinaire et spécialisé) mais cela est en route avec le Pacte. Merci pour votre travail.
10. Introduire un Type lié à l'autisme ainsi que permettre une poursuite du Type 8 dans le secondaire!
11. formation initiale des enseignants (communication et orthopédagogie)
12. Avoir un enseignement Type 8 forme 4
13. En fonction des besoins des élèves, de leurs compétences (savoir, savoir-être, savoir-faire,...)
14. je ne sais pas. Les types ne répondent pas totalement aux besoins des enfants. Il faut peut être axer sur les besoins des enfants
15. Une meilleure (complémentaire) formation des enseignants et des directions du spécialisé
16. Ecole inclusive avec les MOYENS de l'enseignement spécialisé dans l'ordinaire pour les type 3 et 8
17. déjà répondu dans les questions précédentes
18. Neutralité ++ des centres PMS par rapport aux écoles Veiller à la typologie, au respect du type quand l'élève est inscrit Garder notre neutralité face aux demandes et maintenir notre avis quand nous jugeons un changement pertinent Plus de collaboration entre les centres PMS (ordinaire et spécialisé) Test (pédagogique entre autre) ...
19. De nouveau, supprimer la typologie, ne plus organiser l'enseignement spécialisé et mieux équiper l'enseignement ordinaire. L'enseignement spécialisé est très discriminant et mal vécu par l'élève et sa famille, c'est stigmatisant.
20. je ne travaille pas en ES donc je ne sais pas.
21. Lors de mélange des classe et de types apporter aux élèves des réponses à leurs besoins spécifiques
22. Ne pas supprimer les types. Les sous catégories seraient bénéfiques
23. Je pense que s'il n'y avait qu'un seul réseau cela permettrait de constituer des groupes classes avec exclusivement des enfants relevant du même type d'enseignement. C'est pour moi le plus gros problème, peut-être est-ce une réalité davantage wallonne? Cela diminuerait le temps de trajets des élèves qui seraient plus disponibles aux apprentissages une fois à l'école. Le problème ne sont pas les types mais la bonne orientation des enfants. Il faudrait également une meilleure organisation des classes avec méthodologies spécifiques (ex: classe de langage organisée juste en maturité 1, teacch exclusivement en type 2...) Dans l'enseignement secondaire, il serait intéressant d'adapter les secteurs au monde actuel. Certaines formations sont désuètes et certains secteurs ne sont pas représentés alors qu'ils y a une forte demande de la part des jeunes (ex: esthétique). De plus, la dénomination des secteurs est trompeuse (ex: service aux personnes = nettoyage ).
24. La priorité serait que certaines écoles spécialisées amènent davantage d'outils que les élèves de l'ordinaire (qui sont en intégration ou pas) possèdent souvent (ordinateur en classe, imprimante...). Le problème récurrent est que beaucoup de familles n'ont pas les moyens de payer ces outils... et l'école doit investir dans tellement de choses...
25. type 8 en secondaire Qu'il existe un type particulier pour les enfants autistes.
26. s'attacher à mettre l'élève au centre des préoccupations pour pouvoir l'orienter au mieux...il y a quasi autant de type que d'enfants. affiner les types et arrêter de mélanger parfois des enfants qui n'ont pas les mêmes besoins. Penser les types en fonction des besoins de l'enfant et non pas en fonction des besoins de la société et du monde enseignant!
27. partir davantage des besoins des élèves, de leur niveau, de leur capacité de progression.... que de leur typologie
28. ??
29. supprimer clairement le type 8 pour retravailler l'accompagnement dans l'ordinaire
30. Se baser sur les besoins
31. Nous n'avons pas assez de recul quant à l'ES car CPMS ordinaire

32. Il faudrait pouvoir envisager un système plus flexible et un système qui permet la présence de paramédical en suffisance et adapté aux besoins des enfants
33. prévoir un type plus claire pour les problèmes "prepsychiatriques" pour faire court
34. Supprimer les niveaux de maturité et si pas possible leur donner une nouvelle appellation et définition Créer plus de types spécifiques à certains troubles : autisme, dysphasie ( séparée du type 7), troubles de la personnalité ... Poursuite du type 8 secondaire Le classement par numéro devrait être revu car beaucoup de parents l'interprète comme un ordre hiérarchique.
35. Comme évoqué précédemment, une typologie plus complexe et prenant mieux en compte les spécificités individuelles
36. une réflexion devrait peut-être se faire pour les enfants dyspraxiques sans handicap physique
37. La poursuite du type 8 dans le secondaire est une bonne chose et permet de maintenir le jeune dans une bonne typologie
38. Que les élèves de la même typologie soient tous dans une même classe, en tout cas pour les cours généraux, que les professeurs soient mieux formés,...
39. Créer plus d'écoles ou plus de classes
40. créer davantage de passerelles entre l'ordinaire et le spécialisé ... des partenariats même en dehors des intégrations
41. Je devrais y réfléchir.
42. Plus de formation pour les enseignants du spécialisé
43. on peut rêver ? plus d'enseignement spécialisé mais des classes inclusives ....et/ou des enfants qui restent dans leur classe initiale avec des aides adéquates- projet d'intégration à gogo :-)
44. Plutôt viser l'inclusion
45. Les Pia comme prévu dans la législation durant les heures creuses de l'enseignant ou en dehors des heures sont impossibles à respecter car le temps des pms n'est pas le même.
46. Une classification qui ouvrirait la porte vers plus d'individualisation des profils de prise en charge.
47. Être plus à l'écoute des acteurs de terrain et des besoins des familles... Merci
48. La prise en compte globale de l'élève avec ses spécificités
49. Plus de souplesse de façon à ce que l'on se permette de penser en termes de besoins plutôt qu'en termes de diagnostic. Les écoles secondaires devraient être géographiquement proches des écoles fondamentales du même type. Il manque vraiment de structures pour les enfants qui ont des moyens intellectuels mais qui ont besoin spécifiquement que l'on travaille avec eux les compétences sociales, émotionnelles et en communication. La technologie et la pédagogie adaptée aux enfants présentant des troubles tels que la dyspraxie devraient être plus présentes sur le terrain et une réflexion autour des options d'études qui pourraient leur convenir (surtout pour les enfants dont le potentiel cognitif est limité) devrait être menée. Les enfants en mal-être mais qui ne présentent pas de troubles du comportement (type caractériels) ne sont pas suffisamment pris en compte dans l'offre d'enseignement. La présence d'éducateurs dans les établissements fondamentaux, tant ordinaires que spécialisés, pourrait en partie répondre à leurs besoins.
50. Créer un type pour les enfants ayant un trouble de la personnalité sans trouble caractériel
51. Développement des classes de type 8 avec l'aide des logopèdes afin de permettre aux enfants porteurs de troubles dys d'avoir une scolarité adaptée. Soit ils restent dans le général (tronc commun) et souffrent car celui-ci n'est pas adapté Soit ils vont dans le spécialisé et ne vont pas au bout de leurs connaissances et les possibilités pour l'avenir s'amenuisent.
52. Qu'il y ait une réflexion globale sur les types tant dans le fondamental que dans le secondaire. Comment expliquer aux parents que leur enfant, inscrit en type 8, est censé être "guéri" ou pire avoir régressé lorsqu'on parle de type 1 pour le secondaire?

53. Penser à un type 8 en secondaire qui ne soit peut-être pas effectif en réalité dans l'enseignement spécialisé mais qui permettrait de pouvoir poursuivre des intégrations en secondaire.
54. De manière générale je trouve que l'enseignement spécialisé et ordinaire devraient être revu. Nous avons assez de pédagogie qui sont actuellement dites "alternatives" pour pouvoir adapté l'enseignement à chaque élève et partir de là où il se situe.
55. Comme évoqué, l'enseignement spécialisé pose vraiment question: par ses résultats , peu d'enfants ( 1-2-3-8) en sortent qualifiés, par ses pratiques éducatives qui sont parfois géniales, parfois tout à fait maltraitantes, par ce qu'il conforte l'enseignement ordinaire dans son manque d'accueil et de différenciation. Etc.
56. j'y ai déjà répondu
57. parfois des élèves sont entre 2 et ça se marque encore plus dans le secondaire spécialisé entre les type 1 et 2 mais je n'ai pas réfléchi à une suggestion
58. Mettre en évidence les acquis de l'enfant, les progressions, les attendus, etc. Implication de l'avis des parents
59. L'intégration dans les écoles normales avec augmentation (et intégration dans l'école) d'un personnel d'encadrement adapté à ces enfants (infirmière, logopède...) pour soutenir l'équipe éducative.
60. peut être, ajouter une notion de "but à atteindre" dans l'approche pédagogique: ex maturité X l'enfant doit maîtriser x et y compétences pédagogique
61. Certains T4 pourrait être avec d'autres types, si l'environnement est adapté Pour revenir à une des questions précédentes , sur la connaissance des écoles lors des réorientations, cette connaissance est partielle, mais il s'agit de s'informer au cas par cas des écoles et des possibilités d'accueil adaptés Pour certains élèves de type 4, des problèmes médicaux tels que la fatigue interfèrent avec le pédagogique, le rythme doit être adapté. Pour des élèves T3, avec problématique caractérielle ou psychotique, la prise en charge doit s'élargir à des ateliers ou des espaces plus adaptés aux problèmes relationnels. Des temps où le travail plus global, ou via des supports ludiques, sportifs, artistiques est prévu. C Huyghe, C Delmont
62. Revoir surtout le type 3 (distinguer trouble du comportement, trouble psychiatrique, absence ou présence de retard mental, ...)
63. aucune
64. créer des classes pour l'autisme, T2 et T3
65. Types plus spécifiques et mieux adaptés aux besoins actuels. Davantage de moyens pour les soutiens (logos, kinés, ...). Collaboration plus étroite entre EO et ES. Davantage d'écoles !!! Concrètement manque d'écoles spécialisées dans l'Ouest du BW en tous cas (aucune fondamentale à moins de 15-20 km). Transports scolaires insuffisants
66. Créer des sous groupes pour mieux cibler les apprentissages en fonction des difficultés. Améliorer la formation des enseignants sur l'enseignement spécialisé.
67. respecter les types d'enseignement dans les classes avec les spécificités propres à chaque type. par exemple, classe mixte type 1- type 8? quand nous orientons un enfant en type 8 par exemple, nous imaginons qu'il sera accompagné pour arriver à gérer au mieux ses troubles d'apprentissage ce qui n'est pas le même objectif qu'accompagner des enfants ayant un retard intellectuel par exemple ( aide à la compréhension et procédure accompagnée..)..
68. augmentation des moyens en ordinaire (plus petites classes, formation des enseignants, 2 enseignants par classe , ...) type complémentaire en maternelles Suppression de la typologie? Il est difficile de répondre à la question de la typologie alors que l'idéal serait d'avoir cette aide en enseignement ordinaire. Le type 3 est un type fourre tout avec des besoins fondamentalement différents, faut-il réorganiser les écoles? ou le type? Les besoins affectifs sont parfois fort différents et demandent une organisation plus adaptée.
69. Pouvoir prendre le temps de bien connaître l'enfant dans sa globalité et pas seulement sur ses compétences pédagogiques

70. Créer des écoles avec des équipes éducatives complètes et qui peuvent répondre aux besoins des enfants. Ce n'est plus à l'heure actuelle une question de typologie ou de maturité. / par contre comme dit plus haut les classes spécifiques ne devraient plus être en lien avec un type d'enseignement.

## Questionnaire Membres du personnel et Directions d'écoles spécialisées

234 réponses

Clôture du questionnaire le 18 janvier 20

### Préambule

En dessous de chaque item, le nombre de réponses est mentionné. Parfois, celui-ci ne correspond pas au nombre de réponses aux questions ouvertes car certains répondants ont tapé sur la barre d'espace (croyant que la réponse était obligatoire) afin de ne pas y répondre et de pouvoir avancer dans le questionnaire.

Aucune des questions n'était obligatoire afin de permettre à chacun de s'investir dans le questionnaire selon sa motivation.

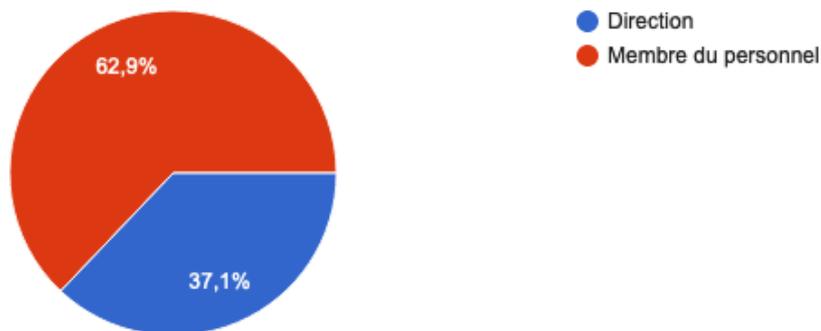
Une disparité dans les réponses s'explique également par le fait que des sous-questions étaient prévues selon la réponse donnée :

Généralement, si le répondant avait répondu oui, il était renvoyé aux questions : *en quoi ? Comment ?* Si le répondant avait répondu non, il était renvoyé à la question : *Pourquoi ?*

Seules les questions 1 et 85 sont communes aux deux groupes interrogés. Les questions allant de 2 à 45 sont exclusivement posées aux enseignants tandis que les questions 46 à 84 sont réservées aux chefs d'établissement.

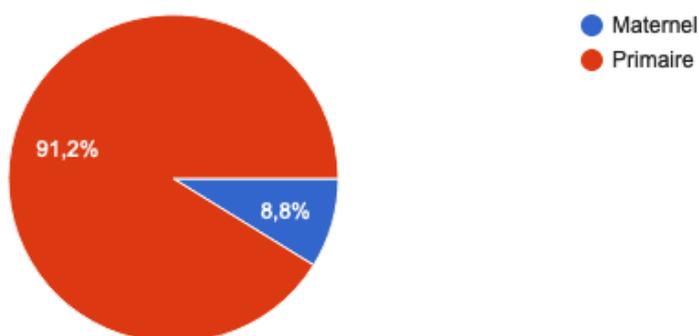
Question 1 : Quelle est votre profession/ fonction dans l'école?

232 réponses

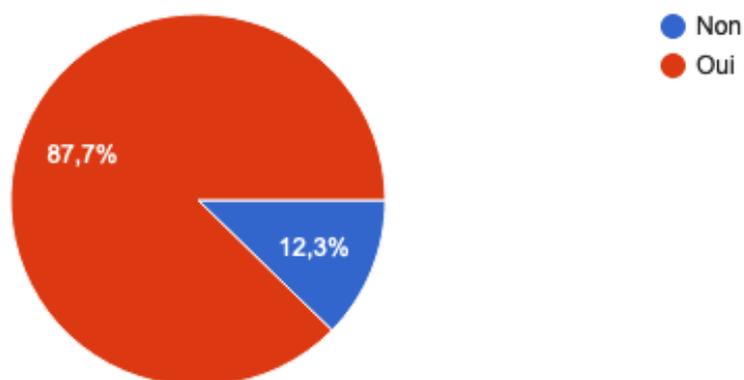


Question 2 : Dans quel niveau d'enseignement travaillez-vous?

147 réponses



Question 3 : Votre établissement organise-t-il une ou des classes à pédagogie adaptée ?  
146 réponses

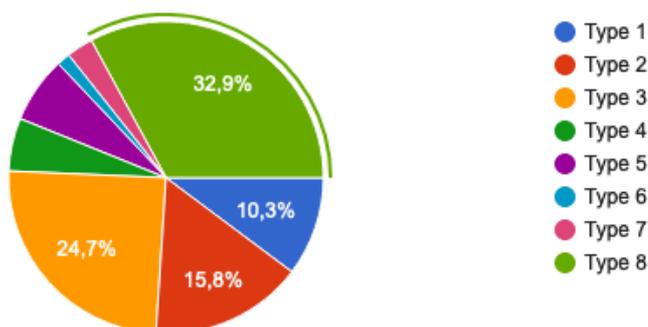


Question 4 : Le(s)quelle(s) ?  
112 réponses

- |  |  |
|--|--|
| 1) Classes de langage  | 24) classe d'autistes (teacch)   |
| 2) TEACCH  | 25) méthode TEACCH   |
| 3) Classe de langage   | 26) Classe de langage, classe de lecteurs faibles, classes avec enfants avec troubles du comportement, projet teacch dans des classes, ... |
| 4) Classe de langage   | 27) Troubles logico math   |
| 5) classe de langage   | 28) Type 1, 2 et 8 et TEACCH   |
| 6) Teacch  | 29) Type 1, 2 et 8; classe TEACCH  |
| 7) Des ateliers montessori sont proposés à des moments définis | 30) Classes de langage, classe snoeselen   |
| 8) classes de langage  | 31) Classes de langage et classe TEACCH  |
| 9) Troubles Dys et les différents types                        | 32) Methode teach , d'individualisation  |
| 10) 3 classes de langage                                       | 33) Classes de langage, d'autonomie  |
| 11) dysphasie  | 34) autisme  |
| 12) Classe projet, CAA, atelier montessori                     | 35) installation de tbi  |
| 13) Classes cocoon, classes projets                            | 36) differenciation, ateliers bien-être  |
| 14) Teacch, groupes scolaires, socialisation, rituel           | 37) Classes de langage   |
| 15) TEACCH   | 38) Classes teacch ( autisme)  |
| 16) Autisme  | 39) Maturité 2 et 4  |
| 17) Classes projets classes numériques langues des signes lpc  | 40) 1,2,3,4  |
| 18) Types 1, 2, 3 + Classes Teacch + Intégration               | 41) Conseils de classe, concertation maturité, réunion d'équipe globale etc  |
| 19) Classe de langage, classe fonctionnelle, classe éducative  | 42) Classes de langages et type 8  |
| 20) Les 2  | 43) Classe flexibles, classe avec tbi, feuilles adaptées pour une élève mal voyante,...  |
| 21) CAA, ordinateur, tablette, groupe de niveau, ateliers      | 44) pédagogie par le jeu, pédagogie différenciée   |
| 22) Enseignement spécialisé de type 8                          | 45) Type8  |
| 23) classe flexible, pédagogie différenciée                    |  |

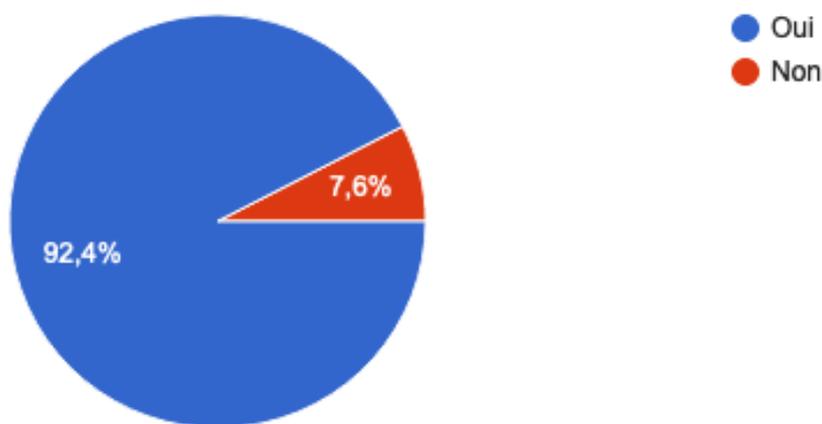
- 46) teacch
- 47) classe de langage, classe teacch, ...
- 48) Classe TEACCH, classe type 2
- 49) Teachh, école du dehors, freinet...
- 50) Toutes les classes adaptent leur pédagogie au profil de chaque élève
- 51) Autre
- 52) type 8 maturité 1-2-3-4
- 53) classe teacch, classe de langage
- 54) sésame PECS pédagogie différenciée
- 55) pédagogies différenciées
- 56) T1-T8 M1à 4
- 57) toutes les classes
- 58) Différencié en fonction de chaque élève
- 59) Différenciée
- 60) Classe Teach
- 61) classe d'alphabétisation
- 62) maturité
- 63) les adaptations sont liées aux difficultés des enfants !!!!
- 64) Langage
- 65) autisme, T3,....
- 66) Autisme, trouble du langage, classe sensorielle dans le type 4
- 67) Classe de t2 ou de t3
- 68) Classe de langage, classe "teach"
- 69) approche TEACCH
- 70) Montessori
- 71) Nous sommes une école spécialisée donc nous nous adaptons à chaque pathologie des enfants
- 72) Types 1 - 2 - 3 et 8
- 73) 2 classes d'inspiration teacch
- 74) enfant présentant des troubles autistiques
- 75) Enseignement différencié, classes de dysphasie
- 76) classes de langage, classe avec pédagogie individualisée, classe d'adaptation
- 77) dysphasie Maturité 2 et 3
- 78) Classes de langage pour enfants dysphasiques
- 79) Différentes maturités, les dys en général...
- 80) dysphasie + mixte
- 81) T4 / M1 institutrice primaire
- 82) Type 1, 3 et 8
- 83) Plateau maturités
- 84) Teacch
- 85) Pour enfants avec autismes.
- 86) Teach
- 87) Pédagogies différenciées, méthode PECS,...
- 88) On s'adapte à chaque élève
- 89) Type 5 (psychiatrique et sommatif)
- 90) Enseignement de type 5
- 91) Type 4
- 92) Classes à l'hôpital
- 93) classe en pédopsychiatrie
- 94) CLASSES DE LANGAGE
- 95) Pédagogie du détournement, octofun, ateliers ludico-pédagogique,...

Question 5 : Dans quel type d'enseignement travaillez-vous ?  
146 réponses



Type 1 : 15  
Type 2 : 23  
Type 3 : 36  
Type 4 : 8  
Type 5 : 10  
Type 6 : 2  
Type 7 : 4  
Type 8 : 48

Question 6 : Connaissez-vous le type d'enseignement de chacun de vos élèves?  
145 réponses

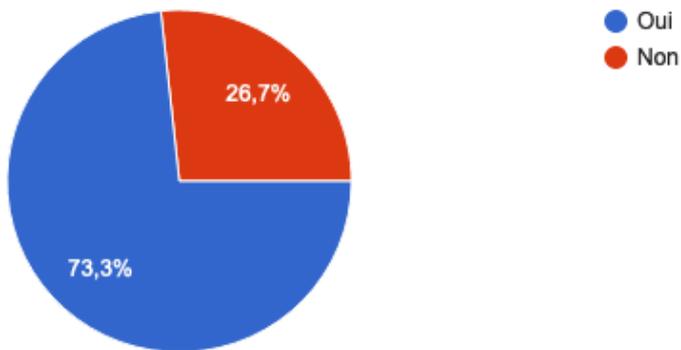


Question 7 : Pourquoi ?  
8 réponses

- 1) Je connais la plus part des types de mes élèves, mais j'hésite sur certains, je travaille en intégration
- 2) Pas pris le temps, pas nécessaire, je préfère découvrir l'enfant simplement. le Type est parfois faussé par l'attestation PMS (moins contraignant de mettre T8 pour les parents que T1) Je suis prof d'EPS
- 3) Attestations fournies par le PMS sont souvent pas en lien avec les compétences / besoins réelles des élèves. Je préfère me baser sur la réalité...
- 4) Pas eu le temps de vérifier
- 5) Parce que les types ne sont pas toujours n adéquation avec les difficultés de l'enfant
- 6) peu de clarté par rapport à l'avis du centre pms
- 7) Ils viennent de l'étranger pour la majorité
- 8) Parce que nous faisons du cas par cas

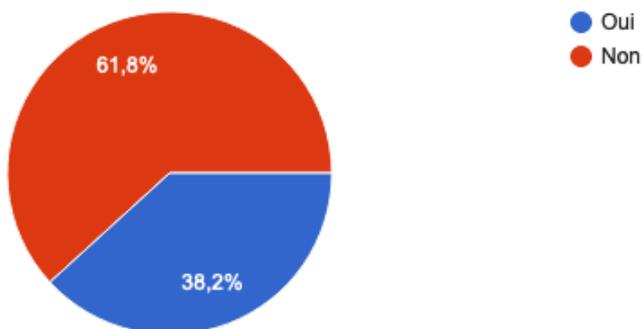
Question 8 : Connaissez-vous les définitions décrétales des types d'enseignement organisés dans votre école?

146 réponses



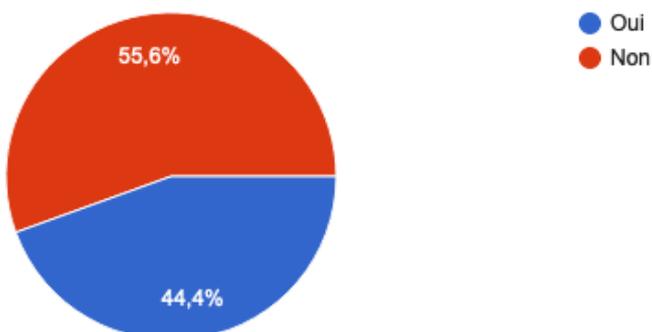
Question 9 : Le choix du degré de maturité est-il décidé en conseil de classe ?

144 réponses



Question 10 : Les définitions des types permettent-elles de rejoindre les profils des élèves afin de répondre au mieux à leurs besoins ?

144 réponses



Question 11 : En quoi ?

36 réponses

1. Car nous nous adaptons à chacun au niveau de la méthodologie.
2. Les différents types ont leur spécificités et permettent d'adapter au mieux la pédagogie, les moyens, les classes

3. Adaptation des pédagogies et des besoins des enfants selon différents critères fournis par cette définition.
4. Bien cibler les difficultés de chacun afin de pouvoir les aider au mieux.
5. Pour fixer les objectifs
6. Cela explique les difficultés des enfants et oriente notre manière de travailler avec les enfants
7. Regroupement des enfants à difficultés semblables ou proches
8. Cela permet de comprendre et cibler les difficultés de chacun.
9. Enseigner à un enfant de type 3 diffère d'un type 1 ou 8.
10. Au niveau de l'encadrement
11. Ils donnent des portes d'entrées pour les apprentissages, des points forts et faibles à prendre en compte (généralisé évidemment)
12. Adaptation de l'enseignement selon des difficultés les plus communes possibles.
13. Idées de fonctionnement et d'activités
14. Cela permet de définir plus précisément les objectifs
15. Petites classes, pédagogies adaptées, groupes de niveaux, demi groupe, kiné/psychomotricien es, logopèdes, matériel adapté, manipulations, classes de langage, ateliers langage, mise en place de l'ordinateur, utilisation de logiciels, valorisation, travail d'équipe, cadre
16. Collaboration avec le pms
17. ciblez leurs difficultés et troubles d'apprentissages
18. Définir le besoin selon le type
19. j'aurais voulu répondre oui pcq c'est bien de difficultés de comportement dont il s'agit et non parce que c'est hyper stigmatisant et que pour certains c'est aussi des difficultés dys.... et difficultés d'apprentissages et essentiellement des difficultés d'adaptation à l'enseignement ordinaire....
20. Meilleure compréhension des besoins des élèves et adaptation du dispositif pédagogique pour chacun
21. Les types des enfants nous donnent une indication de leurs difficultés et on peut organiser nos prises en charges par rapport à ces difficultés. A savoir par exemple pour des enfants du type 8 , le matériel adapté en lecture ainsi que nos aides spécifiques leur permettent de bien mieux progresser à leur rythme et de construire des bases bien plus solides que s'ils étaient perdus dans un rythme d'apprentissage et sans moyens d'aide dans l'enseignement ordinaire. L'enseignement ordinaire commence à faire des pas énormes dans la prise en charges des enfants "dys" mais reste et restera toujours pour certains enfants un problème de vitesse d'apprentissage, de surcharge cognitive, de classes trop nombreuses....
22. Pouvoir leur donner un encadrement adéquat à leurs besoins
23. Oui car les définitions de types permettent de dégrossir les besoins des enfants et non car chaque enfant est différent. Même si un besoin peut être attesté pour un enfant de tel type, il ne le sera peut-être pas pour un autre.
24. pour adapter au mieux nos stratégies
25. L'emploi d'une pédagogie, d'un matériel adapté...l'échange permanent entre enseignants, le partage du vécu de chacun...ce qui a fonctionné pour un peut aider un autre
26. Etre placé dans des classes adéquates avec des enseignants spécialisés dans le type de dys, pratiquant l'individualisation

27. Adaptation de l'enseignement à chaque enfant
28. les difficultés de l'élève justifiant sa place dans notre établissement et le niveau d'apprentissage à envisager avec lui
29. Niveau et adaptation de chacun à chacun Objectif spécifique par enfant
30. L'objectif est que l'enfant se sente serein pour appréhender la matière à son rythme.
31. Les "types" de nos élèves permettent de créer des filières dans notre école
32. En type 5, l'accès est assez clair: pas de diagnostic des difficultés mais bien un séjour à l'hôpital ou un certificat médical
33. Ça donne des indications même si on n'enferme pas un élève dans un type
34. En psychiatrie, nous travaillons essentiellement sur les compétences transversales
35. Cela nous donne une ligne directrice de notre marche à suivre
36. En majorité, oui. Mais il y a des élèves pour lesquels l'orientation a été mal effectuée. Cela est souvent dû à l'intervention des parents qui ont des difficultés à admettre les difficultés plus profondes de leur enfant. Et se pose la question de la limite entre le type 8 (absence de déficience mentale) et le type 1, et le type 3 (troubles caractériels dus aux difficultés d'apprentissage ou vrais troubles du comportement?) pour certains cas.

Question 12 : Pourquoi ?

69 réponses

1. La frontière entre un enfant « type 1 » faible et « type 2 » fort est parfois difficile à définir lorsque le choix d'une classe s'impose : plutôt scolaire ou fonctionnelle en fonction des besoins de l'enfant. Ce n'est qu'une fois en classe que le niveau de l'enfant est constaté et parfois réévalué.
2. Parce que chaque enfant est différent elles ne sont pas assez précises
3. pas de type pour les enfants avec TSA
4. Types quelque fois pas bien définis
5. Ex le type 3 ,troubles du comportement et de la personnalité , regroupe des problématiques très différentes et parfois diamétralement opposées.
6. Manque d'adéquation avec la réalité
7. Dans l'autisme, chaque enfant présente des caractéristiques différentes, il est impossible de les rassembler dans un Type
8. Le classement par type n'est plus du tout adapté aux élèves que nous recevons. L'avis des enseignants n'est pas pris en compte car c'est le PMS qui décide!
9. Chaque enfant est différent et ses besoins aussi
10. Je ne sais pas
11. Car la plupart des élèves type 3 qui fréquentent notre école ne présentent pas uniquement des troubles du comportement et de la personnalité. Beaucoup présentent un retard intellectuel léger (Type 1) voire modéré (Type 2). Beaucoup présentent des difficultés d'apprentissage significatives (dyslexie, dysphasie, etc.). Certains sont à la limite du non-scolarisable, de par leur vécu ou de leurs troubles associés. Enfin, un nombre croissant d'enfants relèveraient plus de la pédopsychiatrie que d'une école. Toutes ces situations sont loin d'être exceptionnelles et sortent clairement de la définition des troubles du comportement établies par la littérature scientifique (Nader-Grosbois, Roskam) ou par les cadres légaux (articles 7 et 8 du décret de 2009, circulaire 4857 de 2014). PS : Je réalise

actuellement un mémoire universitaire sur la population qui fréquente l'enseignement spécialisé de type 3 qui va dans le sens de votre questionnement.

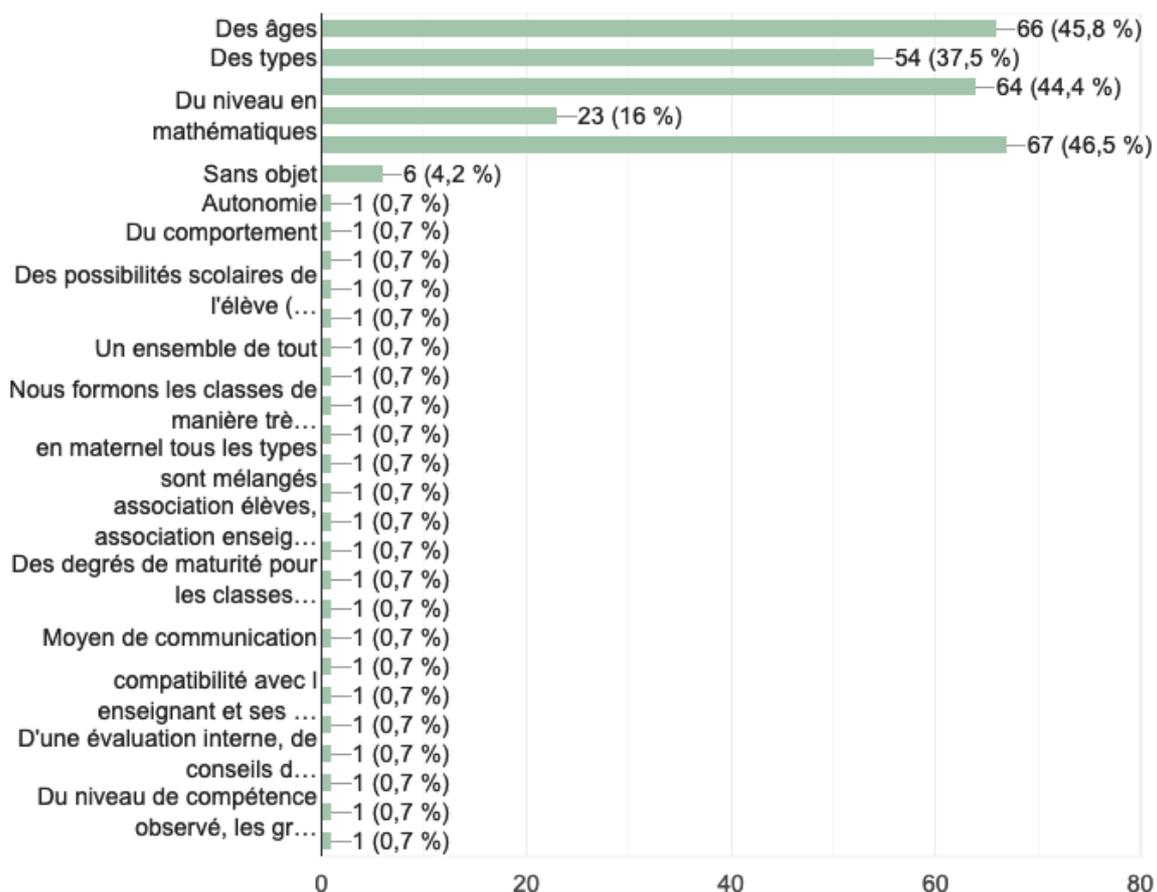
12. Nous mélangeons les enfants du type 1 et du type 8 dans une même classe
13. nos classes mélangent les types 1, 3 et 8. Dans chaque type d'enseignement, le profil de chaque élève est souvent différent ( deux élèves de type 1 peuvent avoir des capacités fort différentes). Nous adaptons nos actions en fonction de l'élève et de ses capacités plutôt que de l'étiquette type inscrite dans son dossier.
14. parce que la définition du type n'apporte pas de conseils pour travailler avec ce type d'enfant.
15. Trop general
16. Parce que certains enfants sont encore dans un type qui ne correspond pas à leurs besoins
17. Certains enfants ont été orientés vers un type qui ne correspond pas réellement à leurs besoins.
18. Parce que les enfants changent, évoluent ... nous avons de plus en plus de cas "psy", des enfants "malades"
19. Elles sont trop globales et vagues
20. la déficience mentale modérée à sévère est trop générale par rapport aux diverses pathologies et aux multiples profils des élèves
21. Dans le cadre de l'autisme, la notion "type 2" n'a pas toujours du sens et les normes d'encadrement du type 2 ne sont pas suffisantes pour encadrer des enfants présentant de l'autisme avec déficience intellectuelle associée et/ou hyperactivité et/ou troubles de l'attention et/ou troubles du comportement
22. le local ne s'y prête pas bien, le nombre d'élèves est encore trop élevé, la prise en charge par des spécialistes externes est trop rare
23. Certains élèves ont leur type qui change en fonction de l'école dans laquelle on veut le mettre, l'évaluation des types est parfois mal jugé en fonction des matières.
24. manque de moyens
25. Car parfois un élève correspond à plusieurs types
26. Les enfants ne sont pas typés correctement. Les enfants évoluent mais les tests ne sont pas refaits.
27. On met des étiquettes sur la tête des enfants afin de les regrouper par type et pour qu'on ne puisse pas les mélanger dans les classes. C'était bien mieux avant lorsqu'on pouvait les rassembler par leur niveau d'apprentissage !!!
28. un enfant peut arriver chez nous dans un type puis on peut se rendre compte qu'un autre problème est soulevé et donc l'enfant n'est plus dans le bon type surtout en maternel
29. Je travaille en classe "autistes" ils sont "classés" type 3 mais ont des besoins en paramédical spécifique qui ne sont pas pris en charge pour les types 3
30. manque de précision
31. Le type 3 par exemple est beaucoup trop large. Un enfant typé 3 peut tout aussi bien être un enfant avec un QI tout à fait normal mais avec des gros troubles de comportement qu'un enfant autiste avec déficience intellectuelle. Ces 2 enfants ont des besoins complètement différents. Et c'est un exemple parmi tant d'autres...
32. Certains élèves ne s'adaptent à aucun type
33. le type 4 est très vaste et est mal connu de tous. On y met parfois des enfants qui ont un problème moteur mais qui ont beaucoup de capacités cognitives

34. Car les enfants sont tous différents avec des niveaux différents malgré leur handicap. Je pense que par niveau serait plus judicieux
35. Trop cloisonner un t3 peu être un t1
36. les types établis représentent des catégories trop restrictives et rigides
37. Trop restreint comme définition
38. Parfois un élève est typé 3 mais il est aussi 2 ou cas contraire
39. Le type n'est qu'une étiquette et la problématique de nos élèves est plus vaste et ne s'arrête pas à cette étiquette.
40. chaque enfant est différent. On ne peut le réduire à un type
41. chaque enfant est tellement différent, a une histoire unique
42. L'enseignement de type 4 est le spécialisé dans le spécialisé, si vous n'y travaillez pas, vous ne pouvez pas comprendre!!
43. Trop vagues
44. Les définitions des types cloisonnent les élèves. Certains élèves se retrouvent dans plusieurs types, ont besoin de plus d'aménagements que ce soit au niveau horaire, apprentissages ou aménagements raisonnables. Certains élèves ont des maladies mentales. Le besoin d'une structure adaptée et plus spécifique est primordial. Certains centres acceptent du type 2 mais pas du type 3. Certains centres, c'est l'inverse. Que faisons-nous avec un élève bipolaire ayant un QI bas, mais également un gros trouble du comportement et qui est en décrochage scolaire ? Pourquoi le cloisonner dans un seul type alors que les besoins ou aménagements correspondent à d'autres types ?
45. Bien souvent les enfants relèvent de plusieurs types en même temps
46. Lorsqu'un enfant est reconnu type6, il ne peut bénéficier d'un autre type d'enseignement qui pourrait mieux correspondre au besoin de l'enfant.
47. Parce qu'il s'agit de définitions très globales et que chaque élève est particulier avec des problématiques propres et des besoins particuliers adaptés
48. Les types ne correspondent pas toujours à la réalité
49. Les enfants porteurs d'autisme dont le profil s'accompagne d'une déficience sévère sont généralement orientés vers un type 3 alors que s'ils étaient orientés vers un type 2 ils bénéficieraient d'une meilleure prise en charge notamment dans le paramédical. Cela permettrait donc d'obtenir un plus grand nombre de personnel pour une meilleure prise en charge.
50. souvent les enfants cumulent des difficultés et on prend en compte un seul type
51. car il y a différentes pathologies, syndromes des enfants et leurs besoins sont tous différents même s'ils sont tous déficients mentaux.
52. les enfants sont accueillis en fonction du type dominant alors que par ex s il est type3 avec des besoins type2, chez nous (type3 et 1) on n est pas capable de prendre un charge un enfant avec des besoins d un type2
53. Au sein d'un même type les profils des élèves sont vmt différents donc une définition n'est pas suffisante
54. Car chaque individu est unique et peut avoir plusieurs ou pas de troubles et avoir des difficultés malgré tout
55. nous avons de nombreux cas qui ne correspondent pas à la théorie...
56. Certains enfants ont des caractéristiques de plusieurs types différents
57. chaque enfant est différent et ne peut pas toujours rentrer dans des "cases"

58. car de plus en plus d'élèves sont 'multitypes'
59. Certains types regroupent des enfants qui sont parfois fondamentalement différents, par exemple, au sein de l'enseignement de type 3 se retrouvent des enfants avec troubles autistiques et des enfants ayant des troubles externalisés du comportement, l'encadrement à fournir n'est pas le même.
60. Chaque cas est différent, les besoins restent spécifiques ou peuvent se croiser d'un type à l'autre. Par ailleurs, l'orientation d'un enfant dans un type défini est trop souvent guidé par des considérations administratives.
61. Car un élève n'est pas juste un seul type souvent plusieurs se mélangent
62. Certains enfants peuvent se retrouver dans plusieurs types
63. trop de mixité dans les classes - nombre élèves
64. Trop peu spécifique
65. Car on ne trouve pas toujours les enfants dans tel type avec des besoins spécifiques liés à ce type. Exemple: des enfants avec retard pédagogique en T8 sans dys. Mais on trouve pas où l'inscrire à part le T8. Ces exemples sont nombreux, dont le fameux "type 138"
66. parce qu'elle ne sont pas assez précises.
67. Parce que trop réducteur et souvent types mixés. De plus l'état émotionnel et affectif du jeune influencent grandement son état et ses dispositions à apprendre et ce combiné à cette typologie.

Question 13 : De quoi tenez-vous compte prioritairement pour organiser les classes ?

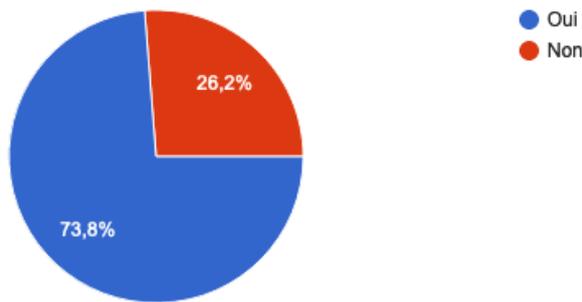
144 réponses



- Âges : 66
- Types : 54
- Langue Française 64
- Mathématiques : 23
- Maturité : 67
- Sans objet : 6

Question 14 : Organisez-vous les 4 degrés de maturités ?

141 réponses



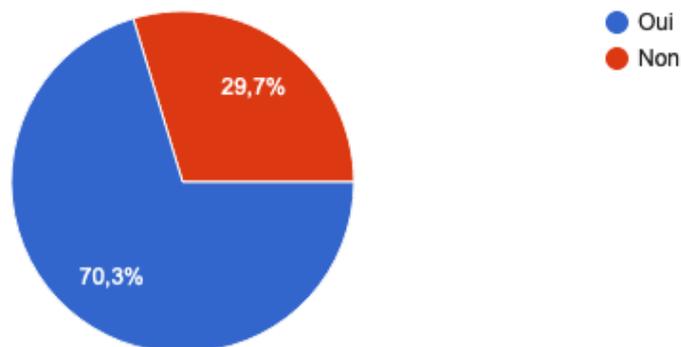
Question 15 : Pourquoi ?

25 réponses

1. Notre école se compose de 3 classes d'enseignement type 1 et 3 classes d'enseignement type 2
2. Pas assez précis
3. si les enfants ont un bon niveau on le propose mais la majorité ces dernières années les enfants ne dépasse pas la M3
4. Car nous mélangeons les enfants afin de créer des groupes hétérogènes pour mélanger les élèves autonomes et non.
5. Dans l'autisme, vu les troubles du comportements, nous sommes obligés de répartir les enfants comme tel : 3 ou 4 enfants avec des gros troubles avec 3 ou 4 enfants avec moins de troubles. C'est ingérable pour une institutrice de gérer un groupe classe si il y a 8 troubles du comportements !
6. Formation des groupes hétérogènes afin de soutenir le groupe classe et de partager les difficultés et forces de chaque élève.
7. Pas assez d'enfants
8. Pas de possibilité de faire de la maturité 4 avec le niveau de nos élèves
9. Car moins de petits
10. Au niveau organisation, nous arrivons à 3 degrés.
11. en fonction des enfants inscrits
12. Nous n avons pas assez d élèves pour faire plus de classe
13. pas de maternelle en type 8
14. Pas de niveau maternel dans le type 8
15. Je ne sais pas
16. Tous mes élèves sont inscrits en maturité 1.
17. Parce que nous n avons les 4 maturités
18. /
19. En secondaire peut être mais pas en maternel
20. Les enfants que nous avons font partie d'un centre psychiatrique et sont des enfants avec autisme sévère et psychoses
21. LA réflexion est justement en cours. Nous n'y avons pas encore eu recours
22. Sans objet
23. Population qui change vu la spécificité de l'école à l'hôpital

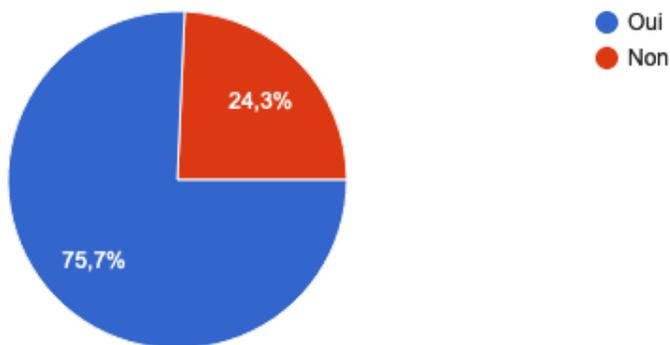
Question 16 : Savez-vous comment sont définis les degrés de maturité ?

145 réponses



Question 17 : Connaissez-vous les degrés de maturité de vos élèves ?

144 réponses



Question 18 : Pourquoi ?

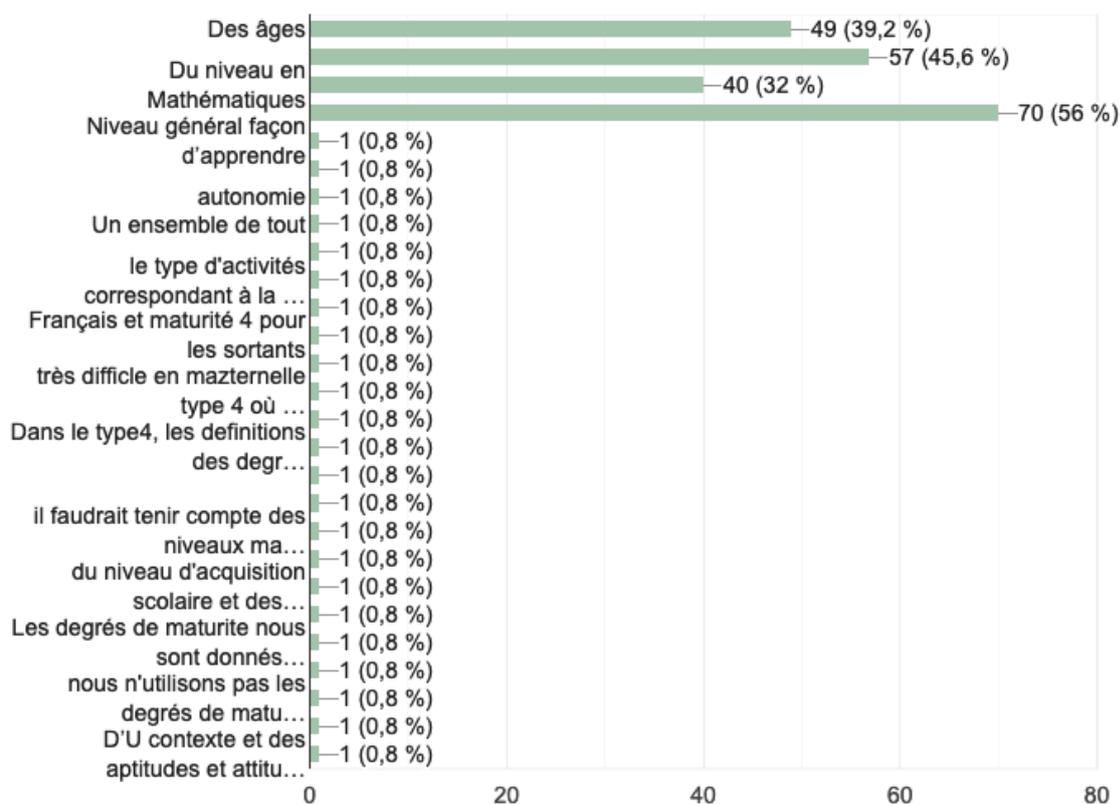
63 réponses

1. Je ne sais pas
2. Je ne sais pas
3. /
4. Bonne question
5. Car nous n'utilisons pas les maturités
6. Car nous avons 5 classes primaires mais il n'y a pas de maturité.
7. On ne l'utilise pas
8. Il est défini par le paramédical
9. Les degrés de maturité sont évalués par la titulaire en fonction des possibilités et acquis de l'élève.
10. Parce que cela dépend des matières donc on doit déjà en avoir une idée
11. Je ne sais pas...
12. Nous ne parlons pas spécialement de maturité mais de leur niveau d'apprentissage
13. parce que la direction impose le degré de maturité en fonction des classes
14. Parce que le degré de maturité est juste de la "paperasse" ... par exemple, j'ai des élèves sortants en secondaire, donc de mat. IV ... alors qu'ils ne correspondent pas du tout aux compétences définies par ce niveau de maturité

15. Je ne sais pas.
16. le niveau de chaque classe correspond à une maturité
17. Nous n'abordons jamais ce sujet
18. aucune idée, je suis trop récente dans le Réseau Spécialisé et dans l'Etablissement
19. mes élèves sont très jeunes donc mat 1, dès l'inscription
20. Aucune idée
21. cela est déjà fait à la rentrée
22. Laissé à l'appréciation des titulaires
23. Ç est dans le dossier des élèves
24. l'âge définit la maturité
25. Je pense aussi que les maturités devraient être "retravaillées". En effet, il est difficile de concevoir qu'un élève de 12ans qui a de grosses lacunes, qui effectue du coup un travail de première primaire soit en maturité 4 uniquement pour son âge...
26. Il part des observations de l'équipe
27. je l'ignore
28. Car il n'y a pas de conseil de classe d'accueil, l'enfant est testé et mis dans un niveau correspond à ses capacités
29. aucune idée
30. ????
31. Aucune idée
32. Il est décidé par des tests de logopédie
33. parce que cela n'a pas d'importance pour nous....
34. nous attendons toujours le document permettant de les décrire objectivement. Nous avons suivi une journée pour le faire avec d'autres écoles, on en a jamais eu un seul retour
35. Cela se décide en début d'année, en fonction du niveau des nouveaux élèves et des types des enfants de la classe.
36. Organisé en fonction de l'âge
37. Le sujet n a jamais été abordé.
38. parce qu'il est définit à l'inscription de l'enfant puis après au conseil de classe à la fin de l'année pour l'année scolaire suivante
39. formation des classes par la direction , en fonction des conseils de classe
40. on ne travaille pas avec ces terminologies
41. Les enfants progressent dans les niveaux d'année en année et c'est l'enseignement qui est individualisé
42. les nouveaux élèves arrivent dans les classes et il n'y a pas de conseil de classe à leur arrivée
43. Direction qui décide
44. Il est plutôt établi lors de la constitution des classes, principalement organisées en début d'année. Le degré de maturité a peu d'incidence sur le travail avec l'élève, puisque les objectifs sont définis en fonction des besoins spécifiques de l'enfant. On a plutôt tendance à partir de l'élève que de son degré de maturité.
45. Cette classification semble être utilisée de façon aléatoire par de nombreux acteurs.
46. Ce n'est pas la maturité des élèves qui détermine le changement de classe.
47. Le premier conseil de classe à lieu après la répartition dans les classes
48. je ne sais pas
49. Je n'ai pas de conseil de classe

50. La classe fait partie d'un centre psychiatrique. Les enfants ne sont pas considérés comme scolarisables. Cependant, certains peuvent être redirigés en type 2 voire (rarement) en type 1
51. NOus n'avons jamais pris le temps d'organiser nos classes en fonction des maturités
52. Avec le pms
53. Les élèves viennent de l'ordinaire ou du spécialisé donc pas toujours de maturités...
54. Car il y a un staf médical qui intervient

Question 19 : Quels sont vos critères pour décider du degré de maturité ? Tenez-vous compte :  
125 réponses



- Age : 49
- Niveau en langue Française : 57
- Niveau en mathématiques : 40
- Des définition des degrés de maturité : 70

Question 20: En quoi la notion de degré de maturité vous permet-elle d'adapter vos pratiques aux besoins de vos élèves?

92 réponses

1. En rien
2. Je ne sais pas
3. Puisque nos élèves font plusieurs années dans la même classe nous faisons progressé avec une gradation des compétences sociales et disciplinaires.
4. en rien
5. Je ne sais pas

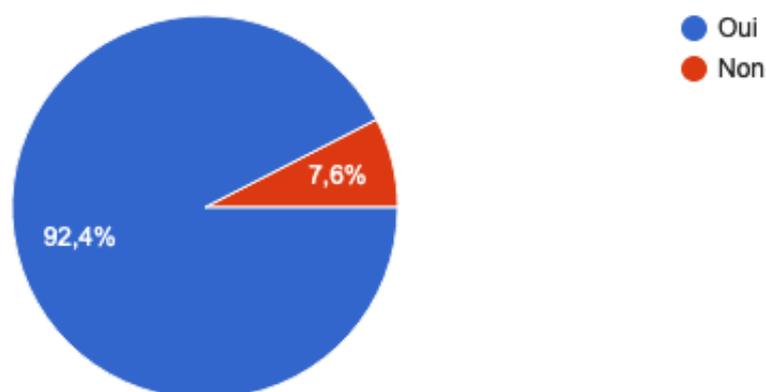
6. Avoir un repère par rapport à l'enseignement ordinaire et pouvoir mieux cibler les besoins scolaires des enfants
7. Adapter la manière d'enseigner
8. non
9. En rien on réfléchit par besoin
10. Je n'en tiens pas compte car je suis concentré sur les difficultés singulières de chaque enfant!
11. Je n'en tiens pas compte
12. Elle offre une première idée des possibilités de chacun. En associant un âge défini et un niveau de maturité, on adapte la manière d'aborder les choses. par exemple, on ne va pas travailler le passage par la dizaine avec un élève de six ans de maturité deux de la même manière qu'avec un enfant de dix ans de la même maturité. Il a certainement déjà été confronté à cet apprentissage à de nombreuses reprises et n'est pas passé à l'abstraction. il conviendra donc plutôt de viser une stratégie compensatoire lui permettant de réaliser ces calculs dans la vie de tous les jours à l'aide de matériel plutôt qu'à lui en enseigner le principe.
13. Avoir des matières de manières différentes et plus approfondies
14. Adapter les objectifs en fonction du degré de maturité
15. On regarde leur niveau scolaire et on s'adapte sans tenir compte du degré de maturité
16. Je n'y fais pas attention?
17. ma classe étant en début de maturité 2, je sais que je dois permettre aux élèves d'accéder aux premiers apprentissages scolaires: début de la lecture, éveil aux mathématiques, .... Cependant, le niveau de maturité n'étant pas le même chez chaque enfant, les activités d'autonomie et de socialisation sont encore travaillées.
18. sans objet
19. je n'adapte pas mes pratiques en fonction du degré de maturité de l'enfant mais de son niveau en général, de ses difficultés,...
20. Les préparer au mieux à la suite
21. Définir des objectifs prioritaires de travail
22. Dans la manière d'aborder ceux-ci
23. En rien !
24. Je vise particulièrement l'autonomie de mes élèves et le comportement en travaillant en maturité 1.
25. la mise en place d'activités types par rapport aux nombres d'heures établies par maturité
26. De part la définition même de chaque degré de maturité, les objectifs diffèrent.
27. Les degrés de maturité n'ont pas d'impact sur ma pratique. Je le ferais s'il existait un référentiel d'objectifs à poursuivre en fonction du degré de maturité mais ce n'est pas le cas. A l'heure actuelle, je travaille de manière très individualisée et j'adapte mes objectifs en fonction du niveau de chaque enfant en suivant un référentiel d'objectifs que j'ai créé moi-même (qui ne tient pas compte des maturités mais juste d'une évolution continue des objectifs)
28. En maturité 4, j'adapte les apprentissages car ce sont des élèves sortants. Ils doivent avoir des ressources, compétences pour entamer le secondaire.
29. Le niveau scolaire
30. Compétences
31. Travailler plus au niveau du concret ou plus en abstrait

32. Centres d'intérêt, compétences déjà acquises ou à travailler
33. Cela n'aide pas vraiment à adapter nos pratiques
34. Le niveau scolaire basé sur l'âge
35. Forces et faiblesses
36. en maternel ils sont tous en maturité 1 ensuite j'adapte mes apprentissages
37. /
38. Selon son âge, son niveau, son autonomie, ses difficultés, on adapte les matières, on fixe les objectifs pour chaque enfant
39. Je dois reconnaître que je n'en tiens pas compte
40. Objectifs à poursuivre
41. Cette notion est trop vaste, nous ne nous basons pas particulièrement sur la maturité, il faut affiner.
42. Aucune car fonction paramédicale
43. En rien: Pas du tout adapté au niveau de mes élèves polyhandicapés lourds
44. aucune
45. elle permet la différenciation
46. Autonomie
47. le degré de maturité permet de savoir à quel niveau intellectuel et de maturité affective se situe les enfants
48. Comment l'enfant peut apprendre... Vitesse besoin...
49. Il définit les besoins spécifiques à chacun
50. Je sais quoi viser, ex: autonomie ou apprentissages....
51. niveau de lecture, et de compréhension de documents
52. apprentissages
53. elle ne le permet pas
54. Mes élèves sont en maturité 1, niveau préscolaire je sais que je dois aborder les prérequis de la lecture par exemple
55. Pour se repérer dans le programme éventuellement
56. Les degrés de maturité tels que définis actuellement ne sont pas ou très peu adaptables dans le type 4.
57. Heures de matière à donner
58. En la même chose que les notions de "classe" dans l'ordinaire...A un degré de maturité correspond des acquis à maîtriser en français et en mathématique et on adapte les prises en charge en fonctions des objectifs à atteindre et des notions à fixer.
59. Nous allons pouvoir centrer nos objectifs et nos PIA sur la définition des degrés de maturité.
60. Pour la préparation des cours, la grille horaire est différente selon le type et la maturité choisis
61. Elle permet d'adapter la quantité, les fiches, la manière de travailler,...
62. En rien
63. Rien
64. Ça nous permet de voir vers quoi on tendre au niveau des apprentissages : le degré de maturité 4 doit vraiment permettre le passage vers le secondaire, qu'il soit ou non spécialisé.
65. C'est trop vaste pour que ça porte ses fruits

66. Comme nous devons respecter que les élèves sortants soient en maturité 4 cela n'apporte pas de sens dans les objectifs de travail et je n'en tiens pas compte pour mettre en place des pratiques avec mes élèves.
67. groupe classe plus homogène
68. en ayant une bonne connaissance du dossier des élèves, en construisant un PIA, en ayant un lien avec les parents, en ayant des concertations avec les autres membres du personnel et en se fixant un objectif prioritaire pour chaque enfant .
69. Adapter le niveau de la matière et les ateliers proposés
70. A chaque niveau la manière d adapter la matière et les objectifs visés sont différents...passer par les différents stades me semble essentiel
71. En rien On fait en fonction de l'enfant et de ses capacités
72. ce serait par rapport aux cycles dans l'ordinaire...
73. comme les besoins des enfants ne sont pas les mêmes il faut s'adapter
74. Car cela permet de rester dans leur besoin
75. ...
76. Je ne suis pas favorable à cette notion pour l'établissement des classes.
77. Le choix des activités et des référentiels seront en accord avec le niveau de l'enfant et des ses capacités cognitives et motrices.
78. rien
79. Permet de définir les objectifs pédagogiques et transverses
80. Viser un apprentissage fonctionnel et sensé.
81. De respecter le développement de l'enfant.
82. Ce serait intéressant d'y réfléchir dans notre école .
83. Utilisation d'un matériel différent, de méthodes différentes
84. Enseignement individualisé au sein de notre école
85. Cette question n'a aucun sens.
86. ça me permet de comprendre ce que je dois travailler avant tout avec chaque élève.
87. Cela est une indication approximative pour moi qui suis logopède et je m'adapte au niveau de l'élève que j'ai en face de moi!

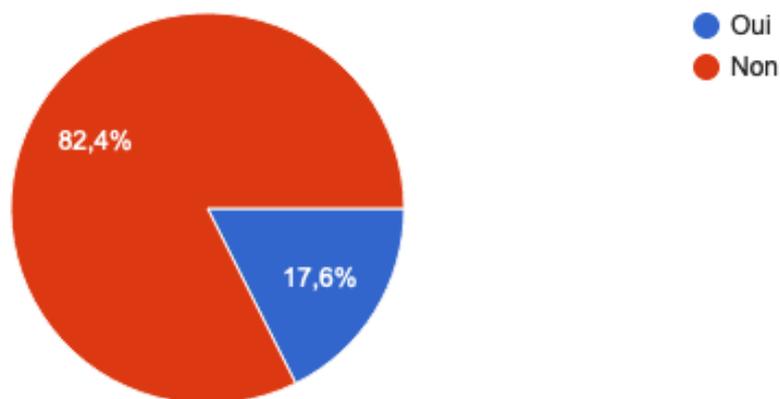
Question 21 : Vous arrive-t-il d'avoir des visées pédagogiques différentes pour deux classes de même degré de maturité ?

132 réponses



Question 22 : Sur le plan de l'encadrement, estimez-vous avoir les moyens suffisants pour adapter vos pratiques aux besoins de vos élèves ?

142 réponses



Question 23 : Pourquoi ?

104 réponses

1. Notre budget est limité au niveau du matériel, qui pourrait être davantage adapté à nos enfants.
2. Il faudrait des aides supplémentaires pour certaines activités
3. Manque de personnel
4. manque de connaissance de troubles primaires et associés des élèves
5. Nombre d'élèves trop nombreux, manque de personnel paramédical, locaux inadaptés
6. Les difficultés des enfants fréquentant l'enseignement spécialisé de type 3 deviennent de plus en plus importantes et parfois très compliquées à gérer seul au sein d'une classe de 10 enfants (les crises de colère sont parfois très violentes)
7. Manque de personnel et d'heures pour individualisation
8. Manque de moyens financiers, au niveau du matériel et du personnel
9. Autisme amène un accompagnement spécifique nécessitant une qualité de prise en charge qui ne peut pas être garantie. Pour cause, le nombre de professionnel, le choix de leur fonction et surtout les rôles se basant sur le fonctionnement ordinaire et non en fonction des problématiques rencontrées
10. une institutrice par classe pour gérer 8 enfants Type 2 avec autisme est impossible
11. Pas assez d'aides en classe, classes trop petites en surface,
12. Les élèves avec autisme ont besoin de 2 institutrices par classe.
13. Manque de financement - manque de matériel - manque de personnel - manque de temps - manque de soutien - manque de partage entre familles et école
14. Manque de locaux
15. Manque de moyen
16. Car il arrive fréquemment que nous ayons 11 élèves par classe. Chacun présentant des troubles du comportement différents, interférant à sa manière dans les apprentissages de chacun. Nous sommes donc amenés à faire des apprentissages frontaux et systématiques le plus fréquemment possible pour que chaque enfant puisse avancer à son rythme en fonction de ses possibilités. Il est donc difficile, en parallèle, de prévoir des méthodologies spécifiques à chacun. Cela reviendrait à réaliser un même apprentissage onze fois sur l'année, de onze

manières différentes. Les groupes classes ne devraient pas dépasser huit élèves pour que chacun reçoive un apprentissage adapté en terme de méthodologie et de rythme.

17. Il manque du personnel
18. Trop d'enfants dans un même classe
19. Manque d aide en classe et de moyens financiers
20. Il y a parfois tellement de difficultés d'apprentissages à gérer avec 12 élèves et je suis seule dans ma classe !
21. Nous pouvons avoir 17 élèves dans le type 8, ce qui est beaucoup trop pour pouvoir enseigner correctement. Même avec un MEI/MAE présent dans l'école et qui vient aider environ 5 périodes/semaine, ce n'est pas assez.
22. manque dde besoin , manque d'intervenant
23. Besoin d'individualiser
24. Parce que nous manquons cruellement d'encadrants et d'aide pour fournir aux élèves ce dont ils ont besoin. Les élèves ont besoin de plus petits groupes, de plus d'heures d'aide, de présence de psychologue, d'assistante sociale,...
25. Trop d'enfants par classe
26. Manque de matériel adapté et en suffisance, manque d'espace
27. manque de place, de matériel. Infrastructure inadaptée à certains
28. Manque de place, de matériel, infrastructures inadaptées
29. On se sent parfois démuni, lorsqu'on a une classe de 13 élèves, à besoins spécifiques, il faudrait une présence supplémentaire en classe, des moyens financiers plus importants pour individualiser le travail et faire évoluer les élèves autrement...
30. Parce que nous devons différencier, voire individualiser ... nous avons donc besoin de plus de collègues
31. manque d'heures au niveau personnel pour plus de logopédie, psychomotricité et aide en classe pour plus d'individualisation
32. les diversités des problèmes rencontrés : psy, médicaux, familiaux,..
33. Dans le cadre de l'autisme avec déficience intellectuelle, il est très difficile d'effectuer des apprentissages en groupe. Il faut faire de l'individualisation constante. De plus, il faut fréquemment gérer des crises de comportement, courir après des enfants qui s'enfuient, laissant le reste du groupe en suspens. Étant seule en classe, j'essaie principalement de viser l'autonomie de mes élèves car il est difficile d'avoir suffisamment de temps pour apprendre beaucoup de nouveaux apprentissages. Il faudrait beaucoup plus de personnel encadrant dans ce type d'enseignement. La charge mentale et physique est trop importante pour une seule personne, même avec 7 élèves.
34. encore trop d'élèves par classe
35. Pas assez d heure de puéricultrices, matériel pas assez nombreux car manque de finance et pas toujours le soutien des parents pour l apprentissage.
36. trop peu d'aide pour fournir l'aide nécessaire dont les enfants ont besoin
37. Car trop d eleves avec des profils très differents
38. Pas assez d'encadrement au niveau des comportements
39. Je trouve qu'au niveau des prises en charge Kine logo pour les enfants ils n'ont pas assez de prises en charge nous devons trier qui peut qui ne peut pas en bénéficier et parfois faire des sacrifices alors qu'ils n'ont plus droit à un remboursement s'ils ont des prises en charge en dehors de l'école Ce n'est pas normal. Au niveau des puéricultrices, nous avons seulement un

temps plein plus qq heures alors qu'on aurait besoin de plus d'heures. Les enfants ne peuvent être changé qu'une fois par jour . Ce n'est pas assez! Nous explosons notre pot d heures de travail à cause de nos temps de surveillances qui sont sans limites!!

40. Difficile de répondre à tous les besoins des enfants en étant seule en classe
41. Etre seule en classe complique la possibilité d'enseigner plus personnalisé et de répondre aux besoins des enfants. Difficile de gérer des moments d'hygiène - accidents etc.- car on ne peut pas laisser la classe sans surveillance. Pas mal de mes élèves ne savent pas s'habiller (manteau, chaussures...), s'essuyer aux toilettes, se moucher... Dur de régler des conflits - souvent par manque de savoir s'exprimer compréhensiblement - et d'assurer des apprentissages en même temps. Comment assurer des séquences d'apprentissage plus individualisé quand les (autres) enfants ne savent pas travailler en autonomie... Assurer une sécurité de base pour chaque enfant (un de mes élèves met ses doigts dans les prises, par exemple)
42. Manque d outils, manque d un éducateur
43. Manque de personnel afin de pouvoir remédier au mieux aux difficultés des élèves, tant pédagogiques que comportementales.
44. Pas assez de moyen financier, pas assez de personnes qualifiées pour mettre en place les tablettes,...
45. Manque de soutien dans les classes
46. Pas assez de moyens et de soutien
47. Nous manquons cruellement de personnels (logopèdes, puéricultrices, éducateurs). Avec tout ce que l'on nous demande, les enfants passent au second plan...
48. cette année, j'ai un enfant aveugle reconnu type 4 il demande beaucoup d'attention, d'un enfant type 3 qui pleure toute la journée à qui il faut apprendre la vie d'une classe plus 5 autres enfants de différents types dans ce cas une personne en plus ne serait en trop car je travaille en individuel avec chaque enfant car ils sont tous différents au niveau de leurs apprentissages et que donc une personne en plus serait bien pour s'occuper d'un autre groupe en même temps que moi
49. Pour ma classe, pas de logo, pas de kiné,
50. Besoin d'éducateurs, de matériel, de subsides
51. manque de personnel encadrant (éducateurs) ou aides en classe pour l'individualisation
52. Notre formation n'est pas adéquate
53. Encadrement insuffisant
54. Les enfants de l'enseignement spécialisé n'ayant pas droit aux remboursements Mutuelles, les heures de prise en charge logo, ... à l'école ne sont pas suffisantes pour rééduquer certaines problématiques.
55. Niveau matériel oui. Niveau heures disponibles, non.
56. Il manque parfois du personnel (éducateur ?) pour nous aider à encadrer les élèves en cas de sortie hors de l'école (ces sorties entrent dans le cadre de nos projets annuels)
57. Pas assez de formations, d'outils, de programmes pour les enfants polyhandicapés
58. il y a un manque cruel de personnel
59. Manque de budget limite dans le choix des formations limiter dans le choix du matériel à acquérir moyen humain manque de locaux .....
60. manque de formation, manque de budget dédié aux formations spécifiques au paramédical, manque de matériel adéquat et de locaux

61. bcp d'élèves dans les classes - Es parfois mal dirigés - manque de budget
62. Pas assez d'aides et trop d'élèves par classe
63. Le nombre de paramédicaux ne cesse de diminuer au sein de notre établissement!!!
64. parce que l'on accueille des enfants en cours d'année (parfois le 3/10!) qui ne sont pas ou mal comptabilisés
65. Certains enfants auraient besoin de plus de temps en individuel. Des aides pour les aider ne seraient pas de trop
66. Chaque année, nous avons de moins en moins de personnel paramédical, d'éducateur (1 1/2 pour 140 enfants). Nous n'avons plus que 2 logopèdes, 1 kiné, plus de psychologue,... Nous ne sommes pas de faiseurs de miracles et notre école n'a presque plus le nom de spécialisé
67. Beaucoup trop peu de personnel paramédical dans le type 4. Les institutrices passent leur temps à changer les élèves avec les puéricultrices...ça vous situe les choses?
68. Justement car dans un même degré de maturité, les enfants peuvent présenter des difficultés bien différents et chacun évolue en plus au fur et à mesure de l'année selon son propre rythme. Sur une classe de 12 élèves en type 8, on peut se retrouver avec 2/3 groupes avec un travail adapté et des objectifs précis à atteindre pour ces groupes. lesquels objectifs ont été définis par un PIA et sont régulièrement redéfinis.
69. J'enseigne dans une classe de type 3. Ma direction essaye tant bien que mal de pouvoir me donner les aides suffisantes afin d'encadrer les élèves. Mais le manque d'institutrices et d'heures font que je me retrouve quelques périodes seules. Lors d'une crise, je suis confrontée à de l'agressivité, mais doit gérer comme je peux car soit l'éducateur est déjà occupé à maîtriser d'autres crises, soit la crise est tellement intense que je dois laisser de côté une partie de ma classe pour m'occuper de l'enfant. Nous parlons d'aménagements raisonnables. Mais sans budget, comment faisons-nous ? TBI, tablettes..
70. Nous avons beaucoup d'enfants relevant du type 3 (plus d'une trentaine) et certains enfants avec des troubles neurologiques relevant du psychiatrique. Nous avons droit seulement à un éducateur pour 9 périodes, ce qui est totalement insuffisant. Un éducateur à temps plein ne serait pas de trop.
71. J'adapte mes pratiques en fonction des enfants mais étant la plupart du temps seule avec eux, je ne sais pas prendre du temps avec chacun et les apprentissages sont beaucoup plus lents.
72. Il manque de personnes ressources et d'aide dans les classes pour nous seconder.
73. Parce que chaque enfant a des besoins bien particuliers qui relèvent parfois d'un enseignement quasi individualisé. Néanmoins, on fait des groupes au sein des classes, mais il est certain que des aides supplémentaires au sein de la classe permettraient aux élèves de se développer davantage.
74. Nous avons des classes de 14 élèves pour lesquels il faut préparer 14 préparations différentes pratiquement
75. trop d'élèves et pas assez d'encadrement
76. Il serait intéressant d'avoir plus de personnel paramédical
77. Nous manquons de personnel au sein de nos classes. 1 enseignant pour 6 ou 7 élèves type 2 de toutes maturités n'est pas suffisant. En effet, mes élèves sont non verbal, pas propre et je suis seule en classe lors de 16 périodes sur 24. Nous n'avons pas de puéricultrice en suffisance (1 pour toute l'école). Nous devons donc effectuer les changes nous même (enseignante du primaire) et laisser le reste du groupe seul alors qu'ils n'ont aucune

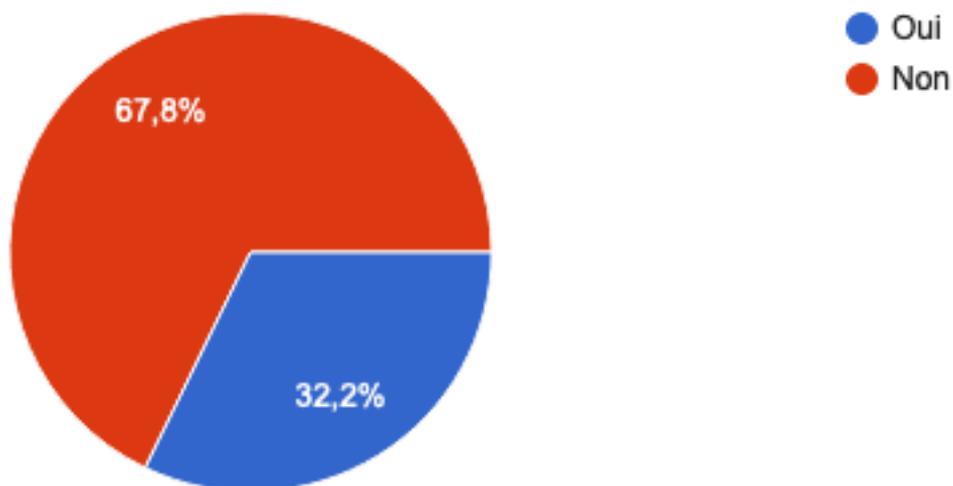
autonomie. Nous manquons également d'espace au sein des bâtiments, je ne dispose pas d'un coin change attenant à ma classe, je dois donc le partagé avec l'ensemble des élèves de l'école. Cela arrive que plusieurs enfants soient changés en même temps dans l'espace. Cela est inadmissible pour le respect de l'enfant mais les conditions sur le terrain ne nous laisse malheureusement pas le choix. Nous ne bénéficions pas non plus d'une séance de kiné pour chaque enfant alors qu'ils en ont grand besoin notamment pour travailler l'aspect sensoriel. Le matériel et l'infrastructure de la classe est souvent financer à fond propre (par mon salaire) vu que nous n'avons pas ou très peu de budget accordé à cela. Les enfants ayant un handicap lourd ont besoin de matériel solide et adapté. Malheureusement cela coûte très cher et si nous ne finançons pas nous même celui-ci et bien nous avons rien pour travailler avec nos élèves. Cela est également inadmissible et nous empêche de poursuivre des objectifs essentiels pour nos élèves. Les conditions de travail sont difficiles et cela ne va pas en s'améliorant. Cette année, nous n'avons même pas eu droit à une commande de matériel de base comme des crayons, du velcros,...

78. pas assez d'aide par rapport au difficulté de chaque enfant car tous sont différents
79. le matériel adapté coûte cher et le budget qui nous est alloué est restreint, besoin de beaucoup d'aide en classe vu l'handicap des enfants de plus en plus important.
80. Pas assez d'éducateurs et de personnel paramédical, de plus on en retire chaque année... Pour une école accueillant des élèves de type 1, 2, 3 et 4 !!!!
81. manque d argent et de matériel
82. Les appels d'offres prennent tellement tant que lorsque l'on reçoit le matériel il n'est plus adapté à notre niveau. Manque de budget.
83. Manque de materiel,parfois trop d élèves dans les classes,locaux tellement petits qu il est quasi impossible de bouger...parfois enfants mal orientés qui restent chez nous malgré nos avis
84. Nous manquons de matériel adapté et de personnel pour pouvoir différencier un maximum
85. Nous manquons cruellement de moyens financiers, nos élèves sont pour la plupart issus de familles à très faibles revenus, et ne pouvons envisager les sorties pédagogiques souhaitées pour leurs découvertes sociales. Nous n'avons pas d'argent pour acheter du matériel pédagogique adapté à nos différents dys, pour aménager les classes en classes plus flexibles ou les équiper de matériel numérique. Nous n'avons pas suffisamment d'heures de logopédie, ... pour que chaque enfant soit suivi individuellement,...
86. L'encadrement est trop insuffisant (jusqu'à 17 élèves par classe...)
87. même en visant l'autonomie des enfants de maturité 1, il est souvent nécessaire de les guider, de leur réexpliquer les choses, s'ils sont nombreux, on a moins de temps à consacrer à chacun
88. pas assez de personnel paramédical
89. Efts trop nombreux, manque de moyens, d'enseignant(e)s, de moyens financiers pour un meilleur matériel mieux adapté
90. le matériel est couteux
91. Manque de matériel adapté, de personnel pour l'encadrement
92. Le matériel nécessaire pour moi et l'enfant est coûteux et mon budget est serré.
93. Manque de personnel pour encadrer certains enfants à besoins très spécifiques
94. Spécialisé manque de moyens matériels et humains Trop de temps perdu a gagner des brouilles pour avoir du matériel

- 95. Manque de temps, de personnels encadrants spécifiques.
- 96. Local scolaire non adapté.
- 97. Manque de matériel et peut être de personnel
- 98. Parce que nous n'avons pas de moyens financiers.
- 99. trop peu de moyens "humains " et "financiers"
- 100. nous accueillons énormément d'enfants en court séjour et le turn over est trop fort que pour pouvoir accorder l'attention que nous souhaiterions pour chaque enfant
- 101. Autre

Question 24 : Sur le plan de la formation, estimez-vous avoir les moyens suffisants pour adapter vos pratiques aux besoins de vos élèves ?

146 réponses



Question 25 : Pourquoi ?

81 réponses

- 1) Ce n'est pas la formation initiale qui m'a permis à adapté mes pratiques pédagogiques mais mes années de pratique et la collaboration entre les collègues.
- 2) Le niveau des Formations sont souvent fort difficiles pour le niveau de nos élèves
- 3) Besoin d'explication
- 4) Pas reçu de formation lors de mon cursus scolaire et les formations proposées sont rarement données par des personnes connaissant la problématique du type 3 autrement qu'en théorie
- 5) Nouveaux élèves, nouveaux multi troubles, besoins, pathologies
- 6) Certains membres du personnels sont non formé au public accueilli car aucune obligation de suivre mes formations et une formation de 3 jours n'est pas assez, il faut pratiqué avec aide et exemple
- 7) La fédération Wallonie Bruxelles ne propose pas des formations intéressante pour les enfants avec autisme
- 8) Manque de formations précises
- 9) Manque de temps pour pouvoir mettre tout en pratique et manque d'informations concrètes
- 10) Je ne trouve pas de formation correspondant à mes besoins.
- 11) Formation de base pas suffisante et formations continues très rarement intéressantes

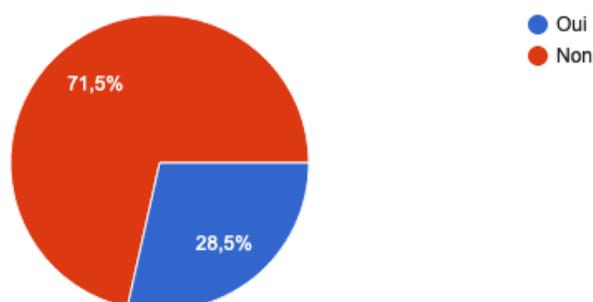
- 12) Parce que l'enseignement spécialisé est très particulier, je trouve qu'on apprend sur le tas, une fois dans les classes
- 13) La formation initiale est insuffisante il faut se former en extérieur ex:Gpalm
- 14) Les formations sont plus souvent informatives, ne donnent pas de moyens pratiques à appliquer en classe.
- 15) Parce que les formations que l'on suit sont souvent trop théoriques et, même trop souvent, données par des formateurs qui ne connaissent même pas le spécialisé !!!! Ce qui est une aberration complète !
- 16) Je suis démunie face aux différents cas de dysphasie
- 17) approche trop superficielle de l'enseignement spécialisé , le manque de considération de notre enseignement
- 18) Les formations sont trop rarement utiles.
- 19) les inscriptions aux formations sont souvent refusées (par manque de - places) - les formations ne sont pas assez longues, et trop espacées dans le temps - ces formations sont trop peu souvent données par des professionnels du sujet (médical, para-médical)
- 20) De plus en plus d'élèves ayant des pathologies psy
- 21) Trop peu de vrais acteurs de terrains. Ils ne connaissent pas les réalités de terrains. Les formateurs ne connaissent parfois pas l'enseignement spécialisé ou en ont peu de connaissances. Ce sont souvent de logos qui n'ont pas le même vécu qu'un Enseignant qui a une classe et non pas un seul élève face à lui
- 22) On ne parle que trop peu de l'enseignement spécialisé durant les études. Ce sont les diverses formations faites au cours de la carrière qui aident car plus ciblées.
- 23) Les formations sont rarement adaptées aux enseignants du spécialisé. Ce que l'on nous apprend n'est pas réalisable dans nos établissements
- 24) Aimerais participer à plus de formation mais très difficile point de vue pratique
- 25) Les formations n'évoluent pas, ne changent pas. Il est difficile de trouver des formations avec du concret sur les différentes disciplines pour type 2
- 26) J'estime que les formations qu'on nous propose ne sont pas assez pratico-pratiques. Et les enfants sont tellement différents qu'il est difficile de se former pour tous les problèmes et surtout de les mettre en place
- 27) Pas assez de formations pour les Paramédicaux (moyen de comm alternatifs et autres)
- 28) Besoins spécifiques
- 29) J'ai dû me former auprès de mes collègues et participer à des formations après mes études pour pouvoir me perfectionner aux besoins spécifiques de mes élèves. Le peu d'heures et le court stage organisé durant mon cursus n'ont pas du tout été suffisants.
- 30) Pas assez de formations possibles pour le personnel paramédical et concernant le handicap.
- 31) Rien comme formation à part les formations de l'AP3 que nous avons toutes faites
- 32) on se forme sur le terrain , les formations en cours de carrière ne sont pas adaptées
- 33) peu de formations sont adaptées à la réalité du terrain
- 34) Pas de formation spécifique aux paramédicaux
- 35) manque de moyens pour des formations spécifiques au paramédical
- 36) On a eu un module à l'école Normale très superficiel.
- 37) Pas assez de choix de formation proposées
- 38) Les enfants sont tellement différents et ont des besoins propres à chacun...
- 39) parce que les formations IFC ne sont pas tjs top et que donc je dois le payer moi-même !

- 40) Chaque année les enfants présentent des besoins différents et les formations n'apportent pas toujours des réponses concrètes à nos questions.
- 41) les formations sont basiques, absolument pas évolutives, rien ou presque rien sur les nouvelles technologies qui pourtant ont essentielles, on est obligé de regarder dans le privé pour trouver vraiment des choses qui nous aident au quotidien
- 42) Les problématiques sont diverses et particulières... parfois à cet âge, l'enfant n'a pas passé les tests médicaux nécessaires à la reconnaissance de son "handicap". Ex: dyspraxie verbale ou autre
- 43) pas assez d'argent pour acheter le matériel
- 44) Je sors de l'école normale. La formation initiale est à revoir et très vite ! Nous délaissions l'enseignement spécialisé ! Or, il est tout aussi important d'avoir des connaissances suffisantes pour pouvoir intégrer les difficultés de ce type d'enseignement ! Je n'ai gardé aucun cours de cette formation. Je me suis enrichie et évolue non pas grâce aux professeurs de l'école normale, mais aux maîtres de stage qui m'ont aidés, soutenus et appris tellement de choses ! Quant aux formations, certaines sont enrichissantes. Mais de nouveau, comment faisons-nous, enseignant(e)s du type 3 pour gérer les comportements violents, agressifs, en ayant une loi nous interdisant de toucher l'élève ? Devons-nous accepter tant de choses et se sentir délaissé par les dirigeants du monde de l'enseignement ?
- 45) Les problèmes de société, les parents portant plainte pour un oui et pour un non, les enfants respectant de moins en moins le corps enseignant, la violence croissante des enfants entre eux et même vis à vis du personnel.
- 46) Il existe beaucoup de méthodes, de formations et nous n'avons pas nécessairement les possibilités de les suivre toutes.
- 47) L'école Normale ne nous forme pas assez bien au spécialisé. C'est sur le terrain que l'on apprend et en suivant des formations en court de carrière
- 48) L'offre des formations est pauvre ou pas assez approfondie.
- 49) En FIE, nous ne sommes absolument pas préparés à travailler avec des enfants à besoins spécifiques. Les enseignants de l'ordinaire ne sont pas non plus assez formés sur les aménagements raisonnables et les voient comme du travail supplémentaire plutôt que comme des adaptations du travail réalisé.
- 50) Les formations ne sont pas assez spécifiques
- 51) difficile d'aller en formation, c'est au détriment des élèves et des collègues
- 52) pas assez de formations pour les types 2
- 53) En tant que logopède, les formations proposées par l'école sont peu nombreuses
- 54) Au vue des besoins spécifiques de mes élèves, j'aurais besoin de formations sur la gestion de comportements difficiles, gestion de crises, de la sexualité chez les enfants avec une déficience sévère. Cela n'est malheureusement jamais proposé dans les formation IFC et les formations données par le SUSA (organisme compétent pour ce type d'élèves) sont très coûteuses et je ne peux les financer à fond propre.
- 55) de nouveau les causes des difficultés sont tellement différentes on ne peut pas tout savoir
- 56) Les formations proposées au CAF ou autre ne sont pas assez poussées ! Et les formations en privé coûtent chères...
- 57) Peu d'information et de formation quant à l'enseignement spécialisé.
- 58) il nous faudrait plus de formations sur des sujets précis
- 59) Plus de formations spécifiques seraient les bienvenues

- 60) Cette année, il a été décidé par notre direction de changer la formation des classes et de mélanger des enfants de niveaux forts différents mais nous n'avons aucune formation pour gérer cette multitude de niveaux et nous essouffons dans les préparations et la gestion quotidienne de la classe.
- 61) Pas assez de formation spécifique pour le spécialisé
- 62) les formations sont choisies par la direction, les formations volontaires ne répondent pas toujours à nos besoins et nous ne sommes pas remplacés dans les classes ce qui cause parfois problème
- 63) Car la théorie et la pratique sont très différentes...
- 64) les formations sont très coûteuses
- 65) Lors du cursus de formation des futurs enseignants, il manque cruellement de pistes concrètes qui pourraient les éclairer sur les différents troubles d'apprentissage. Manque également de stages.
- 66) Mon choix n'est pas toujours validé par ma direction qui estime que ce n'est pas assez intéressant, par exemple.
- 67) Les formations concernent peu la gestion des enfants ayant des troubles psychologiques et pourtant l'enseignement spécialisé en regorge. Le rapport à l'élève devrait être adapté à son développement affectif, à ses difficultés psychologiques.
- 68) Nombre de jours limité de formation... Catalogue en retard sur l'actu
- 69) Formation initiale obsolète et formation en cours de carrière désorganisée et inappropriée.
- 70) J'ai encore besoin d'idées.
- 71) Les formations n'aident pas énormément concrètement c'est très et trop souvent théorique et pas de concret.
- 72) Pas de formation adaptée pour le paramédical
- 73) pas assez de concret,
- 74) Public hyper spécifique qui ne répond pas aux profils habituels
- 75) La formation d'enseignants non... nous pouvons suivre d'autres formations pour se former
- 76) Pas à l'école normale en tout cas. Par Contre, l'école pour laquelle je travaille nous forme régulièrement et nous propose des formations supplémentaires sur base de volontariat.
- 77) Pas assez spécifique
- 78) Manque de formation pour les logopèdes exclusivement.
- 79) Formations trop superficielles et rarement adaptées à la réalité du terrain

Question 26 : Sur le plan du matériel pédagogique, estimez-vous avoir les moyens suffisants pour adapter vos pratiques aux besoins de vos élèves ?

144 réponses



Question 27 : Pourquoi ?

93 réponses

- 1) Manque de budget
- 2) Manque de budget
- 3) La liste de matériel doit contenir de plus en plus de fourniture scolaire et il est plus compliqué de se fournir en jeux et matériel pédagogique adéquat.
- 4) Manque de moyen financier
- 5) Manque de moyens financiers
- 6) Pas de budget
- 7) Manque de budget
- 8) Pas assez de moyens
- 9) Pas toujours adapté car peu de budget...
- 10) manque de budget : pas une tablette dans notre école par exemple
- 11) Manque d'argent afin de financer ce matériel
- 12) Manque de moyens et matériel, outils souvent chers
- 13) On se forme à longueur d'année pour aider au mieux chaque enfant. On n'en a pas toujours les moyens ( matériel, personnel suffisant, )
- 14) Pas assez de pc et de tablettes
- 15) Trop peu de budget
- 16) Budget, réflexion
- 17) Nous n'avons jamais assez de matériel dans une classe pour pouvoir varier les apprentissages et les aides aux enfants.
- 18) manque de matériel idéal pour le public que j'ai en classe , souvent de la récupération et de la débrouillardise
- 19) besoin de numériques et de multimédia
- 20) Parce que nous travaillons dans le libre et que nous sommes restreints au niveau des budgets, nous ne pouvons pas nous offrir le matériel adéquat pour tous les élèves, de tous les niveaux,...
- 21) Nous avons besoin de plus de matériel informatique : tbi tablettes
- 22) Budget limité ne permettant pas d'en avoir pour chaque enfant
- 23) pour une question budgétaire
- 24) Limites budgétaires
- 25) Les budgets sont limités.
- 26) Parce que nous pourrions apporter bcp plus aux élèves avec plus de matériel adapté
- 27) 10€/enfant/an...
- 28) Ayant des groupes très hétérogènes, je dois avoir à ma disposition une quantité de matériel différent (adapté aux 3 maturités). De plus, nous avons un grand nombre d'enfants qui ont un degré de maturité 1, ces enfants jouent avec des jeux créés pour les nourrissons et les crèches, ces jeux coutent généralement cher. Nous n'avons pas assez de budget pour acheter cela. Et, TRÈS souvent, les institutrices sont contraintes d'acheter des jeux de leur propre poche pour pouvoir varier les activités proposées aux enfants.
- 29) trop coûteux pour l'Enseignant, le matériel intéressant n'est pas souvent pris en charge par l'Etablissement...

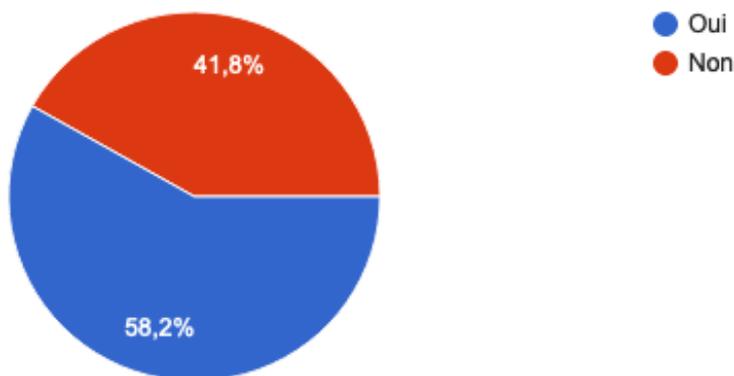
- 30) Manque de matériel dû au financement. Grosse différence entre des écoles libres et communales, les enfants n'ont pas toujours du matériel adapté pour un bon apprentissage (plumer complet par exemple)
- 31) Budget pour matériel pas suffisant
- 32) Car nous n'avons pas de moyen pour acheter du matériel nécessaire
- 33) Manque de moyens financiers pour acheter du matériel adéquat
- 34) Cette année nous n'avons encore rien vu comme matériel. Aucune commande n'est partie de l'école. Nous devons acheter nos cartouches d'encre, nos feuilles cartonnées, nos feuilles pour plastifier c'est une honte. Nous sommes mal outillés ce n'est pas normal!
- 35) Pas assez de matériel pédagogique
- 36) Restriction budgétaire
- 37) Pas assez de locaux et trop petits. "Salle de gym" qui a la taille d'une classe. Droit à 20 copies en couleur par an... (pour faire des référentiels, picto's, photos comme supports visuels pour beaucoup d'apprentissages...) Pas d'argent pour se déplacer et pouvoir apprendre dans un contexte réel (quelques arrêts de bus suffiraient pour visiter notre ville par exemple...)
- 38) Manque de budget, faute de temps
- 39) Nous n'avons que trop peu d'aides financières. Nous devons donner de notre poche ou bricoler...
- 40) On doit souvent sortir de l'argent de notre poche pour avoir du matériel en suffisance
- 41) Il faut créer le matériel pédagogique soit même. Cela prend énormément de temps et nous ne pouvons pas tout faire entre les prépas, le matériel, les moments passés en classe, les conseils de classe, les réunions plan de pilotage, les bulletins, les PIA, les registres,...
- 42) Ce serait bien d'avoir plus de subsides
- 43) restriction budgétaire. priorisation et discrimination
- 44) Le matériel spécifique est souvent bien cher. Je suis personnellement parfois gênée de demander tel ou tel matériel à ma direction tellement c'est cher. Du coup je prend du temps pour le faire moi même mais c'est long, lent et je dois laisser tomber d'autres choses...
- 45) Sites non spécialisés proposent pour les PARAS
- 46) Matériel inadapté
- 47) Je finance beaucoup du matériel que je mets en place en classe.
- 48) Programme absolument pas adapté. Avec ce genre d'enfants, on ne peut pas parler d'objectifs car un objectif est quelque chose à atteindre...
- 49) Limité dans les choix de matériel pour le paramédical
- 50) manque de sous
- 51) venez voir l'état de l'école !
- 52) Heureusement que L'Amicale de l'école est là. Lorsque nous demandons des armoires pour nos classes, on nous répond que ce n'est pas Versailles, certaines classes ont commencé l'année sans Tableau et sans armoires
- 53) Exemple: notre balnéothérapie ne fonctionne plus depuis 1 an 1/2 et nous attendons le fond des bâtiments pour réaliser les travaux. Pendant ce temps, nos élèves doivent se passer alors que c'est une priorité dans le type 4. C'est pitoyable!!!
- 54) Mes connaissances sont toujours à compléter... j'aimerais avoir plus de contact avec des logos ou des spécialistes...
- 55) idem que la réponse précédente

- 56) Aménagements raisonnables. Je suis d'accord. Mais certains aménagements coûtent chers. Ou nous devons sortir de notre poche des aides, matériels adaptés. On nous fournit une somme d'argent par année scolaire. Somme dérisoire au vu du matériel à acheter. Est-ce normal de compter sur une partie de notre salaire d'enseignants pour pouvoir améliorer notre qualité d'enseignement ?
- 57) Le matériel pédagogique coûte cher et nous n'avons pas beaucoup de moyen
- 58) Le budget alloué par classe est pauvre
- 59) Bien que l'école investisse, le matériel nécessaire a un coup important.
- 60) Notre école a très peu de moyens financiers
- 61) trop cher et trop peu de budget
- 62) On manque de tout!
- 63) Étant dans le spécialisé, il me semble qu'on devrait avoir accès à plus de matériel. En effet, j'amène beaucoup de chez moi
- 64) Comme dit précédemment, nous n'avons aucun budget pour le matériel scolaire ni même l'aménagement des locaux,... Nous finançons en grande partie à fond propre notre matériel ainsi que les meubles(...) présent dans notre classe. Cela est honteux. Nous pouvons toujours accueillir plus d'élèves avec des problématiques de plus en plus importantes mais nous n'avons jamais d'aide financière ou humaine pour permettre à tous élèves de vivre au mieux leur scolarité et de mettre en place un maximum d'objectif afin d'obtenir une meilleure qualité de vie pour leur avenir.
- 65) pas assez de moyens financier dans l'école et on ne peut pas tout payer de notre poche ce qu'on fait déjà beaucoup
- 66) les enfants ont tous des handicaps différents, des pathologies hétérogènes et le matériel coûte cher et le budget pour la classe n'est pas assez important pour répondre aux besoins des enfants.
- 67) Difficile pour la direction de mettre la main à la poche?
- 68) manque de locaux spécifiques : psychomotricité, local bien-être
- 69) pas assez de matériel spécifique
- 70) Budget plus que restreint...un dyspraxique sans tablette...du matériel de fortune bricolé faute de mieux,des parents qui ne fournissent quasi rien....certaines écoles à population défavorisée ont plus que nous....Les ventes de gaufres et cie ne suffisent plus...L enseignant n est pas millionnaire et ne peut pourvoir au matériel de ses élèves...
- 71) Rien comme budget
- 72) Nos élèves ont besoin de concret, de toucher, manipuler,... mais pas d'argent pour en acheter. Nous avons besoin de casques anti-bruit, assises variables, et tout matériel pour pédagogie adaptée mais n'avons rien puisque pas d'argent... C'est tout de même très interpellant que dans le spécialisé, nos élèves ne peuvent profiter du matériel qui leur serait utile pour progresser alors que dans des écoles de D+ il y a beaucoup d'argent et beaucoup d'aide... pauvres enfants du quart monde... pauvres enfants ne parlant pas le français à la maison qui se retrouvent chez nous et qui n'ont aucune aide d'adaptation...
- 73) Pas de moyens financiers
- 74) NON, j'achète presque tout mon matériel scolaire sur fond propre. L'école ne sait pas suivre les demandes de tous et encore moins la commune
- 75) besoin de matériel spécifique couteux
- 76) Manque de moyens, infrastructures non adaptées etc

- 77) le matériel est coûteux; pas de wifi dans mon local; pas de programmes adaptés
- 78) Pas d'ordinateur en classe, pas de tableau interactif, pas de matériel adapté fournis par l'école. Souvent , c'est l'enseignant qui achète ou fabrique le matériel nécessaire pour sa classe avec ses propres deniers. C'est inadmissible !
- 79) Dans ma classe, les enfants ont besoin de faire beaucoup d'exercices de motricité fine et globale. Le matériel pourrait être plus ciblé et adapté aux besoins spécifiques de chacun.
- 80) Très peu de financement pour le paramédical et en particulier les psychologues dans les écoles
- 81) Trop cher , bouts de ficelle, chipotage Trop de démarches
- 82) Le matériel coûte cher !
- 83) Quelques moyens mais par manque de financier ces moyens ne peuvent être exploités à 100% même à 80% serait déjà bien
- 84) Peu de matériel à disposition
- 85) pas assez de budget
- 86) il nous manque le budget pour pouvoir mettre en place toutes les méthodes apprises en formation ou lors de nos recherches.
- 87) manque de moyens
- 88) Il faut créer et inventer sans cesse mais pas toujours le temps. Manque de budget

Question 28 : Sur le plan des référents théoriques, estimez-vous que vous êtes suffisamment outillés?

141 réponses



Question 29 : Pourquoi ?

40 réponses

- 1) se référer aux compétences de l'enseignement ordinaire
- 2) Budget
- 3) Pas de manuel type pour chacun, chacun des élèves a ses ressources et ses besoins
- 4) manque de formations
- 5) Référents vagues et pas adaptés au spécialisé
- 6) Manque d'information
- 7) car je n'ai pas eu de cours théoriques sur le handicap durant mes études.
- 8) manque de subsides pour acheter le matériel de bonne qualité
- 9) Aucun référent n'est adapté il faut les remodeliser

- 10) le remise à niveau des connaissances se pratique au sein de notre école , les formations organisées dans le cadre de la communauté française ne nous aident pas vraiment car trop éloignées de notre pratique journalière
- 11) Nous sommes outillés sur base de nos propres achats privés.
- 12) Il n'existe pas de référent fonctionnel adapté à notre public pour le réseau WBE
- 13) trop peu d'interventions de spécialistes, en cours d'année
- 14) sur le plan pédagogiques je ne trouve rien et même au niveau des formations car mes élèves ont un âge mental de 1 an et les formateurs ne connaissent pas le niveau; ou autres matériels ne sont pas adaptés
- 15) Beaucoup de recherches personnelles
- 16) À nouveau pour avoir des référents théoriques il faut déboursier de sa poche donc on fait avec les moyens du bord
- 17) En maternel, chaque année il y a de nouveaux élèves et donc il faut toujours s'informer sur le problème de chaque enfant pour faire au mieux et cela est parfois compliquer
- 18) Pas de bibliothèque pédagogique spécifique a l'école ni a proximité
- 19) Jamais assez formé
- 20) Je finance mes ouvrages moi-même.
- 21) A part les cours suivis en orthopédagogie, on fait de la débrouille!
- 22) il y a peu d'ouvrage correspondant à la réalité du terrain
- 23) Peu de formations spécifiques aux paramédicaux
- 24) manque de formation
- 25) Pas suffisamment de mise à jour.
- 26) Peu de relais et d information sur les personnes ressources
- 27) Les référentiels ne correspondent pas au niveau de nos élèves et à leurs besoins
- 28) Très peu de programmes prennent en compte les déficiences importantes de nos élèves et nous sommes souvent en dehors de ceux-ci et nous n'avons donc pas de piste d'exploitation avec des compétences claires pour ceux-ci.
- 29) il faut les faire soi-même pour les différents degrés de maturités
- 30) Manque cruel de formation intéressante en cours de carrière
- 31) je m'informe seule, par mes lectures, mais je n'ai jamais reçu le moindre référent en arrivant dans l'école!
- 32) Je cherche par mes propres moyens des outils et des pratiques. Je travaille beaucoup dans ce sens.
- 33) Je suis obligée d'aller me former à l'extérieur et à mes frais afin d'être outillées suffisamment
- 34) Manque de moyens et d'accessibilité aux manuels.
- 35) Idem
- 36) Nos référents sont trop spécifiques pour être trouvés facilement. Nous devons les faire nous-mêmes
- 37) En tant qu'enseignant formé de manière "classique " à l'école normale, nous n'avons pas reçu de formation adaptée aux troubles des enfants que nous rencontrons dans l'enseignement spécialisé.
- 38) Manque de sources et de références officielles. Il n 'y a pas de programme utilisable pour le spécialisé (sic).
- 39) plus de formations
- 40) Pas adapté à la réalité du terrain

Question 30 : Quels sont selon vous les principaux critères pris en compte pour l'orientation des élèves vers le(s) type(s) organisé(s) dans votre école?

126 réponses

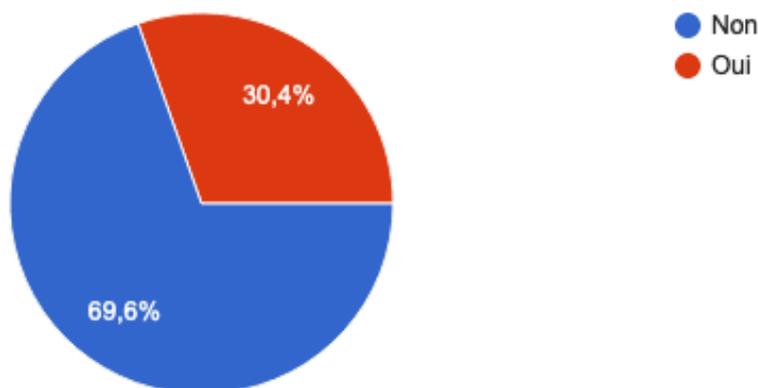
- 1) L'évolution de l'enfant, son degré de maturité et d'autonomie. Ses capacités en langue française et en mathématiques.
- 2) Ne suivent absolument plus dans l'ordinaire sont en échec perpétuel
- 3) le niveau pédagogique, ses difficultés d'apprentissages, le trouble primaire présent chez l'enfant
- 4) Le comportement
- 5) Leur problématique comportementale
- 6) Derangement dans l'ordinaire, manque de place sur bxl
- 7) Le diagnostique d'autisme et la déficience intellectuelle
- 8) Diagnostic autisme
- 9) l'autisme
- 10) Surdit , trouble du langage, troubles dys
- 11) Je ne suis pas consult  pour l'orientation.
- 12) Le QI - l'autonomie - la parole - d ficience quelconque
- 13) Tests r alis s par les logop des
- 14) Test
- 15) Un protocole complet justifie l'orientation scolaire vers le type 3. Celui-ci comprend un test QI, une  valuation des acquis scolaires, une anamn se, une  valuation psychomotrice, une  valuation logop dique, une  valuation psychiatrique. Dans le cas du type 3, c'est principalement l'anamn se (en particulier l'histoire familiale et l'historique scolaire) ainsi que l' valuation psychiatrique qui entrent en jeu.
- 16) Le niveau de langage, de surdit  selon des tests
- 17) Leurs comp tences
- 18) C est surtout le choix du pms
- 19) Le bien  tre de l'enfant, ses besoins, son fonctionnement, sa maturit 
- 20) Pr sence d'un trouble dys
- 21) Difficult s d'apprentissages et probl mes de comportement
- 22) Le cadre de l' cole et la mani re de fonctionner
- 23) Ce n'est pas l' cole qui oriente un  l ve vers un type d'enseignement plut t qu'un autre mais le centre PMS. Cependant, avec les enfants relevant de l'enseignement de type 1, il n'est pas rare de faire appel au centre PMS afin de refaire un bilan pour certains  l ves n' voluant plus.
- 24) la socialisation , l'autonomie ,l'adaptation au monde scolaire
- 25) besoin d'individualiser,  chec en ordinaire, plus possible de le g rer en ordinaire
- 26) l' coute des probl mes rencontr s par l'enseignant afin d'orienter au mieux l'enfant.
- 27) Bilan pluri disciplinaire
- 28) Troubles dys cons quent, milieu socio  conomique faible, testing pms
- 29) les besoins sp cifiques des enfants, le niveau intellectuel, le niveau en langue maternelle
- 30) Besoins sp cifiques des enfants, niveau en langue maternelle, comp tences intellectuelles
- 31) Les r sultats scolaires et comportementaux de l' l ve.
- 32) le comportement ...

- 33) je ne sais pas
- 34) les échecs dans l'enseignement ordinaire , sos des parents aux services d'aide à la petite enfance , l'orientation les services médicaux
- 35) Tests P.M.S
- 36) Autisme, déficience intellectuelle
- 37) leurs difficultés langagières, leurs troubles divers (de la concentration, comportemental, ...), leur niveau intellectuel, leur niveau de compréhension à la lecture
- 38) Le niveau de lecture, du langage.
- 39) évolution de l'enfant et ses besoins
- 40) Le niveau scolaire et le manque de confiance en leur capacité
- 41) Problèmes dans l enseignement ordinaire
- 42) Parcours scolaires
- 43) Un minimum d'attitude scolaire pour pouvoir démarrer les apprentissages
- 44) Autonomie
- 45) Problèmes d'apprentissage (dys-), problèmes de langage
- 46) L'aide avec l'ordinateur et la mise en place d énormément de différenciation
- 47) Troubles pédagogiques trop envahissants pour suivre dans une classe d'enseignement ordinaire (normalement...)
- 48) Le comportement vient en premier Les problèmes liés aux apprentissages
- 49) Comportement et difficultés rencontrées, résultats des tests
- 50) Maturité autonomie logique savoir
- 51) PIA PEI
- 52) Pms
- 53) son passé scolaire je pense
- 54) Ce que les parents sont capables d'entendre
- 55) Le type de l enfant et ses compétences
- 56) Difficultés de type dyslexie, dysortho, dyscalculie, dysphasie, dyspraxie, troubles de l'attention
- 57) comportement, niveau intellectuel et degrés d'handicap
- 58) Le QI, Le comportement
- 59) Degrés de maturité
- 60) C'est le PMS qui définit le type de l'enfant.
- 61) Une lésion cérébrale
- 62) les parents
- 63) les types
- 64) Troubles du comportement, capacités cognitive s
- 65) autonomie, niveau d'apprentissages...
- 66) le comportement, le raisonnement cognitif, la maturité affective, l'âge
- 67) aucune idée - même des "QI inférieurs à 90 arrivent" chez nous?!!
- 68) Retard scolaire et troubles du comportement en réaction
- 69) QI, professionnel medical qualifie
- 70) QI, troubles du comportement
- 71) Difficultés scolaires avec redoublement multiple ou problème de comportement
- 72) comportement

- 73) impossibilité des enseignants à travailler avec ces enfants qui perturbent, manque de cadre, peur, fatigue, et difficultés pour les familles à faire avec l'image négative de l'enseignement spécialisé (stigmatisation)
- 74) C'est le PMS qui décide de l'orientation
- 75) le document PMS
- 76) Je travaille dans le type 1,3,4,8. Les parents ont toujours le dernier mot. C'est pitoyable aussi.
- 77) Qi, examen psychologique, milieu familial...
- 78) Les difficultés présentées par les enfants.
- 79) Le vécu de l'enfant dans les autres écoles. Les rapports des divers spécialistes entourant l'enfant.
- 80) Son niveau scolaire et dans certains cas, son état psychologique
- 81) L'orientation des élèves est effectuée après un bilan neuro psy et logopédique.
- 82) Test de QI
- 83) L'acuité visuelle, les troubles d'apprentissage
- 84) Une incapacité de l'enfant à continuer à évoluer malgré tous les aménagements raisonnables mis en place.
- 85) Le pms ne semble pas toujours tenir compte des réelles capacités des élèves mais nous des besoins des parents (plus facile de faire accepter un type 8 plutôt qu'un type 1).
- 86) Testing effectué par le Pms et les logopedes
- 87) enfant en souffrance dans l'enseignement ordinaire, qui perd confiance en lui et en ses capacités. Enfant rejeté (par ses pairs car mis au fond de la classe, rejeté par ses pairs car il ne suit pas, ...). Enfant qui finalement ne travaille plus car trop de difficultés et donc de découragement et de fatigue.
- 88) pms
- 89) les besoins des élèves / le partenariat déjà existant
- 90) proximité
- 91) le degré de maturité, le dossier de l'élève, le conseil de classe, le pia
- 92) l'adaptation au milieu scolaire et sociale, l'échec scolaire dans l'ordinaire
- 93) les troubles, le retard pédagogique, le non suivi à domicile ou par des professionnels
- 94) testing pms
- 95) L'attestation du PMS, difficultés dans l'ordinaire
- 96) attestations, difficultés dans l'enseignement ordinaire
- 97) Je pense que c'est d'abord l'avis de l'enseignant qui a eu l'enfant ds l'ordinaire qui est à la base de l'orientation. Le pms prend le relais mais à mon sens il y a tout de même certains dysfonctionnements.. Certaines orientations ne sont pas les bonnes...un type 3 en type 8 parce que les parents refusent le 3????...idem avec le type 1...certains sont de purs type 1...on nous les envoie et pour les reorienter...on galère...l'enfant ne bénéficie pas du meilleur enseignement
- 98) Les difficultés d'apprentissage
- 99) QI et avis des parents mais pas toujours dans l'intérêt des enfants qui ne sont pas toujours orientés dans le bon type ce qui est dommage pour eux car nous n'avons pas les aides nécessaires pour pallier à leurs difficultés et problèmes psychologiques ou autre. Cette orientation est je pense très subjective.
- 100) Troubles d'apprentissage, dysphasie, milieu familial peu stimulant
- 101) Autre (26)

Question 31 : Accueillez-vous des élèves qui relèvent d'un autre type d'enseignement? (avec dérogation)

135 réponses



Question 32 : Quels sont les moyens mis en œuvre afin d'accueillir ces élèves dans les meilleures conditions ?

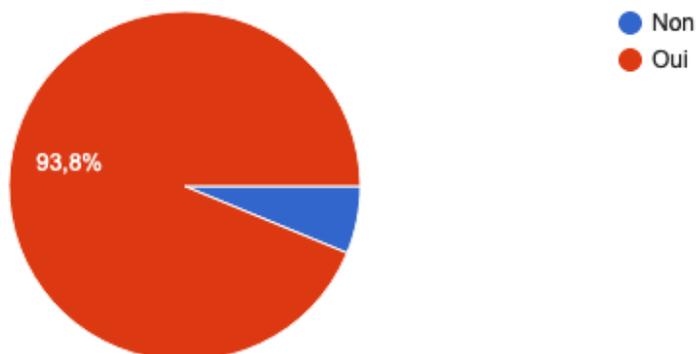
31 réponses

- 1) Plusieurs de nos élèves ont de graves troubles du comportements et nous instaurons des temps de relaxation, de moment individuel ou encore un travail sur les émotions même si une médication est nécessaire dans certains cas.
- 2) Aucun
- 3) ils ont été mal diagnostiquer, nous essayons de les reorienter
- 4) Nous accueillons des élèves qui ont été réorientés vers le type 3 mais qui fréquentaient d'autres types précédemment (retard intellectuel, troubles instrumentaux, troubles de l'audition, etc.). Aucun moyen n'est réellement mis en oeuvre, nous faisons avec les spécificités de chacun (de ces enfants-là, comme de tous les autres) du mieux que nous pouvons.
- 5) Décisions prises en équipe afin de pouvoir l'aider au mieux
- 6) /
- 7) Adaptation grâce à la bonne volonté des collègues
- 8) le nombre de classes organisées, le nombre d'intervenants para-scolaires
- 9) ?
- 10) Aucun.
- 11) Elle dispose de sa propre tablette. Les cours de gym sont adaptés avec des ballons spéciaux, ...
- 12) cette année, j'ai un enfant qui est aveugle donc un type 6 mais reconnu type 4 et cela est compliqué pour l'organisation de ma classe car il faut réaliser certaines choses avec lui mais le contexte ne me le permet pas pour l'instant
- 13) Pédagogie adaptée
- 14) adaptation du personnel enseignant mais peu de formation proposée
- 15) du personnel spécifique, des psychologues et logopèdes, une assistante sociale
- 16) très rare et c'est en intégration uniquement avec des enseignants formés et épaulés par la logopède et le service de santé mentale si nécessaire
- 17) Aucun puisque des enfants changent de type pour pouvoir changer d'école

- 18) Il faut s'occuper d'eux au détriment des autres!!!
- 19) Peu de moyens
- 20) Hyper dur...on fait avec mais cela génère parfois des conflits inutiles....le cadre n est pas adapté...Parfois aide de services extérieurs...ex...un malvoyant encadré par la Lumière...néanmoins difficile...classe minuscule...pédagogie très différente ...du coup le pauvre enfant TDA est lese
- 21) c'est plutôt sans dérogation et aucun moyen pour mettre des choses en place
- 22) Les meilleures possibles...
- 23) Adaptation par l'équipe éducative.
- 24) je pense que c'est SANS dérogation.....et c'est là le problème.
- 25) Comme pour tous les autres. On part d'eux
- 26) les groupes sont petits
- 27) Pré-accueil, visite de l'institution, présentation au groupe,...
- 28) Différenciation, équipe paramédicale (logopède, ergothérapeute, kinésithérapeute, psychologue)
- 29) Notre savoir-faire, notre flexibilité et notre adaptabilité

Question 33 : Le conseil de classe, assisté de l'organisme de guidance, propose-t-il parfois la réorientation d'un élève de votre établissement vers un autre type d'enseignement ?

144 réponses



Question 34: Dans quelle(s) situation(s) par exemple ?

113 réponses

- 1) Intégration
- 2) Des élèves qui ont besoin d'un suivi thérapeutique et qui sont dirigés vers des centres à cet effet.
- 3) Réussite du CEB
- 4) Retard mental qui prédomine, réorientation vers l'EO
- 5) Un enfant type 3 qui présente un trop gros retard de développement ou de trop grosses difficultés "dys"
- 6) Enfant d'efficacité mentale plus prononcée que le trouble du comportement
- 7) Enfant qui cherche des contacts sociaux, enfants à trop haut niveau pour le reste du groupe
- 8) Enfants recherchant la socialisation que les enfants accueillis chez nous ne peuvent pas leur offrir, ils sont donc réorientés
- 9) Quand l'enfant en réalité ne présente pas d'autisme ou que vu l'évolution, il peut passer en type 1

- 10) Enfant qui doit aller en type 4, changement en secondaire quand les troubles du langage ne sont plus prédominants
- 11) Je ne sais pas
- 12) Réorientation d'un élève vers une école type 2 sans structure TEACCH
- 13) Quand un enfant a évolué d'une manière ou d'une autre
- 14) Lorsque les troubles du comportement s'apaisent et que l'enfant présente un gros retard intellectuel, il est important de le réorienter avant que celui-ci n'ait à en souffrir. Dans certains cas, l'enfant n'entre réellement dans aucun type (surtout des enfants jeunes, présentant des pathologies lourdes). Nous tentons de faire ce qu'on peut mais arrive souvent un moment où on espère qu'un autre type (type 1, 4 ou 8) pourra faire plus car nous n'avons plus rien à offrir à l'enfant.
- 15) Lorsqu'un élève a un trouble associé qui devient en cours de formation le plus important
- 16) Retour vers l'ordinaire dans un projet d'intégration
- 17) Eft T3, ordinaire rarement
- 18) Quand notre pédagogie ne peut plus rien apporter à l'enfant
- 19) Comportement violent ou gros troubles d'apprentissages
- 20) Trouble du comportement, test de QI effectué -> orientation vers du type 1 ou 2 en fonction des résultats.
- 21) un élève de type 1 n'évoluant plus, un élève présentant un trouble moteur qui prend le pas sur son retard mental... bref quand le conseil de classe estime que l'enfant a besoin d'un encadrement que nous ne savons lui offrir
- 22) vers l'inclusion
- 23) T1 vers T2 par exemple
- 24) Type 1 vers 2, types 8/1 vers type 3 et intégration dans l'ordinaire
- 25) Des enfants en souffrance qu'un nouveau testing diagnostique plus type2 que 1ou un enfant type 8 avec d'énormes troubles ou un faible investissement vers du type1
- 26) une réorientation vers le type 3 parce qu'on se rend compte que les difficultés relèvent plus d'un problème de comportement que d'un déficit intellectuel.
- 27) Lorsque nous ne pouvons répondre aux besoins des élèves (structure et moyens d'intervention inadaptés) Ex. : réorientation vers le T3
- 28) Suite à la modification du comportement de l'enfant ou de ses résultats scolaires.
- 29) des élèves de T1 qui sont vraiment trop "atteints" et qui seront mieux en T2
- 30) lorsqu'un enfant présente de gros troubles du comportement
- 31) lorsque qu'un problème précis prend le dessus du handicap mental ( psychiatrique, sensoriel,...)
- 32) Évolution positive ou négative d'un enfant
- 33) Orientation vers Type 1, Type 7, ou autre type 2 (où les enfants auront plus d'interactions sociales)
- 34) changement de Type (et donc, d'Établissement) suite à un comportement inapproprié
- 35) Élève qui n'est plus adapté au niveau de son comportement.
- 36) en fonction des besoins de l'enfant et que notre établissement n'est plus compétent, nous cherchons une solution avec les parents
- 37) Reorientation vers l'ordinaire
- 38) Problème de comportement

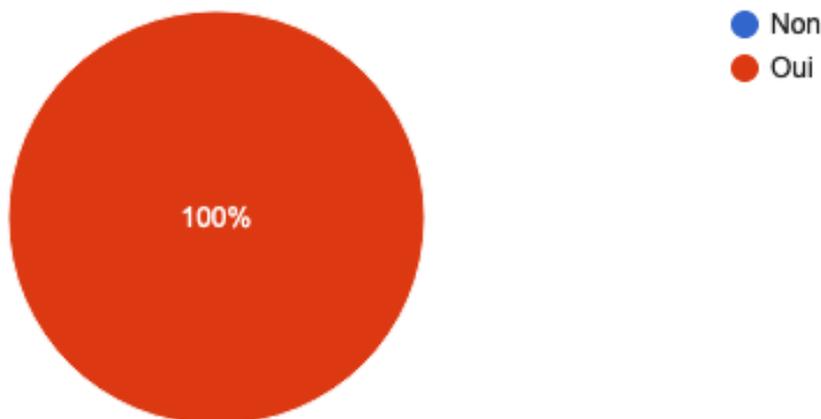
- 39) Lorsqu'il quitte l'école pour le secondaire et que son attestation était T8 à son arrivée dans l'école Mais pour pouvoir continuer en secondaire, il lui fait une T1
- 40) Problèmes de comportement qui dépassent la capacité de l'école. Enfants trop faibles, qui ne trouvent pas leur compte à l'école.
- 41) Vers le cap par exemple
- 42) Un handicap mental ou moteur trop lourd.
- 43) Un enfant t3 peut être retypé pour passer en secondaire.
- 44) Type2 avec handicap physique
- 45) Type 3
- 46) Le référentiel des compétences atteintes par l'élève,
- 47) Intégration vers l'ordinaire, troubles autistiques visibles, type 1 vers type 2 car le retard est finalement plus grand qu'au départ,...
- 48) quand on remarque que l'élèves à les compétences pour changer de type d'enseignement avec des aménagements
- 49) Retour vers l'ordinaire
- 50) Troubles du comportement
- 51) intégration des élèves vers l'enseignement ordinaire
- 52) Un enfant qui a de plus en plus de difficultés à se déplacer, nous le guidons alors vers le type 4. Ou un enfant qui stagne et qui relève plutôt de l'enseignement de type 2.
- 53) Besoin spécifique
- 54) Type inadéquat, difficulté à suivre, à progresser.
- 55) Un enfant qui a été mal orienté dès le départ et qui n'a pas sa place chez nous tant au niveau psychologique que pédagogique
- 56) trouble du comportement
- 57) lorsque l'enfant éprouve des difficultés et que l'enseignement que lui offre l'école n'est plus adapté à ses besoins
- 58) T8-T3
- 59) T8 --> T3 ou T8 --> T1
- 60) Évolution positive ou régression. Troubles du comportement qui deviennent ingérables
- 61) Enfant de type 3 étant dangereux pour les autres et lui même, n'ayant plus sa place dans un établissement scolaire même spécialisé
- 62) Nouveau bilan de QI: passage d'un enfant type 1 vers type 2
- 63) une intégration dans l'ordinaire
- 64) dans des situations de "handicap mental lourd" où les difficultés de comportement avaient disparu mais même là, on ne le fait presque plus parce que les dernières expériences ont été mauvaises pour les enfants : ils ne sont restés que très peu de temps en type 2 et ont été renvoyés en type 3
- 65) Nous avons déjà eu des enfants relevant de l'enseignement de T1 avec des problèmes physiques qui s'accroissent avec le temps. Dans ce cas quand les difficultés deviennent trop lourdes on les oriente vers le T4
- 66) lorsque nous sommes au bout du bout avec un élève, lorsque nous crions à corps et cri que l'enfant relève de la psychiatrie, alors, parfois, après plusieurs mois, un changement peut être effectué
- 67) Un enfant "typé" 8 qui évolue très peu sur une ou deux années. On reste et on oriente alors vers une structure de type 1 voir 2

- 68) J'ai un élève bipolaire avec un QI très bas. L'attente d'un centre devient pesante. Cet enfant a une fiche type 2 depuis le début de sa scolarité. Il est arrivé chez nous avec un comportement violent, agressif, fabulateur. Les parents se sont essouffés pour tous les refus des centres car son comportement fait référence à un type 3. Dans le souci de pouvoir apporter l'aide aux parents, mais surtout à l'enfant, nous avons décidé de changer sa fiche en type 3 pour plus de possibilités de centre.
- 69) Lorsqu'un élève relève plutôt du type 3.
- 70) Un élève avait un cvi et nous l'avons re orienté en t4
- 71) Un enfant qui ne relève plus de l'enseignement spécialisé mais d'un centre thérapeutique
- 72) Lorsque l'élève relève du type 3 et a été orienté en type 8 par erreur
- 73) QI , comportement, enfant qui ne progresse pas malgré toutes les aides apportées et mises en place,
- 74) Lors du passage en secondaire T4 vers T2
- 75) du type 1 au type 2, du type 8 au type 3
- 76) Un élève qui présente d'importants troubles du comportement mais qui n'en avait pas le type
- 77) Un élève type 1 vers un type 3 lorsque les problèmes comportement sont trop importants.
- 78) intégration, type 3
- 79) un enfant qui est re- testé par le pms en début de primaire, qui a énormément évolué et qui va être réorienté vers le type 8.
- 80) quand l'enfant entre au secondaire... pas de secondaire type 8
- 81) enfant non scolarisable , retour dans l'ordinaire en intégration
- 82) il se peut qu'un élève quitte le type 8 pour le type 3 quand les troubles du comportement prennent le dessus
- 83) Elève pas bien typé au départ ou élève qui pourrait se trouver dans plusieurs types comme type 2 et type 3
- 84) Souvent lors du passage en secondaire. D'un type 1 vers un type 2. Vers un type 3 lorsque les difficultés de comportement sont trop sévères
- 85) un t1 vers un t2
- 86) Lorsque les moyens mis en place chez nous ne suffisent pas à faire évoluer l'enfant, si ce dernier perturbe très fort la sérénité des autres ou les met en danger...l'avis de tous les membres qui suivent l'enfant est pris en compte
- 87) Difficultés de comportement ou d'apprentissage
- 88) très gros problèmes de comportement ou après beaucoup d'insistance en type 1
- 89) Quand les troubles du comportement sont plus importants que les troubles d'apprentissage, un QI très faible.
- 90) quand le comportement d'un enfant demande une prise en charge plus spécifique; quand un enfant ne progresse plus (QI trop faible)
- 91) Comportementale ou niveau non adapté
- 92) un enfant vis-à-vis duquel chaque membre du personnel est en difficulté avec lui; un enfant dont l'attestation n'est pas représentative de ses troubles réels; un enfant trop violent.
- 93) Troubles du comportement vers le type 3. Réorientation également vers le type 1
- 94) Dans mon cas, orienter l'enfant dans un centre adapté vu son état de santé (dégénérescence, par exemple)

- 95) Orientation anticipée vers le secondaire spécialisé, orientation d'un enfant vers un autre type d'enseignement car ses difficultés se sont aggravées
- 96) Comportement inadapté malgré un potentiel d'apprentissage en probable évolution.
- 97) Lorsque notre enseignement ne suffit plus à son bien être et au bon déroulement de l'apprentissage de l'enfant.
- 98) Une amélioration du comportement
- 99) Chez nous, il s'agit plutôt d'enfants qui ne sont plus scolarisables, dans une trop grande souffrance ou encore trop violents. Je tiens à préciser qu'il n'y a pas assez d'organismes qui proposent ce type de soutien et cela nous met dans de grandes difficultés pédagogiques et organisationnelles.
- 100) Mal-être de l'enfant, mieux-être de l'enfant
- 101) Autres (10)

Question 35 : Avez-vous suivi une/ des formation(s) par rapport aux besoins des élèves de votre classe / école?

144 réponses



Question 36 : Lesquelles ?

120 réponses

- 1) Formation IFC
- 2) Teacch
- 3) Sur l'autisme et les différentes pédagogies , sur l'apport des albums de jeunesse comme porteur de sens pour les apprentissages, sur les dys
- 4) Troubles de l'apprentissage, gestion des conflits, hyperactivité...
- 5) Formation sur les dys, sophro-pédagogie
- 6) Les octofuns, maison des math, secourisme, troubles de l'attachement, teacch, jeux mathématiques, dyslexie, dyscalculie,
- 7) Orthopédagogie
- 8) Teacch, troubles des comportements, communication alternative... mais pas assez de formations proposées par ifc et cfwb sur le public.
- 9) Teach, Pecs
- 10) Loc langue des signes travailler avec ordinateur et iPad, dysphasie, gestion mentale, ...
- 11) TEACCH, ABA, PECS
- 12) Formation sur la concentration

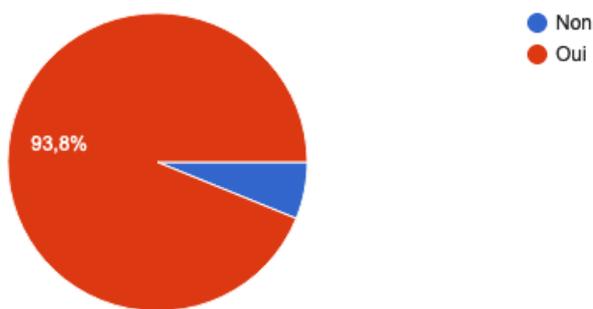
- 13) Cas psychiatrique
- 14) Formation à la communication non-violente, formation à la gestion de conflit, les troubles de l'attachement, master en psychologie (éducation et développement), master en sciences de l'éducation (cours de parcours scolaire et inclusion)
- 15) Orthopédagogie, dysphasie, estime d soi, formations continues
- 16) Langue française pour les efts dont ce n est pas la langue maternelle, methode Félicitée, gestion mentale, octofun,...
- 17) Sur la dysphasie
- 18) Les troubles dys
- 19) Dyslexie, mind mapping, gestion mentale, méthode félicitée, ...
- 20) formation TEACCH (pour accueillir des enfants autistes), formation sur la dysphasie, formation en lecture sur la méthode gestuelle,
- 21) formation TEACCH
- 22) sans objet (paramédical)
- 23) La gestion de conflit, les zones de récréation, la communication bienveillante, les troubles de l'apprentissages en français,...
- 24) Orthopédagogie
- 25) Remediation en troubles logico math, gestion mentale, prise en charge thérapeutique, école citoyenne
- 26) autisme, handicap, dysphasie, dyslexie, l'ordinateur en classe
- 27) Troubles dys, outils numériques
- 28) Formations concernant les différents types de dys., formations gestion de conflits...
- 29) les mesures de contention, le PIA, le gestion du comportement, des émotions, entre autres
- 30) dysphasie, dyslexie (personne relais), dyspraxie, troubles de l'attention, mémoire et attention, ...
- 31) l'énéagramme , comment gérer la violence , colloque sur la trisomie 21
- 32) Troubles "dys"
- 33) TEACCH, échange entre praticiens, dysphasie, dyspraxie, contention
- 34) Eveil Musical par le rythme, PIA outil d'évaluation,
- 35) Ifc choisie en fonction du besoin des élèves.
- 36) communication non verbal, psychomotricité
- 37) Les dys.
- 38) Formation teacch
- 39) Sophrologie, troubles logico-math, gestion mentale
- 40) Formations très pratiques pour transférer directement en classe et sur l'expression des émotions et comment les gérer
- 41) Réflexes archaïques
- 42) J'ai aussi un bachelier en ergothérapie.
- 43) Beaucoup!!! Tous les dys, le tdah, l'autisme, le harcèlement, la gestion mentale, etc
- 44) Une formation sur la dyscalculie
- 45) Formation teacch
- 46) Selon les propositions
- 47) TEACCH ABA PECS
- 48) Premiers secours (élève épileptique) Travailler par les 5 sens, Dehors par tous les temps, octofun,

- 49) autisme
- 50) ABA fonctionnel, Pecs,
- 51) Beaucoup
- 52) Dyscalculie, rééducation du graphisme, dysphasie, dyspraxie,
- 53) classe flexible, l'évaluation
- 54) Sésame, autisme, outil numérique de communication
- 55) Neurosciences, pnl, programme...
- 56) Formation pour les enfants autistes
- 57) Polyhandicap, snoezelen, sherborne, relation avec les familles, déglutition, vieillissement de la population polyhandicapé, la communication avec la personne poly,polyhandicap et bientraitance,
- 58) troubles dys
- 59) Teacch, méthode de lecture pour les dysphasiques
- 60) sur les troubles d'AP - intelligences multiples
- 61) Phonologie...gestion classe...
- 62) Formation continue et séances d'information dans notre établissement
- 63) Teacch, autonomie, ...
- 64) PECS (pour la communication de certains enfants porteurs d'autisme...)
- 65) des gestions de conflits, les intelligences multiples, ...
- 66) anthropologie, formations en lien avec la santé mentale
- 67) Teacch, dysphasie
- 68) aucune, mais le "non" me renvoyait au début du sondage. Impossible de trouver des formations sur ce que faire avec des T3
- 69) Autisme, accoutumance à l'eau, manutention....
- 70) Troubles du comportement, les dys....
- 71) Beaucoup de formations portant sur la dyslexie, dyscalculie, dysphasie, dysplasie, troubles attentionnés.
- 72) Une formation concernant la gestion des comportements violents et agressifs (mesures à mettre en place, les outils nécessaires, etc)
- 73) Formations en équipe
- 74) Les troubles dys, la dyslexie et la dysphasie
- 75) Formation teach, iPad, troubles comportement
- 76) Dyspraxie, gestion mentale
- 77) En formation continuée...
- 78) Troubles spécifiques, dys, dysphasie, neurosciences, outils numériques
- 79) Formation ifc ou foceps choix de l'enseignant
- 80) nombreuses mais la plus adéquate fut la semaine de formation sur la dysphasie
- 81) Contention, PECS, Susa,...
- 82) Différentes formations en Dysphasie, compréhensions, apprendre à apprendre, attention, ...
- 83) TEACCH
- 84) numérique
- 85) la lecture d'album, l'art plastique avec du matériel de recyclage, j'aurais voulu faire une formation montessori mais j'ai reçu un mail en disant que c'était complet.
- 86) brain gymn, b.b.a, sophromogie
- 87) J'en suis chaque année depuis 15 ans !!!

- 88) formation interne, échange entre sections
- 89) Journées pédagogiques formations
- 90) formation pour les dysphasiques et dyslexiques
- 91) Troubles de l'attention, dyslexie, approche par le jeu, troubles de l'attention...
- 92) Dyslexie, dys...
- 93) dyspraxie, dyslexie
- 94) Dysphasie, dyslexie et dysorthographe, troubles logico maths, initiation à la gestion mentale, les intelligences multiples, la dyspraxie verbale, etc etc
- 95) dysphasie, troubles dys, ...
- 96) différentes formations sur l'autisme
- 97) Celles concernant ttes les dys
- 98) une formation sur la dysphasie
- 99) Formation sur les troubles DYS + une formation spécifique sur la dyslexie.
- 100) /
- 101) Autres (16)

Question 37 : Actualisez-vous vos compétences professionnelles ?

146 réponses



Question 38 : Comment ?

121 réponses

- 1) Formations, lectures
- 2) Par la différenciation, des ateliers de groupe de niveaux, des groupes de langage
- 3) Je change régulièrement mes méthodes de travail. Suivi de formations...
- 4) via les formations
- 5) Livres, sites internet, formation
- 6) En m'informant sur le net en observant ce qu'il se passe dans d'autres écoles, en discutant avec d'autres enseignants
- 7) Lecture des références théoriques et formation
- 8) Ressources personnelles, mon emploi ne me permet pas d'en apprendre plus et c'est dommage
- 9) par moyen privé et fond propre
- 10) Formations, lectures, conférences
- 11) Par des formations privées
- 12) Lectures, échanges avec des collègues
- 13) En faisant des recherches

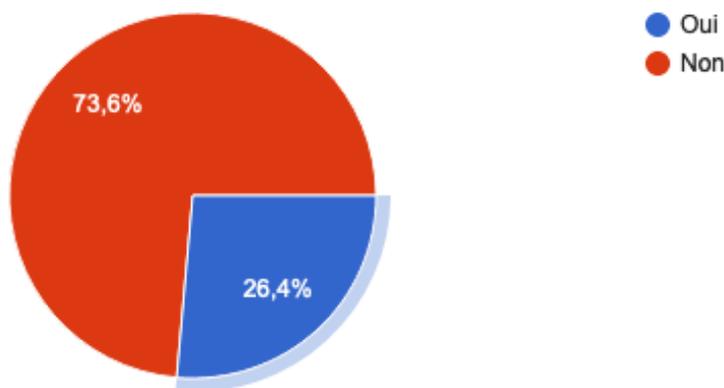
- 14) Master en sciences de l'éducation en cours.
- 15) En suivant une nouvelle formation et en lisant beaucoup pas soi-même
- 16) Formations, lecture sur les troubles dus, recherche de nouveau matériel
- 17) Formation et lecture perso
- 18) Lecture de documents émis pour la FWB, lecture d'articles sur internet, échanges entre professionnels.
- 19) formations pour améliorer mes compétences professionnelles (formations que je trouve en dehors des formations proposées par les centres de formations classiques)
- 20) demande d'aide auprès du Susa , recherche de piste via internet , via ma direction ou des collègues avec qui on a bcp d'échanges
- 21) Formations continues à l'extérieur, lectures d'ouvrages théoriques
- 22) par des lectures, par des formations,...
- 23) Ifc et lectures ou conférences privées
- 24) Formation, lecture, piqûre de rappel, échanges
- 25) formations, conférences, lecture d'articles, de livres,...
- 26) Formations, recherches personnelles (lectures, ...), rencontre avec d'autres professionnels
- 27) En me documentant, lectures, reportages, partages entre collègues...
- 28) via les formations, grâce aux échanges avec les collègues
- 29) Je me forme dès que possible même en dehors des propositions (congés), je lis beaucoup.
- 30) en s'informant à l'extérieur, auprès d'experts et professionnels lorsque des problèmes précis surviennent
- 31) Auto formation, recherches et lectures privées.
- 32) Je me renseigne, je lis, je me forme
- 33) En cherchant, me documentant et en étant toujours en recherche
- 34) Formations volontaires
- 35) En suivant des formations
- 36) En recevant des stagiaires dans ma classe et en me renseignant par moi même
- 37) Différents livres, formations, échanges avec les collègues
- 38) Document, vidéo, partage
- 39) Formations sur les réflexes archaïque, formations sur l'école du dehors, lecture quotidienne sur des sujets intéressants pour mes pratiques.
- 40) En continuant de me former
- 41) Formations, lectures, etc
- 42) Par des lectures, des partages entre collègues, ...
- 43) Avec d'autres formations
- 44) Lecture
- 45) Formation privée et lectures
- 46) Je me remets énormément en question. Du fait que nous avons les élèves qui restent avec nous une autre année, nous nous devons de changer nos pratiques afin de continuer à les faire évoluer ( changement de thème)
- 47) en suivant des formations
- 48) Formation en continuité de l'année
- 49) Formations chaque année, découverte des logiciels informatiques, ouverture et découverte à de nouvelles méthodes, matériels, jeux,etc...
- 50) formation, lecture personnel, échange entre membres du personnel

- 51) par moi même via des lectures, des échanges sur des sites internet, des mini-formations que je finance moi même.
- 52) Formations et travail à domicile
- 53) Au quotidien
- 54) Formation personnelle, lecture, recherches et échanges avec des collègues.
- 55) Par des formations
- 56) Je participe à des colloques, je fais des échanges avec des personnes d'autres établissements, je lis des livres
- 57) par des recherches personnelles
- 58) Je me forme via l'école et de façon personnelle sur mon budget
- 59) formation, lecture, d'autres pédagogies...
- 60) lecture, échanges entre collègues, formations personnelles
- 61) Formations, livres, conférences, etc
- 62) formations extérieures - nouveaux livres - groupes (réseaux sociaux)
- 63) Formation, lecture
- 64) Concertations et contacts avec professeur de stage
- 65) Formation, recherches personnelles, lecture
- 66) Formations, lecture...
- 67) par des échanges avec des collègues, des formations,
- 68) formation
- 69) formation continue, conférences et participation à des colloques, lectures, échanges avec des personnes du secteur, supervision
- 70) Formations ( parfois en dehors des circuits classiques)
- 71) formations, recherches internet, expériences
- 72) Lecture
- 73) En formation, en cherchant sur internet.
- 74) par des formations, lecture, échange avec des collègues, achat de matériel (à mes frais)
- 75) En m'informant dans des revues, des mémoires, des articles, auprès de spécialistes. Entre collègues, nous discutons énormément sur nos découvertes.
- 76) Par les formations, les concertations entre collègues
- 77) Surtout via des documents écrits et internet.
- 78) En faisant des formations
- 79) En m'inscrivant à des formations et en feuilletant la littérature
- 80) En formation continuée + master en sciences de l'éducation
- 81) Lecture, formation
- 82) Par des échanges entre collègues, formations
- 83) tous les jours
- 84) Formations, lectures, visites d'école
- 85) en lisant des écrits sur les pratiques pédagogiques pratiqués dans des pays plus avancés que le notre (Canada, Suisse,...) En suivant des formations ( à fond propre) sur le temps privé. En échangeant sur mes pratiques avec des groupes d'enseignant travaillant en pédagogie Montessori, enseignement spécialisé, ... L'école et les différentes institutions n'interviennent en rien dans l'actualisation de mes pratiques. C'est uniquement moi et ma conscience qui nous mettons à jour par nos propres moyens.
- 86) formation personnel

- 87) en lisant des livres, en allant rechercher des activités plus adaptées sur internet, en communiquant avec mes collègues.
- 88) formations, lectures, échanges entre collègues
- 89) formation volontaire ou privée payée par moi
- 90) en suivant des formations
- 91) En me formant, en me remettant en question, en innovant dans mon travail.
- 92) Lecture principalement
- 93) recherches sur le net, formations
- 94) Concertations entre membres du personnel, échanges permanents
- 95) En discutant avec les collègues, en regardant sur internet
- 96) formations
- 97) en me formant, en faisant des recherches sur internet
- 98) par la formation continue et le partenariat avec des services ressources
- 99) En me tenant au courant...
- 100) je lis des livres, et j'aimerais participer à des formations mais souvent trop coûteuses et non prises en charge par l'école! Dommage
- 101) Autres (18)

Question 39 : Trouvez-vous que l'offre de formation continuée vous permet de faire face aux besoins de vos élèves ?

144 réponses



Question 40 : Que manque-t-il?

99 réponses

- 1) Des formations plus pratiques
- 2) De l'expérience de terrain aux formateurs
- 3) Coherence avec réalité
- 4) Des formations plus spécialisées en autisme
- 5) Les niveaux suivants, les formations donnés sont toujours la base, une fois qu'on l'a suivit, on n'a plus rien
- 6) des formations adaptées
- 7) Les intitulés ne répondent pas toujours au contenu
- 8) D'être consulté
- 9) des formations qui collent plus aux réalités du terrain

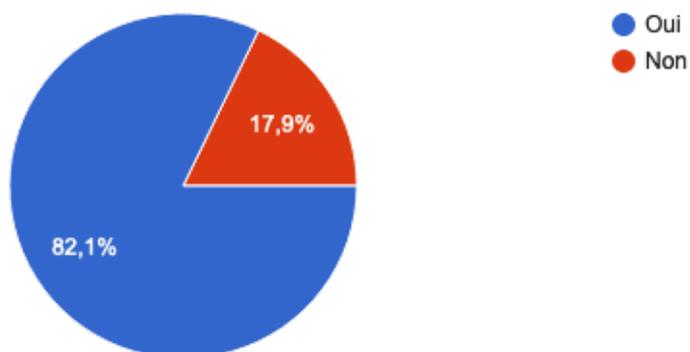
- 10) Des cours disciplinaires en lien avec les troubles de l'apprentissage ouverts à tous (souvent réservés aux logopèdes ou au type 8), des formations-observations dans d'autres écoles (du même type ou d'autres types) pour comparer nos vécus et pratiques et chercher chez d'autres ce qu'on ne trouve pas seul. Les observations du terrain amènent souvent plus que les formations théoriques.
- 11) Ces formations sont souvent fort courtes,, il manque souvent de la pratique.
- 12) Des formations plus spécifiques pour l'enseignement spécialisé ou des échanges entre les écoles spécialisées
- 13) Plus de jours de formations et exemples concrets dans sa classe avec l'aide d'une formatrice qui vient sur le terrain pour nous aider à mettre des choses en place.
- 14) Formations sur les aménagements raisonnables pour les différents troubles dys, formation pour développer le langage oral...
- 15) L'expérience des formateurs
- 16) leur fréquence soit par des formations en déplacement ou par des formations par le net
- 17) Des formations sur le profil psychologique des élèves (psy paramédical) notamment, sur les enfants de type 3, les troubles de l'attachement et les enfants ayant subi des traumatismes
- 18) Il manque des formations en lien avec la réalité du terrain!
- 19) Des formations plus ciblées et pratiques
- 20) Des formations donnant des moyens plus pratiques qu'informatifs
- 21) Pas assez de formateurs qui s'y connaissent vraiment ... et souvent trop de théorie
- 22) la pratique sur le terrain
- 23) Des formateurs motivés, compétents, une offre "moderne" et pertinente, en informatique, par exemple.
- 24) un avis autorisé (de spécialistes) sur le sujet, qui explique le pourquoi et le comment d'un trouble, et la manière 1 > de l'aborder 2 > de l'appréhender 3 > d'y remédier, quand c'est possible 4 > de donner cours en en tenant compte, en apportant des changements de comportement dans le chef de l'Enseignant
- 25) des formations adaptées aux enfants d'âges de crèches
- 26) Suivi classes teacch déjà bien mises en place . Nous avons besoin de rappels régulier pour approfondir et nous mobiliser à nouveau
- 27) Plus de moments de partages entre les enseignants de l'enseignement spécialisé. Créer des journées de partage avec quelques thèmes. Des journées actives de participation
- 28) Le lien entre le corps et les apprentissages plus scolaires.
- 29) Du concret réalisable
- 30) Nous sommes enseignantes, mamans, éducatrices, assistantes sociales, administratrices, psychologues et j'en passe. Je n'ai pas suivi de formation pour tout cela. Je dirais qu'il manque beaucoup de psychologie dans la formation de base.
- 31) Des formations adaptées aux différences de nos élèves
- 32) Des formations spécialement pour le spécialisé
- 33) Des formations plus longues
- 34) L'expérience sur le terrain
- 35) Manque de place dans les formations intéressantes. Formation parfois donnée par des personnes "qui s'y connaissent un peu"
- 36) les formation sont trop loin de notre site, peu motivantes et enrichissantes
- 37) Du pratico-pratique

- 38) De la pratique de terrain
- 39) Des thèmes plus spécifiques au handicap
- 40) Pas beaucoup de formation sur la gestion des émotions pour les enfants autistes ni sur les méthodes Montessori
- 41) Le polyhandicap est trop peu connu, les formations sont inexistantes au CAF ou IFC
- 42) des formateurs compétents
- 43) manque de concret vis-à-vis de la vie quotidienne d'un enseignant
- 44) Des spécificités
- 45) des formations plus concrètes et adaptées au spécialisé !!
- 46) plus de formation spécifique au secteur paramédical (logopédie et psychologie)
- 47) Des formations adaptées à l'enseignement spécialisé autre que les formations teacch
- 48) Des formations spécifiques pour les paramédicaux
- 49) concret
- 50) qualité
- 51) Du concret, l'expérience des gens de terrain
- 52) tout
- 53) Des formations réellement adaptées aux élèves que nous avons.
- 54) pas assez de formations et pas assez poussées.
- 55) Plus d'outils, de matériel, de pistes didactiques concrètes.
- 56) Le type 6 est peu représenté dans l'offre des formations
- 57) Des formations plus pointues. Les formateurs devraient être plus performants et moins généralistes.
- 58) Des formations spécifiques à l'enseignement spécialisé
- 59) trop théorique, abstrait, non gérable avec un groupe classe
- 60) Des outils, des formations, du matériel, de l'aide
- 61) du concret
- 62) Des formations spécifiques aux logopèdes
- 63) Des formations se basant sur les besoins spécifiques des élèves et des formateurs compétents ayant une vraie réalité de terrain et pas simplement de belles théories.
- 64) des formations moins chères car de nouveau cela vient de notre poche
- 65) des formations faciles d'accès, des formations concernant différents syndromes,
- 66) du contenu. Pas nécessaire de nous faire bricoler ou jouer pendant une formation je crois.
- 67) des formations innovantes ciblées sur l'approche des enfants en difficultés comportementales
- 68) plus de choix
- 69) Des formations plus poussées pour les logopèdes
- 70) du réalisme et des sujets adaptés
- 71) Formations à l'usage des nouvelles technologies.
- 72) plus de formations spécifiques
- 73) Trop peu de concret....trop de théorie
- 74) Du temps pour y participer
- 75) plus de choix proches de notre région
- 76) Les sujets ne sont pas abordés en profondeur
- 77) des formations plus spécifiques sur la dysphasie par exemple
- 78) des aides en sud luxembourg
- 79) Des situations ciblées...

- 80) plus de formateurs qui sont sur le terrain et qui peuvent donner des outils et idées concrètes! Ou des échanges/observations dans d'autres écoles
- 81) Des formations qui expliqueraient les nouvelles méthodes : Montessori, classes flexibles,...
- 82) Gestion des enfants type 3, compréhension de leur problématique Compréhension des enfants avec troubles de l'attachement et comment réagir ...
- 83) Du temps et des propositions
- 84) Du concret, du réalisable sur le terrain sans montants impayables, du collaboratif, des échanges d'expérience,...
- 85) Du concret. J'aurai besoin de voir d'autres classes dans d'autres écoles qui ont des classes de langages.
- 86) Du concret
- 87) Etant logopède pas assez de formations précises. J'ai déjà eu plusieurs formations annulées également.
- 88) Des formations accessibles à l'enseignement t3
- 89) Des formations spécifiques pour le secteur paramédical
- 90) Du temps pour suivre les formations, une formation sur le déclic lecture chez des enfants allophones
- 91) On retrouve un public très très large dans le type 5... des élèves aussi bien issus de l'ordinaire que des 8 types d'écoles spécialisées
- 92) Une offre suffisante de formations spécifiques réservées aux logopèdes.
- 93) Des aspects psychiatriques
- 94) Des formations plus pointues relatives aux troubles neurologiques.
- 95) Formation en pédagogies actives et en prise en compte du cas par cas
- 96) plus de formations spécifiques pour le spécialisé.
- 97) Des formations plus spécifiques aux logopèdes (même si amélioration depuis quelques années puisque maintenant il en existe!)
- 98) Pas assez approfondie
- 99) Des formations adaptée et surtout plus approfondies. Des formateurs qualifiés et riches d'une expérience de terrain. Une orientation plus psy et bien être mais sans tomber dans le commun!

Question 41 : Est-ce que l'organisation pédagogique de votre école rencontre les besoins des élèves qui la fréquentent ?

140 réponses

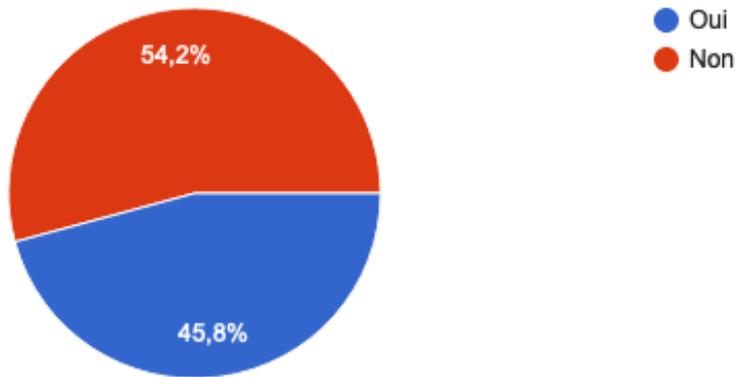


Question 42 : Pourquoi ? ?

23 réponses

- 1) Pas de continuité, pas de travail d'équipe
- 2) Mitigé car bcp de choses bien sont mises en places mais pas assez. À mon sens, il faudrait une coordination pédagogique, éducative, ... en plus
- 3) Manque de moyen
- 4) Il manque une classe, une structure plus petite, plus spécialisée pour ces élèves en réelle difficulté psychologique
- 5) Il faudrait plus de remédiation
- 6) Manque d'ergo, kiné, puéricultrice. Trop axé sur des logos
- 7) Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir mais il nous manque vraiment du personnel pour accompagner et aider au mieux les enfants
- 8) Manque de mouvement
- 9) On accepte parfois des enfants à qui on ne peut plus proposer de solutions adaptées. Et je trouve qu'on devrait être honnête avec les parents et leur dire que nous ne sommes plus en mesure d'accepter certains enfants.
- 10) manque de personnels adaptés aux problématiques des enfants
- 11) Les troubles du comportement sont de plus en plus pathologiques et complexes
- 12) Nous sommes obligés d'accueillir des enfants relevant du type 3 venant d'autres écoles spécialisées qui n'ont pas ce type d'enseignement, mais parfois ces enfants ont plus besoin d'un suivi thérapeutique et médical, mais toutes les institutions sont remplies et les listes d'attente très longues. Ces enfants restent chez nous au détriment des autres enfants.
- 13) Nous manquons d'aide pour un accompagnement personnalisé
- 14) Selon les types des élèves, l'équipe et l'infrastructure correspondent. Pour les élèves relevant du type 2 et type 3 (uniquement autiste) cela n'est pas le cas. Nous ne disposons d'aucune pièce sensorielle, la cours de récréation n'est pas adaptée, les sorties extérieures sont rares voir impossibles. Nous ne disposons pas de véhicule pour circuler.
- 15) trop de niveaux différents au sein de la classe ce qui ne permet pas une évolution optimale de chaque enfant
- 16) Manque d'individualisation
- 17) certaines personnes ne se remettent pas en question
- 18) besoin très spécifiques pour les élèves autistes
- 19) ils observent, c'est sûr, mais pourquoi un enfant qui est reconnu en grande souffrance psychologique (reconnu en conseil de classe, avec toute l'équipe et le pms) ne peut-il être pris en charge dès la semaine suivante et d'office? Pourquoi juste attendre que le parent qu'ils voient 3 semaines plus tard, promette qu'un suivi sera mis en place...et 'classé sans suite'?
- 20) Nouvelle orientation pédagogique en cours cette année et imposée par la direction malgré les réticences des enseignants. Faudra évaluer...
- 21) L'offre en rééducation individuelle (logo, kiné,...) est insuffisante, les infrastructures permettant la pratique du sport et de la psychomotricité presque inexistantes,...
- 22) pas de prise en charge logopédique pour tous les élèves par exemple,
- 23) le manque de budget ne nous permet pas de répondre à tous les besoins spécifiques des élèves.

Question 43 : Les locaux sont-ils aménagés en fonction de ces besoins  
142 réponses



Question 44 : Pourquoi ?  
71 réponses

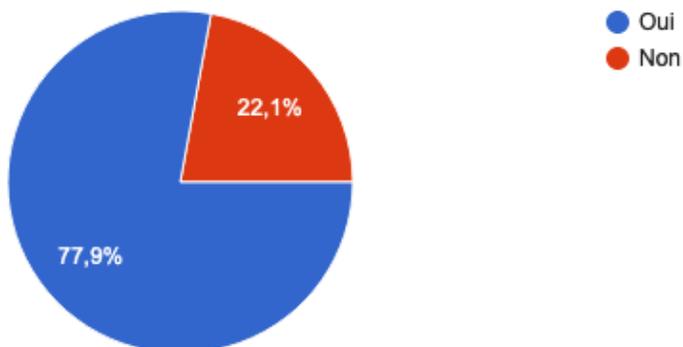
- 1) Ce sont de vieux locaux et nous sommes locataire des bâtiments donc les travaux prennent du temps à être acceptés et réalisés.
- 2) Trop petit, vieillot
- 3) Trop petits, salle de gym pas adaptée,
- 4) Pas assez de locaux, classe exigüe, l'espace totalement insuffisant!!!
- 5) Manque de place
- 6) Manque de moyens et d'espace
- 7) Il manque des pièces d'"isolement" sécurisées pour laisser les élèves se calmer seul. On est souvent coincés avec des élèves en crise en classe car on ne peut les laisser sortir seul et on ne peut laisser le groupe seul aussi. Il manque de petits sas de décompression sécurisés.
- 8) Pas assez de locaux dispo
- 9) Par manque d'espace et de budget
- 10) trop petits , il manque des locaux polyvalents
- 11) Parce qu'on fait avec ce qu'on a.
- 12) Bcp de classes stéréotypées encore
- 13) Manque de places de locaux d'espace dans la cour, de salle de gym
- 14) On fait avec le peu que nous avons et dans la mesure du possible.
- 15) Auto financement fréquent de nos locaux.
- 16) les locaux sont ordinaires dans leur taille, leur conception
- 17) manque de moyens financiers pour adapter chaque local
- 18) Problème pour les plus petits
- 19) Pas assez de place
- 20) Pas de tbi, parfois manque de place
- 21) Locaux d'eps exigus. Du matériel mais espace insuffisant pour les élèves pour les cours d'EPS. On essaye de sortir un maximum...
- 22) Trop petit.
- 23) Ancien hôpital réaménagé
- 24) Vieux locaux, vieux châssis qui ne filtrent pas le bruit ( pour des tdah...) par exemple, locaux de psychomotricité ou gym peu fournis en matériel et en surface...
- 25) Pas d'aération, local très chaud en été

- 26) Trop petit
- 27) nous devons aménager notre classe par rapport à nos élèves et celle-ci peut changer au fil du temps surtout en maternel
- 28) Manque de budget, locaux dégradés
- 29) Il manque une salle permettant aux élèves en crise de se défouler, de relâcher la colère
- 30) manque de place, difficultés d'accessibilités
- 31) Besoin d'un espace bien-être, ...
- 32) manque de place, manque d'un préau, manque d'un local psychomotricité, manque d'un local bien-être
- 33) Trop peu de place
- 34) Pas assez d'espace
- 35) Manque d'espace
- 36) Présence d'escaliers pour des élèves Type 4, nombreux déplacements d'un bâtiment à l'autre pour les élèves à mobilité réduite, cour surchargée...
- 37) certains locaux adaptés et d'autres pas, trop petits, pas assez de classes, ...
- 38) Oui avec les moyens que l'on a, on y travaille beaucoup mais non parce que les locaux nécessitent des travaux urgents et renvoient donc aux enfants et aux familles une image de non-importance, une image de soi catastrophique !
- 39) il manque d'un local pour calmer un enfant qui est en crise, les locaux sont vétustes,...
- 40) Coin doux, snoezelen, pièce défouloir, coin hygiène manquent
- 41) Petits espaces pour des élèves qui demandent beaucoup de liberté tant physique que émotionnelle.
- 42) Nous ne sommes pas un centre thérapeutique, donc nous n'avons pas de personnel soignant et ces enfants posent de gros problèmes dans une école.
- 43) Il manque des marquages, des repères pour les t6 et nos locaux sont mensardés
- 44) Il nous manque un local où isoler, avec un adulte, un enfant en crise
- 45) Manque de moyens financiers
- 46) classes bcp trop petites, trop peu de locaux pour les rééducations
- 47) Le manque de place et de moyens fait que les locaux ne sont pas adaptés aux besoins des élèves. Spécifiquement, l'espace change et douche inexistant dans ma classe.
- 48) pas assez de place et de moyens
- 49) manque de place : locaux spécifiques , cour adaptée
- 50) manque d'espace zen, défouloir,...
- 51) Locaux vétustes
- 52) locaux trop vétustes
- 53) Certains oui.....d'autres pas du tout....faute de budget
- 54) nombreuses classes trop petites avec uniquement des bancs et des chaises donc aucune flexibilité pour les enfants hyperactifs
- 55) Venez voir...ça vaut la peine !
- 56) manque d'argent
- 57) Trop peu d'espace
- 58) manque de matériel spécifique
- 59) Classe où l'acoustique est abominable ! Les enfants ont besoin de beaucoup de concentration...mais dans des conditions comme celles-ci, ce n'est pas possible !

- 60) Les portes, les passages sont compliqués avec les chaises roulantes, accessibilité des lieux laborieuses
- 61) Manque de locaux, locaux en décrépitude voire insalubres, pas de véritables locaux de gym,...
- 62) L'école est vétuste et les locaux trop petits.
- 63) Ecole vétuste. Pas assez de coins de tranquillité pour les enfants avec autisme notamment
- 64) Locaux trop petits et de plus en plus d'élèves présents dans les classes
- 65) vieux locaux défraichis mal insonorisés, certains locaux trop petits
- 66) Parce que l'on n'a pas beaucoup d'espace. Un local pour maternel, primaire, secondaire ... tout le monde ensemble
- 67) Parfois, les hôpitaux n'ont pas la place suffisante pour nous loger confortablement
- 68) nous devons organiser l'école dans les locaux de vie des enfants
- 69) nous sommes une école avec 2 implantations ce qui pose problème pour la continuité et un meilleur suivi des élèves.
- 70) Grand bâtiment avec de hauts plafonds d'où une mauvaise acoustique qui ne favorise pas la concentration.

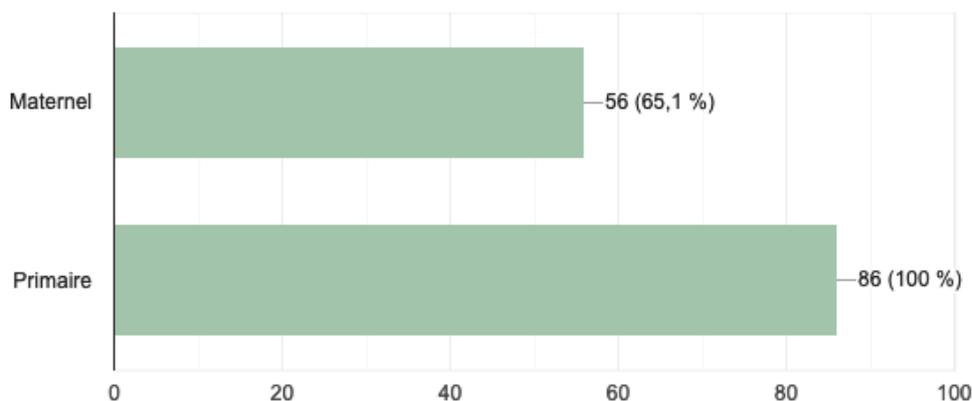
Question 45 : Selon vous, l'organisation par types dans l'enseignement fondamental a-t-elle encore sa pertinence?

140 réponses

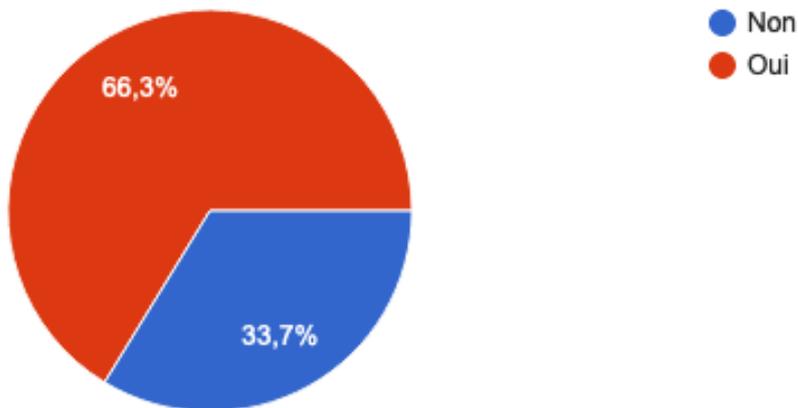


Question 46 Quel(s) niveau(x) d'enseignement organisez-vous ?

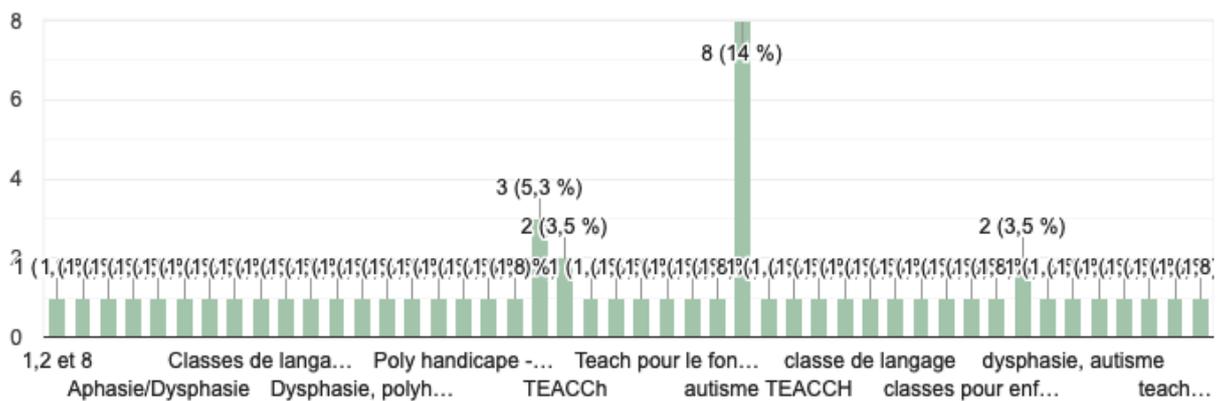
86 Réponses



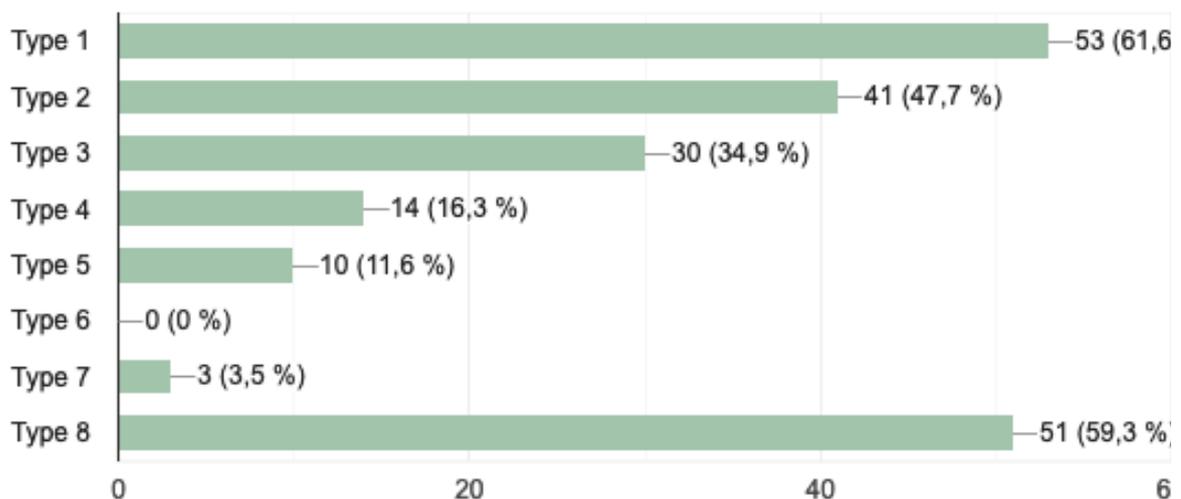
Question 47 Votre établissement organise-t-il une ou des classes à pédagogie adaptée ?  
86 réponses



Question 48 Lesquelles ?  
57 réponses

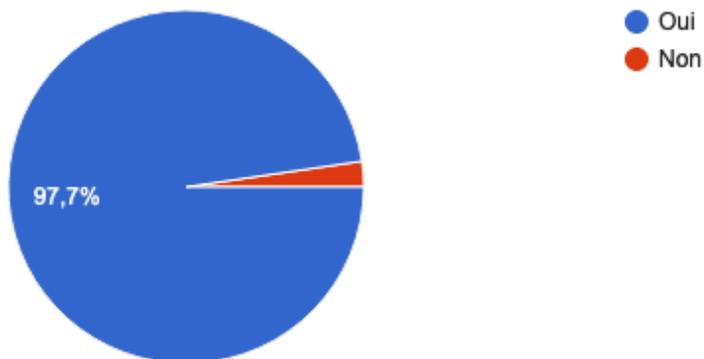


Question 49 Quel(s) type(s) d'enseignement organisez-vous ?  
86 réponses



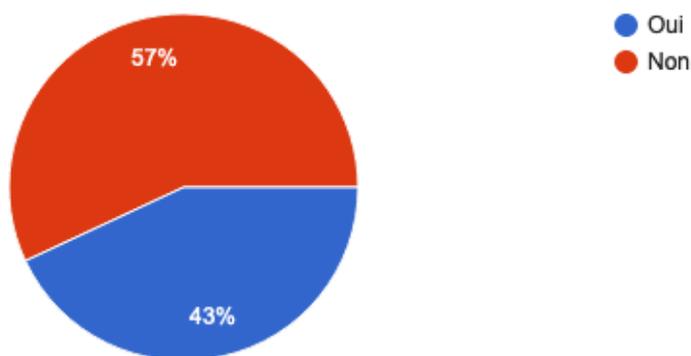
Question 50 : Connaissez-vous les définitions décrétales des types d'enseignement organisés dans votre écoles ?

86 réponses



Question 51 Les définitions des types permettent-elles de rejoindre les profils des élèves afin de répondre au mieux à leurs besoins ?

86 réponses



Question 52 : En quoi ?

25 réponses

- 1) les besoins communs, les formations pour ces besoins,
- 2) Correspondance entre les deux
- 3) Adapter sa méthodologie en fonction du profil de l'enfant
- 4) L'encadrement du paramédical. Un horaire adapté.
- 5) ça aide à mieux comprendre les difficultés d'apprentissage
- 6) Il existe trois profils qui rencontrent les besoins de nos populations.
- 7) Le protocole nous aide à construire le PIA afin de répondre au mieux aux besoins de nos élèves
- 8) a
- 9) Permettent de clarifier de quel type d'enseignement l'enfant à besoin
- 10) Pédagogies, programmes, horaires, cours, matériel, formation spécifique, ...
- 11) mieux cibler la manière d'enseigner même si parfois le type mentionné par le PMS ne correspond pas vraiment à l'enfant.

- 12) la manière de proposer les activités, le rythme des enfants
- 13) choix des périodes au paramédical selon les pathologies (kiné, logo, puéricultrice ,etc.)
- 14) besoins spécifiques et encadrement
- 15) En fonction du type et/ou des besoins des enfants (dysphasie, dyscalculie,...) nous adaptons notre manière d'enseigner et mettons à disposition des élèves les outils nécessaires à son évolution.
- 16) la définition
- 17) Troubles du comportement et de la communication ce sont les grandes difficultés rencontrées par nos élèves qu'ils soient avec troubles du comportement ou avec de l'autisme.
- 18) Par rapport aux types d'enseignement c'est très clair... Par rapport aux maturités c'est assez flou...il faut tenir compte de l'age des enfants mais aussi de leur degré d'autonomie. Les enfants peuvent maîtriser des compétences d'un point de vue cognitif mais pas nécessairement pouvoir les mettre pratiquement en application; on peut donc retrouver plusieurs maturité dans une meme classe. Les groupes/classes sont constitués en fonction des compétences cognitives des élèves mais l'autonomie et la socialisation se travaillent en parallèle en fonction des besoins des uns et des autres (PIA).
- 19) Même si la définition des types est "large", il est parfois difficile de faire correspondre le profils de certains élèves à un type donné, en effet, des élèves peuvent présenter à la fois des troubles autistiques et des troubles du comportement.
- 20) Critère adéquat et définition complète
- 21) la loi permet une orientation adéquate
- 22) adéquates
- 23) cibler les actions entreprises
- 24) Chaque type est bien spécifique
- 25) besoins spécifiques

Question 53 : Pourquoi ?

49 réponses

- 1) Il serait bon que les définitions soient réactualisées en fonction des avancées tant scientifiques que pédagogiques (neuro-sciences - neuro-pédagogie) .
- 2) les types ne sont plus en adéquation avec l'évolution des enfants....
- 3) TROP VAGUE ET PEU PRECISE
- 4) Les enfants autistes ne correspondent pas toujours au T3
- 5) Au niveau des besoins d'encadrement
- 6) bcq d' enfants avec des difficultés multiples et cumulées
- 7) Cette typologie est dépassée. Que faire des enfants avec des besoins xxi? Je comprends la complexité d'orienter des élèves avec plusieurs pathologies, le choix n'est surement pas facile à effectuer. on doit parfois le faire en fonction des places disponibles dans le spécialisé. on a très vite tendance à orienter les élèves en type 3 dès qu'il y a une problématique comportementale. Difficulté aussi en type 3 en fonction du comportement ou des traits autistiques. pourquoi de pas faire un type 3a et 3b en fonction de cela. Ne doit-on pas aller vers des formes pour chaque type d'enseignement comme cela se fait au secondaire? On pourrait répondre plus efficacement à leurs difficultés et à leurs besoins grâce à un capital-période adapté, on devrait pouvoir engager le personnel le plus compétent possible.

- 8) Polyhandicap...trop vague, je me base sur le document de L'Aviq sur le polyhandicap
- 9) de nombreux troubles associés sont ajoutés , ce qui complexifie et multiplie les prises en charge ( logopédique et psychomoteur) pour aider les enfants.
- 10) Le type 2 est très vaste... on y retrouve des enfants avec un retard mental, associé ou non à de l'autisme, de la trisomie 21 ou autre trisomie... Au niveau du retard mental modéré à sévère, c'est également très large et donc, le public est vraiment différent. Les normes d'encadrement consacré pour le type 2 ne suffit pas pour tous les élèves que nous accueillons et en particulier, ceux qui sont chez moi, à savoir porteurs d'autisme. Il faudrait scinder peut-être et donc revoir l'encadrement en fonction des besoins du public accueilli.
- 11) beaucoup trop vague et trop dépendant de la personne délivre l'attestation
- 12) si on se contente d'enseigner en fonction du type de l'enfant, certains enfants n'avanceraient jamais. Les types reflètent un test à un moment donné; une tendance mais pas un fait !
- 13) Il est compliqué de définir les difficultés des enfants qui sont toutes très spécifiques et variables et qui peuvent correspondre à plusieurs types
- 14) La typologie ne correspond plus aux problèmes des enfants
- 15) Besoins des enfants peuvent se retrouver dans plusieurs types d'enseignement. Donc l'orientation est parfois difficile.
- 16) Parce que certains enfants ne font pas partie de qu'un seul type... Parce qu'il y a un manque de connaissances du terrain des différents acteurs qui nous orientent les élèves
- 17) Certains enfants ne rentrent pas dans aucun type ou encore font partie de plusieurs types
- 18) car le type 8 est plus pour les élèves à retard péda
- 19) L'augmentation des élèves souffrant du trouble de l'attachement.
- 20) Les pédagogies adaptées devraient disposer d'un type spécifique. Le type 8 est "fourre-tout"
- 21) lorsque des élèves oscillent entre 2 types
- 22) Les besoins de nos élèves sont liés à l'autisme et sont particuliers. Ils ne relèvent pas, à mon sens, d'un "simple" type 3
- 23) Dans le domaine du polyhandicap, différents types se regroupent et nous éprouvons donc des difficultés à cibler le type d'enseignement prédominant dont l'élève a besoin.
- 24) Pas assez différenciées, en particulier pour le Type 2
- 25) Parfois les diagnostics restent vagues et ce n'est pas toujours évident d'accueillir des enfants et d'être sûr qu'ils soient à leur place.
- 26) trop d'écart entre les définitions et la réalité de l'enfant qui se situe parfois au-delà de la définition ou entre deux types. Je constate une augmentation exponentiel des élèves avec des comportements ne permettant pas la scolarisation du moins dans la structure ( et l'encadrement) telle que nous la connaissons actuellement. L'augmentation des enfants avec des troubles de l'attachement demande une réponse plus adaptée psychologiquement;
- 27) courantes inadéquations entre les annexes et la réalité...
- 28) Un élève selon qu'il passe par tel ou tel Centre PMS ou Médecin sera typé 2 ou 8, les critères restent flous... nous avons des élèves qui sont typés 8 parce que les parents rejettent l'étiquette T2, des types 1 qui sont plus des T3.
- 29) ça reste vague par rapport à la diversité des objectifs que l'on met en place avec les élèves au quotidien
- 30) parce que les parents refusent certains types et qu'on les parents ont souvent le dernier mot. D'où les enfants sont mal orientés

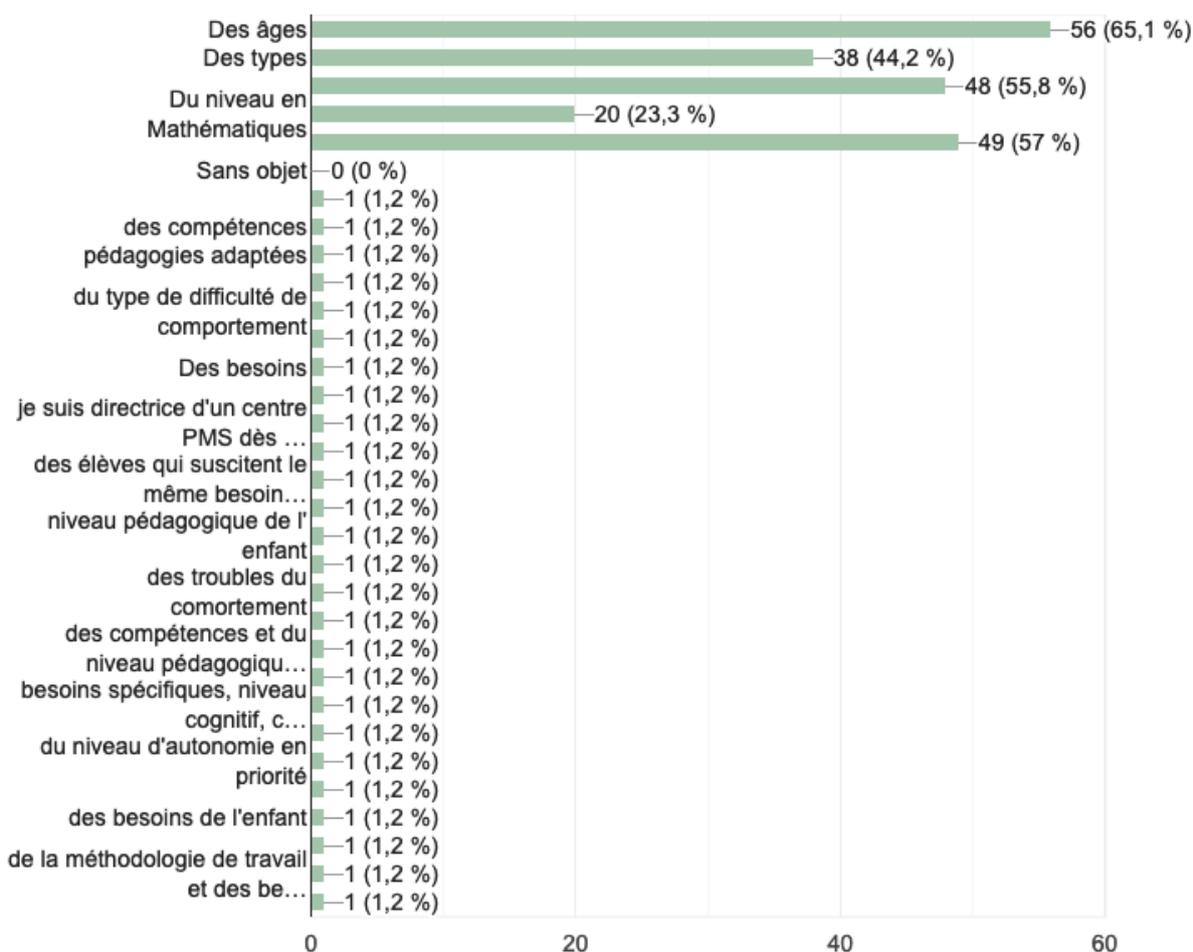
- 31) Notre école accueille de plus en plus d'enfant avec handicap multiple, dys ..., handicap mentale. Et surtout le type 3 se limite dans la tête des professionnelles aux enfants caractériels ... On en est loin.
- 32) manque de précisions, information à caractère général
- 33) L'orientation vers le type 1 ou le type 8 par les CPMS est parfois discutable.
- 34) Certains élèves peuvent cumuler les pathologies
- 35) Les définitions sont vagues; et pour le T8 les enfants scolarisés sur site présentent bien plus de troubles qu'un DYS ou TDA/H... de plus les difficultés sont souvent liées avec d'autres troubles comme: la dépression, phobie scolaire, troubles de l'attachement...
- 36) Trop vagues. Trop générales. Trop entremêlées.
- 37) Le type est une indication mais en fonction de la conjoncture de l'école, des classes organisées, du niveau de l'enfant, un enfant ne sera pas forcément dans une classe d'un seul type bien défini
- 38) La typologie est beaucoup trop vaste ou mal définie dans certains cas comme par exemple les enfants porteurs d'autisme ayant besoin d'une pédagogie adaptée de type TEACCH. La définition de ces typologies reste incomplète et non précise. Peut-être serait-il nécessaire d'étoffer la définition des différentes typologies pour une meilleure compréhension aussi bien de la part des familles que des membres du personnel concernant le choix? Il est également récurrent que nous devons faire appel auprès du CPMS pour effectuer une modification des attestations d'origine car la problématique prédominante ne correspond pas au type donné en début de cursus en enseignement spécialisé. Il y a également la problématique des élèves du fondamental passant à l'école secondaire porteur du type 1. Ces élèves, s'ils sont orientés par la suite et qu'ils ne correspondent pas à la Forme 3, devront passer obligatoirement par une modification d'attestation car ce "type" ne pourra être orienté qu'en Forme 3.
- 39) Parce qu'un élève peut rencontrer plusieurs problématiques. Par exemple, un léger retard intellectuel et une dyslexie. Il peut dès lors être orienté "type 1" ou "type 8". Certains parents refusent une orientation vers le type 2 mais acceptent une orientation vers le type 1. Certains parents refusent une attestation vers le type 3 mais acceptent une orientation vers le type 2. Du coup, on peut trouver dans une école qui organise le type 1 et le type 8, des élèves avec un QI de 50 ou des élèves présentant de gros problèmes comportementaux.
- 40) difficile de classer les élèves qui ont des pathologies multiples
- 41) car nos élèves ont d'autres soucis en plus, ils ont en commun un gros retard péda
- 42) Une majorité de type 8 dans l'école mais qui sont souvent des multi dys donc plutôt des élèves de type 1 (déficience mentale légère)
- 43) pour les enfants orientés en types 2, il faut distinguer ceux ayant des troubles modérés de ceux ayant des troubles sévères. Pour les enfants ayant des troubles sévères, l'encadrement est parfois un peu juste.
- 44) Il serait plus simple de parler de besoins spécifiques et non pas de type d'enseignement.
- 45) La définition donne un éventail trop large de difficultés,
- 46) il est parfois difficile de définir un type pour un élève... En effet, type 2 = plus d'encadrement donc meilleur résultat surtout en classe TEACCH
- 47) Profils différents au sein d'un même type
- 48) Les élèves ayant des troubles autistiques peuvent "entrer" dans plusieurs types, et parfois l'autisme vient en plus d'autres troubles. Or, ils ne sont pas reconnus. Donc, j'ai des élèves

avec déficience auditive ou visuelle avec TSA qui arrivent dans l'école mais qui perdent "l'avantage "paramédical de leur déficience sensorielle. Or, le travail en pédagogie adaptée est indispensable. D'autre part, lorsqu'ils sont orientés type 3 (troubles du comportement), le quotient paramédical est faible (0.7) or que ce sont des élèves qui sont souvent peu autonomes, n'ont pas nécessairement accès au langage, à la propreté, ... mais dont le comportement (parfois violent) ne permet pas une scolarisation dans un autre type. Pour ce qui est du capital période enseignant, il devrait également être revu car la présence de 2 instituteurs par groupe classe est requise. Le fait de changer de référent en cours de journée (si la para prend le relais) est problématique.

- 49) Les formes d'autisme sont trop hétérogènes que pour placer l'enfant en 2. On peut avoir un enfant avec une déficience mentale mais sans autisme ou inversement. Au niveau du type 4, même souci qu'avec le type 2 au niveau de la déficience intellectuelle.

Question 54 : De quoi tenez-vous compte prioritairement pour organiser les classes ?

86 réponses



Des âges 56

Des types 38

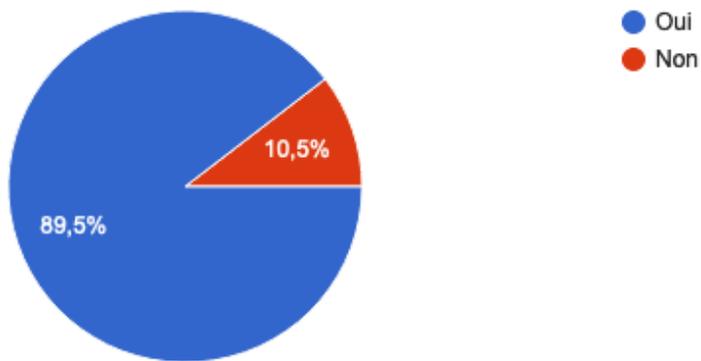
Du niveau en langue française : 48

Du niveau en mathématiques : 20

Des degrés de maturité : 49

Question 55 : Organisez-vous les quatre degrés de maturités ?

86 réponses



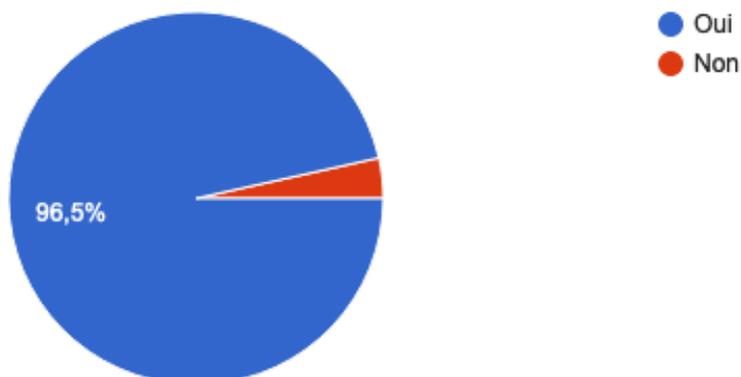
Question 56 Pourquoi ?

9 réponses

- 1) La maturité est difficile à généraliser car parfois, certains élèves pourraient être en maturité 1 en "français" (à savoir la lecture de l'horaire, ...) mais 2 en mathématiques (un élève qui sait faire des calculs) => cela peut être une particularité de l'autisme également. Pour ma part, déjà cloisonner un élève dans un type est compliqué car parfois, on est amené à avoir des élèves qui ont un retard mental + des problèmes de comportement. Ils pourraient alors se retrouver dans le type 3 si le retard mental ne prime pas... Alors, si on cloisonne en plus en maturité, cela paraît vraiment compliqué.
- 2) Les maturités ne nous aident pas et pas assez d'élèves dans chaque maturité
- 3) en type deux nous allons rarement au-delà de la maturité 2.
- 4) Pas de possibilités d'organiser la maturité 4
- 5) car les élèves n'ont pas le niveau
- 6) parceque nous n'avons pas la nécessité de la maturité 1 pour l'instant
- 7) enseignement spécialisé dont la population de type 4 et polyhandicapés avec ou sans déficience mentale pour laquelle la maturité 1 n'a jamais été dépassée jusqu'alors.
- 8) La maturité 4 est moins accessible car les élèves sont plus faibles
- 9) La population scolaire ne permet pas d'organiser les 4 maturités

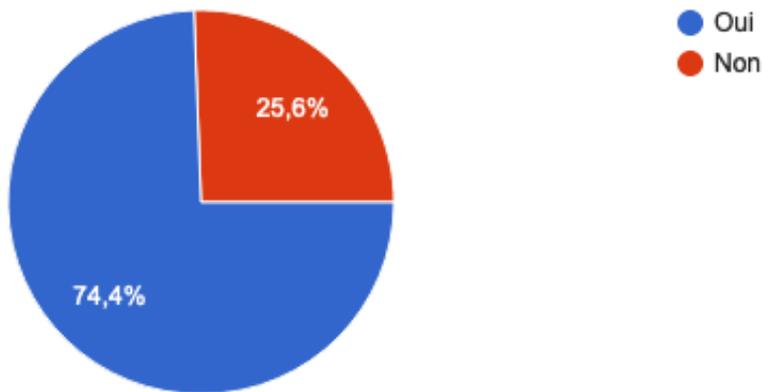
Question 57 : Savez-vous comment sont définis les degrés de maturités ?

86 réponses



Question 58 : Le choix de la maturité est-il décidé en conseil de classe ?

86 réponses



Question 59 : Pourquoi ?

20 réponses

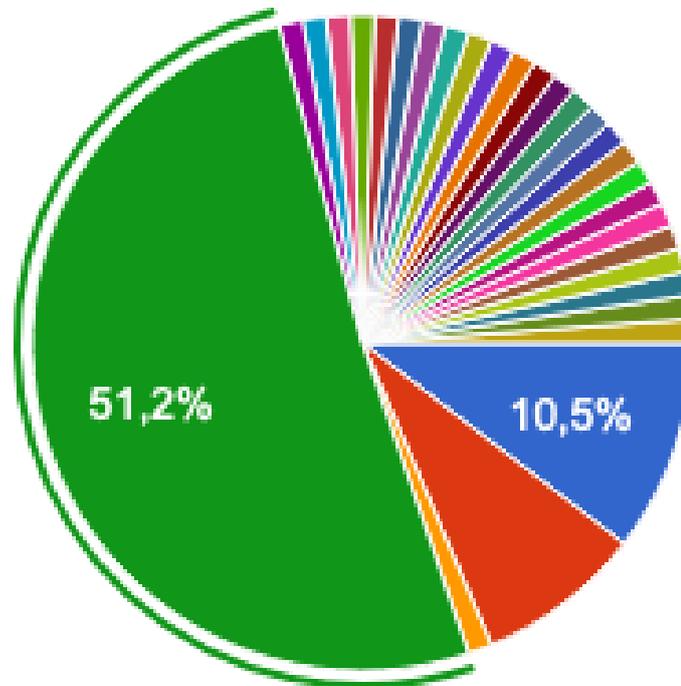
- 1) trop vague
- 2) test qui détermine le niveau
- 3) Nous parlons essentiellement des besoins des enfants et des réajustements à apporter aux PIA.
- 4) En fonction du projet de classe
- 5) Décidé avec les partenaires de l'enfant (PMS, logo, enseignant, direction)
- 6) Ce n'est pas une aide pour nous
- 7) les critères sont peu claire
- 8) Parce qu'une classe doit relever d'une seule maturité et que nous n'orientons pas les élèves en fonction de cela. Ayant l'obligation d'avoir des classes terminales maturité 4 cela est purement administratif et ne reflète pas du tout la réalité
- 9) Les maturités sont tellement vagues et correspondent à un enseignement trop large
- 10) C'est souvent d'ordre administratif et non spécifiques
- 11) défini par un test externe
- 12) Il est discuté avec le PMS et Le titulaire
- 13) Parce que le titulaire prépare ses activités en fonction des élèves de sa classe et non en fonction de l'étiquette "maturité" qui est attribuée à sa classe.
- 14) les maturités apportent peu de nuances par rapport à l'évolution
- 15) car mélange de maturité au sein des classes /sortant maturité 4
- 16) Parce que nous n'avons jamais eu d'information claire par rapport aux maturités. Les degrés de maturité sont définis plus ou moins en fonction de l'âge parce que c'est une obligation mais cela ne nous donne pas d'indication pour l'organisation de notre travail.
- 17) Nous manquons d'infos par rapport aux degrés de maturité selon les types. C'est une notion qui paraît un peu subjective
- 18) Pour le personnel enseignant c'est le flou artistique... vu que les classes sont constituées par rapport aux compétences cognitives, le degré de maturité des élèves d'une même classe diffère d'un élève à l'autre...cela fait l'objet des objectifs PIA. Impossible d'avoir une classe d'enfants d'une même maturité en T1, T2 et T3. En type2 par contre, les classes sont

constituées par rapport au degré de maturité et non par rapport aux compétences cognitives.

19) ça n'a pas de sens, on décide des besoins de l'enfant et de la manière d'y répondre

20) Manque de temps

Question 60 : Quels sont vos critères pour décider du degré de maturité ? Tenez-vous compte :  
86 réponses



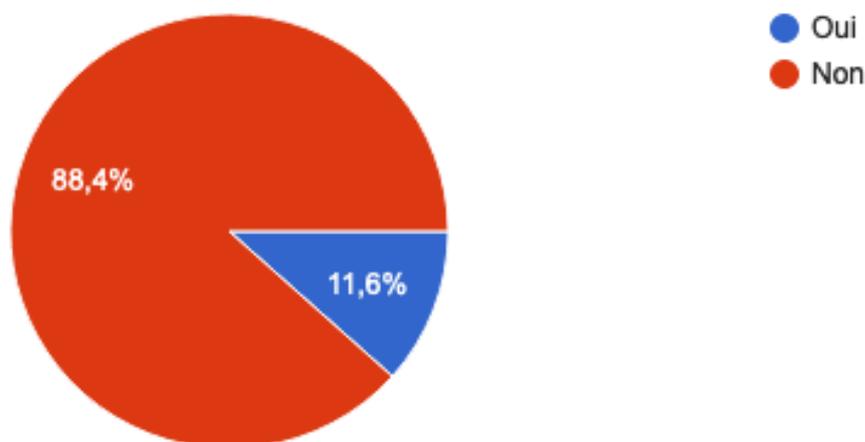
- Des âges
- Du niveau en Langue Française
- Du niveau en Mathématiques
- Des définitions des degrés de maturité
- Niveaux pédagogiques et différentiel p...
- Ages pour maturité IV et LF pour les a...
- apprentissages et attitude générale
- Nous ne décidons pas (voir réponses...
- niveau en langue française ET les ages
- un état des lieux global des critères cit...
- besoins
- du niveau général et de l'évolution des...
- Ainsi que des compétences des élèves.
- Organisation des horaires d'éducation...
- du niveau pédagogique global
- potentiel de l'enfant, ce qu'il est capab...
- des compétences en LF et en M et du...
- paliers spécifiquement mise en place l...
- des acquis pédagogiques et en secon...
- du niveau des compétences et de la...
- des acquis, de l'âge, autonomie, socia...
- de leur évolution scolaire et de leurs b...
- rapport neuropédiatrique, suivi clinicu...
- des acquis scolaires en français et en...
- d'un peu de tout : français et math, et âge
- de son niveau en langue française et des définitions des degrés de maturité
- des contraintes administratives (ex: périodes de gym) ou classe sortante o...
- cela dépend selon les types. en type 1, les apprentissages plus scolaires. en t...
- pour les élèves de type2 (la définition...

*Des définitions des degré de maturité (51,2%)*

*Des âges (10,5%)*

Question 61 Sur le plan de l'encadrement, estimez-vous avoir les moyens suffisants pour répondre aux besoins des élèves de votre établissement ?

86 réponses



Question 62 Pourquoi ?

76 réponses

- 1) trop d'élèves avec des besoins différents
- 2) Il est urgent et plus que nécessaire que chaque établissement bénéficie d'un éducateur mi temps, et temps plein si le type 3 est organisé, et cela hors CPU
- 3) Nous avons de plus en plus d'élèves avec des troubles envahissant du développement et pas assez de personnes ressources
- 4) AU NIVEAU PARAMEDICAL LES MOYENS SONT BIEN TROP FAIBLES PAR RAPPORT AUX BESOINS DES ENFANTS EN DIFFICULTES
- 5) On a toujours besoin de plus de moyens afin de mieux faire progresser les élèves...
- 6) Il faudrait obligatoirement au minimum 1 éducateur temps plein dans chaque établissement et un supplément pour les Types 3 sans limite minimale de nombre d'élèves ; une puéricultrice et une logopède par classe TEACCh hors capital périodes du paramédical...
- 7) manque d' espace
- 8) manque de moyens humains pour faire face à la demande. on doit donc opérer des choix...
- 9) il faudrait plus de séances paramédicales en collaboration avec l'enseignant et plus d' utilisation du numérique
- 10) Dans le calcul, je ne peux même pas offrir une période par enfant. Or , les enfants ont de plus en plus de troubles associés en plus plus du trouble le plus important et pour lesquels nous devons apporter une aide.
- 11) Les élèves avec autisme ont des particularités qui demandent un encadrement d'au moins 2 personnes en classe toute la semaine. Malheureusement, nous n'avons pas la possibilité de travailler de telle manière avec ce qu'on a comme capital période à distribuer. Lorsque des crises apparaissent, l'enseignante ne peut pas gérer tout le groupe ET l'enfant en crise. Il est donc important dans ces moments-là de pouvoir être 2. Les apprentissages que l'on fait avec les enfants sont de l'ordre de l'autonomie fonctionnelle (apprendre à mettre la table, ranger le linge, faire des courses, ...) et cela demande également d'avoir 2 personnes par classe pour pouvoir organiser ce type d'activité.

- 12) Pas assez de périodes de logopédie alors que les familles ne bénéficient pas de remboursement à l'extérieur
- 13) les multidys sont de plus en plus fréquents; tous (ou presque tous) les élèves auraient besoin de davantage de rééducation. Il serait également profitable que les groupes classes soient plus restreints
- 14) Pas suffisamment d'encadrement paramédical pour les type 3 (autres troubles associés) Besoin d'une puéricultrice, un kiné psychomotricien/kiné relationnelle, un psychologue, un A.S. et souvent d'une logopède (97% de 0,7 période) Encadrement paramédical au détriment des autres élèves.
- 15) Nous sommes dépourvus face à la violence, la grossièreté, le manque d'éducation des enfants et des parents ; il serait nécessaire d'avoir 1 voir 2 éducateurs au sein de l'établissement afin de gérer ce genre de choses. Ce manque d'éducation fait que le nombre d'élèves autorisé dans les classes devient trop grand afin de gérer au mieux et faire avancer les enfants.
- 16) Manque de périodes paramédicales
- 17) Les périodes ne sont pas suffisantes au niveau du paramédical pour que chaque enfant bénéficie de l'encadrement réel dont il a besoin. (Chaque enfant ne bénéficie pas de son moment individuel en logopédie car pas assez de périodes)
- 18) Car nous manquons d'éducateurs (pas de type 3, mais du type 8 qui prend bcp de périodes logo dans le paramédical car dysphasie et dyspraxie ou troubles associés)
- 19) trop peu de paramédical (25 minutes par semaine par enfant externe à un SRJ)
- 20) manque de personnel pour aider la direction ainsi que d'éducateurs
- 21) 0,97 périodes de paramédical par enfant ne permet de répondre aux besoins, aux rééducations nécessaires au bon développement de l'enfant. Alors que normalement, nous devons répondre décrétement à ces besoins (non remboursement des séances de logopédies par l'Inami).
- 22) Parce que les enfants de l'enseignement de type 2 sont de plus en plus difficiles à gérer avec des niveaux de maturités plus bas et des attentes tjs plus grandes des parents. Il faut constamment faire appel à des appel à projet et à différentes circulaires pour avoir des heures supplémentaires.
- 23) Il manque des éducateurs , notamment pour la gestion des surveillances dans nos diverses implantations.
- 24) Nous avons le type 4 et pas les moyens financiers nécessaires pour adapter le bâtiment et mobilier
- 25) pas assez de périodes pour le paramédical
- 26) trop peu d'encadrement pour les dysphasiques
- 27) Les élèves souffrant du trouble de l'attachement demandent une prise en charge spécifique et différenciée. Besoin d'un éducateur à temps plein et d'une classe spécifique.
- 28) Personnel insuffisamment formé (et je suppose d'autres raisons d'ordre financier)
- 29) Nos écoles devraient pouvoir bénéficier d'un éducateur, un psy et un AS hors CPU
- 30) pas de périodes paramédicales pour les élèves polyhandicapés qui séjournent dans un IMS ou autre centre lorsqu'ils sont à l'école
- 31) b
- 32) Besoin de plus de logopèdes dans le type 8. Dans le type 3 besoin d'un éducateur plus vite. Problème au niveau du comptage pour les périodes éducateur.

- 33) Selon les années (ce n'est pas toujours le cas), les enfants que j'inscris ne correspondent pas, à mon sens, à la définition du type 3 (bien qu'ayant une orientation type 3 et une annexe autisme). Hors, les moyens, eux, le sont. Ainsi, nous avons des enfants autistes, avec de gros troubles du comportement ET une déficience intellectuelle modérée à sévère. Cependant, dans ce cas, nous collaborons avec des structures extérieures. Sans cela, ce serait impossible de faire du bon travail avec ces élèves, ainsi qu'avec les autres.
- 34) manque de puéricultrice pour notre profil polyhandicap
- 35) Manque d'éducateurs spécialisés
- 36) manque de personnel au niveau du capital période pour un encadrement idéal pour les enfants.
- 37) Manque de personne paramédical sur le terrain (éducateurs, logopèdes, kiné,...)
- 38) J'ai deux tiers d'élèves de type 3 et je n'atteins même pas un temps plein d'éducateur dans les tableaux. J'ai besoin de trois éducateurs pour assurer notre mission d'accompagnement des t3 sans devenir maltraitant avec eux. La présence des éducateurs ne devrait pas être tributaire d'un nombre d'élèves à tout le moins pour les premiers postes éducateurs. Une école spécialisée T3 = 2 éducateurs d'office... Ensuite, on calcule des périodes complémentaires pour améliorer l'accueil des difficultés. De plus, Je n'ai aucune possibilité paramédicale supplémentaire après avoir proposé une prise en charge logo à seulement la moitié de mes élèves. A moins de diminuer mon offre en terme d'enseignants et de ré-augmenter le nombre d'élèves en classe. Le nombre prévu étant déjà insupportable lorsque ce sont des T3.
- 39) en ce qui concerne les classes adaptées l'idéal serait d'avoir en classe 2 personnes et cela n'est pas possible ou alors au détriment des autres classes!
- 40) trop de cumuls de troubles et manque de prises en charge individualisées
- 41) Un exemple : encadrement "EDUCATEUR" trop faible par rapport aux cas de type 3... 9h pour 29 ou 30 élèves, c'est vraiment très peu quand le fonds de solidarité n'est pas attribué (de toutes façons cela ne fait jamais un temps plein). Pour les pédagogies adaptées T2, une puéricultrice temps plein par classe d'office serait bien venu. L'attribution d'un éducateur par établissement spécialisé me semble indispensable. Tout comme une ergothérapeute et une kiné. Il est regrettable que ces fonctions soient en relation avec les chiffres de la population et pris sur le capital période.
- 42) Les enfants souffrants du trouble de l'attachement sont grandissants dans notre école. Une prise en charge spécifique est prioritaire et nous n'avons pas les moyens.
- 43) En type 8, nous n'avons pas droit à l'encadrement d'un éducateur spécialisé. Mais, si l'enfant à besoin d'un encadrement spécifique pour les apprentissages, il a également besoin d'un encadrement spécifique pour les moments extrascolaires... Faire appel à des ALE, n'est pas une solution adéquate. Les ALE ne sont pas formées. Nous sentons que notre population change et qu'il y a de plus en plus de troubles associés (comme de gros troubles de comportement, ...) ...
- 44) car pour pratiquer une pédagogie adaptée (autisme TEACCH), on doit avoir du personnel supplémentaire, pour gérer l'organisation spécifique d'une classe, gérer les apprentissages, gérer les crises, etc.
- 45) l'éducation et la discipline est de plus en plus inadaptée. Les parents refusent les décisions disciplinaires. Il serait plus que nécessaire d'avoir des éducateurs
- 46) Trop peu d'heures paramédicale même pas une période par élève...

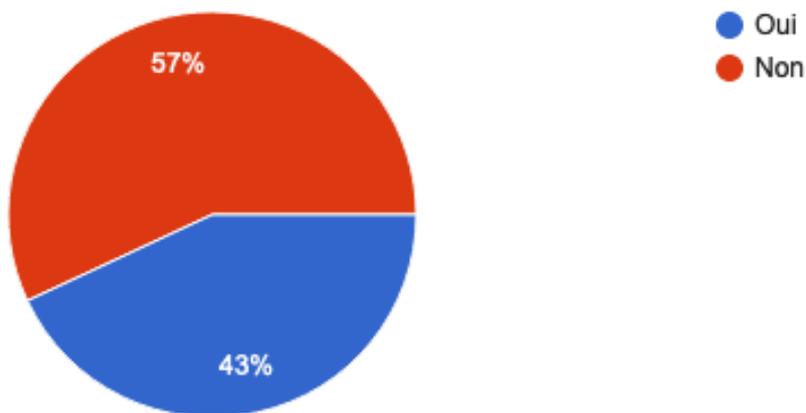
- 47) manque d'encadrement paramédical pour les élèves relevant des maturité 1 et 2
- 48) Au niveau paramédical, il faut faire des choix en fonction du capital périodes. Idem pour le capital périodes enseignants. Les élèves ne bénéficient pas de toute l'aide qu'ils devraient avoir: ergothérapeute, professeur d'individualisation.....
- 49) manque énorme au niveau du paramédical
- 50) Pour les enfants T3 atteints d'autisme, nous manquons souvent de personnel afin de leur apporter l'aide spécifique à leurs besoins.
- 51) Les moyens au niveau paramédical sont trop faibles... de plus les normes d'élèves pour l'organisation des classes en T1 et T8 sont hautes. Les problèmes éducationnels sont de plus en plus élevés aussi... et nous devons "bricoler" pour être compétents à maîtriser d'autres fonctions (psy - AS - éducateur...) tout en étant instit
- 52) Manque de périodes pour engager une ergo, un éducateur
- 53) Manque de paramédical et d'éducatif. Besoin d'individualiser certains moments et certains apprentissages.
- 54) Manque de budget. Nous ne pouvons pas nous permettre d'acheter des outils numériques en suffisance, nous ne pouvons pas nous mettre d'adapter nos locaux entièrement en fonction de notre public.
- 55) pour les enfants avec troubles de l'autisme on ne peut travailler seul dans sa classe. Nécessité d'au moins une seconde personne . Du personnel paramédical est aussi souhaité (logos, kinés, puéris)
- 56) les enfants de la pédagogie adaptée ont besoin d'un encadrement spécifique : puéricultrice pour le travail de la propreté (nombreux enfants pas propres), aide en classe à la titulaire pour permettre un travail individualisé, financièrement les outils utilisés dans ce type de classe sont conçus pas les membres du personnel (pictogrammes, activités d'apprentissage, matériel adapté, travail d'hygiène, travail de communication au travers des tablettes et encodage individualisé ...)
- 57) Ne pouvoir disposer que de 97% de l'encadrement est un véritable handicap pour organiser correctement la prise en charge des élèves. L'encadrement paramédical est également trop faible pour l'enseignement de type 1 ou 8. En effet, si on consacre quelques périodes pour une assistante sociale, une kiné ou une ergo, on ne sait plus assurer une rééducation logo pour tous les élèves qui en ont besoin.
- 58) pour la pédagogie adaptée à la dysphasie, non (type 8)
- 59) manque d'un éducateur
- 60) Nous devons répondre à des demandes de suivi en intégrations et l'encadrement (surtout dans le respect des anciennetés "paramédicales") est insuffisant surtout pour les demandes en logopédie.
- 61) pas assez d'encadrement
- 62) parce que tous les élèves n'ont pas droit à un suivi en logo et/ou kiné
- 63) Pas assez de logopède
- 64) Dans les classes TEACCH il faudrait au moins deux intervenants pour un groupe de 6 à 8 élèves. Le calcul du paramédical est vraiment trop bas (X 0.7)
- 65) Que fait-on avec les élèves qui ont des problèmes de comportement dans une classe de type 1 ou de type 8 qui terrorisent les autres enfants, sans éducateur. Et finalement peu de solutions à proposer aux parents puisqu'il y a très peu de type 3 à proximité.
- 66) pour les types 1 et les types 2 modérés, OK. Pour les types 2 sévères, non

- 67) Classes à pédagogies adaptées pour autisme avec ou sans compétences pédagogiques, il faut minimum soit deux enseignants, soit un enseignant accompagné d'une puéricultrice, soit un enseignant accompagné d'une logopède. Prenons l'exemple d'un enfant autiste T3 : 1 période d'encadrement paramédical A) pour l'autonomie ( l'hygiène corporelle, à l'alimentation, l'environnement,.....) pour la socialisation (éducation, respect de soi/des autres et de l'environnement,....) role d'une puéricultrice. B) pour la socialisation (s'approprier son corps et celui des autres dans l'espace et dans le temps, bien-etre,....) role d'un kiné/psychomotricien. C) pour la socialisation (violence par rapport à soi-meme ou à l'autre,....) role d'un éducateur. D) pour le développement du langage, de la communication,....role d'une logopède. E) pour le développement du cognitif (ateliers,.... capter l'attention, groupe de 3 maximum) role d'une enseignante complémentaire. Je ne m'étaie pas sur le regard de la psychologue, son soutien à l'équipe...ni sur le role de l'assistant social ou l'éducateur (lien école/famille, sécurité de l'enfant,...) Je puis dire que dans mon école, les membres de l'équipe hyper professionnels, les plus compétents s'épuisent et virent vers un burn-out car ils se donnent au maximum et constatent le manque de moyens humains accordés à ces enfants de type 3 pour qu'ils puissent effectuer un travail correct. C'est très difficile d'affronter les familles très exigeantes et à juste titre pour l'encadrement de leur enfant. Mon enfant a besoin de séances de kiné relationnelle, de psychomotricité , de bien-etre (snoezelen, hippothérapie, musicothérapie, ergothérapie,.....) de logopédie et de la présence d'une puéricultrice. Tout cela pour 1H de paramédical ????. Ces enfants devraient bénéficier de 4 périodes de paramédical comme les enfants de T2. En ce qui concerne les enfants dysphasiques, ils n'ont qu'une période de logopédie comme l'ensemble des T8..Pardon 1 minute 30 de plus (100% au lieu de 97%). Allez expliquer cela aux parents.
- 68) Certains élèves ont beaucoup de besoins spécifiques et ont besoin d'un encadrement pédagogique et paramédical importants.
- 69) Les besoins spécifiques des enfants sont tellement importants qu'il faudrait plus de personnel pour y répondre (ressources informatiques par exemple)
- 70) Manque d'un éducateur A1 , d'un mi-temps logo , d'une ergo pour T4,8 et équipe intégration, un neuropsychologue serait intéressant aussi
- 71) m question des types : Les élèves ayant des troubles autistiques peuvent "entrer" dans plusieurs types, et parfois l'autisme vient en plus d'autres troubles. Or, ils ne sont pas reconnus. Donc, j'ai des élèves avec déficience auditive ou visuelle avec TSA qui arrivent dans l'école mais qui perdent "l'avantage "paramédical de leur déficience sensorielle. Or, le travail en pédagogie adaptée est indispensable. D'autre part, lorsqu'ils sont orientés type 3 (troubles du comportement), le quotient paramédical est faible (0.7) or que ce sont des élèves qui sont souvent peu autonomes, n'ont pas nécessairement accès au langage, à la propreté, ... mais dont le comportement (parfois violent) ne permet pas une scolarisation dans un autre type. Pour ce qui est du capital période enseignant, il devrait également être revu car la présence de 2 instituteurs par groupe classe est requise. Le fait de changer de référent en cours de journée (si la para prend le relais) est problématique.
- 72) Manque cruel de paramédical et pénurie des enseignants
- 73) manque de moyens financiers pour du matériel afin de mettre les aménagements raisonnables en place - le nombre d'enfants dans les classes

- 74) Pour les enfants de type 8, il manque de logo et de kiné (dysgraphie et dyspraxie). Pour les enfants de type 2 et 4, manque de personnel paramédical...
- 75) il manque des éducateurs
- 76) besoins différents

Question 63 : Sur le plan de la formation, estimez-vous avoir les moyens suffisants pour répondre aux besoins des élèves de votre établissement ?

86 réponses



Question 64 Pourquoi ?

48 Réponses

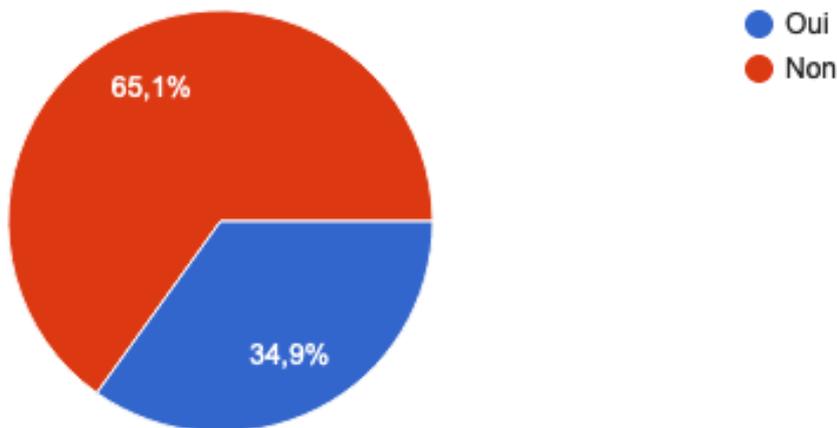
- 1) Grand besoin de formations en nouvelles pédagogie et neurosciences, ainsi qu'en nouvelles technologies
- 2) Pas assez de formations proposées sur l'autisme et les TDHA
- 3) Les formations proposées ne sont pas assez axées sur les besoins spécifiques des enfants de l'enseignement spécialisé.
- 4) Les sujets sont souvent les mêmes ; ils ne rencontrent pas toujours les besoins de chaque profession (logo, kiné... choix très réducteur) ; parfois refus de participants faute de place ou annulation par manque de participants...
- 5) formations parfois trop coûteuse et manque de temps
- 6) Les formations spécifiques sont souvent payantes.
- 7) Les formations ne sont plus suffisantes pour pouvoir répondre aux besoins des équipes éducatives. Nous manquons également de moments d'échanges que ce soit au sein de notre établissement que des échanges entre écoles. Ce sont des moments riches qui, malheureusement, ne sont pas assez nombreux.
- 8) Les formations spécialisées coûtent chers
- 9) formation de base inadéquate, formations spécifiques pas toujours assez pointues
- 10) Moyens humains sont manquants: trop peu de personnel. Moyens financiers : malheureusement les dotations ne permettent pas toujours d'acheter le matériel qu'on souhaiterait. Ces deux moyens sont malheureusement nécessaire dans un milieu socio économique défavorisé
- 11) trop peu de pratique pendant les études
- 12) Formations intéressantes souvent trop chers. Pas assez de jours de prévus dans l'année.
- 13) Il existe peu de formations appropriées aux spécificités du type 3

- 14) Pas assez de jours de formation octroyés par an (10 1/2jour pour l'enseignement spécialisé par rapport à 20 1/2jour pour l'enseignement ordinaire !!!!!!!).
- 15) Catalogue IFC pas dirigé vers l'enseignement de type 2 et public ciblé trop large / Pas de formation pour les paramédicaux / Formations doivent être prises en plus et très couteuses.
- 16) la formation n'est pas suffisante, complément par des lectures et des conférences
- 17) Informer et former sur le trouble de l'attachement
- 18) Le nombre de jour de formation me semble être réduit.
- 19) Les membres de l'équipe ont besoin de formations pointues qui ne sont pas souvent proposées
- 20) c
- 21) Enfants du types 3 qui ont besoin de soins (psychotiques, ...), enfants aux troubles de l'attachement ... les enseignants sont démunis face à une telle violence. Pas assez de formations spécifiques
- 22) Il faudrait que les membres du personnel soient formés plus tôt et plus que deux jours à la pédagogie liée à l'autisme. Par exemple, une semaine en début d'année. Par ailleurs, à cause du turn-over, il faut réitérer la formation pour les nouveaux chaque année. Cela n'est pas possible en ne fermant l'établissement que deux ou trois jours, et nous ne pouvons pas nous permettre d'envoyer plus d'un enseignant à la fois en formation IFC. Par ailleurs, les formations proposées par l'IFC ne sont pas assez variées (bien que cela s'améliore) et les formations du CCC par exemple, coutent assez cher (donc, pas de formation pour plusieurs personnes par an à cause du budget)
- 23) Les formations ne pas très adaptées à l'enseignement spécialisé.
- 24) Peu de formations adaptées au type 2 et notre réalité de terrain
- 25) Les formations intéressantes et certifiées sont couteuses et ne sont pas prises en charge par les organismes de formation du réseau
- 26) formations sur base volontaire, les autres trop généralistes
- 27) Formations OK, mais l'accès en est difficile. D'ailleurs cette année, nous avons beaucoup de nouvelles institutrices non formées à la méthode TEACCH, nous accueillons des stagiaires de la formation de 6jours, mais nous n'avons aucune place pour nos institutrices pour suivre la formation
- 28) formation initiale commune à l'ensemble des enseignants
- 29) Les formations intéressantes sont vite saturées et donc de nombreux enseignants n'en bénéficient pas. les enseignants ne sont pas remplacés lorsqu'ils partent en formation.
- 30) des pistes sont offertes mais le terrain est différent
- 31) Les formations proposées sont parfois trop générales... et plus assez pointues au niveau des pédagogies adaptées.
- 32) Pas souvent adaptée à la pratique de terrain
- 33) Il manque des formations obligatoires dans le domaine
- 34) Lorsque les membres du personnel de ces classes souhaitent se former, il reste très compliqué de les libérer. Le type d'enfants constituant ces classes demandent une prise en charge spécifique. Il nous est compliqué de les répartir dans les autres classes car ces dernières ne sont pas forcément adaptées pour cette prise en charge malgré la bonne volonté de notre équipe. L'équipe de notre établissement est jeune et fort changeante. Ce sont des personnes désireuses de se former mais cela reste compliqué de pouvoir l'organiser sans pour autant déstabiliser le reste de l'équipe et de l'école.

- 35) manque de formation initiale
- 36) Les formations en langues des signes sont trop chères et tous doivent se former
- 37) Les enseignements demandent des formations plus spécifiques, ils s'inscrivent tous mais sont refusés parce qu'on donne priorité aux personnes du diocèse.
- 38) pas assez d'offre diversifiée. Mais en même temps, c'est très difficile puisque c'est du cas par cas
- 39) Les formations sont proposées et adéquates mais le personnel ne peut pas être remplacé en enseignement spécialisé lors des formations, celles-ci sont donc très limitées et difficilement organisables.
- 40) Les formations proposées sont souvent "de base". Or, nous avons besoin de formations plus spécifiques et plus approfondies.
- 41) pas beaucoup de formation "pratico pratique" pour le terrain.
- 42) surtout pour le type 5
- 43) On n'est jamais assez formé
- 44) peu de formations sont adaptées aux élèves polyhandicapés
- 45) je viens d'arriver dans un enseignement de Type 4
- 46) pas de remplacement pour les formations volontaires
- 47) Peu de formations organisées pour le type 7
- 48) trop de diversités

Question 65 : Sur le plan du matériel pédagogique, estimez-vous avoir les moyens suffisants pour répondre aux besoins des élèves de votre établissement ?

86 réponses



Question 66 Pourquoi ?

52 réponses

- 1) Si l'on parle d'outils compensatoires tels que tablettes, ...
- 2) Pas assez de matériel de manipulation...
- 3) Le matériel pédagogique solide a un coût relativement élevé.
- 4) L'utilisation des nouvelles technologies devient un vrai outil nécessaire pour aider les enfants avec des troubles DYS et nous ne pouvons pas leur fournir le matériel nécessaire.
- 5) pas assez de finances
- 6) manque de moyens financiers

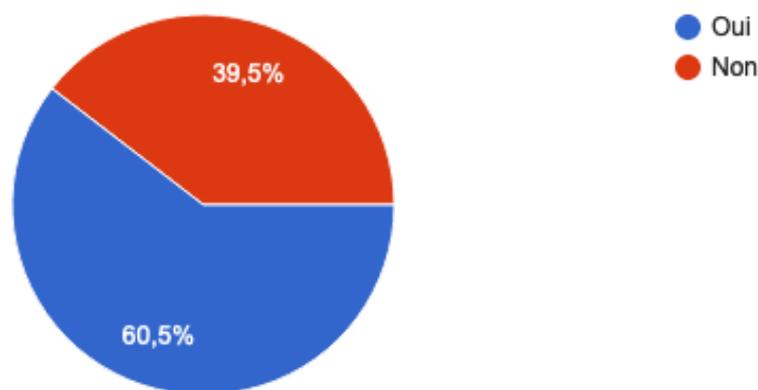
- 7) Matériel adapté cher et souvent dans des catalogues étrangers( ce qui n'est pas permis par le PO)
- 8) Pour les classes à pédagogie adaptée , j'aurai souhaité avoir une tablette par enfant pour les aider.
- 9) La dotation que nous recevons pour pouvoir faire fonctionner l'école n'est pas suffisante. Les outils pédagogiques coûtent chers si on veut du bon matériel et je préfère acheter directement des outils qui sont solides plutôt que de devoir acheter plusieurs fois.
- 10) Pas assez de budget pour acheter du matériel spécifique.
- 11) matériel onéreux et peu de subsides, manque de locaux, besoin de matériel très spécifique
- 12) Matériel spécifique très coûteux...
- 13) le numérique coûte très très cher !!!! les outils pour les manipulations ou les pédagogies différentes ( style montessori) sont hors de prix !!!!
- 14) Les manuels existants ne correspondent pas ou peu aux besoins de nos élèves
- 15) pas assez de budget pour les TICs et les appels à projets sont refusés
- 16) pas de budgets
- 17) Certaines adaptations ou matériel pédagogique coûtent très chers.
- 18) Nous devons constamment retourner vers des dons pour couvrir des frais plus importants
- 19) nombreuses adaptations nécessitant beaucoup de matériel
- 20) pas de budget pour acheter du matériel spécifique
- 21) Nos élèves ont besoin de manipuler et comme nous ne sommes pas en discrimination positive, ce matériel coûte très cher à l'école
- 22) les pédagogies adaptées demandent un matériel onéreux qui ne sait pas toujours être "bricolé"
- 23) Certains élèves de type 8 en intégration devraient être équipés d'une tablette mais ne le sont pas par manque de moyens financiers des parents. Nous pallions à ce problème en mettant des tablettes à leur disposition dans les classes mais les liens ne se font pas avec les travaux à domicile (devoirs, entraînements à l'utilisation de l'outil...)
- 24) d
- 25) Obligation de commander le matériel dans un catalogue imposé par la Ville. Ce catalogue ne répond pas aux besoins spécifiques des enfants qui présentent certains troubles (dyspraxie,...)
- 26) Notre école fonctionne sur les dons des associations et des services club. une fois les subsides engagés dans le bâtiment et le salaire de la dame d'entretien, il ne nous reste plus grand chose pour le matériel adapté. Le matériel scolaire est convenable et sans excès de dépenses. Nous avons du trouver 40000 € pour adapter notre salle de gym qui est un outil indispensable à nos élèves. Nous avons du mal à organiser une activité lucrative car peu de parents suivent leurs enfants. J'ai 75% de mes élèves placés. Et pourtant nos besoins en matériel numérique, matériel de psychomotricité, de sport, d'observation scientifique, d'expression artistique sont réels. Pour amener une nouvelle estime de soi nous proposons à nos élèves un atelier d'expression par les arts du cirque. Cela n'a pu se faire qu'avec un accord financier avec un centre culturel et nous ne pouvons offrir cela qu'à 20 élèves de l'école car pas les moyens d'augmenter le temps de présence de l'animateur chaque semaine.
- 27) matériel souvent bricolé sur le tas

- 28) Fautes de moyens, comme toujours ! J'aimerais pouvoir équiper les classes (rapidement) des dernières technologies mais les contraintes des infrastructures et budgétaires ralentissent le processus
- 29) dotation annuelle insuffisante: nous ne réalisons pas beaucoup de frais car rien que le salaire des ouvriers et les factures d'énergie épuisent la dotation.
- 30) les moyens financiers reçus ne nous permettent pas d'acheter du matériel pédagogique. Le budget Manolo devient ridiculement bas !
- 31) Les élèves du spécialisé ont des besoins spécifiques et donc il faut énormément de matériel souvent coûteux. Les subsides octroyés par le pouvoir organisateur ne suffisent pas . Les enseignants en intégration sont nombreux et l'école n'arrive pas à suivre. Ils y vont très souvent de leur poche.
- 32) ce sont des enfants qui ne s'adaptent pas à UNE méthode, il faut parfois créer son propre matériel
- 33) Le matériel adapté coûte cher donc on fait avec les moyens du bord
- 34) MANque de budget pour des achats de tablettes, tableaux numériques,...
- 35) Voir réponse précédente : besoin de matériel spécifique, couteux ou construit par l'équipe (scratch, photocopies couleurs, plastification, ...). Ce matériel est la plupart du temps individualisé en fonction d'un élève cela veut donc dire que chaque année le travail est à recommencer en fonction de l'enfant et de son avancement. Bien souvent l'investissement personnel en heures et financier est important pour réaliser ce matériel et adapté la classe à cette prise en charge.
- 36) Parce que de plus en plus d'élèves ont besoin d'avoir une tablette pour les activités qui demandent une trace écrite. Ces élèves dyspraxiques n'ont pas tous la chance d'avoir une famille qui sait leur fournir ce matériel. C'est alors à l'école de se débrouiller...
- 37) pas assez d'aides pour acheter du matériel informatique
- 38) Parce que le matériel a un coût et que les subsides sont souvent insuffisant pour répondre de manière optimale aux besoins de chaque enfant (mais on arrive à faire preuve d'inventivité pour apporter à chacun ce dont il a besoin).
- 39) nous ne recevons RIEN le materiel vient des subsides du lotto
- 40) Manque de matériel au niveau informatique, de matériel spécifique pour les élèves en difficulté, les locaux sont trop petits et ne permettent pas aux enfants de bouger, manque de locaux pour le paramédical
- 41) Le matériel pour ces enfants est très spécifique et très couteux... Les nombreux ateliers individualisés réclament aussi beaucoup de photocopies, d'agrandissements, de couleurs,.... Le développement de l'autonomie et de la socialisation de ces enfants nécessite de nombreuses activités fonctionnelles, nous développons la pédagogie du projet...en découlent de nombreuses visites (marchés, course/magasins, musées ou autres activités culturelles, piscine, hippothérapie,....) Entrées + déplacements. On organise des activités...les enseignants se plaignent de leurs investissements personnels.
- 42) Nous n'avons pas accès à tout le matériel spécifique indispensable pour notre établissement. La cause 1) manque de moyen financier 2) marchés organisés par notre P.O. très restreint par apport à nos besoins spécifiques.
- 43) Le matériel informatique nécessaire pour les enfants IMC et dyspraxiques coute très cher et est indispensable

- 44) le matériel spécifique au t4 coûte cher, notre PO a du mal à nous laisser acheter dans des magasins en lignes( hoptoys, par ex)Les tablettes idéales pour les apprentissages sont des IPads., il faut aussi pouvoir acheter des applications, .. Certaines formations nécessaires à la mise en œuvre de ce matériel sont chères
- 45) Nous avons besoin de beaucoup de matériel spécifique
- 46) Surtout pour les classes teacch, le besoin en photocopie, en plastique à plastifier , en velcro est très grand. Et ceci afin de permettre aux élèves une automatisation des apprentissages. Et ce matériel coûte très cher auprès des fournisseurs désignés. De plus, une partie du budget est réservée aux sorties, indispensables à l'inclusion dans la société.
- 47) Il serait très utile d'avoir un meilleur nombre guide afin de répondre au mieux aux besoins des enfants
- 48) les aménagements nécessaires pour les élèves polyhandicapés sont excessivement chers
- 49) locaux pas tous prévus pour le t4, WC pas adaptés.
- 50) pas assez de moyen, les enseignants bricolent pour mettre en place des aménagements raisonnables en place et, paradoxalement, dans l'enseignement ordinaire en encadrement différencié, les classes sont équipées de matériel en tout genre...
- 51) Le matériel spécifique est assez onéreux, les difficultés des enfants sont différentes d'année en année et acheter tous les ans, n'est pas possible.
- 52) formations peu nombreuses

Question 67 : Sur le plan des référents théoriques, estimez-vous avoir des moyens suffisants pour répondre aux besoins des élèves de votre établissement ?

86 réponses



Question 68 : Pourquoi ?

30 réponses

- 1) Besoins de formations dès l'entrée en spécialisé par les MDP, sur justement le spécialisé et les possibilités d'adaptations pédagogiques.
- 2) LES BESOINS SONT DE PLUS EN PLUS CIBLES ET PRECIS LES DEGRES DE DIFFERENCES ENTRE CERTAINES MAITRISES DE COMPETENCES SONT DE PLUS EN PLUS HETEROGENES. LES PROGRAMMES TROP COMPLEXES FACE A CERTAINS NIVEAUX D ABSTRACTION FAIBLES (MATH) TROP DE DISPERSION DANS LES COMPETENCES A DEVELOPPER MEME MINIMALES DE PLUS EN PLUS D ENFANTS OU L AFFECTIF ET L ESTIME D EUX MEMES SONT DE REELLES COMPETENCES A TRAVAILLER AVANT TOUT. LES COMPETENCES SOCIALES SONT DES BASES PARFOIS OUBLIEES HORS ELLES SONT PRIMORDIALES POUR PLUS TARD

- 3) les infos d'ordre pédagogique sont peu nombreuses. nous devons trouver des outils par nous-mêmes
- 4) Pas de formation suffisante
- 5) Quels référents? Il faut toujours chercher soi-même, peu de références biblio
- 6) Pas de budget pour la littérature/adultes...ex.collection "La Chenelière"
- 7) il n'existe rien pour les élèves relevant de l'enseignement de type 2 ! nous utilisons des interférentiels qui datent des années 60.....
- 8) Nous devons chercher ces référents par nous-même la communauté française propose très peu de textes
- 9) La complexité des situations
- 10) troubles des apprentissages très variés, multidys...
- 11) e
- 12) Besoin de formations très spécifiques
- 13) Beaucoup de jeunes enseignants peu formés et peu de réponses adaptées au type deux dans le programme intégré.
- 14) Pas d'outils pédagogiques spécifiques qui respectent réellement les enfants ayant des troubles DYS
- 15) manque de moyens
- 16) réponse identiques : pas de moyen financier suffisant
- 17) Besoin de plus de recherche ciblée
- 18) Manque de références pour les formations spécifiques ou trop couteuses
- 19) Pas de référentiels adéquats
- 20) Les prescrits légaux sont "light" pour l'enseignement spécialisé... Nous devons souvent faire référence à nos pratiques pour développer un outil. Les programmes nous donnent des balises mais qui sont bien trop complexes...
- 21) Trop général, pas assez ciblé sur les différentes difficultés rencontrées
- 22) Manque de ligne conductrice.
- 23) Les recherches avancent, la neurosciences est de plus en plus experte dans l'analyse de la prise en charge de ces élèves. La plupart du temps ce sont les membres du personnel qui recherchent de nouvelles idées et technologies pour aider les élèves. Et bien souvent ce sont eux qui en savent bien plus que les autres. Le soutien d'une équipe extérieure pour aider les enseignants et les familles serait le bienvenu. Il reste difficile et compliquer pour les enseignants de gérer au mieux le suivi des enfants et le soutien aux familles. Beaucoup de parents se sentent désemparés, perdus et peu soutenu face à la problématique de leur enfant.
- 24) programme pas très adapté
- 25) quels référents théoriques???
- 26) Il manque de référents théoriques adaptés à la problématique motrice des enfants ainsi qu'aux différents troubles affectant les fonctions exécutives
- 27) nous les produisons nous-même
- 28) Aucun programme n'existe
- 29) les enseignants qui arrivent dans l'école n'ont aucune formation spécifique concernant les troubles de l'apprentissage???
- 30) Peu de manuels sont adaptés aux enfants sourds ou malentendants

Question 69 : Quels sont selon vous les principaux critères pris en compte pour l'orientation des élèves vers le(s) type(s) organisé(s) dans votre établissement ?

84 réponses

- 1) QI
- 2) le mal-être de l'élève, la pression du système, besoin d'un rythme plus lent , plus différencié
- 3) Déficits intellectuels, troubles instrumentaux, handicaps physiques, troubles du comportement. Le protocole justificatif est primordial à ce sujet. Malheureusement, il arrive parfois longtemps après l'attestation de type et l'inscription de l'élève.
- 4) Les places disponibles, les professionnels veulent "caser" leur patient coûte que coûte
- 5) NIVEAU QI - TROUBLES SPECIFIQUES MULTIPLES (MULTI DYS)
- 6) .
- 7) La zone de ramassage scolaire, les pédagogies suivies et la réputation de l'établissement.
- 8) La qualité de l'enseignement fourni, l'investissement de toute l'équipe et son adaptabilité, les projets mis en cours, l'infrastructure, la modulation des classes, la présence de l'internat...
- 9) échecs scolaires
- 10) QI (par le PMS)
- 11) les troubles du comportement ou le fait que ces élèves ne soient plus les bienvenus dans beaucoup d'écoles
- 12) Un bilan multi disciplinaire : centre pluri-disciplinaire, hôpitaux,.. ( bilan CPMS ne suffit pas) , ce bilan doit être fait dès les signaux d'alarme des instituteurs maternels( temps de réaction bcp trop long),la prise en charge la plus rapide possible (beaucoup d'enfants arrivent trop tard) afin de pouvoir utiliser l'intégration ensuite et la méconnaissance des orientants , des parents,du travail que nous fournissons.Il faut prendre en compte aussi le fait que beaucoup d'enfants( surtout en type 8 )sont en "burn-out scolaire"et donc en rupture totale avec l'ordinaire.
- 13) Des enfants en grande difficulté dans l'enseignement ordinaire , qui sont malheureux car toujours en échec, qui en dehors de la matière ont un rythme de travail beaucoup plus lent et qui nécessite la présence d'un professeur à leur côté.
- 14) Il faut une attestation d'orientation vers le type 2 ainsi qu'une annexe expliquant le besoin d'une école à pédagogie adaptée.
- 15) Niveau de l'élève
- 16) l'organisation de l'école, son avancée pédagogique, son ouverture aux parents, le taux de retour dans l'ordinaire
- 17) les différents troubles
- 18) Les QI
- 19) leurs besoins
- 20) L'autonomie, les besoins médicaux, le niveau d'apprentissage
- 21) Dans notre école pour un passage de classe ou de l'enseignement ordinaire vers le spécialisé ?
- 22) pour le type 5 c'est l'hospitalisation ou le décrochage scolaire pour le type 3 c'est l'inadéquation des attitudes et comportement dans un groupe d'enfant
- 23) L'ordinaire a épuisé ses ressources
- 1) L'avis des parents. 2) Le retard pédagogique. 3) Le quotient intellectuel et troubles dys.
- 24) le résultat de Qi, l'autonomie des enfants, l'âge, ...

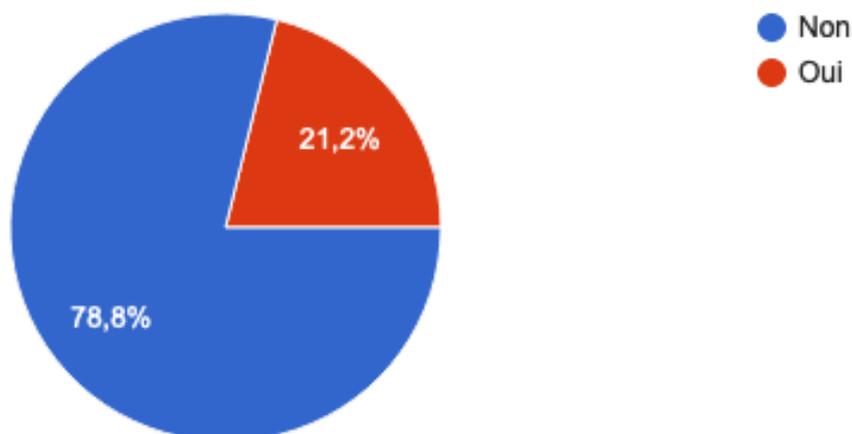
- 25) D'après l'avis du CPMS en accord avec les parents et des différents bilans,: pédagogique, médical et social.
- 26) Adaptation sociale, déficience intellectuelle, difficultés motrices associées à une déficience intellectuelle
- 27) les troubles d'apprentissages et le milieu social et intellectuel des parents ne pouvant assurer les exigences de l'enseignement ordinaire
- 28) type le plus proche de l'ordinaire
- 29) Les problèmes de comportement
- 30) Le niveau intellectuel et la présence ou non d'un trouble spécifique
- 31) L'ordinaire n'est pas équipé pour faire face à de gros troubles dys, ni à un retard intellectuel.
- 32) les pédagogies adaptées
- 33) Pour les élèves de type 8, lorsque les aménagements raisonnables de l'école ordinaire ne suffisent plus, les élèves entre dans les projets d'intégration. Pour les élèves de type 2, lorsque l'écart avec les attentes de l'ordinaire se creuse, lorsque l'équipe éducative(de l'ordinaire) est dépassée par manque d'expertise ...
- 34) f
- 35) Troubles d'apprentissage, troubles du comportement
- 36) L'autisme. De tous horizons... nous avons aussi bien des enfants qui pourraient réellement être reliés au type 3, qu'au type 1, 2 (assez nombreux) et 8
- 37) l'autonomie la socialisation la communication
- 38) Le Q.I. / L'écart pédagogique "âge/classe"/Le bien-être et la nécessité de travailler l'estime de soi (la confiance)
- 39) retard mental modéré à sévère suite à un bilan pluridisciplinaire
- 40) des testings réalisés par le CPMS qui déterminent un QI, des troubles neuro-psychologiques, un handicap mental - les parents qui sont dans le déni par rapport aux troubles de leur enfant mais qui acceptent éventuellement un type 8
- 41) Le plus souvent, c'est le rejet de la problématique par l'ordinaire...Il faut constater une aggravation des comportements telle qu'il est compréhensible que cela soit ainsi. Les comportements sociaux et le relationnel sont envisagés prioritairement par les PMS et les parents. Les problématiques liées aux mauvais résultats n'arrivent qu'ensuite et trop souvent trop tardivement dans le cursus. Les frustrations générées par ces échecs favorisent l'apparition de comportements violents lourds.
- 42) pour l'enseignement de type 1 il s'agit souvent d'enfants ayant de grosses difficultés en lecture dans le primaire ordinaire,souvent des enfants qui ont d'ailleurs doubler leur 3ème maternelle, pour le type 2 il s'agit pour la plupart d'un déficit mental suite à des incidents génétiques ou troubles autistiques
- 43) Tests PMS réalisés après des échecs multipliés dans l'ordinaire ; selon les réseaux, les établissements, les zones, le milieu social... cela se fait plus ou moins tôt dans le parcours scolaire de l'enfant
- 44) retard scolaire, troubles des apprentissages l'école étant associée à un Centre de Réadaptation Ambulatoire (CRA), la grande majorité de nos élèves arrive chez nous afin de pouvoir bénéficier d'une prise en charge individuelle et globale pendant le temps scolaire.
- 45) attestation médicale et l'annexe pour kles pédagogies adaptées (autisme)
- 46) résultats scolaires dans la logique
- 47) le besoin des parents...

- 48) parlez-vous des testings PMS ou centres orienteurs?
- 49) Evaluation du QI, le retard pédagogique, le décrochage scolaire. Le fait que l'ordinaire se débarrasse des élèves de certaines origines culturelles et des élèves dont on ne sait plus quoi faire parce que on a trop attendu avant d'orienter. Lorsque le CEB approche on les oriente vers le spécialisé.
- 50) compréhension, logique
- 51) L'orientation des élèves vers notre établissement sont fait par des professionnels dont je n'ai pas le droit de juger leur avis.
- 52) Les résultats des testings PMS - l'accord des parents - la situation géographique
- 53) Age, autonomie, socialisation, communication acquis de base
- 54) Les limites de l'enseignement ordinaire. Pas forcément les besoins des enfants.
- 55) les bilans, l'avis du CPMS,...
- 56) la réponse aux besoins des enfants selon leurs difficultés
- 57) T 1 : généralement se sont des enfants qui ne parviennent plus à suivre le cursus scolaire normal. L'écart commence à se faire ressentir par rapport aux autres élèves de l'école ordinaire. Malheureusement, nous constatons que beaucoup d'élèves sont maintenus en enseignement ordinaire car ils sont peu dérangeants. Jusqu'au moment où l'enfant arrive à un décrochage scolaire, un dégoût. Il devient alors beaucoup plus compliqué d'accueillir ces enfants en fin de cursus scolaire complètement démotivés. Ces élèves en fonction du niveau scolaire et de la motivation seront orientés dans des classes scolaires. T2 : ce sont des enfants pour la plupart ayant besoin d'un travail spécifique de communication, socialisation, autonomie. La déficience mentale est présente selon des degrés très différents. Il est compliqué de déterminer dans ce type les enfants pour lesquels une scolarisation n'est plus envisageable. T3 : des enfants au profil forts différents, problèmes de comportement, gestion des émotions, problèmes de personnalité où là également la prise en charge est très spécifique (gestion de conflit, estime de soi, motivation, raccrochage scolaire). De plus en plus d'enfants de ce type arrivent tardivement dans notre établissement et il est très compliqué de pouvoir faire un travail sur le long terme. Vient s'ajouter à tout cela le double diagnostic, de plus en plus d'élève relève à un moment donné de la psychiatrie. Pour certains aucune médication particulière pour gérer les angoisses, peu de prise en charge externe pour le suivi psychologique, ... Certains de nos élèves sont hospitalisés afin de déterminer la problématique mais sans succès. Les hôpitaux nous contactent pour savoir comment procéder avec ce type d'élèves. Où devons nous nous arrêter par rapport à ce type de prise en charge?
- 58) protocole justificatif et attestation rédigée par le neuro-pédiatre, les équipes pluridisciplinaires (psy neuropédiatre, AS,logo, kiné, ergo, chirurgien ortho qui prescrit le matériel ortho) du CIRICU de la Citadelle, service pédiatrique de Montegnée, centre Eclorre de Libramont, les centres PMS qui orientent les élèves, tout organisme professionnel suivant l'enfant en famille (SAPA: service d'aide précoce), etc.
- 59) Le test de QI et le diagnostic d'un trouble d'apprentissage ou d'un trouble instrumental.
- 60) relève des CPMS
- 61) bilan global de l'élève
- 62) Les besoins des enfants liés à leur potentiel intellectuel.
- 63) retard péda
- 64) Le langage

- 65) s'il y a un diagnostic d'autisme et/ou de troubles du comportement
- 66) la proximité de l'école, le refus des parents de certains types d'enseignement, type 8 passe mieux auprès des parents
- 67) les apprentissages scolaires pour le type 1, le degré d'autonomie pour le type 2
- 68) autonomie ...comportement
- 69) Décalage âge et niveau pédagogique / Q.I. / troubles apprentissages
- 70) la proximité, la collaboration avec le CJES
- 71) La pédagogie adaptée
- 72) leur besoin
- 73) Les difficultés pédagogiques pour les élèves de types 1 et 8 et les difficultés comportementales pour les élèves de type 3
- 74) pour les classes teacch: la présence de troubles autistiques avec difficultés comportementales qui rendent la vie en groupe compliquée. Pour les "caractériels": les difficultés de comportement (dont souvent la violence) qui ont souvent engendrés des exclusions de une voir plusieurs écoles avant d'arriver chez nous
- 75) les heures logo et kiné !
- 76) le bien-être dans une école en fonction des troubles de l'enfant
- 77) Pour les élèves de type 8 en intégration: lorsque les aménagements raisonnables mis en place dans l'enseignement ordinaire ne suffisent pas. Pour les élèves de type 2 , les PMSO dirigent les parents vers nous suite aux différents bilans réalisés
- 78) Difficultés physiques
- 79) en première position sans aucun doute le mal-être de l'enfant dans l'enseignement ordinaire puis les troubles de l'apprentissage puis la précarité du milieu
- 80) Les rapports médicaux fournis par les parents au centre PMS. Malheureusement, les orientations sont faites sur documents écrits et non sur base d'observations cliniques et pratiques de l'enfant au sein d'une classe.
- 81) la surdit 
- 82) projet personnel

Question 70 : Accueillez-vous des  l ves qui rel vent d'un autre type d'enseignement ? (Avec d rogation)

85 r ponses



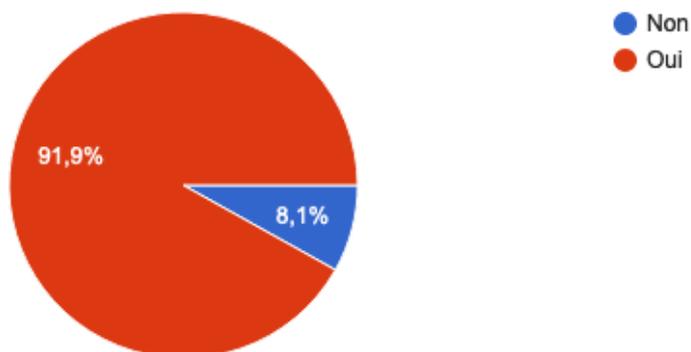
Question 71 : Quels sont les moyens mis en oeuvre afin d'accueillir ces élèves dans les meilleures conditions ?

18 réponses

- 1) en intégration en définissant les objectifs
- 2) utilisation de matériel correspondant à la spécificité de l'enfant, concertation avec l'école organisant le type, ...
- 3) Ceux dont les élèves ont besoins mais parfois nous arrivons à nos limites
- 4) La formation des membres de personnel
- 5) Nous tentons de diminuer la pression mais nous ne pouvons garder ces enfants que si l'école ne devient pas mal traitante pour eux par son niveau d'exigence.
- 6) l'encadrement dans les projets d'intégration avec une école déjà partenaire, des élèves autistes (typés 3) mais l'expertise du type 2 est plus adaptée.
- 7) intégration dans les écoles ordinaire pour type 1 et 8
- 8) C'est dans le cadre de l'intégration uniquement que nous travaillons avec des dérogations ( qui d'ailleurs mettent des mois à nous arriver. Et nous sommes censés ne commencer le travail avec l'enfant qu'une fois en possession de cette dérogation).
- 9) ce sont des élèves qui sont en intégration, ils bénéficient d'un certain nombre d'heures d'accompagnement
- 10) Ce sont majoritairement des élèves en intégration, les membres du personnel sont ultra-motivés et se forment en continue ( bénévolement) selon les différentes pathologies ou troubles des élèves qu'ils accompagnent
- 11) Ces élèves sont inscrits en intégration dans des établissements ordinaires (T8)
- 12) Ce sont des élèves qui ont une attestation "maternel type 3" et qui bénéficient d'un projet d'intégration.
- 13) en intégration
- 14) ils sont encadrés dans le cadre de l'intégration avec du personnel formé
- 15) Transport scolaire, encadrement paramédical, le cadre de l'école
- 16) uniquement des élèves de type 8 en intégration. L'aide de notre part se fait donc dans l'école ordinaire
- 17) L'équipe se mobilise
- 18) personnel adapté

Question 72 : Le conseil de classe, assisté de l'organisme de guidance, propose-t-il parfois la réorientation d'un élève de votre établissement vers un autre type d'enseignement ?

86 réponses



Question 73 Dans quelle(s) situation(s) par exemple ?

78 réponses

- 1) troubles du comportement
- 2) En fonction des progrès et des maîtrises des compétences tant disciplinaires que comportementales.
- 3) Violences, comportement inadapté
- 4) ENFANT ORIENTE 8 (POUR QUE LES PARENTS ACCEPTENT L'ENTREE DAN SLE SPECIALISE) MAIS QUI AU FINAL PRESENTE DE PLUS GRANDES LACUNES AU NIVEAU INTELLECTUEL
- 5) Cela arrive très rarement. Lorsque la violence s'installe chez l'enfant.
- 6) Suivant l'évolution de l'enfant au cours de sa scolarisation. Le passage vers le secondaire spécialisé.
- 7) Lorsque les pédagogies et les adaptations pratiquées ne portent plus/pas leurs fruits pour des raisons diverses mais toujours dans le bien-être de l'enfant, la sécurité des autres élèves et des membres du personnel
- 8) diagnostique incorrect
- 9) retour ordinaire
- 10) soucis "dys" principalement ou des déscolarisations
- 11) De type 8 à type 1 ou 7 secondaire . De type 4 à type 2 secondaire
- 12) Soit un enfant est orienté vers un enseignement de type 3 , car il présente des troubles importants du comportement avec violence sur ses pairs ou sur les adultes, soit vers l'enseignement de type 1 ( retard mental léger- testing effectué par le PMS)
- 13) en fonction de ses besoins pédagogiques ou en cas de troubles du comportement
- 14) orientation vers type 5 : cas psychiatriques, psychotiques,.... vers un type 6 ou 7
- 15) des élèves relevant de l'enseignement de type 3
- 16) lorsque l'élève n'évolue pas
- 17) Lorsque le comportement de l'enfant relève du type 3 ou que les besoins médicaux sont très importants, l'E passe alors en type 4.
- 18) Vers le type 3 ou le type 2
- 19) lorsque l'enfant n'entre pas du tout dans les apprentissages scolaires (déficience mentale ) ou lorsqu'il règle ses difficultés de comportement (retour à l'ordinaire)
- 20) C'est de plus en plus rare mais lorsque nous avons épuisé nos ressources ....
- 21) On analyse en équipe si l'école peut encore répondre aux besoins spécifiques de l'enfant. Si pas, une réorientation est proposée en accord avec les parents. Si cela est nécessaire.
- 22) à chaque fois pour des enfants qui ne sont pas scolarisables
- 23) Oui, en fonction de l'avis du conseil de classe et du CPMS.
- 24) Orientation vers l'ordinaire ou changement de type pour orientation vers le secondaire
- 25) du type 1 vers le type 2 ou 3
- 26) peu d'évolution péda, soucis comportement
- 27) Après testing, confirmation d'une déficience intellectuelle
- 28) charnière primaire secondaire ou durant le parcours primaire (à la demande de l'école ou parfois des parents)
- 29) Un enfant ayant bien évolué peut être retesté et parfois il peut devenir T8.

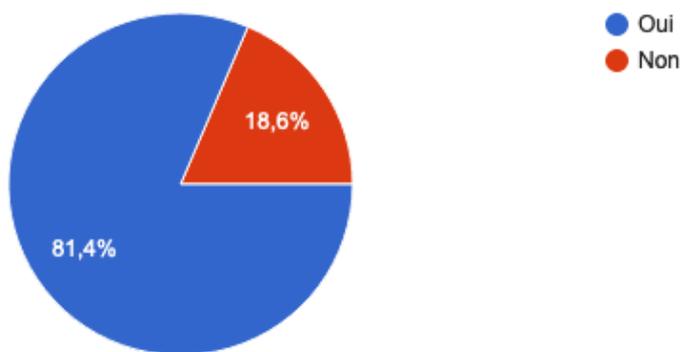
- 30) lorsque le comportement d'un élève (typé 8) l'empêche de poursuivre sa scolarité dans l'ordinaire avec un projet d'intégration (qui ne suffit plus) et que le PMS change son type pour devenir type 3
- 31) g
- 32) Enfant trop violent ne sait pas rester dans un enseignement de T8 car moins d'encadrement que dans le T3.
- 33) Lors du passage en secondaire où le projet de l'élève se précise ; également dans le cas où l'on se rend compte que la pédagogie adaptée à l'autisme n'est plus adéquate avec les besoins de l'enfant car, par exemple, les troubles d'apprentissage prennent le dessus (c'est assez rare, mais cela arrive parfois au milieu du primaire)
- 34) lorsque l'enfant est orienté dans le secondaire spécialisé et lors des intégrations
- 35) Orientation en Type 3 / Vers une structure plus adaptée à l'importante déficience intellectuelle et ou physique
- 36) enfant avec un meilleur niveau de fonctionnement, besoin d'une classe de langage,...
- 37) Après quelques temps dans l'école, on se rend compte que l'enfant ne présente pas les troubles de départ et sont réorientés vers le type qui lui correspond le mieux (après visite chez le neuro, logo, CPMS spécialisé,...)
- 38) Lorsque les difficultés comportementales entraînent des dérives dangereuses ou des comportements inappropriés vis à vis des autres (attouchements, violences envers l'adulte, fugue, ...), quand l'enfant n'entre plus dans les apprentissages ou quand ces comportements sont tellement envahissants que nous ne sommes plus en mesure d'envisager une progression en milieu scolaire nous proposons un suivi, que nous aimerions même momentanément, en T5. Mais les temps d'attente (parfois deux ans !!) dus au manque de places nous mettent dans un embarras profond car nous nous retrouvons avec ces enfants à l'école avec des problématiques qui nous dépassent et pas d'encadrement adéquat pour répondre à leurs besoins
- 39) si l'école ne répond plus aux besoins des enfants car le pédagogique ne lui apporte plus rien dans ce cas on propose une déscolarisation. si l'enfant semble stagner et ne plus évoluer le PMS le reteste
- 40) Lorsqu'un élève T1 par un service se fait particulièrement distinguer au niveau de son comportement et que titulaires, différents intervenants, parents et moi-même souhaitons une nouvelle "évaluation" de l'enfant afin de voir si les procédés mis en place correspondent à ses difficultés > parfois retypé 3 (ceci n'est qu'un exemple)
- 41) si nous constatons que notre établissement ne sait plus répondre aux besoins prioritaires d'un enfant et que celui-ci se trouve en situation de souffrance scolaire.
- 42) retour vers l'ordinaire, ou vers l'inclusion
- 43) enfants qui devraient au départ être en type 3 mais qui se retrouvent en type 8 pcq les parents ont refusé le type proposé. niveau pédagogique très faible, les enfants sont retestés et un autre type est proposé
- 44) vers un centre de soin ou encore type 2
- 45) Dans la situation où notre établissement ne peut offrir l'encadrement spécifique adéquat
- 46) Si l'élève ne correspond pas au type d'enseignement (mauvaise orientation du CPMS), si l'évolution de l'élève amène à un changement de type.
- 47) manque d'évolution générale, troubles plus importants (autisme..)
- 48) Passage vers le secondaire spécialisé ; retesting d'un élève en fonction de son évolution.

- 49) Quand l'orientation de départ n'est pas objective par rapport aux réelles difficultés de l'enfant
- 50) Dans des situations où l'école n'est plus capable de répondre aux besoins d'un enfant. Souvent, des enfants arrivent en maternelle dans l'enseignement spécialisé de type 3 mais ont également une déficience intellectuelle. On tente alors de les apaiser et de leur (re)donner goût à l'école pour ensuite les réorienter. Lorsque des enfants arrivent en enseignement spécialisé de type 3 mais que la violence dont ils pouvaient par exemple faire preuve n'était qu'une réponse à leurs difficultés de langage, d'expression, ... Si sous leurs troubles du comportement se cache une dysphasie par exemple. On tente de les apaiser pour ensuite les réorienter vers le type 7.
- 51) Lorsque les enseignants, l'éducateur se questionnent sur l'un ou l'autre enfant et que des tests supplémentaires sont réalisés
- 52) si l'établissement ne répond plus aux besoins de l'enfant
- 53) Orientation vers le secondaire, suite à une interpellation de l'équipe éducative, suite à l'accueil d'un nouvel élève qui s'avère ne pas relever du bon type
- 54) Un élève mal orienté et qui est réorienté vers le type 2 ou le type 3.
- 55) type 2 vers type 4
- 56) souvent vers du type 1 ou 3
- 57) Un enfant qui présente certains trouble du comportement (type 3) et dont il est possible de prévoir un encadrement adapté. Malgré cet encadrement, nous nous rendons compte que notre structure ne peut assurer cet encadrement.
- 58) retour ordinaire ou orientation type 1
- 59) orientation vers le type 3 ou orientation vers l'ordinaire avec soutien de l'intégration
- 60) Un enfant qui présente un retard mental
- 61) Bonne évolution comportementale et pédagogique mais aussi réorientation vers un centre
- 62) vers le type 3 même si on reste persuadé que ce n'est pas la meilleure solution mais parfois nous n'avons plus le choix, il faut protéger les autres enfants et les enseignants
- 63) 1 vers le 3 ou 2 vers le 4
- 64) Un enfant dysphasique de type 8 vers le type 7 car plus d'encadrement... Nous accueillons aussi beaucoup d'enfants autistes de type 2 réorientés en type 3 par rapport à leur comportement...beaucoup sont à la limite du scolarisable. (peu de place disponible pour ces enfants). Ils nous arrivent et ont moins d'encadrement paramédical, très difficile à expliquer aux familles.
- 65) Quand l'établissement ne sait plus répondre aux besoins spécifiques de l'élève.
- 66) lorsque les troubles moteurs ne sont plus ou peu présents et que d'autres difficultés sont plus importantes (cognitives par ex.)
- 67) T8 vers T3, ou T4 vers T2
- 68) Des gros troubles du comportement, violences...
- 69) Lorsque la problématique d'un élève ne correspond plus au type pour lequel l'enfant a été orienté dans l'enseignement spécialisé
- 70) lorsque l'on constate que nous ne sommes plus la réponse aux besoins de l'enfant. Car parfois, après avoir travaillé les troubles du comportement, l'élève est capable de gérer ses émotions et son comportement et peut être réorienté soit vers l'ordinaire (avec intégration) soit si l'élève présente des limites cognitives une orientation vers le type 1 ou 2
- 71) Régulièrement du type 1 vers 2 ou vice versa

- 72) si un enfant doit passer d'un Centre pédagogique à un autre
- 73) Lorsqu'un élève relève d'un autre type que celui que j'organise ou lorsque qu'une intégration ne répond plus aux besoins de l'enfant.
- 74) trouble du comportement ou déficience mentale légère
- 75) un enfant de type 8 réorienté vers un type 1. Les enfants de type 2 vers du type 4 ou inversement.
- 76) enfants avec troubles dys
- 77) type 8 vers type 2

Question 74 Avez-vous suivi une/ des formation(s) par rapport aux besoins des élèves de votre école?

86 réponses



Question 75 Laquelle / Lesquelles ?

67 réponses

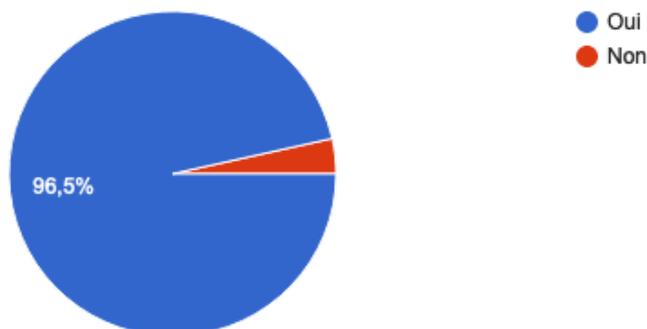
- 1) teacch
- 2) les formation sur les dys, sur les autistes, sur la gestion des conflits, sur le harcèlement
- 3) Formations aux intelligences multiples, neurosciences, CNV, ...
- 4) Teacch, ABA, PECS, gestion de conflits, violence
- 5) AUTISMES TDA/H DYS MOTIVATION DES ELEVES DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES AVEC LES STADES DU DEVELOPPEMENT DE L ENFANT TROUBLES DU COMPORTEMENT
- 6) TEACCH
- 7) Les différentes formations proposées qui peuvent avoir une utilité pour faire évoluer nos élèves : formations sur les DYS, les teacch, la gestion des conflits,...
- 8) TEACCh, les Dyslexies, l'hyperactivité, l'Ecole citoyenne...
- 9) rééducation en dyslexie / dysorthographe
- 10) Teacch
- 11) plusieurs formations sur les troubles du comportement, sur l'analyse transactionnelle, sur la cnv, sur la contention,...
- 12) Au type 8: formation de 4 jours en août sur "les apprentissages et dysphasie" pour les enseignants, les logopèdes qui s'occupent des classes de langage et la direction. 3 nouveaux enseignants seront formés durant le mois d'août des prochaines vacances. Au type 4: formation "Mind Express", outil de communication alternative à la parole. Certains membres de l'équipe ont suivi la formation SUSA et la formation sur le polyhandicap, Mélody., AP3

- 13) J'ai suivi toutes les formations relatives à l'autisme organisées par le SUSA. J'ai également participé à des colloques sur mon temps libre.
- 14) autisme, dysphasie, intégration,...
- 15) rééducation logico -mathématique, gestion mentale, méthode de lecture, ..
- 16) Numérique - Différenciation - Dys
- 17) Après 28 ans dans l'enseignement spécialisé, la liste est trop longue
- 18) sophrologie, gestion mentale, gestion des comportements, ....
- 19) Dys , TDAH, ...
- 20) Les différents troubles d'apprentissage / Neurosciences / Troubles de l'attention, ...
- 21) conférences
- 22) orthopéda
- 23) Les dys avec Perrine Bigot et Paul Leurquin Les comportements difficiles chez les enfants
- 24) formation logico- math, orthopédagogie
- 25) les troubles d'apprentissages, langue des signes, Snoezelen, LPC, dyscalculie, Teacch...
- 26) h
- 27) Dysphasie, troubles du comportement, ...
- 28) La pensée autistique (SUSA), TEACCH (SUSA), traduire des objectifs en apprentissages chez les enfants autistes (CCC), les troubles alimentaires chez les personnes autistes (CCC) , intégration-inclusion (IFC), pour les principales
- 29) Dysphasie / Dyslexie / Dyspraxie / TDA / La gestion des enfants difficiles
- 30) TEACCH, gestion des comportements difficiles
- 31) Les multi DYS, les troubles de dysphasie, les troubles du langage, la dysorthographe, attitude vis-à-vis des enfants issus Type 3,...
- 32) les formations IFC nous permettent de s remises en questions permanentes sur les jeux adaptés, les contentions et l'isolement, le harcèlement, la violence dans la cour, ...
- 33) formation TEACCH, apprentissage à la lecture, gestion de la violence, mind mapping, sophrologie etc...
- 34) multi dys
- 35) Les Formations de l'Université de la Paix, celles du MIEC, celles sur l'Ecole Citoyenne, l'utilisation des tablettes et TBI, la méthode TEACCh....
- 36) Gérer les comportements difficiles chez les enfants. Les enfants à besoins spécifiques. Les octofuns.
- 37) les troubles d'apprentissage : dysgraphie, dyspraxie, dysorthographe, dyscalculie, dyslexie relation enfant/parents/école la discipline positive
- 38) Plusieurs: SUSA, CAF, IFC
- 39) IFC et autour de l'autisme en école
- 40) le Pmss nous informe des différents besoins spécifiques
- 41) Collaborer avec les CPMS, différentes formations sur les DYS, ....
- 42) gestion mentale, logico-math,..
- 43) pédagogies adaptées - les troubles dys et autres - les outils numériques...
- 44) Teacch, pecs, ...
- 45) Orthopédagogie d'abord. Puis des formations en cours de carrière. Dysphasie, dyspraxie, ...
- 46) formation organisée par Edulab ciblée sur les enfants à besoins spécifiques
- 47) formation TEACCH

- 48) TEACCH plus toutes autres formations réalisées à titre personnel : langage des signes, communication non violente, gestion de conflits, travail famille, plan individuel d'apprentissage
- 49) l'AP<sup>3</sup> à Namur nous a dispensé des formations adaptées au type 4; la logo suit des conférences sur les pathologies (hypersialhorée et communications alternatives et augmentatives pour les troubles d'oralisation, méthode teach et ABA, méthode le Metayer et médiation équine pour la kiné, conférence à Libramont en neurologie, formations sur la manutention pour les puéricultrices, formations sur l'eau pour la kiné, accueillir l'enfant polyhandicapé, aromathérapie, etc.
- 50) formation résidentielle pour les directions du spécialisé (organisée par Christian Modave).
- 51) dyspraxie, dysphasie
- 52) la dysphasie, la différenciation, dyscalculie.
- 53) orthopéda, méthode ledan, formation suza
- 54) L'autisme, la pédagogie institutionnelle, l'intelligence émotionnelle, les troubles du comportement.
- 55) informatique, enfant difficile, compétences disciplinaires, soutien comportemental positif, ...
- 56) Formations teach
- 57) Dysphasie, gestion mentale en math, Fle, polyhandicap teach...
- 58) TEACCH, BALE,
- 59) La gestion de la violence
- 60) la gestion des comportements défis
- 61) Prévenir les comportements difficiles et faciliter les échanges
- 62) formation logico-math, formation sur la dyslexie, formations en gestion mentale etc...
- 63) Les troubles des apprentissages, méthode Teacch
- 64) les différents troubles dys - ce cp
- 65) Orthopédagogie, apprentissage de la langue des signes et de la LPC
- 66) les dys ...

Question 76 Actualisez-vous vos compétences professionnelles ?

86 réponses



Question 77 Comment ?

81 réponses

- 1) formations, communication avec les pairs
- 2) Lectures, formations, ... (grand intérêt personnel pour les neurosciences)
- 3) formation ERAP

- 4) FORMATIONS - LECTURES - ECHANGES ENTRE COLLEGUES ORDINAIRES ET SPECIALISE
- 5) Je reste informée des différentes méthodes.
- 6) Par recherches personnelles, par groupes de discussion
- 7) Formations, lectures, recherches internet
- 8) livres , conférences
- 9) par des formations sur base volontaire
- 10) Par les pratiques collaboratives entre écoles du même type( trav'coll, partage de pratiques,pédagothèqueà l'école,
- 11) Formations obligatoires ou volontaires
- 12) En me renseignant, en actualisant mes lectures, en collaborant avec des partenaires extérieurs comme le SUSa ou le CRA St Luc.
- 13) Formation ou conférence
- 14) formations directions, échanges entre collègues, lecture, auto-analyse
- 15) concertations, travail collaboratif, évaluation et accompagnement des membres du personnel
- 16) formations personnelles
- 17) en lisant, en suivant des formations
- 18) Par les modules de direction en pédagogie, en administratif, en relationnel. Sur le terrain chaque jour.
- 19) En lisant des livres, en écoutant des conférences et en suivant des formations ou en discutant beaucoup avec le personnel paramédical de l'école
- 20) formation en école, lectures, formation FOCEF et IFC
- 21) formations, lectures, supervision,..
- 22) Formations, colloques, séminaires, lectures, recherche sur internet, rencontres avec des professionnels, ...
- 23) par des formations, des lectures, des visites de CPMS, guidance, suivi coaching, ...
- 24) Grâce à ma pratique sur le terrain, les conseils de mon équipe et des lectures (décrets, circulaires, etc)
- 25) Les formations
- 26) lecture et conférences
- 27) formation, lecture, internet
- 28) lecture, formation
- 29) via des formations
- 30) un journée annuelle de réactualisation des connaissances et de la pratique
- 31) formation continue
- 32) i
- 33) En lisant, en suivant des formations, en échangeant avec des collègues, ...
- 34) Principalement en allant à des congrès, colloques, et par des lectures
- 35) formation grâce au plan de pilotage
- 36) Formations externes et formations sur site
- 37) par des formations
- 38) Formations, lectures, échanges de bonnes pratiques entre collègues,...
- 39) Par l'échange avec les autres directions dans les rencontres mensuelles avec les directions du spécialisé. Nous travaillons avec les conseillers pédagogiques, les PMS ou des spécialistes d'une problématique ou l'autre. Le plan de pilotage prend beaucoup d'énergie actuellement

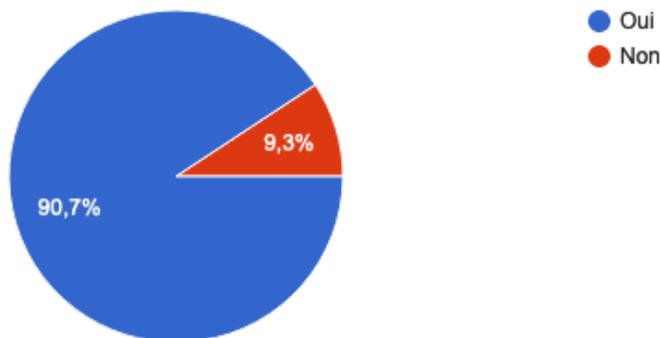
et ne permet pas la formation personnelle mais j'ai pu proposer des formations avec une spécialiste en orthophonie à certains enseignants et logos hors temps scolaire et nous allons poursuivre ensemble après le plan de pilotage cette formation

- 40) en suivant de nouvelles formations , dans les lectures de documents...
- 41) neuro sciences
- 42) Nouvelles formations, recherches sur le WEB, échanges avec autres Directions et avec le personnel quand il a suivi une formation spécifique
- 43) Formations et lectures
- 44) en allant en formation, en séminaire en faisant appel à des services extérieurs pour enrichir notre travail collaboratif (CPMS, Equipes Mobiles, PSE, ...)
- 45) par les formations individuelles, collectives, échange de documents entre membres du personnel, petit exposé à chaque retour de formation d'un personnel
- 46) par des formations proposées + Formations personnelles
- 47) Par des rencontres avec des collègues, avec l'entité et en Adesp
- 48) Par le biais des formations obligatoires et volontaires, par les rencontres avec d'autres directions.
- 49) Grâce aux lectures , aux formations offertes
- 50) par formation personnel, lecture et partage avec les collègues
- 51) Formations - lectures - recherches personnelles
- 52) Formation, lecture, échanges avec les collègues, personnes ressources
- 53) Via les formations en cours de carrière (inter-réseaux ou IFC), via les lectures, internet, échanges,....
- 54) En suivant également les formations proposées à l'équipe
- 55) en suivant diverses formations
- 56) du mieux que je peux avec le peu de temps qu'il me reste. Souhait de faire l'école de pédagogie mais pour le moment pas possible car mon travail ne m'en laisse pas le temps
- 57) lecture d'articles, de livres sur les méthodes qui fonctionnent pour le polyhandicap (dernièrement méthode Anat Baniel, accueillir des polyhandicapés); recherche de méthodologies à l'étranger ( Canada et une méthode de pictogramme, nous avons commandé la méthode, recherche de ce qui se passe autour de nous au niveau sensoriel pour améliorer le bien-être des élèves lourdement handicapés (chemin sensoriel,etc); discussion avec les intervenants du SRJ pour améliorer nos connaissances sur les pathologies des élèves, contact avec les différents professionnels des cliniques suivant les élèves ( par exemple, nous sommes invités par le CIRICU de la Citadelle aux réunions pluri : je m'y rends avant d'échanger nos observations et optimiser au mieux les prises en charge des élèves . En effet, au mieux nous les connaissons au niveau neuro, au mieux les enseignantes s'en sortent au niveau de leur pédagogie quotidienne car elles ne s'épuisent pas à faire de l'essai-erreur mais cible immédiatement les besoins spécifiques de l'enfant et peuvent mieux collaborer avec eux.
- 58) lecture d'ouvrages consacrés aux troubles d'apprentissage
- 59) formations et culture quotidienne
- 60) formations, lectures
- 61) Par les échanges avec mes collègues, par de nouvelles formations.
- 62) formation, lecture, internet..
- 63) Formations

- 64) Lecture, conférence, formation,...
- 65) Relations avec les collègues, bibliothèque, internet, formations, ...
- 66) formation continuée
- 67) Formations, lectures, échanges entre écoles,.....
- 68) Lectures, séminaires, formations, rencontres avec des professionnels, ...
- 69) via des formations en cours de carrière et des lectures
- 70) Par la lecture d'ouvrages spécifiques et par l'inscription aux formations
- 71) Lecture, formations, conférences , travail collaboratif
- 72) au contact du SUSa, formation sur base volontaire...
- 73) Je suis régulièrement des formations
- 74) avec les différents partenaires extérieurs (Susa, PMS, ...) et par des lectures, ...
- 75) Grâce à des formations et à des lectures
- 76) des journées de formations annuelles
- 77) formations et lectures
- 78) par des formations qui permettent de nouvelles adaptations
- 79) beaucoup par le net pour le moment car en plein plan de pilotage, donc pas beaucoup de temps
- 80) Par les formations proposées au chef d'établissement
- 81) en allant en formation

Question 78 Est-ce que l'organisation pédagogique de votre école rencontre les besoins des élèves qui la fréquentent ?

86 réponses



Question 79 Pourquoi ?

75 réponses

- 1) car toute l'équipe se met en action autour de l'enfant
- 2) A cela près que je souhaite impulser les pédagogies nouvelles, neuro-pédagogie, classes flexibles et verticales, classes ouvertes, de dehors , ... Puisque les chemins « ordinaires » n'ont peut-être pas fonctionné, autant utiliser les chemins de traverse !
- 3) LES ENFANTS ACCUEILLIT SONT TRES SOUVENT EN SOUFFRANCE DANS LE CURSUS ORDINAIRE... ILS ONT EU DES MAINTIENS SANS SUCCES, DES AMENAGEMENTS SANS SUCCES LES PARENTS VOIENT L ENSEIGNEMENT SPECIALISE COMME LEUR DERNIER ESPOIR...
- 4) Les enseignants mettent tout en oeuvre afin de faire progresser au mieux leurs élèves.
- 5) Parce que nous adaptons le travail pédagogique en fonction des besoins des enfants.

- 6) Les enfants qui arrivent chez nous sont souvent en perte de confiance en eux, le premier objectif que nous nous fixons est de leur rendre une image positive d'eux-mêmes, d'adapter INDIVIDUELLEMENT les apprentissages, de varier les activités pour permettre à chacun de trouver un domaine où il puisse s'exprimer, nous pratiquons l'Ecole citoyenne ce qui les responsabilise, nous pratiquons le système de REPARATION avant de passer à la SANCTION... les résultats obtenus sont assez significatifs
- 7) nous tentons de mettre un maximum d'outils, d'approches, de sécurités pour permettre l'épanouissement de nos élèves
- 8) Le travail demandé à chaque enfant est adapté au niveau de celui-ci et son rythme de travail est respecté. Nous reconstruisons sa confiance en lui et en l'école .
- 9) Chaque classe utilise la méthode TEACCH, la méthode PECS pour la communication, le SESAME pour les élèves qui ne comprennent pas le verbal. Chaque classe est organisée tant au niveau de l'espace qu'au niveau du temps.
- 10) c'est un souci collectif et on s'en donne les moyens
- 11) formations, travail collaboratif
- 12) je ne dirais pas NON, je répondrais " je pense". nous faisons au mieux pour les amener au plus haut
- 13) en adaptant
- 14) Locaux adaptés et personnel qualifié
- 15) Je l'espère en tous cas, dans le cas contraire, ce serait malheureux. Petit bémol...pas assez d'utilisation de la tablette en individuel pour le type 8 (sauf en intégration) , mais par contre bcp d'utilisation de l'ordinateur
- 16) parce que nous y travaillons continuellement et que nous nous remettons sans arrêt en question pour fournir un cadre rassurant et propice aux apprentissages
- 17) on s'adapte
- 18) On crée des classes en fonction de besoins des enfants en analysant le public qui fréquente l'école.
- 19) parce que nous travaillons en fonction des besoins de nos élèves
- 20) Nous nous remettons chaque année en question sur notre fonctionnement et sur nos classes
- 21) nombreuses concertations d'équipe afin de réaliser une continuité et de définir les objectifs d'apprentissages pour chaque élève
- 22) car nous sommes tous bien formés et nous continuons à nous former
- 23) pas toujours (surtout pour les élèves avec difficultés motrices non majeures et ceux ayant un autisme léger)
- 24) Réflexion collective et multi disciplinaire par rechercher les leviers.
- 25) adaptation de la structure de l'école et de ses pédagogies en fonction des enfants
- 26) En intégration, grâce à la présence des coordinatrices des projets d'intégration dans les différentes classes des écoles partenaires afin d'évaluer la pertinence des PIA( échéances, évaluations, rencontres avec les différents intervenants...) avant tous les conseils de classe (4/année)
- 27) j
- 28) Les équipes cherchent à se professionnaliser
- 29) Nous organisons les classes et les apprentissages en fonction de chaque enfant présent. Nous nous remettons en question autant que possible. Dès qu'un enfant pose question car nous ne répondrions plus à ses besoins, ou parce qu'il développe de nouveaux comportements

problématiques, nous réunissons tous les intervenants pour trouver des solutions. Nous travaillons beaucoup avec les parents, afin de partager notre vision des choses pour travailler dans la même direction.

- 30) c'est essentiel à la bonne organisation des profils de classe
- 31) Le fil conducteur qui unit toutes les classes avec des thèmes spécifiques (jardiniers, conteurs,...) favorisent la communication et la dynamique pédagogique.
- 32) .
- 33) parce que les enseignants se forment, se renseignent et apprennent des aînés de l'école
- 34) Nous avons structuré notre école sur base de trois plateaux d'ages où l'on rencontre les besoins des enfants. L'horaire est conçu pour avoir des temps individuels et des temps en collectifs " classes" ainsi que des temps collectifs plateaux. ces trois temps permettent une variété de propositions et une grande souplesse pour la différenciation. Cette structure permet l'apport d'un enseignant en plus que le nombre de classe par plateau, ce qui a pour effet de ne jamais laisser un enseignant seul. Cependant le nombre de burn out dans le personnel expérimenté limite l'impact positif de cette proposition. Il faut beaucoup de temps pour outiller un jeune enseignant afin qu'il intègre facilement ce principe pédagogique.
- 35) équipe éducative bien formée et ayant le souci du bien être de chacun. travail individualisé respectant les difficultés des enfants
- 36) nous nous remettons en question
- 37) La flexibilité de l'équipe permet de mettre en place des adaptations qui favorisent l'évolution, l'épanouissement, la "reprise" de confiance de l'enfant et assure un suivi et un échange avec les différents intervenants (familles, centres, spécialistes...). Les membres de l'équipe ne comptent pas leurs heures et n'hésitent pas à se former le week-end !
- 38) Pas assez de personnes pour gérer le trouble de l'attachement.
- 39) l'équipe pédagogique est très motivée et n'a pas peur de se mobiliser afin de toujours s'améliorer. tenir compte des difficultés des enfants en mettant l'accent sur des aménagements raisonnables individualisés est une priorité chez nous
- 40) Nous agissons tous via la méthode TEACCH, nous concertons tous les jours pour que chacun intervenant soit au fait de tout les difficultés de chaque élève
- 41) je pense que les activités proposées aux enfants sont en rapport avec leurs besoins
- 42) organisation des horaires, prise en charge MEI , stabilité pour les élèves, pas de surveillant extérieur
- 43) la pédagogie est adaptée aux besoins spécifiques des enfants ( différenciation), le PIA est rédigé à cet effet , le travail collaboratif favorise l'échange de bonnes pratiques
- 44) Les enseignants font un travail de qualité en collaboration avec l'équipe paramédicale
- 45) l'organisation évolue en fonction des besoins des enfants
- 46) Parce que nous mettons tout en place pour amener les enfants au maximum de leur capacité.
- 47) On structure l'école chaque année en fonction des élèves
- 48) Parce qu'on est constamment en réflexion. C'est une vraie nécessité au sein de notre école et à priori de l'ensemble des écoles d'enseignement spécialisé.
- 49) on essaye de répondre au maximum aux besoins de nos élèves mais le budget nous freine sensiblement
- 50) classes adaptées aux différentes typologies , manière d'enseigner selon les types

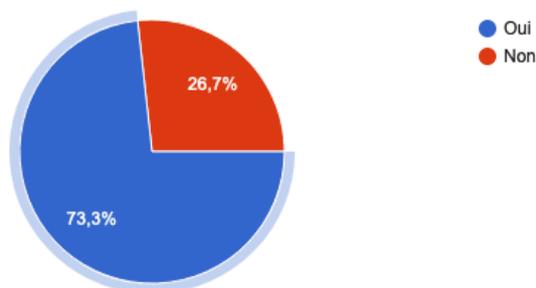
- 51) Manque d'encadrement, pas assez d'éducateur, énormément de surveillances organisées par les enseignants, absentéisme important, difficulté de trouver des remplaçants formés à ce type de prise en charge et en tant que direction difficulté de suivre l'équipe au niveau pédagogique au vue du temps passé au travail administratif (plus que conséquent)
- 52) adaptation de l'espace ( au niveau sécuritaire, au niveau espace, au niveau des déplacements) adaptation du matériel pédagogique ( les équipes commandent en accord avec la direction avec des choix longuement réfléchis, un matériel qui est à la pointe des nouveautés grâce à un PO qui fait confiance aux demandes de sa direction) adaptation des nouvelles technologies : travail pour les externes sur des outils de communication comme des tablettes adaptées et accompagnement des familles vers le CRETH de Namur, choix de 11 tablettes IPAD personnalisées selon les possibilités des élèves; partenariat avec l'ouvrier provincial qui participe à l'adaptation de certains objets de la vie quotidienne aux handicaps physiques de nos élèves ( exemple : petites chaises ordinaires en maternelle sur lesquelles des glissières ou rails ont été fixés pour placer des corsets sièges hors châssis classiques; découpe de bancs ordinaires en demi-lune pour pouvoir faire "entrer "les voitures des enfants à hauteur du banc et faciliter le travail sur bureau; découpe de tables basses en leur centre type pour y incorporer des bassins de manipulation; préparation de matériel en carton dur divers (coince-cartes de jeu, mousse avec fentes pour y placer des photos, etc.); choix de firmes orthopédiques prêtes à écouter les besoins réguliers de nos élèves et donc d'assurer un suivi : ainsi, lorsque les techniciens viennent pour le renouvellement de matériel, des questions peuvent être posées, des conseils peuvent être donnés pour optimiser les changements de position et parfois adapter le matériel qui n'a pas droit à un renouvellement immédiat ( au niveau de la mutuelle) ; récupération de certains sièges et stations debout pour adapter des chaises classiques avec des plots par exemple,
- 53) On essaie de mettre en place ce qui peut aider chaque élève.
- 54) basée sur les besoins de l'enfant
- 55) c'est l'objectif de l'école
- 56) Nous nous adaptons aux besoins de chacun et nous travaillons avec un assistant social et une psychologue et assistante sociale du centre PMSS pour compléter notre encadrement
- 57) c'est notre but
- 58) Investissement des enseignants
- 59) Nous adaptons continuellement nos pratiques en fonction des enfants, nous sommes en recherche pour nous améliorer
- 60) l'équipe s'adapte, change ses pratiques pour répondre aux besoins des enfants
- 61) formations adaptées
- 62) Manque de moyens humains (voir ci-dessus)
- 63) Nous organisons nos classes suivant les besoins spécifiques des élèves.
- 64) parce qu'on s'assure lors de l'inscription que nous pouvons répondre aux besoins de l'enfant.
- 65) Les méthodes utilisées le sont en fonctions des besoins des élèves, et sont également adaptées (utilisation de certaines techniques Teacch dans des classes de Type 2)
- 66) Manque d'éducateurs ,
- 67) Chaque enseignant essaie de s'adapter au mieux à chaque élève
- 68) Nous faisons en sorte que 2 enseignants soient titulaires de chaque classe avec autisme mais cela se fait "au détriment" d'autres groupes de l'école puisque le calcul du CPU n'en tient pas compte. Mais cela reste un choix pédagogique car nous avons pu en voir le bénéfice pour nos

élèves (bénéfice d'ailleurs reconnu par le Susa, les services d'aide précoce, l'Inspection,...). L'idéal étant que ce soit reconnu dans le Cpu prof et para. Car la présence d'une puéricultrice à temps plein étant nécessaire (propreté, autonomie, ...), nous n'avons pas la possibilité d'avoir d'autres personnes du paramédical logo 1/2 temps alors que peu d'élèves ayant le langage, pas de psy, pas d'assistante sociale, alors que la plupart de nos élèves "caractériels" en auraient grand besoin vu la complexité familiale

- 69) Nous veillons à mettre tout en oeuvre et pensons y arriver
- 70) Malgré l'énergie demandée, je pense que c'est grâce à la motivation et les compétences du personnel
- 71) Des membres du personnel qualifiés , expérimentés et motivés
- 72) les activités et cours sont organisés en fonction des besoins de chacun
- 73) les enfants reprennent confiance en eux
- 74) Car on réorganise les méthodologies, les locaux, les activités, les prises en charge...
- 75) ??

Question 80 Les locaux sont-ils aménagés en fonction de ces besoins ?

86 réponses



Question 81 Pourquoi ?

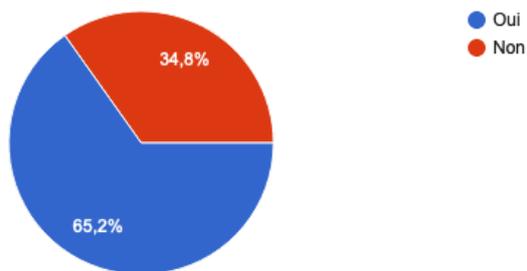
23 réponses

- 1) En partie seulement. On ne peut malheureusement pas faire ce que l'on veut de nos locaux. Par exemple, des fenêtres avec double vitrage seraient les bienvenues.
- 2) Pas encore de local de "décompression" pour les Types 3 de plus en plus nombreux, le local est en cours de demande de réhabilitation (fuites du toit, isolation, aménagement...)
- 3) manque de place ,locaux trop petits
- 4) classes trop petites, manque d'espace
- 5) locaux trop petits au type 4 locaux vétustes et partage des bâtiments avec l'académie (problèmes dans les classes, trop peu d'espaces de récréation, installation obsolète pour le numérique
- 6) trop bruyants
- 7) locaux trop petits
- 8) déménagement/ locaux provisoires
- 9) Oui et non. Ils le sont car nous faisons des miracles avec ce que nous avons ;-). Nous aménageons les locaux de façon à répondre le mieux possible aux besoins des élèves. Nous utilisons les conseils de la méthode TEACCH pour structurer les espaces. Je ne dirais pas que c'est un frein à leurs apprentissages, cependant, notre bâtiment n'est pas, de base, adapté aux besoins, surtout sensoriels, des enfants autistes.

- 10) Trop petits
- 11) J'aurais besoin de plus d'espace avec des proposition de détente ( Znoozelen) mais la structure est peu utilisable vu l'âge du bâtiment. S'étendre est inenvisageable. Les aménagements se font actuellement vers des locaux plus polyvalents répondants mieux à nos besoins mais la recherche de financements ralenti fortement notre organisation. Cela progresse mais trop lentement.
- 12) Pas toujours les moyens
- 13) Oui et non, les classes sont très petites et communicantes (bruit). Les chaises et les bancs ne sont pas toujours adaptés.
- 14) les bâtiments sont vieux et agencé avant tout pour de l'enseignement ordinaire.
- 15) Trop peu de place
- 16) Oui dans la mesure du possible mais non car on ne sait pas répondre à tous les besoins
- 17) Les locaux ont été aménagés grâce à la bonne volonté de l'équipe éducative mais restent insatisfaisant par rapport à la nécessité de ces élèves
- 18) Les locaux ne sont pas modulables.
- 19) bâtiment vétuste, peu de moyen
- 20) nous sommes dans une école provisoire
- 21) oui et non. nous les avons adaptés mais en nous adaptant aux locaux, pas en adaptant les locaux aux besoins. Présence de zones de travail individuel dans chaque classe teacch, mais locaux sont petits par rapport aux besoins des élèves.
- 22) C'est un vieux bâtiment
- 23) état du bâtiment

Question 82 Bénéficiez-vous de moyens complémentaires (APE, ACS, 0,25%, dérogations paramédicales, circulaire moyens complémentaires, etc.) ?

23 réponses



Question 83 A quelles tâches sont-ils affectés ?

64 réponses

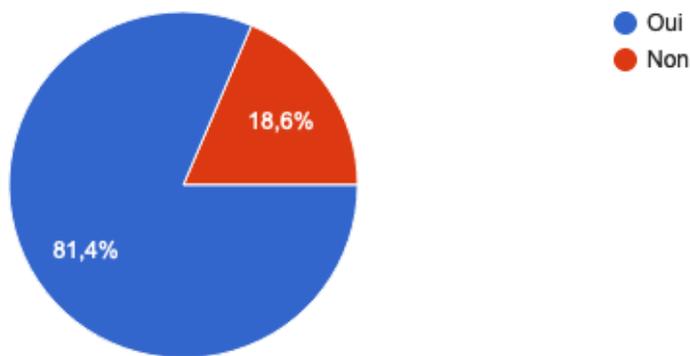
- 1) classes flexibles
- 2) classes pour pédagogie adaptée, locaux pour le paramédical ,
- 3) Ils le seront selon les spécificités de chaque groupe-classe
- 4) ludothèque, snoezelen, atelier manuel,
- 5) CLASSES - LOCAL DE PRISE EN CHARGE PARAMEDICAL - BIBLIOTHEQUE - SALLE INFORMATIQUE
- 6) ??? Classes, local logo, local kiné, ...
- 7) ape: mi-temps éducateur

- 8) 4 périodes coordination intégration, +4 périodes de logo/psychomotricité pour un élève en intégration temp. totale (que nous n'aurons plus cette année 2019/2020 ) 2019/2020 : Demande d'un mi-temps logo pour se consacrer au numérique (dysphasie, et communications augmentatives) et coordonner son installation dans chaque classe en fonction des besoins des enfants .
- 9) Travail scolaire , travail psychomoteur, coin jeux, travail logopédique
- 10) Il y a les locaux pour les classes, un local snoezelen, des locaux de psychomotricité/gym, un local pour la psychologue, des locaux de soins, des locaux pour les logopèdes, une salle des profs, un local "réfectoire" mais sans cantine.
- 11) rééducation, espace sensoriel, repas, cour de récré, apprentissages
- 12) ?
- 13) toutes les taches possibles
- 14) Kiné, Snoezelen, locaux logos, salle de sport adaptée, différentes cours de récré
- 15) Local d'informatique hyper bien fourni, local de psychomotricité (X2), locaux pour les élèves qui sont "limite type 2" situés près d'une cuisine didactique très moderne,...
- 16) cours, gym, ...
- 17) logopède
- 18) Salles de psychomotricité fonctionnelle, salle de psychomotricité relationnelle, aménagement des classes en fonction des besoins spécifiques (dysphasie, dyspraxie, autisme, ...).
- 19) classes, petits locaux pour travaux de groupes, salle de gym, local inform
- 20) Aux tâches pédagogiques, logopédiques,...
- 21) logopédie et enseignant
- 22) Classes
- 23) pédagogiques
- 24) classes et paramédical
- 25) médiation animale, locaux pour les soins, aménagement d'un Snoezelen en cours...(pour les élèves de type 2 sur le site)
- 26) k
- 27) Coins Teach, local éduc, ...
- 28) Les postes ACS (deux mi-temps cette année) sont réservés à des éducateurs, qui, selon le nombre d'heures reçues, et les compétences des personnes engagées, ont soit la mission de soutien aux classes maternelles (apprentissage de l'autonomie), soit de soutien pour aider les enfants à s'exprimer par d'autres biais (recherche des "talents" des enfants autistes : musique, moteur, artistique, ...) dans tous les cas, recherche de l'amélioration du bien-être, des relations sociales, des apprentissages pédagogiques. Les autres heures sont octroyées à des enseignants pour des projets spécifiques liés aux apprentissages scolaires.
- 29) Classes / Atelier de T.M. / locaux spécifiques pour les paramédicaux (logopèdes, kiné, puéricultrices)/salles d'éducation physique/restaurant scolaire
- 30) classes avec des coins bien spécifiques, locaux kinés, logopédie, psychomotricité, ...
- 31) Educateur
- 32) J'ai une APE éducateur pour un mi-temps pendant deux ans en alternance avec une autre école spécialisée. Mais le temps d'adaptation pour cet emploi ne permet pas d'envisager de l'optimiser puisque pas de long terme.
- 33) travail scolaire, différents coins adaptés aux besoins et maturités

- 34) Nous avons demandé et obtenu la transformation de certains locaux pour les classe TEACCh, pour le WI-FI (pour les TBI...) et nous sommes en attente d'autres choses comme la rénovation/réhabilitation d'un local qui jusqu'ici servait de remise, présente des fuites et qui servira de sas de décompression et local kiné
- 35) Coin calme
- 36) classe aménagées en espaces différents (accueil, ETI, etc.), salle d'éducation physique aménagées en espaces distincts et snoezelen
- 37) classe teach adaptée pour les enfants, .....
- 38) Puéricultrice pour ma classe de maternelle type3
- 39) classes, locaux paramédicaux, cyber class, ....
- 40) Un demi horaire logopède.
- 41) travail de groupes/individuels, ..
- 42) Aide dans une classe teacch
- 43) Travail en classe, travail individuel, prise en charge individuelle. Local informatique.
- 44) tâches diverses et variées : coin, jeu, coin psychomotricité, coin repos, coin relaxation, salles de soins adaptées; salles de kiné, salle de logopédie , salle de classe, parc adapté à chaque spécificité des classes, (parcs en hauteur ou au sol, parc sur podium mi-hauteur, snoezelen ou salle aroma' ou encore piscine, possédant chacune leur matériel propre.
- 45) 1/2 temps poste APE pour un éducateur
- 46) question non comprise
- 47) classes de langage
- 48) En fonction des besoins, la disposition des classes est adaptée pour leur apporter un espace où chaque enfant se sent bien.
- 49) pour 23 élèves dysphasique nous avons reçu UNE période complémentaire !!!
- 50) Nous suivons la méthode TEACCH et donc les locaux sont aménagés en différents espaces. Une classe fonctionne comme une classe flexible. Nous avons également un snoezelen et un espace de décompression. Il y a aussi des circuits de "reconcentration"
- 51) locaux trop petits mais bien aménagés, classes, logo, informatique, éducation artistique
- 52) Suivant les besoins, les classes sont aménagées spécifiquement.
- 53) classes
- 54) Classes, salle de kiné, locaux logopèdes, salle de gym, salles de changes
- 55) Classes, paramédicaux, bureaux...
- 56) Nouveau bâtiment
- 57) En classes d'apprentissage
- 58) APE: afin de permettre d'avoir un 2ème enseignant présent dans la classe. PTP: principalement aide au professeur d'éducation physique qui se retrouve seul avec un groupe classe teacch avec des élèves peu autonomes et avec de grands besoins (notamment de motricité fine, de coordination, ...)
- 59) Principalement salles de classe
- 60) temps de midi, cirque, psychomotricité, snoezelen, activités classe, cuisine
- 61) éducatrice - logopède
- 62) Local pédagogique, cuisine didactique, local kiné, local logo...
- 63) multiples

Question 84 Selon vous, l'organisation par types dans l'enseignement fondamental a-t-elle encore sa pertinence ?

86 réponses



Question 85 Quelles sont vos suggestions afin d'améliorer l'organisation de l'enseignement spécialisé?

191 réponses

- 1) Plus de moyens
- 2) Le QI reste un moyen parfois compliqué pour ne définir qu'à partir de cela le type d'enseignement à suivre.
- 3) /
- 4) donner des moyens humains (éducateurs) pour que l'enseignante puisse enseigner pleinement avec des enfants qui sont en sécurité car mieux surveillés
- 5) Beaucoup de formations en phase avec notre réalité et les courants pédagogiques innovants!
- 6) donner plus de moyens pour les enfants ayant des troubles du comportements, psychotiques,...
- 7) MEILLEURE RECONNAISSANCE DU REEL TRAVAIL DES PROFESSIONNELS SUR LE TERRAIN (COLLABORATION - RECHERCHE PEDAGOGIQUE - CREATIVITE...) ARRETER DE VOIR L ENSEIGNEMENT SPECIALISE COMME LE GOUFFRE DE L ENSEIGNEMENT DEVELOPPER ET VALORISER LES PEDAGOGIES ADAPTEES CONTINUER A CROIRE EN L INTEGRATION
- 8) Octroyer plus de moyens, mettre plus d'outils numériques à disposition de nos écoles, valoriser les métiers concernés par l'enseignement spécialisé, proposer un panel plus important de formations...
- 9) Donner une formation initiale adaptée à l'enseignement spécialisé afin que les enseignants n'aie pas à se former sur le tas.
- 10) Y accorder autant d'importance qu'à l'enseignement ordinaire. Le sentiment est que nous sommes souvent "le parent pauvre" de l'enseignement...
- 11) Plus de moyens pour avoir du matériel solide et adapté, plus de moyens pour avoir des professionnels aux sein de l école ( logopédie éducateurs psychologue infirmière )
- 12) mieux différencier les difficultés
- 13) des formes pour chaque type
- 14) Une aide pour les enfants présentant des troubles autistiques (type 9 ? ) Possibilité de créer un établissement avec 2/3 ou 3/4 élèves de l'ordinaire, et 1/3 ou 1/4 d'élèves du spécialisé avec par classe un titulaire "ordinaire" et un titulaire "spécialisé" avec présence d'une équipe paramédicale .

- 15) Dans l'enseignement de type 8 , je limiterais le nombre d'élèves par classes à 11. L 'obligation d'avoir par école d'enseignement spécialisé, logopèdes , kiné ou ergothérapeute et une assistante sociale sans tenir compte du capital-périodes , pour permettre d'aider adéquatement tous les enfants à besoins spécifiques. La création d'un nombre guide différents pour les classes à pédagogie adaptée .
- 16) Il faudrait que l'enseignement spécialisé réponde mieux aux besoins des enfants (tant au niveau matériel qu'au niveau de l'encadrement pédagogique). Les projets de classes à visée inclusive, les intégrations et les aménagements raisonnables devraient voir plus le jour et donner également les moyens à l'école ordinaire de pouvoir accueillir les élèves à besoins spécifiques. Je pense qu'il y a des moyens qui existent mais qu'ils sont mal distribués... L'enseignement spécialisé devrait être revu. Il a encore sa raison d'être pour certains type de handicap mais pas pour tous! La société doit s'ouvrir à l'inclusion et être plus ouverte d'esprit. Espérons que dans les prochaines années poussent de beaux projets pour nos petits élèves qui ont des besoins différents ;) Cela fera du bien tant aux enfants porteurs de handicap qu'aux autres !
- 17) Mieux orienter les eleves en fonction de leurs besoins, plus de moyens
- 18) Plus de souplesse dans le changement de type, plus de connaissance des autres types
- 19) Créer un type autisme adapté à sa prise en charge, ne pas mettre un seul type dans une seule école, favoriser l'inclusion scolaire en créant des classes à visée inclusives
- 20) Mettre 2 institutrices par classe minimum, plus de personnel comme des logopèdes et organiser une année supplémentaire d'étude si on veut travailler dans le spécialisé comme une année d' orthopédagogie
- 21) Mieux orienter les enfants en écoutant les intervenants du terrain
- 22) Une formation des futurs enseignants par des personnels spécialisés et très expérimentés ! Consultés les enseignants au lieu d'imposer des réformes
- 23) Flexibilité dans les apprentissages / matériel à disposition / véhicule permettant toutes sorties / budget fixe pour différents domaines (activité - autonomie - apprentissage - sorties) / flexibilité dans les matières -/mettre en avant le développement de l'autonomie -social - culturel - et de la communication des enfants.
- 24) Augmenter les moyens, améliorer la pertinence des formations proposées
- 25) donner plus de moyens, mieux outiller les équipes PMS pour l'orientation,
- 26) Le type 8 doit continuer dans le secondaire pour répondre à une aberration qui obligent les écoles à réorienter leurs élèves vers du type 1 ou 4 sans aucune raison. Les troubles ne disparaissent pas à douze ans par magie. Les classes pour autistes doivent être ouvertes partout pour décharger les écoles qui en accueillent au compte goutte sans formation et infrastructure adaptée. Les équipes pédagogiques et paramédicales doivent être renforcées dans le type trois pour tenir compte de l'évolution "psychiatrique et non-scolarisable" des élèves qu'on y accueille.
- 27) Prévoir des formations hors temps scolaire - développer le travail collaboratif, prévoir un éducateur pour tous les types , un psychologue hors encadrement paramédical pour le type 3 (par tranche d'élèves) et aussi pour les élèves en intégration si besoin, augmenter l'encadrement paramédical pour le type 3, augmenter l'encadrement paramédical pour les multi-dys et certains troubles spécifiques (ex. dyspraxie), augmenter l'encadrement paramédical pour les élèves à pédagogie adaptée (autistes de type 3- meme encadrement

que les autistes de type 2). Moyens supplémentaires pour les classes SSAS (enseignant accompagné d'un éducateur/2 tps pleins)...

- 28) Donner plus de moyens financiers, plus de personnels pour encadrer les enfants, pouvoir organiser plus de sorties
- 29) créer un type 9 : pour les enfants autistes ( ils n'ont pas leur place le type 2 ou 3) Ne plus mettre les enfants type 8 dans l'enseignement spécialisé MAIS organiser directement de l'intégration et donner les moyens à l'ordinaire pour accueillir ce type d'enfants qui sont de plus en plus nombreux
- 30) tenir compte des différentes pathologies des enfants et d'accorder plus de périodes logopédiques aux enfants souffrant de dysphasie
- 31) Il me semble pertinent que l'organisation du transport scolaire soit assouplie, cette partie de la scolarité des enfants est très lourde alors qu'elle est censée leur simplifier la vie (trajet très long, manque de cohérence dans le calcul du kilométrage...). Certains enfants sont mal orientés (exprès) au niveau du type pour pouvoir être scolarisé à proximité de leur domicile pour bénéficier du transport scolaire, cela n'a pas de sens. Je pense que l'on devrait faire confiance aux établissements et aux justificatifs lorsque nous pensons pouvoir donner à l'enfant le meilleur cadre pour son évolution. Comme déjà dit auparavant, nous manquons de périodes d'encadrement au niveau du paramédical; certains enfants ne bénéficient pas de toutes les périodes nécessaire à leur bien être. Vous n'avez peut-être pas de levier sur les transports scolaires mais il est important que vous sachiez que beaucoup d'anomalies découlent de ce point et que cela nous "pourrit" la vie au quotidien.
- 32) Un éducateur dans toutes les écoles spécialisées (même dans nos type 1 et 8, nous avons des élèves avec hémiplégie, des enfants qui ont très très souvent des accidents (énurésie ou autre), pouvoir sortir un enfant qui est en crise (l'éducateur n'ayant pas charge de classe), pouvoir aider lors des repas avec les classes qui s'approchent du type 2... - Une secrétaire à temps plein afin de pouvoir se focaliser plus sur le pédagogique et non l'administratif
- 33) l'inclure dans les écoles ordinaires
- 34) L'enseignement spécialisé doit être organisé suivant les besoins spécifiques des enfants.
- 35) plus préciser les types d'enseignements, proposer une même interprétation des différents types,
- 36) Disposer plus d'heures de CPU
- 37) Poursuive l'enseignement de type 8 dans le secondaire
- 38) Plus de personnes spécialisées (dans un domaine précis) qui nous guideraient concrètement dans nos classes.
- 39) Orientation correcte de la part des PMS, moyens supplémentaires. NECESSITE de l'EXISTANCE DU SPECIALISE!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!
- 40) le maintenir - augmenter l'encadrement - plus de moyens
- 41) Orienter l'enfant plus tôt avant qu'il n'ait plus aucune confiance en ses capacités. Une formation de qualité des jeunes enseignants
- 42) les critères de classification doivent être plus pointus et les changements de critères doivent plus flexibles
- 43) Une orientation plus adaptée aux enfants ayant une intelligence normale mais des problèmes de comportements, ayant un retard au niveau de leur développement affectif (certains T3), notamment dans le secondaire
- 44) changer appellation du type 8

- 45) Réfléchir sur l'aide à apporter aux équipes qui accueillent des enfants ayant un trouble de l'attachement
- 46) La mise en place de formation spécifique par des personnes de référence + la formation plus pointue des instituteurs (notamment l'obligation d'un stage en enseignement spécialisé)
- 47) Nous offrir plus de moyens matériels afin de pouvoir augmenter le matériel proposé
- 48) la révision de la définition du type 8 et la création de types pour les pédagogies adaptées
- 49) Il faut apporter plus d'aide et plus d'encadrants. Les types 3 ont aussi besoin de plus de présences médicales que le type 5 et autant d'aide que le type 4. Il faut accorder plus de crédits pour avoir des aides supplémentaires. Changer la réglementation pour fournir plus d'heures d'éducateur, de logopède...
- 50) Les projets d'intégration méritent d'être soutenus car l'enseignement spécialisé vient apporter à l'enseignement ordinaire son expertise des différents troubles. La collaboration et les échanges entre les équipes (ordinaire et spécialisée) sont riches et fructueux ...et ce sont les élèves (enfin reconnus dans leurs difficultés) qui bénéficient de cette double approche.
- 51) |
- 52) Les maturités ne servent à rien. Permettre aux équipes de suivre des formations très spécifiques. Donner plus d'heures pour le paramédical, pour l'éducateur, afin de continuer à promouvoir le travail d'équipe
- 53) Je voudrais préciser ma dernière réponse. En effet, tel qu'organisé aujourd'hui, l'enseignement ordinaire est plutôt basé sur des résultats que sur des besoins, ou sur des aspects relationnels, bien que cela change un peu également. Pour moi, c'est la force de l'enseignement spécialisé : nous nous centrons sur les forces des élèves, nous ne les mettons pas en compétition, et quoi qu'il arrive, nous avons des résultats, car ils progressent par rapport à eux-mêmes. Nous nous réjouissons de chaque petit progrès. Ils n'évolueraient pas aussi bien dans un autre contexte, et pour beaucoup, n'évolueraient pas dans l'enseignement ordinaire tel qu'il est maintenant. Donc, oui, la typologie a encore du sens, du moment que cela ne sert pas d'étiquette, car, pour ce que je connais, c'est à dire, l'autisme, cela permet aux enseignants et éducateurs de se spécialiser dans un domaine, et d'adapter l'espace aux besoins spécifiques des élèves que nous accueillons. Cependant, ce n'est pas le type, dans ce cas, qui est visé, mais l'organisation d'une pédagogie adaptée. Maintenant, pour répondre à la question, difficile au pied levé. J'ai envie de dire qu'il est déjà bien organisé. Nous avons la possibilité d'intégrer des enfants, de faire des classes à visée inclusive, de faire progresser intra-muros ceux qui ne peuvent pas avoir accès à l'enseignement ordinaire... L'offre, en ce qui concerne les autres types, est assez variée et permet à tout enfant d'avoir la possibilité de trouver une place. Tout ce qui est utile et indispensable à faire progresser l'enfant dans le spécialisé est déjà règlementé (PIA (en collaboration avec les parents), formation (un peu plus serait un plus), possibilités de passage dans l'ordinaire, individualisation des apprentissages, plan de pilotage, travail collaboratif, ...) Je vois bien quelles sont les difficultés pour mon établissement, mais j'ai peur d'être à côté de la plaque au niveau global. Je vais juste en profiter pour mentionner un aspect qui me désole. Les moyens financiers dédiés aux salaires des enseignants qui ne travaillent pas doivent être énormes. Un enseignant définitif en maladie, remplacé par une enseignante enceinte écartée, elle-même remplacée (quand on trouve des remplaçants), ça fait trois salaires. J'imagine que toucher au statut est politiquement incorrect, mais j'ai quand-même envie de le mentionner. Les salaires sont une grosse partie d'un budget, que l'enseignant soit remplacé ou pas, cela a soit un

impact sur le budget, soit sur la qualité de l'enseignement. Facile après de dire que le spécialisé coûte cher et n'est pas utile. Vous ne pourrez sans doute rien faire de cela, mais je ne vais pas me permettre de parler d'autres choses pour lesquelles je n'ai pas de vue d'ensemble.

- 54) Donner un coup de main dans l'ordinaire pour qu'y restent les 'faux' types 8.
- 55) création de classe de langage, classe numérique, TEACCH, augmenter le nombre d'accompagnant en classe
- 56) Création de classes tenant compte des difficultés spécifiques des enfants et de leurs besoins (classes de langage, classes numériques, classe TEACCH), plusieurs intervenants au sein d'une même classe
- 57) Former les enseignants plus profondément aux difficultés rencontrées dans le spécialisé, donner les moyens financiers pour que plus d'aide soit apportée à l'enseignant mais aussi à toute l'équipe éducative.
- 58) une redéfinition de chaque type
- 59) plus de moyens humains en priorité dans le T3
- 60) Octroyer des éducateurs spécialisés pour tous les types organisés, sauf le type 5
- 61) trop complexe pour résumer en une phrase !
- 62) Avoir plus de moyens pour effectuer davantage d'activités culturelles, physiques, professionnelles, d'accompagnements psychologiques,...
- 63) Nous avons du mal à situer notre action: sommes-nous une école avant tout ? Mais alors certains enfants trop "malades" inadaptés aux attentes de progression dans les compétences, dans la socialisation et l'accès à l'autonomie monopolisent les ressources en personnel et focalisent l'action de la direction, du PMS, de l'éducatrice, des enseignants en empêchant l'ensemble de la structure de fonctionner. Sommes-nous un espace de socialisation et de d'accueil d'enfants en détresse relationnelle? Mais alors, le manque de personnel qualifié ne permet pas de les accueillir dans le respect de la personne. On passe par de sanctions, des renvois, voire des exclusions qui ne permettent pas la résolution de quoi que ce soit. Je passe 90% de mon temps de travail à être éducateur, responsable de la discipline qui convoque les parents, les internats et autres intervenants. Et cela avec peu de résultats puisque peu de solutions d'accueil existent. Les PMS travaillant avec le réseau ordinaire n'ont pas suffisamment de disponibilités pour subvenir à toutes les tâches qui sont demandées chez nous. Nous devrions avoir des PMS spécifiques afin de pouvoir suivre les familles et diriger certains enfants vers des thérapeutes. Chaque école spécialisée devrait bénéficier d'un encadrement de base indépendant du Capital périodes en terme d'éducateurs, d'assistants sociaux, de paramédicaux afin d'assurer un accueil de chaque enfant dans le respect de ses difficultés et de ses souffrances. Les normes actuelles pour améliorer cet apport en personnel sont inférieures aux réalités rencontrées; La création d'espaces pour les enfants dé-scolarisables, même momentanément, est indispensable. Il faudrait peut-être nous permettre d'organiser le T5 avec toute l'aide en personnel que cela implique au sein de nos structures.
- 64) Meilleure utilisation des budgets en ciblant vraiment les priorités.
- 65) l'enseignement ordinaire tarde trop souvent pour orienter un enfant, il arrive souvent avec un bagage lourd derrière lui, un âge avancé qui ne nous permet pas toujours de rattraper le retard et ainsi pouvoir le réorienter vers l'ordinaire. Un encadrement suffisant pour mieux

- adapter le travail et la possibilité d'individualiser au maximum. une meilleure stabilité d'équipe. une formation de base plus poussée pour les futurs enseignants
- 66) Je suis pour l'intégration des enfants dans l'enseignement ordinaire tant que cela est possible et la création de classes inclusives pour les enfants qui nécessitent un encadrement particulier. CEPENDANT, pour cela, il faudra revoir L'ENTIÈRETÉ du système d'enseignement (formation des enseignants et diminution du nombre d'élèves par classe en priorité).
  - 67) un horaire-élèves plus souple, plus adapté - un horaire-profs pensé en fonction des relations interdisciplinaires nécessaires (pour des concertations constructives) - des intervenants externes plus nombreux - une logistique efficace dans la conception des locaux - des espaces de sport et psychomotricité "réfléchis" - du personnel socio-éducatif plus nombreux > renfort aux postes de surveillances, gestion de la discipline, encadrement / accompagnement des groupes lors d'événements, de sorties, ... - un budget plus sérieux pour les fournitures-profs, les fournitures-élèves, les activités de manipulations, bricolage et autres
  - 68) favoriser l'intégration et optimiser l'inclusion
  - 69) plus de personnel paramédical, moyens financiers supplémentaires
  - 70) Un plus grand encadrement d'OFFICE et non au prorata des élèves : une classe T2 > une puéricultrice plus d'autres qui seraient elles en fonction du nombre d'élèves et dans le capital période, 1 éducateur pour chaque établissement plus d'autres périodes basées sur le nombre d'élèves et dans le capital... Idem avec chaque fonction paramédicale
  - 71) Revoir les aides transversales
  - 72) Désigner en priorité des personnes formées aux différentes méthodes utilisées en pédagogie adaptées (ou en cours de formation). Formations tels que l'orthopédagogie, les méthodes TEACCH, ABA, etc.
  - 73) que les enfants soient dans leur VRAI type et qu'ils soient retestés durant leur scolarité afin d'être orienté correctement
  - 74) Refonte des types en fonction des nouveautés dans les handicaps multi
  - 75) plus de moyens financiers et humains, un programme spécifique
  - 76) Eviter les mauvaises orientations à la base. Peut-être définir une typologie autisme car certains de ces enfants lourdement atteints sont parfois orientés type 8 et ont des besoins tellement spécifiques que le type 8 ne peut leur apporter.
  - 77) Augmenter les heures paramédicales, recruter des enseignants motivés par ce genre d'enseignement affiner les bilans d'entrée ,...
  - 78) Valoriser l'importance de l'enseignement spécialisé... pour le BIEN ETRE des enfants et non des idées reçues
  - 79) Elaborer des grilles d'observation adaptée à chaque type (un peu comme le susa pour les artistes)
  - 80) Une forme de classification est nécessaire parce que les besoins des enfants sont différents. Mais il y a également un besoin de plus de flexibilité. Je vais y réfléchir mais je suis curieux de voir ce qui pourrait être proposé.
  - 81) Un bulletin adapté et détaillé par maturité
  - 82) attribuer plus de personnel pas seulement en fonction du nombre d'enfants mais en fonction des typologies organisées
  - 83) Beaucoup plus de moyens financier, encadrement, aide externe, formation spécifique, soutien sont nécessaire dans ce type d'enseignement. Les membres du personnel de notre

équipe sont devenus de vrais professionnels dans leur domaine. Ils s'essouffent face au manque de moyens, de soutien, à la reconnaissance de leur travail

84) Plus de moyens humains et didactiques

85) optimiser l'enseignement spécialisé en privilégiant le partenariat avec les professionnels du corps médical qui suivent les élèves (équipes pluridisciplinaires comme les neurologues, les neuro-pédiatres, les psychologues, les équipes hospitalières) ; proposer des formations adaptées spécifiquement aux besoins des types très particuliers et bien pensés (pourquoi revenir en arrière? la FDWB est en avance sur d'autres pays européens depuis de nombreuses années) et qui pour moi sont plus que nécessaires ; se former d'avantage aux neurosciences, aux pathologies comportementales, aux moyens de communication alternative universelle (langue des signes, méthode ABA, etc, troubles du comportement, dépistage précoce des besoins spécifiques des élèves, etc.) ; proposer pour ces types d'enseignement un CPU plus élevé au niveau paramédical et cesser les périodes destinées aux cours philosophiques; permettre l'engagement de personnel le plus à temps plein possible afin de donner aux élèves une sécurité affective et temporelle sur une longue durée ( on le vérifie tous les jours : les enfants ont BESOIN des mêmes personnes, aux mêmes moments, d'une stabilité affective) ; permettre aux écoles de type 3 de privilégier les rééducations et apprentissages en matinées et uniquement se livrer aux activités d'éducation physique, motrice, d'endurance, de sports d'équipe toutes les après-midi dans leur programme afin d'éviter la violence, l'ennui, etc. donner les moyens aux chefs d'établissements de vivre dans des bâtiments sains, lumineux, modernes pour garantir à leurs élèves une vie scolaire 8 heures par jour dans un environnement agréable, chauffé, lumineux, sain et répondant à des besoins primaires comme le préconisent les droits de l'enfant. Personnellement je n'ai aucun problème de cet ordre : tout est parfait et cela garantit une qualité de vie professionnelle agréable aux élèves et à l'équipe.

86) L'avis du PMS devrait être contraignant. Il n'est pas normal que des parents s'opposent à un avis professionnel basé sur des tests objectifs. Les enfants souffrant d'autisme devraient bénéficier d'un encadrement supplémentaire car ils nécessitent une présence régulière auprès d'eux. Les règles relatives au transport scolaire devraient être assouplies afin de permettre aux élèves relevant de l'enseignement spécialisé d'être véhiculé dans de bonnes conditions (choix d'école et durée des trajets,...). Le CPU devrait être disponible à 100%, car l'enseignement spécialisé s'occupe d'élèves en grande difficulté qui ont besoin de beaucoup d'encadrement.

87) rien à revendiquer sur l'instant

88) Un projet de Pari pour le suivi en intégration à été mis en place par le SEGEC ! Nous verrons en quoi cela va améliorer l'organisation des intégrations

89) changer type 8 en retard péda

90) Meilleure formation de base pour avoir sur le terrain des enseignants formés pour travailler dans l'enseignement spécialisé. Nous devons apprendre beaucoup de choses sur le terrain et ça ne correspond pas toujours à ce qui est enseigné à l'école Normale. Il faudrait des éducateurs pour l'enseignement spécialisé de type 3 . Les enfants sont de plus en plus violents. On ne peut pas s'occuper de sa classe et d'une crise en même temps et on est seul face à tout ça! Les jeunes enseignants ne veulent plus rester dans nos établissements et je les comprends !

91) Avoir des éducateurs et plus de personnel

- 92) Plus d'encadrement
- 93) Si ce n'est plus organisé par type, il faut des moyens matériel et humain afin de donner le meilleur aux élèves qu'on accueille dans l'école. S'ils sont en difficulté, ils doivent avoir la possibilité d'être pris en charge pour faire d'autres activités plus adaptées. Le principe de l'inclusion, l'intégration. Donner plus de moyens à l'enseignement spécialisé qui est déjà à la manœuvre dans l'ordinaire avec les aménagements raisonnables, l'intégration avant d'ajouter les logopèdes dans les PMS, des moyens supplémentaires pour les DASPA, les FLA, ... Centralisons le tout et faisons fonctionner ce qui a déjà fait ses preuves.
- 94) Plus d'encadrement pour les temps de récréation
- 95) diviser le type 2 en 2 avec un encadrement supérieur pour les enfants type 2 sévères
- 96) Favoriser les échanges de pratiques spécialisé et fondamental. Créer plus de partenariat avec l'enseignement Ordinaire (pas seulement de l'intégration Mais des vrais échanges pour les élèves afin briser les cette barrière entre ces deux types d'enseignement) Favoriser le mélange des élèves, éviter de les regrouper par âge et taille. L'apprentissage tout au long d'une vie ne se fait pas uniquement avec des condisciples du même âge. Des petits avec des grands...ce serait bien aussi dans l'ordinaire.
- 97) Un encadrement paramédical identique à celui du type 2 pour le type 3 à pédagogie adaptée. Plus d'encadrement paramédical pour les élèves de type 3 en général Plus d'encadrement/ éducateurs pour tous les types Plus de logopédie pour les enfants dysphasiques Un recalcul possible à 5% tout au long de l'année scolaire et non 10% comme en ordinaire du moins pour les écoles de plus de 120 élèves.
- 98) Moins d'élèves par classe / être plusieurs adultes en classe à les accompagner. Des attestations objectives et réelles fournies par le PMS. Possibilité de suivre des formations sur mesure. Plus de place pour le mouvement -dans un environnement naturel- pour améliorer et consolider les bases des apprentissages scolaires.
- 99) Avoir moins d'enfants dans nos classes
- 100) Je trouve le projet d'inclusion très beau. Cependant, il manque de moyens.. je côtoie des enseignants de l'ordinaire qui sont à l'agonie. Ils ont 30 élèves avec 3 dyspraxiques, 2 dyscalculiques etc. C'est trop pour une personne. Il existe aussi des classes de 17 élèves en ordinaire. Top! J'applaudis. Surtout si des heures de remédiation peuvent en plus y être organisées. De notre côté, nous offrons à des enfants souffrant de dys ou de tdah, des classes de 14 élèves?! Quelle aide supplémentaire leur offrons-nous?! Le combat reste toujours le même : davantage de professeurs ou d'éducateurs pour encadrer les enfants en difficulté. Les enfants que nous accueillons ont des troubles de plus en plus profonds, associés. Ils ont des besoins psy impressionnants. Nous-mêmes commençons à nous perdre dans les montagnes d'aide que nous devons leur fournir.
- 101) Autre (88)